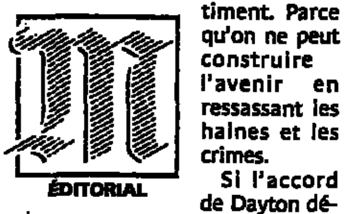
Le Monde
CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15809 – 7 F
JEUDI 23 NOVEMBRE 1995
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'accord sur la Bosnie donne une chance à la paix

● Forts de leur succès, les Etats-Unis doivent, sous l'égide de l'OTAN, engager 20 000 hommes au sol ● La Bosnie reste un Etat unitaire avec Sarajevo pour capitale, mais elle comprend deux entités, croato-musulmane et serbe ● Les sanctions contre la Serbie et l'embargo sur les armes imposé à la Bosnie seront progressivement levés

Paix amère

TOUTE PAIX est oublieuse. Par nécessité. Parce qu'elle se négocie entre adversaires – ennemis d'hier, partenaires de demain. Parce qu'on ne peut vivre dans le ressentiment. Parce qu'on ne peut construire l'avenir en ressassant les haines et les crimes.



ÉDITORIAL

Si l'accord de Dayton débouche sur une paix réelle, le soulagement effacera donc lentement notre honte. Honte d'avoir laissé commettre l'irréparable, un demi-siècle après la Shoah. Honte de n'avoir pu, ou su, empêcher le retour du crime contre l'humanité en Europe. La morale dût-elle en souffrir, on ne peut que le souhaiter, à la manière, tardive et courageuse, d'Alija Izetbegovic, le président bosniaque : une paix pas tout à fait juste reste plus juste que la continuation de la guerre. Sarajevo ne vivra pas un cinquième hiver d'enfer, de morts et de privations. L'arrêt des combats, c'est le retour à l'ordinaire de la vie quotidienne, de ses liens et de ses dialogues. C'est l'espoir de la renaissance d'un espace public, où le fracas des armes n'étouffera plus les oppositions démocratiques.

Tel est le pari de Dayton. Un pari dont le succès dépend de tant de conditions qu'il faudra sans cesse rester vigilant. Et, justement, ne rien oublier tant que la paix ne sera pas vraiment tangible. Car s'il est des paix qui, arrivant à temps, évitent le pire, celle-ci vient après qu'il a été commis, quatre ans durant. Quatre millions et demi de citoyens de l'ex-Yougoslavie ont dû abandonner leurs foyers. Un million d'entre eux sont aujourd'hui exilés à l'étranger tandis que 3,5 autres millions de personnes ont été déplacées.

J.-M. C.

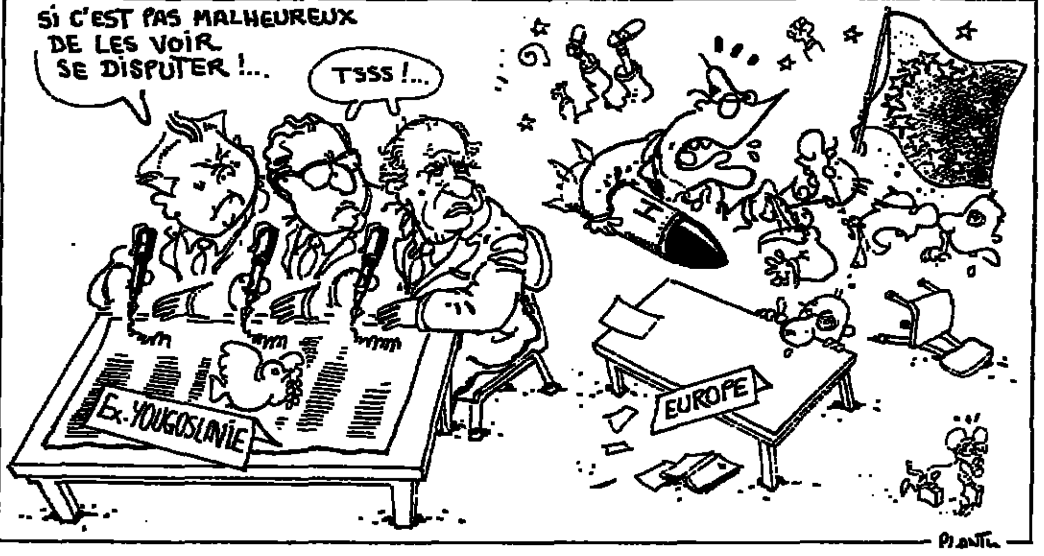
Lire la suite page 16

PREMIÈRE conséquence de l'accord de paix sur l'ex-Yougoslavie paraphé la veille aux Etats-Unis, à Dayton (Ohio), l'Organisation des Nations unies devait engager l'examen, mercredi 22 novembre, à la fois de la suspension des sanctions contre la République de Serbie et de la levée progressive de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie.

Conclu, à l'arraché, par la diplomatie américaine, l'accord maintient l'unité de l'Etat bosniaque dans ses frontières, avec pour capitale Sarajevo réunifiée. Mais la Bosnie comprend deux entités, l'une croato-musulmane (51 % du territoire), l'autre serbe.

Dès cette semaine également, commencent les préparatifs du déploiement d'une force de paix internationale qui, placée sous le commandement de l'OTAN, comprendra 60 000 hommes, dont 20 000 Américains.

Déjà dénoncé par les Serbes de Bosnie, l'accord a été salué dans toutes les capitales occidentales et acueilli avec réserve à Moscou. Sa mise en œuvre doit faire l'objet d'une conférence à Londres les 8 et 9 décembre, avant que le document ne soit signé à Paris une semaine plus tard.



« Personne, à Sarajevo, ne va boire le champagne »

SARAJEVO
de notre correspondant

Le président américain venait à peine d'achever son discours, retransmis par la télévision bosniaque, quand les premières rafales de kalachnikov ont retenti sur les lignes de front, autour de Sarajevo. Tirs de joie des soldats qui espèrent quitter bientôt les tranchées... La capitale bosniaque est déjà couverte de neige et les hommes acceptent de plus en plus mal de devoir monter la garde sur le front alors que le cessez-le-feu est respecté depuis cinq semaines. En ville, les habitants n'ont pu écouter l'intégralité du discours de Bill Clinton car l'électricité a été à nouveau coupée.

Dans les cafés, les conversations s'animent. Sourire aux lèvres, des jeunes Sarajéviens osent enfin espérer l'arrivée de jours meilleurs. Des hommes se disputent : ils ne sont pas d'accord sur les quartiers que l'armée serbe devra restituer aux Bosniaques. « L'essentiel, c'est de récupérer l'aéroport et Ilidza (nœud de communications à l'ouest de la ville) », dit l'un. « *Toi, tu t'en fous, évidemment. Moi, je suis de Grbavica* [quartier qui demeurera sous contrôle serbe]. *Je ne reverrai jamais mon appartement, qui n'est pourtant qu'à 300 mètres d'ici* », rétorque l'autre. Le sentiment général est cependant un immense soulagement. « *Il faut que cette guerre s'arrête ! C'est tout !* », lance une femme.

Personne ne célèbre pourtant un accord de paix qui entérine la division du pays. Les Bosniaques sont amers, car ils ont l'impression d'avoir perdu la guerre. « *Cet accord ne signifie pas la paix*, certifie Mehmed. *Nous allons simplement connaître une trêve prolongée, jusqu'aux élections américaines. Ensuite, les combats reprendront.* » « *L'unique solution serait une Bosnie réellement unitaire*, poursuit-il. *Et l'envoi de Milosevic devant le tribunal de La Haye...* » Les Sarajéviens évoquent avec tristesse la poignée de main entre leur président, Alija Izetbegovic, et le président serbe Slobodan Milosevic lors de l'ouverture des négociations de Dayton. « *Les Américains nous ont forcés à pactiser avec le diable. Milosevic est le premier responsable de la guerre et des crimes commis par l'armée serbe.* »

Au café Lisac, les clients sourient. Sur l'écran d'une télévision américaine, on présente une salle de café où des Bosniaques fêtent le plan de paix en ouvrant des bouteilles de champagne. « *C'est le bar de l'Hôtel Bosnia. Regardez, il n'y a que le serveur qui soit bosniaque. Les autres sont journalistes ou diplomates*, remarque un homme. *Personne, à Sarajevo, ne va boire le champagne ce soir.* » L'électricité vient d'être rétablie, les rues s'illuminent. « *Voilà la seule raison d'ouvrir une bouteille : l'électricité* », estime une jeune fille.

« *Tout de même, lorsque Clinton a annoncé solennellement la fin de la guerre, j'ai eu un frisson* », reconnaît Srdan. Les Sarajéviens ne sont pas heureux, ils sont soulagés. Ils songent à leurs morts. Près de 12 000 personnes ont été fauchées par des éclats d'obus ou des balles de snipers. Les Sarajéviens espèrent ne plus mourir sous le feu de l'artillerie serbe et ne plus voir leurs fils partir à la guerre. Mais ils sont sceptiques.

Au fil des cessez-le-feu et des échecs diplomatiques, ils ont appris la méfiance. « *Si 20 000 soldats américains viennent en Bosnie, alors nous sommes sauvés*, pense Emir. *Les Serbes ne s'attaqueront pas à eux, et, dans un an, notre armée sera suffisamment forte pour nous protéger d'une éventuelle agression.* »

Rémy Ourdan

M. Bayrou propose aux étudiants d'ouvrir une négociation

APRÈS d'ultimes discussions en conseil des ministres, M. Bayrou, ministre de l'éducation nationale, devait présenter, mercredi 22 novembre, au cours d'une conférence de presse, son « *plan d'ensemble* » pour l'enseignement supérieur. Le succès de la journée nationale d'action des étudiants a contraint le gouvernement à réajuster le dispositif prévu initialement. Plus de cent mille étudiants et lycéens ont en effet manifesté, mardi, à Paris et dans la plupart des villes de province. Une coordination nationale a été constituée, qui demande des « *crédits d'urgence* » de 2 milliards de francs, une loi de programmation budgétaire et appelle à une manifestation nationale le 30 novembre. M. Bayrou se disait mercredi prêt à négocier avec les étudiants, sans pour autant chiffrer ses propositions. Outre un plan d'urgence pour la rentrée 1996, le ministre prévoit un plan de rattrapage sur quatre ans, l'ouverture d'une concertation sur l'avenir de l'Université et envisage d'envoyer des « *médiateurs* » dans chaque établissement

Lire pages 8 et 9

■ Quatrième essai nucléaire français

La France a procédé, mardi 21 novembre à Mururoa, en Polynésie, au quatrième des essais nucléaires décidés par le président Chirac. Plusieurs pays du Pacifique ont vigoureusement protesté. La simulation des futurs essais coûtera plus cher que prévu. Un rapport parlementaire estime à 16 milliards de francs le programme destiné à mettre au point cette simulation. p. 6

■ La bataille de la Sécurité sociale

Récit : comment le « général » Blondel a perdu la bataille de la Sécu. p. 9

■ Liquidation des actifs du Crédit lyonnais

Le Consortium de réalisation chargé de liquider les actifs du Lyonnais a décidé d'accélérer la vente du studio californien Metro Goldwyn Mayer. Il veut aussi faire cesser l'hémorragie financière de certaines entreprises en difficulté détenues par la banque. p. 18

■ Le réchauffement de la planète

De plus en plus probable, le rechauffement de la planète au cours du XXI[e] siècle provoquerait un décuplement des moustiques dans les zones tempérées, ce qui modifierait la géographie du paludisme. p. 22

Ce numéro comporte un encart « France-Rail » folioté de I à XVI.

Un polar du ghetto



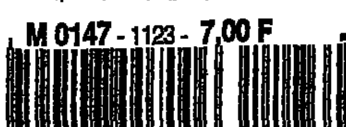
SPIKE LEE

CINÉASTE à la fois tendre et agressif, peintre sans concession des problèmes raciaux, des gangs, de la drogue et de la violence urbaine, Spike Lee, trente-huit ans, signe avec *Clockers* un film dans la tradition des « polars du ghetto ». Une œuvre qui rompt avec l'imagerie habituelle du genre.

Lire pages 28 à 30 les articles sur le cinéma et notre analyse page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1123 - 7,00 F



Le PS face au défi de la monnaie unique

L'EUROPE va-t-elle perturber la rénovation du projet du Parti socialiste, amorcée par Lionel Jospin dès son élection, le 14 octobre ? La construction européenne ne risque-t-elle pas de faire renaître, au sein d'un parti pacifié et rassemblé, tous courants confondus, autour de son nouveau premier secrétaire, le clivage entre partisans et adversaires du traité de Maastricht, au moment même où le PS, pas plus que les autres partis pro-maastrichtiens, n'est à l'abri de la montée d'un certain euroscepticisme ?

L'ancien candidat à l'élection présidentielle, qui veut se donner le temps d'approfondir les analyses du PS tout en montrant qu'il est d'ores et déjà prêt à toute éventualité, pourrait se trouver dans l'obligation d'abattre, plus rapidement que prévu, ses cartes européennes, pour ne pas se retrouver dans l'embarras dans lequel le plan d'Alain Juppé sur la protection sociale a placé plusieurs responsables socialistes. La relance en Europe du débat sur la monnaie unique peut obliger le PS à accélérer la cadence alors qu'il s'est donné tout le premier trimestre 1996 pour réfléchir sur la mondialisation, la France et l'Europe. Une période qui, dans l'esprit de M. Jospin, doit aussi permettre de définir une nouvelle politique économique, « *réaliste* » mais de gauche, qui se démarque de celle des derniers gouvernements socialistes et s'oppose à celle de MM. Chirac et Juppé.

La troisième étape de l'union monétaire se pose en effet dans des conditions bien différentes de celles de Maastricht en 1992. L'Union européenne est passée de douze à quinze membres et s'élargira peut-être encore d'ici à 1998. Peu de pays peuvent en l'état satisfaire aux critères de convergence définis par le traité pour la monnaie unique.

En Allemagne se développe une fronde autour de la monnaie unique : la Bundesbank se prononce pour l'application la plus sévère et la plus vertueuse possible des critères, le ministre des finances en rajoute sur la vertu et les cinq « sages » qui conseillent le gouvernement jouent la carte d'un report, au-delà de 1999, de la monnaie unique.

Plus préoccupante encore pour le PS est la position du SPD allemand.

Michel Noblecourt

Lire la suite page 16

EX-YOUGOSLAVIE **Les présidents de Serbie, Slobodan Milosevic, de Bosnie, Alija Izetbegovic, et de Croatie, Franjo Tudjman, sont parvenus, mardi 21 novembre, à un accord sur le règlement des conflits dans l'ex-Yougoslavie, qu'ils ont paraphé sur la base militaire de Dayton (Ohio). ● L'ACCORD maintient l'unité de l'Etat bosniaque dans ses frontières internationalement reconnues, avec pour capitale Sarajevo réunifiée. Cet Etat comportera deux entités, l'une croato-musulmane, l'autre serbe. Une force multinationale se déploiera le long des lignes de démarcation entre ces deux entités et veillera au retrait des forces combattantes de part et d'autre. ● LA LEVÉE des embargos – économique sur la Serbie, et sur les armes pour toutes les Républiques – sera mise en œuvre progressivement.** *(Lire aussi pages 13 à 15 et notre éditorial page 16.)*

Le compromis de Dayton sur la Bosnie n'est qu'une étape vers la paix

L'avenir de l'accord conclu aux Etats-Unis dépendra de la bonne volonté des protagonistes et de l'acceptation par le Congrès de l'envoi de 20 000 soldats américains dans l'ex-Yougoslavie

SARAJEVO
de notre correspondant

Lorsqu'il certifie que *« seule la paix est victorieuse »*, le président serbe fait preuve d'une rare modestie. Car, si la « Grande Serbie » a perdu du terrain au cours des derniers mois – en Bosnie, comme en Croatie –, les rêves nationalistes de Slobodan Milosevic ont été partiellement consacrés à Dayton. La Bosnie-Herzégovine, Etat reconnu par l'ONU en 1992, sera divisée en deux entités, dont une « République serbe » qui couvrira 49 % du territoire. M. Milosevic a dû, naturellement, accepter d'énormes concessions, notamment sur les institutions du futur Etat bosniaque. Mais il peut se satisfaire d'un accord de paix qui entérine la division de fait du pays et qui fait de lui l'unique représentant de tous les Serbes d'ex-Yougoslavie.

En tout état de cause, l'accord comporte de larges zones d'ombre. Le point crucial concernant le retour des réfugiés dans leur foyer est considéré, ici, avec scepticisme. La haine et la peur se marient mal avec la paix, quelle que soit la sincérité des signataires. Un Bosniaque musulman ou croate n'ira pas vivre en République serbe, où Musulmans et Croates ont été massacrés, pourchassés et où leurs maisons ont été détruites à l'explosif. Il paraît, en outre, difficilement imaginable que les séparatistes serbes acceptent de se plier aux règles d'une Constitution qui ressemble fort à celle de la Bosnie actuelle. En 1992, les Serbes étaient déjà représentés au sein d'une présidence, d'un Parlement et d'une Cour constitutionnelle, dans un pays à majorité musulmane (44 % de Musulmans, 31 % de Serbes, et 17 % de Croates). Ils ont déclenché la guerre et choisi le séparatisme afin, justement, de ne plus dépendre de ce pouvoir central qu'ils ne contrôlaient pas.

L'accord de Dayton prévoit que l'Etat de Bosnie-Herzégovine aura la responsabilité de la politique étrangère, du commerce extérieur, de la politique monétaire, de la citoyenneté... Il est impensable que les Serbes de Pale viennent à Sarajevo se procurer des passeports, des plaques d'immatriculation, des fiches d'état civil. Il est également peu vraisemblable qu'ils accordent au pouvoir central le droit de choisir les pays étrangers avec lesquels ils s'allieront et feront des affaires.

Actuellement, les séparatistes serbes dépendent administrativement de Belgrade, comme les séparatistes croates sont liés à Zagreb. Ces derniers possèdent des passeports de la République de Croatie, sont payés en kunas (monnaie croate) et ont même envoyé des députés siéger au Parlement croate. *De facto*, c'est aujourd'hui en trois entités que la Bosnie-Herzégovine est divisée.

Du point de vue du partage territorial, les Bosniaques ont aussi perdu la bataille. La ville de Sarajevo, malgré les engagements de Bill Clinton, ne sera pas totalement réunifiée, même si des quartiers stratégiques reviendront dans le giron gouvernemental. L'abandon par les Serbes de la ville de Vogosca, au nord, et surtout du faubourg d'Ilidza, à l'ouest, permettra à la capitale bosniaque d'être enfin ouverte sur le monde, après trois années et demie de siège, mais la fin du blocus était le minimum que pouvaient espérer les Sarajéviens.

> La ville de Sarajevo, malgré les engagements du président américain, ne sera pas totalement réunifiée

Les Bosniaques s'assureront le contrôle de l'aéroport, dont l'armée serbe avait remis les clés aux « casques bleus » au printemps 1992. La « République serbe » comprendra, à Sarajevo, le quartier de Grbavica, hautement symbolique puisqu'il va presque jusqu'au centre-ville. Grbavica est séparé de Sarajevo par un pont auquel les Serbes ont depuis longtemps donné des allures de pont berlinois, afin de bien marquer la division de la ville. Les Serbes conservent en outre le front sud du mont Trebevic, le camp militaire de Lukavica, d'où ils ont bombardé la ville depuis quatre ans.

Dans le reste du pays, le plan de paix se contente d'entériner la situation actuelle. Seul le statut de la ville de Brcko, située au milieu du corridor de Posavina (nord), a été renvoyé à des discussions ultérieures. Vital pour les Serbes, puisqu'il relie la ville de Banja Luka à la Bosnie orientale et à la Serbie, le corridor de Posavina a été le théâtre de violents combats tout au long de la guerre.

Dans le discours qu'il a prononcé à Dayton, Alija Izetbegovic a précisé que le plan ne représentait *« peut-être pas une paix juste »*. Les Bosniaques ont le sentiment que leur président n'a pas eu le choix, et qu'il a dû céder à contre-cœur devant les pressions américaines. Dès sa première interview, accordée par téléphone à la télévision bosniaque, il a insisté sur les autres points de l'accord de Dayton : l'arrivée des soldats américains en Bosnie, l'octroi d'une aide financière importante et la levée de l'embargo sur les armes.

M. Izetbegovic paraissait presque s'excuser d'avoir signé le plan de paix, insistant sur la catastrophe qu'aurait été la perte du soutien américain. Les Bosniaques considèrent d'ailleurs que, outre l'arrêt des combats, l'accord de Dayton n'est positif que sur ces points précis. Ils vont obtenir des millions de dollars d'aide à la reconstruction, et l'armée bosniaque sera entraînée et équipée afin de résister à de futures agressions. Ils s'interrogent cependant : les Etats-Unis œuvreront-ils véritablement pour un retour des séparatistes dans une Bosnie-Herzégovine unifiée ?

En fait, le plan paraît tellement peu réalisable que chacun, en Bosnie, est sceptique. Les trois présidents ont signé un texte en contradiction totale avec les aspirations des combattants de leur camp respectif. En Herzégovine occidentale à majorité croate, des portraits du président Franjo Tudjman ont été déchirés lorsque le projet de restitution de certains territoires a été connu. Slobodan Milosevic risque fort, lui, de connaître les pires difficultés lors de son retour au bercail. Le peuple serbe a, durant quatre ans, vécu avec une telle certitude qu'une Grande Serbie serait taillée à sa mesure qu'il aura du mal à accepter des concessions. A Belgrade, le président sera salué pour avoir obtenu la levée des sanctions économiques qui frappent le pays, mais l'extrême droite ultranationaliste devrait s'élever contre l'abandon de certains territoires et de certains principes, notamment l'indépendance de la « République serbe » autoproclamée en Bosnie en 1992.

En 1994, cette extrême droite ainsi que l'Eglise orthodoxe avaient soutenu le rejet par les Serbes de Bosnie d'un précédent plan de paix, accepté par M. Milosevic. Dès la signature de l'accord de Dayton, les séparatistes de Pale ont indiqué qu'ils rejetaient le plan, par la voix du « président » de leur « Parlement », Moncilo Krajisnik, membre de la délégation serbe aux Etats-Unis. Il conteste notamment le découpage territorial du pays et la présence de soldats de l'OTAN sur le sol serbe. Début septembre, alors qu'ils étaient soumis aux raids aériens de l'Alliance atlantique, les Serbes de Pale avaient pourtant officiellement remis leur avenir entre les mains du seul président serbe. La question est maintenant de savoir si M. Krajisnik a simplement voulu se protéger du mécontentement prévisible de son opinion publique ou si les autorités de Pale ont d'ores et déjà décidé de saboter l'accord de Dayton, comme elles étaient parvenues à enterrer le plan de paix précédent.

Il n'est pas impossible que Radovan Karadzic, le chef des Serbes de Bosnie, et le général Ratko Mladic, leur commandant militaire, tentent de faire échouer le processus de paix. Les Américains ont clairement indiqué que les deux hommes, accusés d'être des criminels de guerre par le tribunal pénal international de La Haye, devraient quitter leurs fonctions dans un avenir proche. Le général Mladic obtiendra peut-être une promotion discrète au sein de l'état-major de l'armée de Serbie, car il est demeuré un bon soldat obéissant. Mais, pour Radovan Karadzic, qui s'oppose à Slobodan Milosevic depuis près de deux ans, l'entrée en vigueur du plan de paix signifie une mort politique certaine.

Les Bosniaques vont observer attentivement la manière dont M. Milosevic va essayer d'écarter M. Karadzic de son trône de Pale. Ils espèrent que les pressions américaines destinées à appliquer le plan de paix seront à la hauteur des pressions exercées afin qu'il soit accepté.

Quoi qu'il arrive, ils garderont de la signature de Dayton l'impression qu'après quatre années de lâchetés, la communauté internationale a définitivement renoncé à condamner les inspirateurs de la politique de « purification ethnique » pratiquée en Bosnie-Herzégovine, Slobodan Milosevic et, dans une moindre mesure, Franjo Tudjman. Les Bosniaques se demandent sérieusement si le « cadeau » américain n'est pas empoisonné. Ils craignent que le « jour historique » ne se transforme, au fil des années, en une date cauchemardesque où la Bosnie-Herzégovine aurait signé l'acte de naissance d'un ghetto pour les seuls Musulmans, enclavé entre Serbie et Croatie.

Rémy Ourdan

Les pilotes français seraient « en lieu sûr»

Selon le général Dragomir Milosevic, qui commande l'unité Romanija de l'armée serbe de Bosnie, les deux pilotes français abattus en Bosnie le 30 août seraient *« en lieu sûr »*. Cette information, en provenance d'agences de presse de Pale, la « capitale » des Serbes de Bosnie, est prise avec la plus grande prudence par les diplomates à Belgrade. Ils ne s'expliquent pas le sens de cette déclaration, *« qui ne donne pas d'indications claires »*, même si, pour l'un d'entre eux, *« cette nouvelle est évidemment encourageante »*. Au mois d'octobre, le journal britannique *Sunday Times* avait affirmé que les deux pilotes avaient été enlevés par des militaires serbes dans la région de Pale.

Les principaux points et les dispositions militaires

Voici les principaux points de l'accord de paix sur la Bosnie conclu, mardi 21 novembre, à Dayton, à l'issue de trois semaines de négociations. Il comprend un document principal, 11 annexes et 102 cartes.

● Le territoire de la Bosnie sera partagé entre une fédération croato-musulmane (51 %) et les Serbes de Bosnie (49 %), réunis au sein de l'Etat de Bosnie-Herzégovine, confirmé dans ses frontières et régi par une Constitution fédérale.

● Sarajevo sera la capitale réunifiée de la Bosnie-Herzégovine, avec la levée de tous les obstacles mis en place aux portes de la ville.

● La Bosnie aura, entre autres, une banque centrale et une monnaie unique, une Cour constitutionnelle et une présidence.

● Le Parlement comprendra deux Chambres, qui seront élues en 1996.

● Aucun criminel de guerre ne sera autorisé à exercer une charge publique.

● Les personnes déplacées et les réfugiés pourront retourner chez eux et se déplacer librement.

● Un corridor reliera l'enclave musulmane de Gorazde, dans l'est de la Bosnie, au reste de la fédération croato-musulmane.

● Le corridor de Posavina, dans le Nord-Est, qui relie les territoires sous contrôle serbe dans l'est et l'ouest de la Bosnie, sera large de 5 km. Le statut futur de Brcko, principale ville du corridor, doit faire l'objet d'un arbitrage international.

Principales dispositions du volet militaire :

● Une force de maintien de la paix (IFOR, Implementation Force), placée sous le commandement de l'OTAN et dirigée par un général américain, sera déployée en Bosnie-Herzégovine pour remplacer la Force de protection des Nations unies (Forpronu).

● L'IFOR veillera au respect du cessez-le-feu et à la séparation des forces. Elle sera en mesure de se défendre de façon vigoureuse en toutes circonstances.

● Toutes les forces non bosniaques (croates et serbes) se retireront de Bosnie-Herzégovine dans un délai de trente jours.

● Les parties devront avoir achevé dans les trente jours le retrait de leurs forces derrière les lignes acceptées lors du cessez-le-feu. Des zones démilitarisées, d'une largeur de 2 km environ, seront établies de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu.

● L'IFOR disposera d'une liberté de mouvement totale à travers tout le territoire de Bosnie-Herzégovine.

● Les parties devront retirer leurs armes lourdes et consigner leurs troupes dans des casernes dans un délai de quatre mois.

● Tous les prisonniers de guerre, civils et militaires, devront être libérés sans délai.

● Les parties n'importeront pas d'armes pendant 90 jours et n'importeront pas d'armes lourdes, dont des avions et des hélicoptères, pendant 180 jours.

● Un mécanisme de contrôle des armes imposera, dans un délai de six mois, un nombre limite de chars, d'avions de combat, d'hélicoptères et de véhicules de combat blindés pour la « Nouvelle Yougoslavie » (Serbie et Monténégro), la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Des limites imposées entreront en vigueur si les parties n'arrivent pas à un accord. – *(AFP.)*

A Belgrade, sentiment d'appréhension et hommages officiels à Slobodan Milosevic, l'« homme de la paix »

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Salué par un commentateur officiel comme *« un grand jour pour la Serbie et une victoire éclatante pour le président Slobodan Milosevic, qui est apparu comme l'homme de la paix »*, l'accord de Dayton a été retransmis, mardi soir 21 novembre, en direct à Belgrade, par toutes les chaînes de télévision. *« Les citoyens de Yougoslavie peuvent se réjouir, car après de longues négociations, le résultat est proportionnel à l'effort entrepris*, a, pour sa part, expliqué M. Milosevic dans un discours enregistré aux Etats-Unis. *La guerre est finie, et la délimitation des frontières signifie qu'il n'y aura plus d'actions militaires pour tenter de les changer. Tous les camps ont fait de sérieuses concessions, et la suspension des sanctions qui est en cours permettra notre développement économique et culturel. »* Le gouvernement, lui, a *« salué la fin du conflit »*, en annonçant qu'il se réunissait pour *« examiner les aspects économiques et diplomatiques de l'accord »*.

L'une des principales figures de l'opposition s'est mise au diapason : président du Mouvement du renouveau serbe (centre-droit), Vuk Draskovic s'est présenté comme un *« inconditionnel de la paix »*, se réjouissant que *« partout à Belgrade, nous fêtions cette journée »*.

CHAMPAGNE

Il est allé jusqu'à ouvrir sa conférence de presse en faisant sauter le bouchon d'une bouteille de champagne et en expliquant qu'il *« célébrait la fin d'une guerre insensée et sauvage qui a condamné les peuples de la région à de grandes souffrances »*. M. Draskovic a aussi espéré que l'accord de Dayton mettrait *« un point final à la destruction et à l'exode de populations, et que la Serbie pourra résolument se mettre en route vers l'Europe, la seule voie d'avenir pour elle »*.

Aucune démonstration n'est venue, dans la soirée, saluer la conclusion des pourparlers de Dayton. Dans la rue piétonne du centre-ville de Belgrade, l'agitation n'avait rien d'exceptionnel, à l'exception de quelques équipes de télévisions et de radios – yougoslaves et étrangères – recueillant les premières réactions. Celles-ci allaient d'un franc *« C'est super »* à un incrédule *« Non, ce n'est pas possible »*, en passant par des sceptiques *« A quelles conditions ? »*, *« Les gens sont surtout soulagés parce qu'ils craignaient, après les rebondissements de la veille, qu'un échec soit finalement possible. Pour le reste, ils disent surtout attendre la suite des événements »*, résumait un journaliste. Un sentiment partagé par des leaders de l'opposition, comme le président du Parti démocrate, Vojislav Kostunica, qui assurait qu'il *« reste à savoir comment va se construire cette paix dans la réalité quotidienne »*. Le dirigeant nationaliste Vojislav Seselj a, lui, bien évidemment condamné *« la plus grande trahison de l'histoire de la nation serbe »*.

« AMBIGUÏTÉS »

Les principaux titres de la presse de Belgrade de mercredi ont unanimement salué *« la paix »*, dont le mot barre notamment la « une » de *Novosti*. Le quotidien officiel *Politika* ainsi que l'indépendant *Nasa Borba* ont tous deux annoncé *« la fin de la guerre et des sanctions »*. Avec, en exergue pour *Politika*, la photo d'un Slobodan Milosevic souriant. Certains observateurs étrangers, s'ils se sont autant réjoui des résultats de Dayton, ont pour leur part souligné la difficulté des *« crises qui se règlent sans qu'il n'y ait ni vainqueurs ni vaincus »* et le fait que *« subsistent énormément d'ambiguïtés dans un accord dont la construction ressemble à celle d'une gigantesque usine à gaz »*.

Certains Belgradois n'hésitaient pas, eux aussi, à manifester une appréhension, s'agissant notamment de la réaction des Serbes de Bosnie. Ainsi, Bratislav Grubacic, le rédacteur en chef de la lettre d'information *VIP Daily News Report*, souligne-t-il que les Serbes de Bosnie *« perdent beaucoup de territoires, entrecoupés de corridors »*. De plus, *« leurs dirigeants, Radovan Karadzic et le général Mladic, sont accusés de crimes de guerre et, en conséquence, normalement exclus, dans le cadre de l'accord, de toutes fonctions publiques. Mais nul ne sait ce que va donner la bataille politique qui va s'ouvrir chez eux, et les dirigeants actuels peuvent compliquer la situation pour tenter de se maintenir au pouvoir »*.

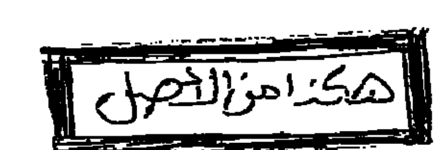
« Lorsqu'on tourne une page, aussi triste soit-elle, c'est toujours avec une certaine inquiétude », pouvait résumer un habitant de la capitale serbe.

Denis Hautin-Guiraut

Les Serbes de Bosnie n'acceptent pas l'accord

Dès la conclusion de l'accord de Dayton sur l'ex-Yougoslavie, les différends qui opposent, depuis des mois, les dirigeants de Belgrade à ceux de Pale – le fief des Serbes de Bosnie – ont resurgi au grand jour, soulignant les difficultés que risque de rencontrer le président Slobodan Milosevic pour imposer cet accord.

Ainsi, le président du « Parlement » de Pale, Momcilo Krajisnik, qui était présent à Dayton, a affirmé avoir été tenu à l'écart des négociations. Les Serbes de Bosnie, a-t-il dit, ont été privés de la possibilité de participer à l'élaboration des cartes, qu'ils n'ont vues que *« dix minutes avant le début de la cérémonie finale »*. Les Serbes de Bosnie *« n'ont pas accepté »* l'accord de paix, et *« [leur] délégation (...) n'a signé ni les cartes ni l'accord, et elle ne les signera pas »*, a-t-il déclaré à l'agence serbe bosniaque SRNA. Le paraphe de Slobodan Milosevic *« n'a aucune valeur s'il n'est pas avalisé à [la conférence de paix de] Paris, et nous ne le ferons pas si le minimum de nos intérêts n'est pas satisfait »*, a encore ajouté Momcilo Krajisnik.



L'ex-Yougoslavie : mêmes frontières, autres divisions

SLOVÉNIE — HONGRIE — ROUMANIE — CROATIE — Corridor de Brcko — Bihac — Brcko — Belgrade — BOSNIE-HERZÉGOVINE — Tuzla — Sarajevo, capitale unifiée de la Bosnie — Split — Mostar — Corridor reliant Gorazde à Sarajevo — SERBIE — MONTÉNÉGRO — KOSOVO — ALBANIE — MACÉDOINE — Adriatique — ITALIE — 50 km

Croates — Serbes — Musulmans et Croates de Bosnie — Serbes de Bosnie et de Croatie

La question litigieuse de l'élargissement du corridor de Brcko qui relie les territoires sous contrôle serbe de l'est et de l'ouest de la Bosnie fera l'objet d'arbitrage international dans les douze mois à venir.

Un accord obtenu à l'arraché par l'administration américaine

Bill Clinton appelle la communauté internationale à « créer les conditions d'une paix durable »

WASHINGTON
de notre correspondant

L'obstination de l'administration américaine, au bout du compte, aura été payante. L'« accord global » de paix pour l'ex-Yougoslavie, paraphé mardi 21 novembre à Dayton, après vingt et un jours d'intenses négociations, par les présidents serbe, Slobodan Milosevic, croate, Franjo Tudjman, et musulman, Alija Izetbegovic, met fin, officiellement, au *« pire conflit que l'Europe ait connu »* depuis la fin de la seconde guerre mondiale, a immédiatement souligné le président Bill Clinton dans une intervention télévisée depuis la Maison Blanche.

Après trois ans et demi de combats et *« des atrocités qui ont épouvanté le monde entier »*, a rappelé le président américain, les habitants de Bosnie ont enfin la possibilité de tourner le dos aux horreurs de la guerre et d'envisager les promesses de la paix. Les présidents de Serbie, Croatie et Bosnie ont effectué un choix *« historique et héroïque »*, a souligné M. Clinton.

Jusqu'à la dernière minute, le sort final du processus de Dayton aura été incertain, en raison d'ultimes objections à propos du partage territorial. Il aura fallu une autre nuit d'efforts au secrétaire d'Etat, Warren Christopher, à son adjoint pour les affaires européennes et canadiennes, Richard Holbrooke, et aux négociateurs européens, pour vaincre les dernières réticences et trouver une formule provisoire sur une question imparfaitement résolue, celle du « couloir de Posavina », qui relie les zones serbes dans le nord-est de la Bosnie.

L'accord, qui se présente sous la forme d'un document de 150 pages, 11 annexes et 102 cartes, sera entériné par une conférence de paix qui se tiendra à Paris, à la mi-décembre. Le lieu de cette signature officielle a fait l'objet d'un début de querelle franco-américaine : alors que les autorités françaises avaient fait savoir depuis plusieurs semaines qu'elles voulaient accueillir cette cérémonie, l'administration américaine semblait toujours, mardi, ne pas avoir perdu espoir qu'elle se déroule à Washington. Le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, a même démenti qu'une décision ait été arrêtée en faveur de Paris, avant que M. Holbrooke, en fin de soirée, confirme la thèse française.

A Dayton cependant, les présidents de l'ex-Yougoslavie ont rendu hommage à la détermination manifestée par les représentants américains. MM. Milosevic, Izetbegovic et Tudjman ont *« totalement et honnêtement »* accepté les termes du compromis de Dayton et ont fait part à M. Clinton de leur volonté de faire *« tout leur possible pour qu'il soit appliqué comme il convient »*, a-t-on affirmé de source officielle américaine.

Bill Clinton a souligné les principaux points de l'accord à ses yeux : le fait qu'il préserve la Bosnie comme *« Etat unitaire »*, dans ses frontières actuelles et sous la forme de *« deux parties »* ; le fait que Sarajevo restera la capitale unifiée du pays, siège d'un gouvernement central et d'un Parlement qui seront choisis à la faveur d'élections organisées sous contrôle international. Les *« individus accusés de crimes de guerre seront exclus de la vie politique »*, a aussi souligné le président américain, dans une claire allusion à Radovan Karadzic et Ratko Mladic, respectivement chef du gouvernement et commandant militaire des Serbes de Bosnie.

> « Dans le monde tel qu'il est, une meilleure paix n'aurait pu être obtenue », a déclaré le président bosniaque

Bill Clinton a insisté sur la nécessité d'une *« présence internationale forte »* pour superviser la séparation des belligérants et veiller au respect des engagements pris par les protagonistes et sur celle de la participation de troupes américaines à cette force multinationale. *« Les parties en présence ont choisi la paix*, a-t-il déclaré, *l'Amérique doit également choisir la paix »*. Par l'aide humanitaire aux habitants de Bosnie, la reconstruction des zones dévastées par les combats, la supervision d'élections libres, la communauté internationale, a encore ajouté Bill Clinton, doit *« aider le peuple bosniaque à créer les conditions d'une paix durable »*.

La cérémonie de signature de l'accord de Dayton s'est déroulée dans une ambiance assez formelle, les trois présidents de Bosnie se serrant la main sans cordialité excessive, et soulignant, l'un après l'autre, à la fois leurs réserves et leur souci d'aboutir à un compromis. Dans une *« guerre civile »*, a commenté Slobodan Milosevic, *« il n'y a pas de vainqueurs, et il ne peut y en avoir. Tout le monde est perdant, seule la paix est victorieuse. Les solutions obtenues ici*, a reconnu le président serbe, *représentent des concessions douloureuses pour chacun. Sans elles, la paix aurait été impossible »*.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a, pour sa part, déclaré : *« Ceci n'est peut-être pas exactement la paix, mais c'est bien mieux que la continuation de la guerre. Dans le monde tel qu'il est, une meilleure paix n'aurait pu être obtenue. »* Sans doute le plus confiant des trois, Franjo Tudjman, a estimé que l'accord de Dayton *« aboutira à une paix durable et créera les conditions de l'établissement d'un nouvel ordre dans cette partie du monde »*. La République de Croatie *« ne négligera aucun effort pour coopérer et fournir son aide »* aux troupes de l'OTAN, *« afin qu'elles puissent mener à bien leur noble tâche »*, a-t-il assuré.

Il revenait à Warren Christopher, principal architecte, avec Richard Holbrooke, de cet « accord global », d'en souligner la fragilité : celui-ci nécessitera *« d'immenses efforts pour sa mise en œuvre »* et la communauté internationale *« devra travailler dur pour sa concrétisation »*, a souligné M. Christopher. Dayton, a-t-il poursuivi, *« a été l'endroit où des choix fondamentaux ont été faits, celui de la paix contre la guerre, celui de la raison contre la revanche »*.

L'administration américaine a ostensiblement décidé de ne pas attacher d'importance à la position critique exprimée par les Serbes de Bosnie, lesquels ont annoncé leur rejet de l'accord *(lire page 2)*. Leurs récriminations font partie des nombreuses frustrations qui se sont exprimées au cours des dernières quarante-huit heures, d'un « marathon diplomatique », qui n'est pas sans rappeler celui qui, en 1978, avait abouti à l'accord de paix israélo-égyptien de Camp David.

La partie bosniaque notamment, a tenté jusqu'au bout d'obtenir de l'administration américaine un engagement écrit s'agissant de l'entraînement de son armée et de la fourniture de matériels militaires américains. Washington a donné des assurances verbales au président Izetbegovic, mais s'est refusée à aller au-delà. L'administration américaine a en effet souligné qu'à l'avenir l'équilibre des forces entre Serbes de Bosnie et Musulmans devrait d'abord être obtenu grâce aux notifications de l'accord prévoyant des mesures sur le *« contrôle des armes »*. La délégation du gouvernement de Sarajevo a manifesté une certaine désunion au cours de ces négociations, Mohammed Sacirbey, le ministre des affaires étrangères, ayant de sérieuses divergences avec le premier ministre, Haris Silajdzic.

Les négociateurs américains ont eu parfois le sentiment que les Musulmans bosniaques, mécontents des promesses de Washington en matière d'assistance militaire, faisaient tout pour que les pourparlers n'aboutissent pas sur un accord. A deux reprises au moins, M. Sacirbey a pris l'initiative d'annoncer unilatéralement un *« échec »* des négociations.

Laurent Zecchini

La Maison Blanche entame une bataille difficile au Congrès

WASHINGTON
de notre correspondant

Pour Bill Clinton, la « bataille du Congrès » promet d'être aussi difficile à gagner que celle des négociations de paix de Dayton. Le président l'a reconnu implicitement, mardi 21 novembre, en se livrant à un plaidoyer adressé à l'opinion et aux représentants républicains du Congrès, dont il connaît les réticences à l'idée d'envoyer des soldats américains en Bosnie. C'est aux Etats-Unis, leader de l'OTAN, qu'il revient de remplir la mission de *« superviser »* l'application de l'accord de paix dans l'ex-Yougoslavie, a souligné M. Clinton.

« Sans nous, a-t-il insisté, *cette paix chèrement gagnée sera perdue, la guerre reprendra, le massacre d'innocents recommencera, et le conflit qui a déjà coûté la vie à tant de gens pourrait se répandre comme le poison à travers toute la région (...). Le leadership américain est nécessaire pour concrétiser et faire durer la paix. Nos valeurs, nos intérêts et notre leadership à travers le monde sont en jeu »*, a ajouté M. Clinton.

Alors que le Congrès est dominé par une majorité républicaine isolationniste et à moins d'un an de l'élection présidentielle, M. Clinton prend sans doute le risque politique le plus important depuis les débuts de sa présidence : un fiasco militaire et humanitaire en Bosnie, qui entraînerait la mort de nombreux « GI », pourrait lui coûter sa réélection. La Maison Blanche va donc multiplier les efforts pour tenter d'obtenir une sorte de blanc-seing politique de la part des républicains.

Si le président peut, constitutionnellement, se dispenser de l'aval du Congrès, au moins pendant trois mois, il est de son intérêt de lui faire partager à l'avance la responsabilité d'une telle opération. Les choses ne se présentent pas sous les meilleurs auspices. La Chambre des représentants a adopté un projet de loi ayant – en principe – pour effet d'interdire au Pentagone de dépenser des fonds pour l'envoi des soldats américains de la force de paix, à moins d'une approbation explicite du Congrès.

Bill Clinton a commencé à répondre aux objections des républicains, en soulignant que la mission des troupes de l'OTAN sera *« claire et limitée »* ; les soldats américains obéiront aux seuls ordres du commandement américain et les risques étant *« réduits au minimum »*. Enfin, la Maison Blanche examinera avec le Congrès la question d'un *« calendrier raisonnable »* pour le retrait de ces troupes de Bosnie.

L. Z.

Vingt-quatre pays dans la force de paix

Structurée autour de trois divisions multinationales, dont les PC seront implantés à Tuzla (pour les Etats-Unis), à Gornji Vakuf (pour la Grande-Bretagne) et à Mostar (pour la France), la force de paix, sous les ordres de l'amiral (américain) Leighton Smith à Sarajevo, comprendra au total 60 000 hommes fournis par : les Etats-Unis (20 000, dont 12 000 à terre), la Grande-Bretagne (12 000, dont 8 000), la France (10 000, dont 7 500), l'Allemagne (5 000 logisticiens), la Russie (4 000 logisticiens), l'Italie (2 100), l'Espagne (1 000) et la République tchèque (1 000).

Le reste est composé de contingents de moindre importance (en hommes et en matériels), venus de seize autres pays ayant promis une contribution : le Danemark, le Portugal, la Belgique, l'Ukraine, les Pays-Bas, la Pologne, la Slovaquie, l'Albanie, le Maroc, l'Autriche, la Slovénie, la Hongrie, la Finlande, le Pakistan, l'Egypte et le Luxembourg.

La paix passe par l'ONU, Washington, Londres et Paris

Voici les principales étapes du processus enclenché avec l'accord de Dayton :

- **21-22 novembre** : les Nations unies ont commencé, dès mardi soir 21 novembre, les pourparlers devant déboucher à la fois sur la levée des sanctions contre l'ex-Yougoslavie et de l'embargo sur les armes à destination de Sarajevo. Des projets de résolutions en ce sens – et respectant les termes de l'accord de Dayton – devaient être examinés mercredi 22 novembre. Selon les textes déjà déposés devant le Conseil de sécurité de l'ONU, toutes les sanctions – commerciales, financières et visant l'approvisionnement énergétique – imposées depuis mai 1992 à la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Montenegro) devraient être suspendues et, à terme, levées. Elles pourront être réimposées dans un délai de cinq jours si l'une ou l'autre partie (en l'espèce les Serbes de Belgrade ou ceux de Pale) ne respecte pas l'accord de Dayton.
- **Fin novembre** : le président Bill Clinton et le Conseil de l'Atlantique nord, qui a autorité sur l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord), étudient et approuvent le projet de force de paix.
- **Fin novembre - début décembre** : l'Organisation des Nations unies demande formellement à l'OTAN de passer à l'exécution du projet. A Washington, le président Bill Clinton demande l'appui du Congrès.
- **8-9 décembre** : conférence à Londres sur la mise en œuvre de l'accord de paix. La conférence s'attachera, notamment, aux dispositions d'assistance humanitaire prévues par l'accord.
- **Mi-décembre** : envoi par l'OTAN dans les Balkans d'un détachement précurseur de deux mille hommes, dont des Américains, afin de préparer le déploiement de la force de maintien de la paix.
- **Mi-décembre** : conférence de la paix à Paris, où devrait avoir lieu la signature définitive de l'accord de paix. – *(AFP.)*

Le monde invite les protagonistes de Dayton à tenir leurs engagements

L'ACCORD de paix de Dayton est *« un pas décisif en vue du rétablissement de la paix dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie »*, clamait-on, mardi soir, dans toutes les capitales. La communauté internationale a salué l'accord conclu mardi 21 novembre sur la base américaine de Dayton tout en invitant avec insistance les protagonistes à tenir leurs engagements.

A Paris, le président Jacques Chirac s'est *« réjoui »* de l'accord en saluant *« la lucidité et le courage de tous ceux qui ont ainsi choisi la voie de la réconciliation entre les peuples déchirés de l'ancienne Yougoslavie »*. Appelant *« l'ensemble des parties à engager sans délai la mise en œuvre de cet accord »*, Jacques Chirac a invité les belligérants à signer officiellement le plan de paix global sur la Bosnie en décembre dans la capitale française. Il a ensuite réaffirmé *« la détermination de la France à tout mettre en œuvre pour affirmer l'identité d'une Bosnie unie, pluriculturelle et démocratique, qui devra trouver toute sa place en Europe »*. Le premier ministre, Alain Juppé, a pour sa part souligné que le succès de l'accord passait *« par un engagement rapide et résolu de la communauté internationale »*. *« La France se tient prête à prendre une large part des responsabilités dans l'application du plan de paix, comme elle l'a fait depuis le début de la guerre »*, a-t-il dit.

PREMIÈRE ÉTAPE

Le premier ministre britannique, John Major, a accueilli *« chaleureusement l'accord »*, tandis que le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, a rappelé qu'il restait énormément à faire : *« C'est seulement le début, pas la fin »*, a-t-il déclaré. A Bonn, le chancelier allemand, Helmut Kohl, a appelé instamment les parties prenantes *« à tout faire pour réaliser l'accord immédiatement et totalement »*. Son ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a, quant à lui, demandé que soient créées *« les conditions permettant à l'Europe, dans une action commune avec les Etats-Unis, les pays islamiques et la Russie, de faire avancer énergiquement la réalisation de l'accord de paix »*.

Pour le médiateur de l'Union européenne en ex-Yougoslavie, Carl Bildt, il est clair que l'accord n'est qu'une première étape *« vers une paix véritable. (...) Nous devons voir de façon réaliste que cet accord n'est que le début »*. Son homologue de l'ONU, Thorvald Stoltenberg, a également prévenu que *« beaucoup sera requis pour atteindre les objectifs de paix, de respect des droits de l'homme ainsi que la normalisation des relations entre les populations de la région »*. L'Espagne, qui préside l'Union européenne, a promis que les quinze pays membres feront tout leur possible pour aider à ce que l'accord se traduise dans les faits et qu'ils participeront aux efforts internationaux visant à la reconstruction et à la stabilité de la région.

Moscou a aussi fait part de ses craintes quant aux difficultés de mise en application de l'accord. Le vice-ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, qui participait aux négociations de Dayton, a exprimé mardi ses *« doutes »*, notamment sur le volet militaire de l'accord. *« Le plan de mise en œuvre est un plan de l'OTAN, et la Russie attend encore pour décider de participer éventuellement à la force de maintien de la paix en Bosnie »*, a-t-il précisé. Quoi qu'il en soit, le président russe, Boris Eltsine, s'est félicité du *« grand pas »* qui a été fait *« vers un règlement général du plus tragique conflit qu'ait connu l'Europe depuis la deuxième guerre mondiale »*. Pour ensuite rappeler que Moscou se fera *« toujours l'avocat de la suspension des sanctions »* décrétées par l'ONU à l'encontre de Belgrade, en mai 1992. *« Il est important que le paraphe de l'accord soit suivi de la décision du Conseil de sécurité de l'ONU. »* Moscou a dit espérer que la levée des sanctions aura lieu *« dans les jours à venir »*. Le ministère russe des affaires étrangères a en outre réitéré la proposition d'un sommet réunissant à Moscou les présidents de Bosnie, de Croatie et de Serbie, sous les auspices du président Boris Eltsine. – *(AFP, Reuter.)*

L'Institut monétaire européen recommande une application stricte des critères de convergence

La coopération entre banques centrales est en bonne voie

Les critères de convergence fixés par le traité de Maastricht devront être strictement et durablement appliqués, estime l'Institut monétaire européen (IME) dans son premier rapport sur les avancées accomplies vers la constitution d'une union monétaire par les différents pays européens. Des progrès appréciables ont été accomplis en matière de stabilité des prix, mais beaucoup reste à faire sur les déficits publics.

LE RAPPORT de l'IME, diffusé mercredi 22 novembre, en même temps que celui de la Commission de Bruxelles sur le même sujet, est une sorte de répétition générale du rôle important que l'Institut va jouer tout au long de la phase préparatoire à l'entrée dans l'union monétaire. Le traité de Maastricht prévoit que, chacun de son côté, l'IME et la Commission devront adresser, pour la première fois en 1996, au Conseil de l'Union européenne un rapport sur *« les progrès réalisés par les pays membres dans la réalisation de leurs obligations »*. L'Institut aura également à rendre compte des modifications réglementaires que les différentes banques centrales devront satisfaire pour faire partie du Système européen des banques centrales (SEBC), au centre duquel fonctionnera la Banque centrale européenne (BCE).

Le rapport insiste d'abord sur la nécessité de respecter strictement et durablement tous les critères de convergence, ce qui devrait rassurer les autorités allemandes. Les résultats atteints par un pays *« ne doivent pas seulement être enregistrés à un moment donné, mais doivent être définitifs »*. Cette durabilité est indispensable *« pour que la zone d'union monétaire soit viable »*. Le rapport souligne que si, par exemple, les critères relatifs aux finances publiques n'étaient pas strictement respectés, la politique monétaire *« risquerait de prendre une trop grande importance »*, les autres moyens de la politique économique remplissant insuffisamment leur rôle pour assurer la stabilité des prix. Une stabilité que par ailleurs l'IME juge incomplètement assurée, soulignant que *« certains signes peuvent faire craindre que la tendance au recul général de l'inflation pourrait ne pas durer »*.

Après avoir noté que, dans l'examen des différentes situations, l'IME ne retiendra que les chiffres disponibles jusqu'en 1995, excluant les prévisions faites pour 1996, le rapport souligne que, *« dans l'ensemble, les progrès de la convergence dans la Communauté sont insuffisants »*. Les pays de l'Union doivent, pour la plupart, *« améliorer nettement leurs performances »*. La situation est très positive en matière d'inflation puisqu'un nombre élevé de membres de l'Union satisfont au critère de stabilité des prix. Les trois Etats les mieux classés de ce point de vue sont la Finlande, la Belgique et la France. Au total, onze pays ont des taux d'inflation inférieurs à la valeur de référence. Seuls la Grèce, l'Espagne, l'Italie et le Portugal ont des taux supérieurs. Mais l'IME note quelques circonstances atténuantes : les hausses de prix ont été influencées par des augmentations d'impôts ou de taxes en Espagne et en Italie, le Portugal ayant de son côté réalisé des progrès sensibles.

AVANTAGES ÉCONOMIQUES

Le bilan est en revanche *« décevant »* en matière de finances publiques. En 1995, douze des quinze pays membres auront eu un déficit *« excessif »*. Seuls l'Allemagne, le Luxembourg et l'Irlande satisfont au double critère des finances publiques (déficit et dette) ; l'Irlande, malgré un ratio de 85 % de dette publique, *« s'approche de la valeur de référence à un rythme satisfaisant »*. Les douze autres pays ne satisfont aucun des deux critères ou un seul (cas de la France, de la Grande-Bretagne et du Danemark). L'IME a estimé que mieux valait ne pas porter de jugement sur les variations de taux de change ces dernières années. L'Institut souligne en revanche que dans dix pays les taux d'intérêt à long terme ont été inférieurs aux normes. A l'exception de la Suède, ces pays sont les mêmes que ceux ayant obtenu de bons résultats en matière d'inflation.

Le rapport insiste beaucoup sur l'importance d'un respect strict et durable de tous les critères, soulignant qu'une conjoncture favorable ne doit pas amener les gouvernements à *« retarder les mesures d'ordre structurel »*, mais doit au contraire les inciter à *« redoubler d'efforts pour assainir les finances publiques »*. Ainsi, l'IME note que le critère de déficit public à 3 % du PIB doit être considéré *« comme un maximum à ne jamais dépasser, quelle que soit la phase du cycle économique »*. Plus le ratio de la dette est élevé actuellement, plus la gestion du déficit public doit être sévère.

Ces précisions devraient rassurer ceux qui, en Allemagne, s'inquiètent d'un éventuel laxisme dont pourraient faire preuve les autorités politiques quand viendra le moment de décider quels pays pourront faire partie de l'union monétaire. Mais, ajoute l'IME, le respect strict des critères aura des avantages économiques. En effet, une politique crédible d'assainissement des finances publiques effacera au bout de quelques temps les effets négatifs qu'elle pourrait avoir sur l'activité, en permettant notamment une baisse des taux d'intérêt. Ce qui ramènerait la confiance et relancerait les investissements.

La politique monétaire que devra mener le SEBC pour assurer la stabilité des prix à l'intérieur de la zone d'union monétaire donne lieu à une double réflexion de l'IME : sur la stratégie à conduire, sur les instruments à employer. Les pays de l'Union européenne mènent actuellement trois stratégies différentes : ils fixent à leur politique monétaire un objectif de taux de change, ou de taux d'inflation, ou encore de masse monétaire. L'objectif de taux de change est généralement retenu par les petits pays qui ont à mener bataille contre des taux d'inflation élevés. L'IME écarte cette voie, mais ne choisit pas encore entre l'objectif de taux d'inflation retenu par la Grande-Bretagne et l'objectif de croissance de la masse monétaire retenu par l'Allemagne et, d'une certaine façon, par la France.

Pour mener à bien une politique monétaire commune aux pays constituant la zone d'union monétaire, le rapport de l'IME note que, si *« la convergence entre banques centrales dans les instruments utilisés n'est pas encore parfaite, elle est déjà en bonne voie »*. Cette convergence se traduit par la place de plus en plus importante accordée aux opérations dites d'« open market » et de prises d'effets qui permettent aux Banques centrales de réguler les taux d'intérêt à court terme en apportant ou en retirant des liquidités au marché monétaire, c'est-à-dire aux banques et aux grandes entreprises qui s'y approvisionnent chaque jour.

STATUTS MODIFIÉS

Le système des réserves obligatoires serait une autre forme d'instrument recommandé par l'IME, dans la mesure où il permet, d'une part, d'assècher les liquidités quand celles-ci sont jugées trop abondantes et, d'autre part, d'agir sur la demande de monnaie et de stabiliser les taux. C'est finalement la Banque centrale européenne qui tranchera sur ces différents points, essentiels quant au fonctionnement du SEBC.

Depuis la signature du traité de Maastricht, en février 1992, les statuts de plusieurs banques centrales ont été modifiés, pour notamment assurer leur indépendance à l'égard des gouvernements. Les principales modifications ont été apportées par la Banque de France, la Banque d'Espagne et la Banque du Portugal. Les textes de lois régissant la Banque nationale de Belgique et la Banque d'Italie ont également été modifiés. En cette fin d'année 1995, d'autres modifications étaient en cours au Luxembourg, tandis que des travaux étaient engagés, dans le même dessein, aux Pays-Bas, en Finlande, en Suède. Le rapport note que, en ce qui concerne la banque centrale d'Angleterre, aucune modification n'a jusqu'ici été apportée et qu'aucun projet de mise en conformité avec le traité de Maastricht n'a été notifié à l'Institut monétaire européen.

Al. V.

COMMENTAIRE

UN NOUVEAU PAS VERS LA MONNAIE UNIQUE

Les Allemands devraient être rassurés : pas plus l'Institut monétaire européen (IME) que la Commission de Bruxelles ne badineront avec les règles imposées par le traité de Maastricht sur la préparation des pays de l'Union européenne à la monnaie unique. Les deux rapports publiés en anglais mercredi 22 novembre, simultanément à Francfort et à Bruxelles, sont sans ambiguïté : non seulement tous les critères devront être respectés, mais ce respect devra être définitif. Pas question que des habiletés gouvernementales – dont l'Allemagne elle-même ne s'est pas privée – permettent à un pays de passer une ou deux fois seulement sous la barre fatidique des 3 % de déficit public.

On pourra reprocher aux deux rapports leur manque de *punch* ou d'autorité. Après tout, l'IME est bien l'embryon de la future Banque centrale européenne, qui sera dotée de grands pouvoirs en matière de taux d'intérêt mais aussi d'interventions sur le marché des change. A y regarder de plus près pourtant, on s'aperçoit que les principales menaces qui pèsent sur la construction d'une Europe monétaire sont clairement dénoncées : les déficits excessifs des finances publiques. Par comparaison, les variations excessives des taux de changes ne sont qu'à peine évoquées. Non pas seulement parce que le sujet est explosif, mais bien parce que, dans l'ordre des priorités, la conviction des experts, que les nouvelles théories des anticipations rationnelles influencent, est que rien ne pourra se construire de solide si les déficits publics restent en Europe au niveau où ils se trouvent.

Sur le sujet, les rapports ne sont pas tendres, malgré les négociations auxquelles celui de l'IME a donné lieu avec les représentants des diverses banques centrales. L'Irlande a pu ainsi être citée, avec l'Allemagne et le Luxembourg, dans le groupe des pays « éligibles » malgré une dette publique excessive. La France n'est pas non plus montrée du doigt. Et pourtant notre pays est l'un des seuls à conserver un déficit primaire, c'est-à-dire hors paiement des intérêts de sa dette publique. Même l'Italie fait mieux que nous sur ce point...

Les faiblesses de l'édifice européen en train de se construire sont de plus en plus surveillées par les marchés. Gare. Cet été, lors d'un séminaire organisé par la Fed, à Jackson Hole, dans le Wyoming, des avertissements avaient été lancés aux pays ayant choisi des régimes de répartition pour financer les retraites. Le message était clair et il s'adressait entre autres à la France : passé l'an 2000, vous ne pourrez plus financer vos dépenses sans déficits énormes ou prélèvements excessifs. L'Europe a encore des heures difficiles à vivre.

Alain Vernholes

Compromis à l'Organisation mondiale du commerce sur l'instance d'appel

L'Union européenne contestait sa composition

GENÈVE
de notre envoyé spécial

L'accord finalement donné, lundi 20 novembre, par les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne à la composition de l'instance d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été accueilli avec soulagement, mardi 21 novembre à Genève, siège de la nouvelle institution, qui a pris le 1er janvier 1995 la succession du GATT. L'organe de règlement des différends devrait entériner la répartition des mandats avant la fin du mois ; l'instance d'appel se mettrait donc en place dès le début de 1996, selon un porte-parole de l'OMC.

De laborieuses tractations ont présidé à la composition de cette instance. Celle-ci est en effet appelée à jouer un rôle essentiel dans le commerce international puisqu'elle devra trancher en dernier ressort les litiges entre les Etats membres. Longtemps la situation a été bloquée par la prétention des Etats-Unis et de l'Union européenne à avoir chacun deux sièges dans cette instance de sept membres. Sur une trentaine de candidatures déposées, un comité de sélection présidé par Donald Kenyon, président australien de l'organe de règlement des différends, avait choisi l'Union européenne, les Etats-Unis, le Japon, l'Uruguay, les Philippines, la Nouvelle-Zélande et l'Egypte.

Bruxelles avait vivement contesté la sélection de représentants de pays qui se trouvent être de proches alliés de Washington sur le plan commercial. Les Quinze craignaient d'être mis en minorité en cas d'appel d'une décision leur donnant tort dans un litige et faisaient valoir que l'Union européenne assure 45 % du commerce mondial et contribue largement au financement de l'OMC. Ces réserves avaient retardé la réunion de l'organe de règlement des différends, qui devait le 1er novembre approuver la répartition des sièges au sein de l'instance d'appel.

L'Union européenne n'a pas voulu bloquer plus longtemps la mise en place d'une institution indispensable au bon fonctionnement de l'OMC, a déclaré un représentant de sa mission à Genève. Mais, pour les Quinze, cette solution est temporaire, car la composition de l'instance d'appel est « déséquilibrée » ; il faudra donc la reconsidérer lors de la réunion ministérielle de l'OMC en décembre 1996 à Singapour. De toute façon, on rappelle à l'OMC que quatre seulement des sept membres de l'instance d'appel resteront en fonction pendant quatre ans, les trois autres étant remplacés au bout de deux ans.

Sur une vingtaine d'affaires portées devant l'organe de règlement des différends en moins d'un an, le premier cas dont pourrait être saisie l'instance d'appel est le différend entre les Etats-Unis et le Venezuela sur les restrictions imposées par Washington aux importations d'essence.

Jean-Claude Buhrer

Nelson Mandela rencontre l'ancien président Pieter Botha

WILDERNESSE. L'ancien président sud-africain Pieter Botha s'est entretenu, mardi 21 novembre, dans sa résidence de Wildernesse (province du Cap occidental), avec M. Mandela des poursuites engagées contre d'anciens responsables militaires du régime de l'apartheid, parmi lesquels l'ancien ministre de la défense, le général Magnus Malan. Alors que M. Botha a mis en garde le président contre le risque de *« réveiller le tigre dans le peuple afrikaner »*, M. Mandela a réaffirmé qu'il n'interviendrait pas dans la procédure judiciaire qui porte sur l'assassinat de treize personnes – dont sept enfants – en 1987, dans une cité noire de la banlieue de Durban. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : deux anciens magistrats est-allemands** ont été condamnés, mardi 21 novembre, à Berlin, à des peines de prison ferme de trente-neuf et vingt-deux mois pour avoir condamné arbitrairement des opposants politiques et des candidats à l'émigration du temps de la RDA. Le tribunal leur a reproché d'avoir agi sur ordre de la Sécurité d'Etat, en violation du droit est-allemand. *(AFP.)*

■ **POLOGNE : la direction du syndicat Solidarité** et le comité électoral de Lech Walesa ont annoncé, mardi 21 novembre, leur intention de transmettre à la Cour suprême une demande d'annulation de l'élection présidentielle, remportée dimanche par Alexander Kwasniewski. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : une puissante explosion** s'est produite, mercredi 22 novembre, dans une rue de Grozny, la capitale tchétchène, faisant *« plusieurs victimes »* selon le ministère de l'intérieur du gouvernement tchétchène pro-russe qui n'a pas pu préciser la cause de l'explosion. – *(AFP.)*

■ **Les ouvriers d'une usine d'allumettes** en difficulté de Sibérie ont reçu en guise de salaire 5 000 boîtes d'allumettes chacun qu'ils sont censés écouler dans les localités de la région. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **PÉROU : huit membres présumés du Sentier lumineux ont été tués** et quatre autres faits prisonniers à l'issue d'un affrontement avec une patrouille de l'armée péruvienne près de Huanuco, au nord-est de Lima, a indiqué, mardi 21 novembre, un porte-parole du ministère de la défense. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : douze personnes ont été tuées** et vingt autres blessées dans un attentat à la voiture piégée dirigé contre un bureau du parti Baas à Bagdad, a annoncé, mardi 21 novembre, une formation de l'opposition, le Conseil national irakien (CNI). Selon le CNI, l'attentat a eu lieu jeudi dernier. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : un attentat au centre de New Delhi** a fait une vingtaine de blessés, dont six gravement atteints, le mardi 21 novembre. Une bombe a explosé dans le principal quartier commercial de la capitale indienne, Connaught Place. L'attentat a été revendiqué par une organisation du Cachemire indien, le Front islamique du Jammu et Cachemire. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **PAYS INDUSTRIALISÉS : une conférence ministérielle des sept** pays les plus industrialisés (G7), consacrée à l'emploi, se réunira à Lille les 1er et 2 avril 1996, a indiqué, mardi 21 novembre, l'Elysée. Une telle réunion avait été proposée par Jacques Chirac au sommet de Halifax (Canada) en juin.

■ **COMMERCE : la préparation d'un accord commercial transatlantique** entre les Etats-Unis et l'Union européenne ne devrait pas être discutée lors du sommet euro-américain de Madrid, le 3 décembre prochain, a-t-on annoncé de source américaine. De leur côté, le président français Jacques Chirac et le premier ministre espagnol Felipe Gonzalez, au cours de leur entretien, mardi 21 novembre, à l'Elysée, ont exprimé leurs réserves sur *« la tentation de faire progresser de façon prématurée l'idée d'une zone de libre-échange transatlantique »*. – *(AFP.)*

Lucien Bouchard est candidat au poste de premier ministre du Québec

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le leader indépendantiste québécois Lucien Bouchard a mis fin à trois semaines de suspense en annonçant, mardi 21 novembre, son intention de se porter candidat à la succession de Jacques Parizeau, premier ministre démissionnaire de la province francophone.

La décision de Lucien Bouchard ne constitue pas une surprise totale : il est l'homme politique le plus populaire du Québec et a joué un rôle de premier plan lors du référendum du 30 octobre en conduisant la coalition indépendantiste tout près de la victoire. Après la démission du premier ministre Jacques Parizeau, chef du Parti québécois, au lendemain du référendum, tous les regards et les espoirs des indépendantistes s'étaient reportés sur lui. Avec 49,4 % des voix, contre 50,6 % à leurs adversaires fédéralistes, les indépendantistes québécois ont la conviction qu'avec Lucien Bouchard à leur tête ils obtiendront la majorité la prochaine fois.

Au cours de sa conférence de presse, mardi à Montréal, Lucien Bouchard a cependant écarté l'hypothèse d'un nouveau référendum sur l'indépendance du Québec dans un avenir rapproché. *« S'il y a un autre référendum, il devra venir après des élections générales au Québec »*, a-t-il déclaré. Soulignant que son *« objectif fondamental »* restait la *« souveraineté »* du Québec, il a toutefois dit vouloir s'attaquer en priorité au redressement des finances publiques de la province – *« une impérieuse obligation envers l'intégrité de l'Etat »* –, à la création d'emplois et à la réforme de l'éducation. *« Il n'y aura pas de miracle, seulement de la cohésion, du travail et, sans doute, beaucoup de sacrifices »*, a-t-il ajouté.

ÉLECTIONS EN 1999

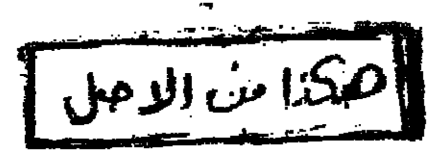
M. Bouchard avait voulu se donner un temps de réflexion avant d'accepter de prendre les rênes du gouvernement du Québec, malgré les sollicitations pressantes de l'ensemble du Parti québécois. Des considérations personnelles militaient plutôt en faveur de son retrait de la vie politique. Agé de cinquante-six ans, père de deux jeunes enfants, Lucien Bouchard a été victime, en 1994, d'une attaque foudroyante de myosite nécrosante (la « bactérie mangeuse de chair », qui a nécessité l'amputation d'une jambe. Son épouse, Audrey, montre peu d'enthousiasme pour la politique et, à ses côtés lors de sa conférence de presse, elle a avoué que ses sentiments concernant la décision de son mari étaient un peu *« ambigus »*.

L'accession de Lucien Bouchard aux fonctions de premier ministre du Québec se fera sans difficulté, puisque les plus sérieux aspirants à la succession de Jacques Parizeau avaient annoncé qu'ils s'effaceraient devant sa candidature. Lucien Bouchard devrait donc être l'unique candidat à la direction du Parti québécois lors de l'assemblée d'investiture, le 12 janvier prochain.

S'il est porté à la tête du Parti québécois, il deviendra automatiquement premier ministre de la province et ne sera pas tenu d'organiser des élections générales avant 1999. Il devra, néanmoins, se faire élire député à l'Assemblée nationale du Québec dans une circonscription provinciale sûre, probablement dans sa région natale du lac Saint-Jean, où un député du Parti québécois a déjà offert de lui céder son siège.

La décision de Lucien Bouchard d'entrer sur la scène politique provinciale ouvre la compétition pour sa succession à la direction du Bloc québécois, premier parti d'opposition, au Parlement fédéral d'Ottawa. Plusieurs candidats se sont déjà manifestés, et la course pourrait remettre en cause l'unité de la coalition du Bloc québécois. Cette succession se fera sous le regard vigilant du deuxième parti d'opposition, le Parti réformiste, dirigé par Preston Manning, et dont l'ambition est d'obtenir le statut d'*« opposition officielle au gouvernement de Sa Gracieuse Majesté »*, qui ne lui échappe que par un seul siège d'écart avec la formation de Lucien Bouchard.

Sylviane Tramier



Le quatrième essai nucléaire français prépare la simulation

D'une puissance de 40 kilotonnes, le dernier test a suscité une nouvelle vague de protestations internationales. Un rapport parlementaire sur l'avenir de la dissuasion estime à 16 milliards de francs le programme Palen de « tirs » en laboratoire

La France a procédé, mardi 21 novembre, à 22 h 30 (heure de Paris), sur l'atoll de Mururoa, en Polynésie française, à son quatrième essai nucléaire depuis l'annonce par le président Chirac, le 13 juin, d'une ultime campagne de tirs. Les précédents avaient eu lieu le 5 septembre, les 1er et 27 octobre. Le dernier essai en date a dégagé une énergie de moins de 40 kilotonnes (deux fois la puissance de la bombe d'Hiroshima). Cette expérience, qui était très *« instrumentée »*, ce qui signifie qu'elle devait permettre de recueillir de nombreux paramètres d'études, était destinée à préparer la simulation, c'est-à-dire la modélisation de tirs sans explosion en vraie grandeur. Cet essai – deux autres tirs sont théoriquement prévus – a suscité une nouvelle vague de réprobations. L'Australie s'est indignée du *« mépris »* du gouvernement français à l'égard *« des populations du Pacifique sud »*, tandis que la Nouvelle-Zélande se disait *« exaspérée »*. Pour Tokyo, Paris *« doit cesser ses essais »*. En revanche, Londres a refusé de condamner la France.

LA MISE EN PLACE du programme Palen – la simulation des essais nucléaires en laboratoires – coûtera plus cher, elle sera plus longue et plus délicate que prévu. C'est l'appréciation que le rapporteur de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, émet dans une analyse parlementaire, qu'il vient de rendre publique, sur l'avenir de la dissuasion. De surcroît, M. Baumel fait part de ses doutes sur l'aptitude du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à se passer, à l'avenir, de toute expérience de faible puissance, en deçà de la kilotonne, qui ne soit pas en vraie grandeur.

Selon le rapporteur parlementaire, le coût total du projet Palen (programme d'adaptation à la limitation des essais nucléaires) sera de 16 milliards de francs. C'est la première fois qu'une telle évaluation est avancée à partir de documents fournis officiellement à un rapporteur de la commission de la défense. Auparavant, l'estimation était inférieure à 11 milliards de francs. Il semble que, s'agissant d'un domaine tout à fait nouveau, les premières expertises aient été calculées au plus juste. A eux seuls, les grands investissements liés aux infrastructures et aux nouveaux équipements avoisinent les 8 à 9 milliards de francs, avec, notamment, l'achat d'ordinateurs d'un type nouveau aux Etats-Unis (400 millions de francs pour des Cray T3E), la construction d'un laser mégajoule au Barp, près de Bordeaux, (7 milliards de francs) et l'installation en 1998, à Moronvilliers (Marne), d'un générateur de rayons X pour des tirs dits « à froid » (430 millions de francs).

M. Baumel souligne que *« nous dépendons exclusivement du bon vouloir des Etats-Unis »*, pour ce qui concerne la livraison des ordinateurs (en 1958 et en 1964, Washington avait mis ses calculateurs sous embargo) et pour la recherche et le développement du laser mégajoule (pour lequel une coopération indispensable avec les Américains a été conclue en 1994).

Le rapporteur de la commission de la défense note, par ailleurs, que les crédits alloués à Palen, tels qu'on peut en connaître aujourd'hui, seront insuffisants pour tenir les délais et que *« cette insuffisance est en contradiction avec la supposée priorité dont Palen bénéficie »*. Il est vrai que Palen est, sur le plan budgétaire, l'équivalent d'un programme dit majeur : il appartient à cette catégorie de projets d'armement qui font aujourd'hui, pour le gouvernement, l'objet d'une révision radicale dans le cadre de la nouvelle loi de programmation militaire 1997-2002.

UN PROJET AU RALENTI

En 1995, les crédits devaient se situer entre 800 et 900 millions de francs. Or, pour le besoin de la campagne de tirs en vraie grandeur à Mururoa et à Fangataufa, en 1995-1996, qui coûte 600 millions de francs en frais directs, on a prélevé des ressources sur les dépenses consacrées initialement à Palen. Les crédits ne seront plus que de 786 millions de francs dans le projet de budget pour 1996. M. Baumel dit *« s'inquiéter des informations qui lui sont aujourd'hui apportées »* par le ministère de la défense, selon lesquelles Palen ne devrait recevoir que 7 milliards de francs d'ici à l'an 2000. D'ores et déjà, *« il manquera 2,5 milliards de francs par rapport à l'enveloppe prévue »* si l'on avait voulu respecter les premiers engagements tels qu'ils avaient été déterminés en 1994.

M. Baumel estime, en conséquence, que le programme Palen sera *« inévitablement ralenti »* par rapport à ce qui avait été envisagé au départ, c'est-à-dire une mise en service opérationnelle vers 2003.

Proche de l'ancien premier ministre, Edouard Balladur, le rapporteur *« regrette que le président de la République ait exclu la possibilité, pour la France, de réaliser à l'avenir un nombre extrêmement limité d'expérimentations »* de faible énergie en vraie grandeur. On sait, en effet, que Jacques Chirac s'est rallié à l'« option zéro » – plus du tout d'essais réels, même de très faible puissance – dans le cadre du traité sur l'arrêt des essais nucléaires en discussions à Genève.

Se faisant l'interprète de nombreux experts civils et militaires du CEA, M. Baumel *« doute »* que les têtes nucléaires qui succéderont aux charges actuelles *« puissent être réalisées sans qu'aucun essai en vraie grandeur ne soit effectué »*. Certains de ces experts considèrent, en effet, que des tirs hectotonniques (égaux ou inférieurs à la kilotonne) souterrains devraient accompagner des tirs dits *« froids »*, ceux où les matériaux nucléaires sont remplacés par des matériaux inertes pour mettre au point des amorces d'armes. *« En l'absence d'expériences nucléaires,* écrit-il, *et même si les techniques de simulation progressaient à un rythme satisfaisant, la future tête nucléaire* [baptisée TNN par les spécialistes] *sera nécessairement plus rustique, moins moderne et ses performances inférieures »*, si on la compare à la charge TN-75 qui a été définitivement essayée le 1er octobre, à Fangataufa, et que les sous-marins stratégiques, comme *le Triomphant*, embarqueront en 1996.

Jacques Isnard

L'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon persévèrent dans de virulentes protestations

LES RÉACTIONS les plus virulentes, après l'annonce du quatrième essai nucléaire français, sont venues, une fois de plus, mercredi 22 novembre, des pays riverains du Pacifique. Le premier ministre australien, Paul Keating, s'est indigné *« du mépris dans lequel le gouvernement français continue de tenir l'opinion des populations du Pacifique sud »*. Le ministre néo-zélandais des affaires étrangères, Don McKinnon, a *« déploré »* ce nouvel essai, *« avec un dégoût exaspéré »*. En Nouvelle-Zélande, où la campagne anti-nucléaire a fortement réussi au premier ministre, Jim Bolger, on aurait pu s'attendre à une certaine résignation, le chef du gouvernement ayant auparavant estimé qu'il faudrait désormais *« faire avec »* les expérimentations françaises. Mais M. Bolger, en visite au Vietnam, a déclaré que le nouvel essai représente *« une gifle »* pour l'opinion mondiale. *« Je redemande au président Chirac de mettre une fin à cette campagne d'essais immédiatement »*, a déclaré M. McKinnon. Après avoir été convoqué – comme les fois précédentes – au ministère des affaires étrangères, l'ambassadeur de France à Wellington, Jacques Le Blanc, a indiqué à notre correspondante, Florence de Changy, qu'il avait été principalement question de la récente résolution adoptée à l'ONU pour condamner les essais, *« M. McKinnon ne comprenant pas comment la France pouvait rester aussi indifférente à l'indignation du monde entier »*.

Le premier ministre japonais, Tomiichi Murayama, a déclaré : *« Nous voulons que la France cesse ; la France doit cesser ses essais. »* Les Etats-Unis désapprouvent le nouvel essai, a indiqué, à Washington, un responsable qui a tenu à garder l'anonymat. *« Les Etats-Unis ont déjà fait connaître leur position sur ces essais et exprimé leur déception à ce sujet »*, a-t-il ajouté.

Pour sa part, la Grande-Bretagne persiste dans son refus de condamner la France. Le premier ministre, John Major, *« a exprimé ses opinions à ce sujet, très clairement, lors du sommet du Commonwealth réuni en Nouvelle-Zélande au début du mois »*, a précisé un porte-parole du gouvernement britannique, en disant *« ne pas attendre qu'une autre déclaration formelle puisse être faite à propos de ce dernier essai »*.

Le ministre italien des affaires étrangères, Susanna Agnelli, a démenti avoir souhaité un assouplissement de la position du Parlement italien, comme l'avaient rapporté plusieurs agences de presse. *« Je n'ai pas exprimé un souhait de ce genre, je me suis limitée à dire qu'une telle hypothèse a été évoquée au sein de la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés, par certaines de ses composantes »*, a-t-elle dit. La condamnation des essais par le Parlement avait contraint l'Italie à voter, aux côtés de neuf autres pays européens, en commission des Nations unies, un projet de résolution condamnant les essais nucléaires. Jacques Chirac avait annulé le sommet franco-italien qui devait se tenir vendredi et samedi à Naples, en raison de ce vote. – *(AFP.)*

Des militants polynésiens contestent l'innocuité des tirs

SI LE QUATRIÈME TIR nucléaire, effectué le 21 novembre à Mururoa, n'a pas entraîné de protestations spectaculaires à Tahiti, les militants polynésiens ne se résignent pas pour autant à attendre passivement la fin de la campagne d'essais. Plutôt que dans la rue, où ils ne sont plus guère suivis, leur offensive se porte désormais sur le terrain *juridique*. Avec l'aide du Parti social-démocrate allemand, ils s'efforcent d'obtenir la condamnation de la France pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme. Une requête en ce sens, déposée en août devant la Commission européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe par 19 Polynésiens, est en cours d'examen. Le 20 octobre, le gouvernement français a transmis ses observations à Strasbourg. Le 10 novembre, le juriste de Francfort qui défend les Polynésiens, le professeur Michael Bothe, a déposé les siennes.

La plainte est notamment basée sur le témoignage de plusieurs anciens ouvriers de Mururoa, qui considèrent que leur droit à être informé sur leur propre santé a été bafoué. Parmi ceux-ci, Edwin Haoa, cinquante-sept ans, qui a travaillé sur l'atoll de 1963 à 1977, pendant la période des essais atmosphériques. A l'invitation de la fondation Friedrich-Ebert, proche des sociaux-démocrates allemands, qui a pris en charge le coût du voyage, le Polynésien a témoigné la semaine dernière en Allemagne de ses ennuis de santé. Il a aussi subi des examens dans un établissement de Bonn spécialisé dans la médecine nucléaire.

Dans son mémorandum de 30 pages, remis à la Commission européenne des droits de l'homme, la France maintient sa position sur l'innocuité des essais, sous la plume du sous-directeur des droits de l'homme de la direction des affaires juridiques du Quai d'Orsay. *« Si, depuis 1986, il a pu être constaté une légère augmentation du nombre des cancers en Polynésie française, cette augmentation, comparable à celle observée partout ailleurs dans le monde, s'explique par un nombre croissant, d'une part de cancers du poumon liés à une consommation tabagique accrue, d'autre part, de cancers gynécologiques »*, affirme le texte.

Plus généralement, le texte relativise les éventuels risques courus par la population. En 1994, indique-t-il ainsi, la concentration moyenne en césium 137 en Polynésie correspondait au tiers de la valeur mesurée en métropole. *« Dans l'hémisphère Nord, l'accident de Tchernobyl a introduit une contamination encore bien détectable aujourd'hui, alors que le niveau de césium provenant des anciens essais aériens d'armes nucléaires était, dès 1985, retombé à la limite du mesurable dans l'atmosphère de l'hémisphère Sud »*, assure enfin le mémorandum du Quai d'Orsay.

Corine Lesnes

La presse algérienne fait état de redditions « massives » d'islamistes

ALGER
correspondance

« Il va forcément se passer quelque chose. Les islamistes vont vouloir se venger », soupire une Algéroise. Inquiétude que beaucoup d'habitants de la capitale paraissent partager. Mais si les Groupes islamiques armés (GIA), moins d'une semaine après le scrutin présidentiel du 16 novembre, n'ont pas, semble-t-il, mis à exécution leurs menaces de représailles à l'encontre des électeurs, les assassinats de représentants de l'Etat n'en continuent pas moins. Deux policiers auraient été tués, lundi, à Alger, assurait la rumeur. Mardi, à Oran, un groupe armé d'une dizaine d'hommes a retenu plusieurs personnes en otages, dans un appartement. L'affaire, mentionnée par l'agence APS, s'est achevée dans un bain de sang. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

Mais ce qui frappe le plus l'esprit des Algériens, ce sont les redditions de *« terroristes »*, qualifiées de *« massives »* par certains titres de la presse francophone privée. A en croire le quotidien *El Watan*, *« plus de cinq cents »* maquisards auraient choisi de déposer les armes depuis le début de la campagne électorale. Plus prudent, le quotidien arabophone *El Khabar*, cité par l'agence Reuter, estime que les groupes islamistes semblent avoir adopté une *« tactique d'expectative et d'observation »*.

La télévision d'Etat avait commencé, avant même le scrutin, à diffuser des témoignages de *« repentis »*. Tous se sont déclarés déçus par leurs chefs, immanquablement qualifiés de *« tueurs sans foi ni loi »*. Faut-il voir, dans cette campagne de presse, une manière de conforter l'image du pouvoir ? *« Que nos enfants, qui ont été trompés par les criminels assoiffés de pouvoir, se rendent compte que leur place est dans la construction du pays »*, avait lancé le président Liamine Zeroual, le 1er novembre 1994, peu de temps avant que ne soit adoptée une loi de clémence.

D'aucuns annoncent déjà que les jours des *« terroristes »* sont comptés. A cause des redditions, mais pas seulement. La délation, fortement encouragée par les autorités, et la soudaine reprise d'activité des groupes d'« auto-défense » contribueraient aussi à l'affaiblissement des maquis. A Jijel, sur la côte est, la population, lassée par les nombreux attentats et assassinats, aurait activement coopéré avec les militaires. Treize hommes auraient été tués, dimanche, grâce à cette collaboration populaire.

Véronique Hayoun

Shimon Pérès a présenté un gouvernement de continuité

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Comme attendu, Shimon Pérès, le chef du nouveau gouvernement, qui devait être présenté, mercredi 22 novembre, à la Knesset et obtenir sans coup férir sa confiance, cumule ses fonctions avec celles de ministre de la défense. Gouvernement de continuité s'il en est, la nouvelle équipe a pour ambition première de *« continuer l'œuvre d'Itzhak Rabin »*, assassiné le 4 novembre, et, selon le ministre de la police Moshé Shahal, de *« défendre et renforcer la démocratie »*. Deux personnalités seulement font leur entrée dans le gouvernement. La première est Haïm Ramon, l'une des étoiles montantes du Parti travailliste israélien, qui avait été brillamment élu, en juillet 1994, à la tête de la grande fédération syndicale, Histadrout. M. Ramon, quarante-cinq ans, devient ministre de l'intérieur, fonction qui, en Israël, s'exerce uniquement sur les affaires d'aménagement du territoire, de collectivités locales et des affaires civiles (loi du retour, nationalité, etc.). C'est M. Shahal, à la tête d'un ministère nouvellement baptisé *« de la sécurité intérieure »*, qui continuera de diriger la police, ainsi que *« d'autres éléments »* non précisés par M. Pérès, mais qui pourraient comprendre la police des frontières laquelle dépend actuellement du ministère de la défense.

La seconde personnalité nouvelle de ce gouvernement est le rabbin Yehouda Amital, dirigeant d'un mouvement sans représentation parlementaire, créé en 1988, à l'ombre du Meimad, et issu d'une scission du Parti national religieux. Le rabbin, âgé de soixante et onze ans, représente le sionisme religieux modéré, celui qui accepte notamment le principe de l'échange des territoires occupés contre la paix, et vit lui-même dans une colonie du *« bloc de Goush Etzion »*, entre Jérusalem et Bethléem. Ministre sans portefeuille, le rabbin Amital sera notamment chargé de faire le lien entre le gouvernement, les colons et la droite sioniste religieuse. Plusieurs des partisans du Meimad ont soutenu publiquement la politique de Rabin vis-à-vis du monde arabe et des Palestiniens.

Le général en retraite Ehoud Barak, ancien et brillant chef d'état-major des armées, nommé ministre de l'intérieur, le 19 juillet, par Rabin, devient ministre des affaires étrangères. Cette nomination, qui peut paraître surprenante pour un militaire de cinquante-trois ans – le plus décoré d'Israël –, sans la moindre expérience diplomatique, est en réalité un tremplin pour celui que l'ancien premier ministre assassiné considérait comme son dauphin. Chacun sait ici que c'est le premier ministre qui conduit la diplomatie, notamment vis-à-vis du monde arabe.

ÉLARGIR LA COALITION

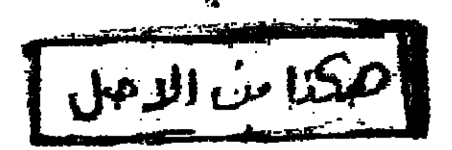
Le ministère de l'économie – qui doublonnait avec celui des finances – est supprimé. Son titulaire, Yossi Beilin, quarante-sept ans, ancien vice-ministre des affaires étrangères et *« sherpa »* de M. Pérès, avec lequel il entretient des relations extrêmement proches, devient ministre sans portefeuille, *« délégué auprès du premier ministre »*. Son travail, comme dans le passé, consistera à être la « voix » du chef du gouvernement, pour les questions de politique intérieure – notamment dans les négociations qui continueront avec les partis religieux pour élargir la coalition – aussi bien qu'extérieure.

M. Beilin, avec MM. Shahal, Barak et Yossi Sarid, numéro un du Meretz – le parti de gauche associé à la coalition –, formeront ensemble le comité interministériel, créé pour gérer le processus de paix avec les Palestiniens et le reste du monde arabe.

Patrice Claude

La composition du cabinet

Voici la liste des membres du gouvernement :
Premier ministre et ministre de la défense : Shimon Pérès (travailliste) ; **ministre au bureau du premier ministre :** Yossi Beilin (travailliste) ; **ministre de l'habitat et de la construction :** Binyamin Ben Eliezer (travailliste) ; **ministre du tourisme :** Uzi Baram (travailliste) ; **ministre des affaires étrangères :** Ehoud Barak (travailliste) ; **ministre du commerce et de l'industrie :** Micha Harish (travailliste) ; **ministre de la justice :** David Libaï (travailliste) ; **ministre du travail et des affaires sociales :** Ora Namir (travailliste) ; **ministre de la santé :** Ephraïm Sneh (travailliste) ; **ministre de l'agriculture :** Yaakov Tzour (travailliste) ; **ministre des transports :** Israël Kessar (travailliste) ; **ministre des finances :** Avraham Shohat (travailliste) ; **ministre de la sécurité intérieure :** Moshé Shahal (travailliste) ; **ministre des cultes :** Shimon Shitreet (travailliste) ; **ministre de l'intérieur :** Haïm Ramon (travailliste) ; **ministre de l'éducation, de la culture et des sports :** Amnon Rubinstein (Meretz) ; **ministre des communications, de la science et des arts :** Shoulamit Aloni (Meretz) ; **ministre de l'environnement :** Yossi Sarid (Meretz) ; **ministre de l'intégration :** Yaïr Tsaban (Meretz) ; **ministre de l'énergie :** Gonen Segev (Yehoud) ; **ministre sans portefeuille :** Yehouda Amital (sans étiquette). – *(AFP.)*



Deux opposants ivoiriens interdits de candidature aux élections législatives

La majorité devrait profiter des divisions adverses

ABIDJAN
correspondance

Alors que les deux principaux partis de l'opposition ont levé leur mot d'ordre de boycottage actif des élections, leurs dirigeants se trouvent exclus des élections législatives du 26 novembre. Laurent Gbagbo, chef du Front populaire ivoirien (FPI), social-démocrate, voit sa circonscription en pays bété privée de scrutin, et Djény Kobina, secrétaire général du Rassemblement des républicains (RDR), centriste, est accusé de ne pas satisfaire aux conditions de nationalité imposées par le code électoral, qui a déjà interdit au candidat potentiel du RDR, l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, de se présenter à l'élection présidentielle.

Cette controverse aura dominé une campagne à l'issue de laquelle, dimanche 26 novembre, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), au pouvoir depuis l'indépendance, tentera de conserver une majorité écrasante au Parlement. Le ministre de l'intérieur, Emile Constant Bombet, a justifié la décision de suspendre le vote dans trois circonscriptions du centre-ouest –dont celle de M. Gbagbo –, par le fait que plus de trois mille Baoulés, de la même ethnie que le président Henri Konan Bédié, n'ont pas pu regagner leurs terres depuis l'élection présidentielle du mois dernier.

A l'époque, des affrontements avec les autochtones bétés, ainsi que des rumeurs de massacres, avaient provoqué l'exode vers les villes de plusieurs milliers de paysans baoulés. Le parti de M. Gbagbo dénonce ce report, accusant le gouvernement d'avoir attendu trop longtemps avant de calmer les esprits dans le but de *« diaboliser le FPI dans son fief »*.

Si M. Gbagbo doit attendre avant de se présenter, son homologue du RDR, Djény Kobina doit *« prouver son ivoirité »* devant la Cour constitutionnelle, faute de quoi il sera exclu de la compétition électorale dans le quartier d'Adjamé à Abidjan. M. Bombet affirme que M. Kobina n'a pas déposé de certificat de nationalité et quand ledit certificat a été publié par plusieurs journaux d'opposition, cette semaine, la presse progouvernementale a laissé entendre qu'il pourrait s'agir d'un faux ou d'un document qui n'est pas en règle.

UNE MAJORITÉ ÉCRASANTE

« Ce n'est pas de notre faute si M. Djény Kobina est ghanéen », a dit le ministre de l'intérieur, alors que M. Kobina fut candidat du PDCI aux dernières élections législatives, en 1990. Lors de ce premier scrutin législatif pluraliste depuis l'indépendance, 165 des 175 sièges étaient revenus au PDCI. A l'époque, l'opposition naissante se mesurait à Houphouët-Boigny, qui venait d'être élu pour la septième et dernière fois président.

Depuis lors, le père fondateur du pays est mort et son successeur, M. Bédié, est passé du perchoir de l'Assemblée nationale à la présidence de la république, le FPI s'est implanté et beaucoup de militants du PDCI – dont M. Kobina – ont quitté le parti pour former le RDR, en particulier au nord du pays.

Bien que Baoulé, natif de Yamoussoukro, dans le centre, Houphouët-Boigny avait été élu pour la première fois, en 1945, dans le Nord, à Korogho, comme représentant l'Assemblée constituante de la IVe République et, toute sa vie, il a su préserver l'alliance entre Dioulas et Sénoufos des savanes du Nord et Akans du Sud forestier. Aujourd'hui, les Nordistes sont divisés entre RDR et PDCI, comme à Korogho, où s'affrontent deux candidats issus de l'une des grandes familles sénoufos, les Koulibaly.

Mais l'effritement de la base du PDCI peut être compensé par les divisions de l'opposition. Car la politique de désistement voulue par le Front républicain a volé en éclats, à la veille du dépôt des candidatures, et dans beaucoup de circonscriptions les « triangulaires » profiteront au parti au pouvoir pour cette élection à un seul tour.

Si les modalités du scrutin restent floues – vérification des listes électorales incomplète, campagne qui a démarré sans proclamation officielle et avant même que la liste des candidats ne soit publiée –, le PDCI s'accroche à l'idée de s'assurer une écrasante majorité. Alors qu'un mois après l'élection présidentielle le portrait du candidat Bédié orne toujours les panneaux publicitaires d'Abidjan, le PDCI a lancé une nouvelle campagne d'affichage : l'image d'une troupe d'éléphants avec la légende *« Donnons une majorité de progrès au président »*.

François Picard

Le dissident chinois Wei Jingsheng a été inculpé de « crimes contre-révolutionnaires »

Le fondateur du mouvement Mur pour la démocratie risque la peine de mort

Wei Jingsheng, symbole de la dissidence chinoise et plus ancien prisonnier politique du pays, a été inculpé, mardi 21 novembre, de « crimes contre-révolutionnaires ». Il avait été interpellé, le 1er avril 1994, et, depuis lors, aucun de ses proches n'avait eu la moindre nouvelle de lui. M. Wei risque la peine de mort. Il pourrait aussi être « échangé » contre une entrée de Pékin dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

WEI JINGSHENG, quarante-cinq ans, inculpé, mardi 21 novembre, d'avoir *« tenté de renverser le gouvernement »*, a été enfermé dans la prison principale de Pékin. Le plus célèbre des dissidents chinois, tenu par le régime comme son ennemi public numéro un, devrait être jugé dans les deux mois ; il risque une peine allant de dix ans de prison à la mort. La nouvelle n'a pas été publiée dans la presse, mercredi, à l'exception d'un article dans le *China Daily*, destiné aux étrangers.

Wei Jingsheng avait déjà fait quatorze ans et demi de prison pour *« crimes contre-révolutionnaires »*. Cet ancien garde rouge, devenu électricien au zoo de Pékin, avait été, en 1978, le fondateur du mouvement Mur pour la démocratie. Il s'était fait, dans un livre, le défenseur de la démocratie, qu'il dénommait la *« cinquième modernisation »*, en référence aux quatre autres *« modernisations »* décidées par le Parti communiste : agriculture, industrie, science et techniques et armée. Dans un quartier occidental de la capitale chinoise, il avait écrit, sur un mur, des dazibaos de plus en plus audacieux contre le régime. Il avait fini par accuser Deng Xiaoping d'être un *« dictateur »*. Arrêté, le 29 mars 1979, et condamné à quinze ans de prison, il avait été libéré sur parole, en septembre 1993.

Le 1er avril 1994, il avait été de nouveau interpellé. Il a, depuis lors, été gardé au secret et aucune nouvelle n'est parvenue à sa famille ou à ses avocats pendant plus d'un an et demi. *« Mon frère risque d'être lourdement condamné, sa vie est désormais sans espoir*, a déclaré Wei Ling, sœur du dissident. *Je pense que le traitement qu'il a subi depuis sa disparition a été très dur. Je ne crois pas qu'il ait tenté de renverser le gouvernement, c'est facile d'accuser quelqu'un comme ça. »*

TRACTATIONS

Selon certains dissidents, M. Wei sera condamné à la détention, puis fera l'objet de tractations en vue d'une libération suivie d'une expulsion, contre une décision favorable à l'entrée de Pékin dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le nom de M. Wei figurait sur la liste des prétendants au prix Nobel de la paix 1995.

Wang Xizhe, autre figure de la dissidence, qui a passé douze ans en prison, a rappelé que Wei Jingsheng avait déjà, en 1979, été accusé de vouloir renverser le gouvernement. *« Tout est fait au mépris de la loi et, quel que soit le verdict, ce sera une injustice »*, a déclaré, de son côté, le dissident Liu Gang, relâché, en juin, après six ans d'emprisonnement. *« C'est quand même un scandale de prendre son propre peuple en otage »*, a ajouté cet ancien dirigeant du printemps de Pékin de 1989.

L'arrestation a été rendue publique vingt-quatre heures après le retour du président Jiang Zemin d'Osaka où il avait participé au sommet du Forum Asie-Pacifique (APEC). Les diplomates en poste à Pékin sont convaincus que l'annonce a été retardée afin de ne pas jeter une ombre sur le récent déplacement du numéro un chinois, au cours duquel il avait promis de pousser la libéralisation économique. – *(AFP.)*

UNIVERSITÉS Aux cris de *« Bayrou, des sous »*, plus de cent mille étudiants et lycéens ont manifesté, mardi 21 novembre, à Paris et dans la plupart des villes de province. Le succès de cette journée d'action devrait relancer le mouvement de protestation. Une manifestation nationale est prévue pour le 30 novembre. ● UNE COORDINATION NATIONALE a été constituée, qui rassemble les délégués des universités et les syndicats d'étudiants. La coordination demande des *« crédits d'urgence à hauteur de 2 milliards de francs »* et une loi de programmation budgétaire. Elle appelle à *« étendre le mouvement pour aboutir à la grève générale »*. ● M. BAYROU devait, après discussion en conseil des ministres, annoncer l'ouverture de négociations avec les étudiants sur le plan d'urgence pour les universités et d'une concertation sur les réformes de l'enseignement supérieur.

François Bayrou ouvre des négociations avec les étudiants

Après la forte mobilisation du 21 novembre, le ministre de l'éducation nationale devait recevoir les membres de la coordination étudiante. Une nouvelle manifestation est prévue pour le 30 novembre. Des « médiateurs » pourraient être envoyés dans toutes les universités

AU LENDEMAIN des manifestations qui ont rassemblé, mardi 21 novembre, plusieurs dizaines de milliers d'étudiants dans toute la France, il ne faisait pas de doute que le mouvement engagé le 9 octobre à la faculté des sciences de Rouen allait perdurer, voire s'amplifier. D'autres établissements se sont ajoutés à la liste des vingt universités qui peu ou prou se sont déclarées en grève ou ont cessé les cours. Le succès de cette journée d'action a renforcé la mobilisation des organisations syndicales d'étudiants, auxquels se sont joints des comités locaux dans une coordination nationale. Dans un appel, celle-ci envisage une nouvelle manifestation nationale le 30 novembre à Paris.

Cette initiative a été adoptée sans attendre le contenu du nouveau *« plan d'ensemble »* pour les universités que François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche devait présenter, mercredi 22 novembre, au terme du conseil des ministres, où ce dossier devenu très sensible a été évoqué. Avant de s'adresser aux étudiants et aux responsables syndicaux, M. Bayrou a, en effet, soumis à l'Elysée les modalités de son plan et de ses propositions pour s'assurer de la solidarité du gouvernement.

Alors que les étudiants réclament 2 milliards de francs de crédits assortis d'une loi de programmation, le ministre de l'éducation nationale ne dispose que d'une marge de manœuvre financière limitée. Elle a été rappelée par le premier ministre Alain Juppé, lors de son intervention dimanche 19 novembre à « 7 sur 7 ». *« Le plan de rattrapage qui sera adopté dans les prochaines semaines* [se situe] *dans les enveloppes dont nous disposons. C'est une redistribution de nos moyens »*, avait-il déclaré.

Faute de nouveaux engagements budgétaires, François Bayrou se trouve contraint de reprendre l'essentiel des dispositions présentées précédemment, même si, jusqu'à présent, elles n'ont pas suffi à apaiser le conflit. Pour l'immédiat, il confirme le plan de rattrapage des universités les plus mal dotées. Les besoins ont été évalués à l'issue des rencontres conduites par Christian Forestier, directeur général des enseignements supérieurs, avec l'ensemble des présidents d'université. Une première estimation laissait entrevoir l'attribution de 150 à 170 millions de francs, une somme déjà inscrite au projet de loi de finances 1996, la création de deux cents postes d'enseignants, auquel pourrait s'ajouter un nombre équivalent d'emplois de personnels non enseignants, les IATOS.

Le ministre se donne six mois pour lancer une concertation « jusque dans les amphis » avant la tenue d'états généraux

Cette première série de mesures sera confirmée par l'engagement d'un plan sur quatre ans négocié avec les présidents d'université sur la base de la politique des contrats. Outre ces dispositions spécifiques, M. Bayrou envisage d'intégrer une partie des demandes formulées, mardi 21 novembre, par la commission permanente de la conférence des présidents d'université : de nouveaux emplois de personnels non enseignants, une rallonge budgétaire pour la compensation intégrale du montant des droits d'inscription dont sont exonérés les boursiers et, enfin, un engagement significatif pour l'entretien et la mise en sécurité des bâtiments.

Afin d'identifier clairement l'ensemble des besoins, établissement par établissement, l'une des hypothèses avancées visait à reproduire la méthode des « médiateurs » mise en œuvre à Rouen comme à Metz, qui a abouti à l'apaisement rapide des conflits. Elle répondrait à l'attente de nombre de comités de grève qui se sont inspirés de l'exemple de ces deux universités. Ce serait aussi, pour le ministre, une façon de vérifier que *« l'argent engagé par l'Etat ne sera pas englouti dans les sables »*.

Le second volet de ce plan prévoit l'accélération de la réflexion sur le devenir de l'Université, ses missions, la place de l'étudiant, les conditions d'études... En préalable, M. Bayrou réaffirme son opposition résolue à la sélection à l'entrée de l'Université. Pour le reste, il reprend l'essentiel de son programme défini le 19 octobre à Cergy-Pontoise. Il se donne six mois pour lancer une concertation *« jusque dans le amphis »*, avant la tenue d'*« Etats généraux de la rénovation de l'Université »*. Pour l'heure, il n'est pas question d'envisager une loi d'orientation ou de programmation. Toutefois, dans son entourage, on ne manque pas de rappeler la méthode mise en œuvre lors de l'élaboration du nouveau contrat pour l'école en 1994.

Alors qu'il s'était refusé, depuis le début du conflit, à rencontrer les organisations syndicales, le ministre de l'éducation nationale semble prêt à ouvrir des *« négociations »* sur le contenu et les modalités de ce plan. Mercredi en fin de soirée, il attendait la constitution de la coordination des étudiants pour connaître ses futurs interlocuteurs et leur proposer une rencontre.

De toute évidence, François Bayrou se retrouve dans une position difficile. Il ne veut pas accréditer l'idée de céder aux pressions des manifestations, comme le reproche lui a déjà été implicitement adressé. Pour Josselin de Rohan, président du groupe RPR au Sénat, il est ainsi *« inconcevable que la régulation budgétaire de l'enseignement supérieur soit assurée par la rue »*, tandis que Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR indiquait qu'on ne répondra pas aux inquiétudes des étudiants *« par des rallonges budgétaires, mais par des réformes en profondeur »*.

Face à ces affirmations, le ministre de l'éducation nationale doit néanmoins donner des gages d'ouverture aux étudiants pour éviter la généralisation du conflit.

Michel Delberghe

La coordination nationale demande 2 milliards de francs de crédits d'urgence

TOUT a vraiment failli basculer. La manifestation du mardi 21 novembre s'est dispersée dans le désordre et une atmosphère nerveuse. Dans le hall et le vaste couloir de la Sorbonne (Panthéon Paris-I), l'heure est aux grandes et petites manœuvres, car les organisations étudiantes préparent la reprise en main d'un mouvement qui leur échappe en partie. Vers 19 heures, un flot d'étudiants envahit les lieux, après avoir forcé la porte étroite qui donne dans la rue Saint-Jacques aux cris de *« Contrôle des débuts ! »* et *« Occupation de la Sorbonne ! »*.



Quelques minutes plus tard, dans l'amphithéâtre II, plus d'un millier d'étudiants ouvrent une assemblée générale, supposée donner naissance à une coordination nationale. C'est la pagaille. Les étudiants de Paris-VIII qui avaient décidé la veille de constituer cette coordination à Saint-Denis, sur la base d'un texte *« interfac »* élaboré à Toulouse (*Le Monde* du 22 novembre), sont finalement là et tentent de calmer le jeu. En vain. Qui pourrait endiguer ces vagues de mécontentement, auxquelles se mêle le plaisir de faire la fête ?

« On est là en tant qu'individus, d'accord ? ». « *Oui* ! » hurle la salle. *« On ne veut pas que du pognon, on veut changer cette société ! »*, *« Une seule solution, c'est la révolution ! »*. Les slogans fusent de la tribune surpeuplée, tandis que quelques militants essaient d'organiser un débat avec les délégués des universités en grève. *« Si ce soir on n'arrive pas à se structurer au niveau national, ce sont les syndicats qui vont tout récupérer »*, s'époumone une brunette. Gros succès. Deux étudiantes de Tours, abasourdies, s'inquiètent : *« Quand on voit des trucs comme ça, on ne comprend pas, on pensait qu'à Paris c'était organisé. Qu'est-ce qu'on va raconter demain à l'AG ? »* Un militant commente : *« Les anars ont bien réussi leur coup. »*

Parallèlement, l'UNEF et l'UNEF-ID organisent une véritable assemblée générale dans un amphi voisin, ne laissant passer à travers les mailles serrées du service d'ordre que les délégués des facs en grève, élus par leurs AG. L'amphi II se vide. Presque toutes les facultés parisiennes sont là, avec Rouen, Metz, Orléans, mais aussi les universités nouvelles, ainsi que Nice, Grenoble, Limoges, Tours, Reims, Brest, Bourges, Dijon, Rennes, Nancy, les écoles d'archi...

STRATÉGIES

Etablissement par établissement, chacun fait l'état des lieux du conflit et aligne les revendications, sortant du cadre des postes et des crédits dans lequel elles se cantonnaient jusqu'alors. *« Jusqu'à la manifestation, c'était normal de se limiter à des questions budgétaires, les seules unificatrices »*, souligne en aparté un membre de l'UNEF-ID.

A 23 h 30, Karine Celler, membre du bureau national de ce syndicat, propose un *« appel de la Sorbonne »*, élaboré par l'UNEF et l'UNEF-ID, qui deviendra celui *« de la coordination nationale »*. Il reprend de nombreuses revendications de l'appel de Toulouse (auquel les trotskystes ont largement mis la main) : 2 milliards de francs de crédits d'urgence (plus 15 MF pour les écoles d'architecture), une loi de programmation budgétaire, l'égalité entre les étudiants français et étrangers, la titularisation de tous les travailleurs précaires (enseignants et non-enseignants), le retour des universités nouvelles au statut de la loi Savary de 1984. Les deux appels s'accordent également sur un constat, celui du *« désengagement croissant de l'Etat dans le service public, en particulier dans l'enseignement »*.

En sus de ces revendications communes, l'appel de la coordination nationale demande *« d'étendre le mouvement pour aboutir à la grève générale »*, et de participer *« à la grève et à la manifestation »* du 24 contre la réforme de la Sécurité sociale. Surtout, la coordination appelle à une nouvelle journée d'action nationale le 30 novembre. A l'issue de cette troisième manifestation, après celle du 9 et du 21, la coordination, qui invite *« les lycéens et le personnel de l'éducation nationale à se joindre à la lutte »*, se réunira à nouveau.

Une nuit ou presque sera cependant nécessaire à l'adoption de l'appel, avec l'examen d'une quarantaine d'amendements. Lors des votes, chaque délégation s'adonne à des stratégies complexes, pour ménager, qui la gauche socialiste, qui les rocardiens, les lambertistes du Parti des travailleurs, ou la Scalp (Section carrément anti-Le Pen, libertaires) qui fait un tabac avec la défense des étudiants étrangers. Les revendications qui n'ont pu être prises en compte dans l'appel devraient donner lieu à un Livre blanc.

Tout le problème de la coordination, qui n'a pas désigné de bureau, ni envoyé de délégation au ministère, sera maintenant d'asseoir sa légitimité sur le terrain et de *« tenir »* jusqu'au 30 novembre avec une mobilisation forte. Cette date a été choisie pour tenir compte des manifestations sociales du 24 et du 28 et des grèves dans les transports. La coordination devra aussi contenir bon nombre de délégués qui sont partis en claquant la porte, estimant, paradoxalement, à 4 heures du matin, que le débat n'avait pas duré assez longtemps.

Béatrice Gurrey

« Le présent ? La galère. L'avenir ? Encore plus de galère »

C'ÉTAIT UNE PHOTOCOPIE de fax de bien mauvaise facture. On n'en distinguait pas la provenance, il n'y avait pas d'en-tête. Tout juste, tapés à la machine, une liste de slogans et des textes de chansons. Comme disait l'étudiante qui marchait à reculons, agrippant un micro et tournée vers le cortège : *« Pas de manif sans refrain. »* Elle avait donc prévu son pense-bête. Si tout se passait bien, si la foule *« accrochait »*, elle espérait, par exemple, lui proposer l'air de *Milord* : *« Allez vas-y Bayrou, donne-nous encore des sous, nous on en a besoin, pour notre éducation, et puis tes keufs Debré, qui veulent nous matraquer, qui veulent nous expulser, nous on en a assez. »*

Mais on était en début de manif. Les marcheurs étaient encore trop frais. Et l'étudiante préféra entonner l'air de *La Cage aux oiseaux*, puis celui de *L'Île aux enfants* : *« Voici venu le temps des choix budgétaires, où pour étudier, c'est vraiment la galère... »* En matière d'animation de manifestation, un syndicat comme l'UNEF avait, affirmait-elle, *« du métier »* et de fameux atouts.

Des slogans ? Il y en avait des pelletées. *« Aucune, aucune, aucune hésitation, nous voulons du pognon »* ; ou bien *« Bayrou, on veut nos 2 milliards »* ; ou encore *« Ni fac privée, ni fac sous-développée »*, version édulcorée de l'impérieux *« Ré-qui-si-tion de la fac Pasqua »*, allusion à la faculté privée créée par le conseil général des Hauts-de-Seine et conspuée le long d'un cortège de plus de vingt-cinq mille étudiants. L'essentiel, bien sûr, était de crier ensemble, de démontrer l'union. Aucun risque de fissure sur ces mots d'ordre-là !

« IL ÉTAIT UN PE-TIT MINISTRE... »

Le départ, boulevard Saint-Michel, avait été laborieux. Il avait fallu parlementer pour décider de l'ordre de passage des groupes d'étudiants. Puis certains s'étaient offusqués en découvrant que les manifestants de tête étaient pour les trois quarts des syndicalistes qui affichaient allègrement badges et autocollants. *« Cela me dégoûte*, s'insurgeait un étudiant en histoire de Paris-I. *Pendant les assemblées générales, ils se camouflent ou bien ils crient à l'union sacrée en niant toute divergence. Et aujourd'hui, on les découvre, arrogants, uniquement là pour défendre leur boutique ! »* L'UNEF (proche du PCF) et l'UNEF-ID (proche du PS et de l'extrême gauche) étaient en effet très présentes.

On parlementa, on panacha et on improvisa. Les anarchistes de la CNT furent priés de se fondre dans le cortège. Cinq cents étudiants de Metz encadrant une grosse tirelire de carton-pâte en forme de cochon se virent confier l'honneur de l'ouvrir. En matière de chansons, ils avaient un classique : *« Il était un pe-tit ministre* [bis], *qui n'avait ja-ja-jamais calculé, Ohé Ohé. »* Ils avaient aussi, outre l'intention de reprendre les cours dès le lendemain, une grande peur de voir leur cause *« récupérée »* et n'apprécièrent guère qu'une militante de l'UNEF saisisse le micro pour fustiger pêle-mêle la reprise des essais nucléaires et le gouvernement Juppé. *« Nos problèmes de locaux et de profs n'ont aucun rapport avec la politique ! »*, s'exclamait un futur ingénieur en génie mécanique.

Des centaines de lycéens de Paris et de banlieue (Mantes-la-Jolie, Versailles, Bobigny) avaient séché les cours et marchaient au coude à coude, quelque peu exaltés. *« Solidarité avec nos frères aînés ! »* La plupart ne pouvaient en dire plus, si ce n'est en affichant la conviction que cette société n'aime décidément pas ses jeunes, puisqu'elle les propulse *« droit au chômage »*, *« la tête dans le mûr »*.

Entrées tardivement dans le mouvement, les facultés parisiennes tentaient de rattraper le temps perdu. *« Pas un mètre carré de plus en dix ans alors que la fac – délabrée – a accueilli dix mille étudiants supplémentaires ! »*, se désolait une étudiante de Tolbiac. Une autre, salariée pour financer ses études, avouait ne plus pouvoir assister aux travaux dirigés surchargés. Géraldine demandait que les étudiants bénéficient de tarifs spéciaux sur la Carte orange. Nicolas et Sophie avaient peint une espèce d'épouvantail pour attirer l'attention sur l'UFR d'arts plastiques de Paris-I, privée d'ateliers et *« totalement laissée pour compte »*.

DISSOLUTION CONFUSE

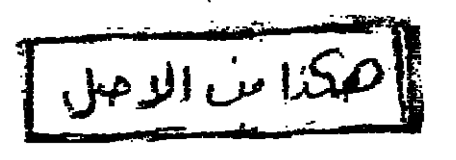
Laurent, lui, attendait impatiemment qu'on soulève le problème de l'amiante à Jussieu. Corine, venue d'Orléans dans l'un des deux trains affrétés, avaient ceint sa tête d'un bandeau d'apache et exprimait un pessimisme noir. *« Le présent ? La galère. L'avenir ? Encore plus de galère. Il n'y a pas de place pour nous, c'est clair. Croyez-vous que cela vaille qu'on fasse nous-mêmes des enfants ? »*

Ils marchaient avec fougue et, en moins d'une heure trente, dans un froid tonifiant, ils se retrouvèrent boulevard Saint-Germain, face aux CRS bloquant toutes les voies possibles vers le ministère de l'éducation et l'Assemblée nationale. En quelques secondes, les leaders du mouvement et les responsables de syndicats appelèrent à la dissolution de la manifestation et pftt ! filèrent sur-le-champ à une réunion de coordination. Les troupes se retrouvèrent frustrées et abandonnées à elles-mêmes. En quelques secondes, une poignée de casseurs cagoulés s'abattaient sur un tabac et quelques vitrines luxueuses, sous l'œil horrifié des étudiants. Tout pouvait mal tourner mais personne ne songeait à partir.

Faute de bilan, de mot d'ordre, de rendez-vous fédérateur, d'interlocuteur, bref, faute d'une « sortie » honorable de la manif, les étudiants se rapprochaient irrésistiblement des CRS. Vers le bas du boulevard, seuls les insultes et quolibets franchirent le barrage menaçant. Vers le Quartier latin, il y eut d'autres bris de vitrines et dégâts. Une douzaine de personnes furent interpellées. *« Une seule solution, la révolution »*, scandaient les étudiants à la fois fatigués et grisés. Les portes de la Sorbonne étant closes, comme celles du Panthéon, plusieurs centaines d'entre eux continuèrent à tourner dans le quartier, dansant très tard au rythme de percussions africaines.

Assises sur les marches d'une porte cochère, trois jeunes filles d'Orléans récapitulaient les refrains appris lors de leur équipée parisienne. Leur favori reprenait un air triste de Hugues Aufray : *« Dis-moi Bayrou, les années ont passé, pourquoi les étudiants n'ont toujours pas de blé ? Pourtant tu sais que pour étudier, on n'en a jamais as-sez... »*

Annick Cojean



Plus de 100 000 manifestants à Paris et en province

EN NOMBRE DE MANIFESTANTS : 5 000 – 3 000 – 1 000

CHERBOURG · CAEN · SAINT-LÔ · RENNES · LE MANS · VANNES · NANTES · LA ROCHELLE · TOURS · POITIERS · LIMOGES · PÉRIGUEUX · BORDEAUX · PAU · TARBES · PARIS 25 000 · REIMS · NANCY · CHALON/SAÔNE · LYON · SAINT-ÉTIENNE · CHAMBÉRY · GRENOBLE · VALENCE · NÎMES · TOULOUSE 20 000 · AIX · NICE · MONTPELLIER · PERPIGNAN · MARSEILLE

De Bordeaux à Guebwiller, les lycéens se sont joints aux cortèges

100 000 MANIFESTANTS, soit trois fois plus que le 9 novembre ; des bataillons de lycéens doublant parfois leurs aînés étudiants ; des universités jusque-là silencieuses entrant dans grève : la journée nationale de manifestation des étudiants a remporté, mardi 21 novembre, un succès indiscutable. Partout en France, parfois là où l'on s'y attendait le moins, des cortèges ont défilé. De quelques centaines dans certaines petites villes à plusieurs milliers dans la plupart des centres universitaires, les manifestants ont réclamé au ministre de l'éducation, François Bayrou, « des sous » pour l'enseignement supérieur.

Avec 20 000 à 25 000 personnes dans les rues, Toulouse s'est offert le luxe d'égaler le défilé parisien. Imposante et surprenante mobilisation, dans une ville qui compte quelque 110 000 étudiants et qui n'est pas la plus mal lotie avec ses trois universités et un taux d'encadrement situé dans une honnête moyenne hexagonale. Partis mollement et tardivement, les étudiants toulousains avaient certes rattrapé le temps perdu, lançant, le week-end dernier, l'idée d'une coordination nationale des facs avec les représentants d'une petite dizaine de villes universitaires. Mais ni les facultés de médecine et de sciences sociales, ni le complexe scientifique de Rangueil ne s'étaient mis en grève. On s'attendait donc à une mobilisation moyenne.

APOLITISME

Au pied de la statue du poète occitan Goudouly, pourtant, on se bouscule. Aux étudiants se sont joints de très nombreux enseignants, personnels techniques et administratifs, ainsi que des parents d'élèves, des lycéens venus de Montauban, d'Auch, ou même de Tarbes. Les étudiants des différents IUT de la ville, qui se souvenaient certainement des manifestations de mars 1994 contre le contrat d'insertion professionnelle, occupent le haut du pavé. A l'époque, déjà, 15 000 d'entre eux étaient descendus dans la rue. Mais cette fois, ils sont encore plus nombreux, encore plus divers. Encore plus apolitiques. La semaine dernière, Lionel Jospin, élu du département mais surtout ancien ministre de l'éducation et initiateur du plan Université 2000 est bien venu affirmer que *« l'effort formidable fait entre 1988 et 1993 en faveur de l'enseignement supérieur a été arrêté par le gouvernement »*. Mais dans le cortège, les affichages politiques sont invisibles.

Les banderoles sont taillées dans de vieux draps, les slogans composés avec humour. *« On nous a promis des pommes, on n'a eu que des pépins »*, scandent certains. D'autres dénoncent les conditions matérielles des études : *« On veut des profs ! On veut du blé ! Les cours bâclés, y'en a assez ! »*

La manifestation s'est terminée sans incidents place du Capitole, sous les fenêtres de Dominique Baudis, maire CDS de la ville et ami de François Bayrou. Les étudiants ont juré de ne pas se laisser voler leur « *victoire* » et réclament une loi de programmation. Confiant, le collectif étudiants-lycéens annonce qu'il peut encore mieux faire. En décembre 1986, ils étaient 50 000 dans les rues de Toulouse à manifester contre le projet de loi d'Alain Devaquet.

Aucun incident, beaucoup de détermination, pas mal de lucidité : ailleurs en France, les cortèges ressemblent, en plus réduits, au modèle toulousain. A Lyon, ils sont 5 000, venus des universités, des IUT, mais aussi des lycées de Villeurbanne. 5 000, encore à Aix et Montpellier, 4 000 à Nantes et Tours, 3 500 à La Rochelle, 3 000 à Grenoble, Nancy, Poitiers et Pau, 2 000 à Brest, Rennes et Bordeaux, 1 000 à Nîmes, Marseille, Saint-Etienne, Perpignan, Reims, Périgueux, Sarlat. Ailleurs, des cortèges de quelques centaines de personnes ont défilé, occupant ici une sous-préfecture, là une mairie, toujours pacifiquement.

LE MOUVEMENT S'ÉTEND

Et toujours accompagnés de nombreux lycéens. Car, et c'est là encore une surprise, de très nombreux défilés se sont formés dans des villes ne comptant aucune université. A Chalon-sur-Saône, Tarbes, Cahors, Rodez, Clamecy, Saumur, Vannes, Saint-Lô, Vire, Tournus ou Guebwiller, des manifestations exclusivement lycéennes sont venues soutenir les revendications des étudiants. La plupart réunissaient quelques centaines d'adolescents, mais à Lorient ou à Valence, ce sont plus de 1 500 jeunes qui sont sortis dans les rues.

Sans compter les lycéens qui ont fait le voyage vers des villes universitaires. A Grenoble, par exemple, certains étaient venus de Villars-de-Lans en stop, d'autres avaient négocié avec la mairie de Saint-Marcellin des bons de transport pour rejoindre la capitale du Dauphiné.

Les grèves restent cependant encore l'apanage des étudiants. Mardi soir, une vingtaine d'universités avaient voté la cessation des cours. A celles qui étaient déjà officiellement dans le mouvement, se sont jointes, dans la journée, les universités de Reims, Poitiers et Dijon.

Gérard Vallès à Toulouse, Christian Tual à Rennes et Adrien Favreau à Nantes

Les réactions au RPR, au PS et au PCF

● **Jean-François Mancel**, secrétaire général du RPR, a déclaré que le gouvernement répondra *« par des réformes en profondeur »* et *« non pas par des rallonges budgétaires ». « Ces réformes devront s'appuyer sur une légitimité indiscutable, celle du référendum annoncé par Jacques Chirac »*, a-t-il ajouté.

● **Josselin de Rohan**, président du groupe RPR au Sénat, a estimé qu'*« il est inconcevable que la régulation budgétaire »* de l'enseignement supérieur *« soit assurée par la rue ». « Il faudra bien un jour, soit proportionner les ressources aux effectifs, soit limiter les effectifs aux ressources, mais il n'est pas possible de perpétuer la situation actuelle »*, a-t-il ajouté.

● **Lionel Jospin**, premier secrétaire du PS, a estimé que *« la priorité à l'enseignement supérieur s'est brutalement interrompue en 1993 »*. L'ancien ministre de l'éducation nationale a ajouté que le gouvernement *« a vécu sur les acquis de ce que les socialistes avaient fait, à savoir donner un élan formidable à l'enseignement supérieur »*. Les gouvernements Balladur et Juppé *« ont rompu avec cela »*, a-t-il affirmé.

● **Alain Bocquet**, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a demandé un *« plan d'urgence de deux milliards de francs »*, en affirmant que les *« étudiants avaient tout à fait raison »* et qu'il manquait *« 6 000 postes »* d'enseignants et de personnel administratif.

La mise en garde du recteur de Toulouse

Philippe Joutard, recteur de l'académie de Toulouse, a adressé le 16 novembre une note *« urgente »* **aux chefs d'établissements du secondaire.** *« Les agitations actuelles ne sécrètent que des coordinations floues*, note-t-il. *La négociation et les explications demeurent infructueuses. Dans ces conditions, les récupérations sont aisées et les dérives inquiétantes. »* **En conséquence, il leur demande de veiller à** *« l'assiduité »* **et d'envisager,** *« si la situation l'exige, l'exclusion avec réinscription sous contrat par les parents »*. **M. Joutard en** *« appelle »* **également aux professeurs qui** *« savent combien la démagogie n'a jamais été une méthode »*.

Comment le « général Blondel » a perdu la bataille de la « Sécu »

MAIS QUELLE MOUCHE a donc piqué Marc Blondel, le secrétaire général de Force ouvrière ? Chantant un jour victoire sur le perron de l'Elysée, et annonçant que la Sécurité sociale est sauvée. Hurlant le lendemain que le gouvernement est en train de faire main basse sur elle pour la dépecer. Acceptant, contre toute attente, que son organisation signe un texte unitaire avec les autres confédérations syndicales pour réformer la protection sociale. Puis, aussitôt après, jouant les diviseurs et voulant faire bande à part pour ne pas manifester avec les autres syndicats...



RÉCIT

Marc Blondel a suivi, ces dernières semaines, un parcours sinueux. Pour qui connaît les tractations secrètes auxquelles a donné lieu l'élaboration du plan gouvernemental, le mystère est pourtant moins opaque qu'il y paraît. C'est l'histoire d'un « marché » qui a mal tourné...

Officiellement, le feuilleton commence dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 octobre. Ce soir-là, huit organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FEN, FSU et UNSA), réunies au siège de la CFDT, parviennent, après sept heures de discussions laborieuses, à se mettre d'accord pour faire une déclaration commune sur *« l'avenir de la Sécurité sociale »*. Pourquoi Marc Blondel donne-t-il son *imprimatur* à ce texte ? Sur le moment, personne n'y prend vraiment garde. Trois semaines plus tôt, le 10 octobre, toutes les fédérations de fonctionnaires ont fait grève et le climat est à l'unité.

De surcroît, les négociateurs ont accepté d'introduire dans le texte quelques formulations de nature à apaiser les craintes du patron de FO, pour lequel les cotisations sociales ne sont qu'un « salaire différé » et qui craint comme la peste une fiscalisation du régime de protection sociale, qui rimerait, selon lui, avec étatisation. On lit ainsi, dans le document élaboré, que les syndicats sont *« attachés à un financement assis pour l'essentiel sur les salaires »*. Mais pourquoi celui qui est surnommé « le général » dans son organisation tolère-t-il ce *« pour l'essentiel »*, qui vaut acceptation de la refonte à venir ? Pourquoi, surtout, Marc Blondel donne-t-il son accord à un texte qui admet le principe d'une *« réforme »*, ce à quoi FO s'était toujours refusée ?

En fait, cet assentiment donné par Marc Blondel est l'aboutissement de longues négociations menées en coulisse. A la fin de l'été, le successeur d'André Bergeron multiplie les flèches contre le premier ministre, Alain Juppé. Il lui reproche, avec le gel des salaires des fonctionnaires, d'avoir maintenu le cap économique proposé par Alain Madelin, le ministre libéral de l'économie, débarqué en août. Mais il prend bien soin d'épargner toute critique au chef de l'Etat. Le rencontre-t-il secrètement ?

A l'époque, un article du *Point* (daté 14 octobre) fait des vagues dans le microcosme de Force ouvrière. L'hebdomadaire rapporte que, *« de déjeuner avec les recteurs des universités en agapes avec les derniers dinosaures trotskistes (Alexandre Hébert et Pierre Lambert), Chirac réactive son carnet d'adresses »*. Or, les deux convives du président sont des figures bien connues de la confédération syndicale. Ancien responsable de l'union départementale FO de Loire-Atlantique, le premier est officiellement anarcho-syndicaliste, mais officieusement, depuis des lustres, membre, sous le pseudonyme d'« Ernest », du bureau politique d'un groupe trotskiste, le Parti communiste internationaliste (PCI), allié de Marc Blondel au sein de FO. Le second, de son vrai nom Pierre Boussel, est le principal dirigeant de cette même organisation, rebaptisée Parti des travailleurs (PT). A l'Elysée, on ne confirme pas une telle rencontre.

De son côté, Marc Blondel a eu, pendant l'automne, deux ou trois tête-à-tête avec le chef de l'Etat. Il n'en faut pas plus pour que la rumeur coure au sein de la centrale syndicale : un accord aurait été trouvé avec Force ouvrière. Est-ce le produit d'un fantasme ? Marc Blondel ne fait-il pas croire à sa base qu'il pourra, quoi qu'il arrive, utiliser le président de la République comme arme ultime contre des décisions fâcheuses qui seraient prises par le premier ministre ? Quoi qu'il en soit, dans les derniers jours d'octobre, le président du CNPF, Jean Gandois, rencontre le patron de FO : ce dernier comprend qu'il disposera d'une marge de manœuvre serrée s'il veut peser sur les projets que le gouvernement met au point pour redresser les comptes de la Sécurité sociale. En clair, le CNPF ne rompra pas une alliance qui vaut à FO de diriger la Caisse nationale d'assurance-maladie depuis vingt-huit ans, à condition que le syndicat se montre conciliant en acceptant le principe de la réforme.

Le 11 novembre, au sortir du ministère du travail : « La Sécurité sociale est sauvée. » Le 15 novembre, à « La Marche du siècle » : « C'est la fin de la Sécurité sociale. »

Dans le cas contraire, le patronat aurait pu chercher une alliance avec la CFDT.

Le secrétaire général de FO donne son accord au schéma qui a aussi l'aval d'Alain Juppé : il n'y aura pas d'élections à la Sécurité sociale, FO ne sera pas délogée de ses positions, mais, en contrepartie, elle ne protestera que pour la forme. Marc Blondel est d'autant plus d'accord sur ce compromis qu'il est favorable à l'utilisation des ordonnances par le gouvernement. De la sorte, s'il y a des vagues au sein de FO, elles dureront moins longtemps qu'avec un débat parlementaire, toujours susceptible d'enlisement. Rasséréné, « le général » entend montrer au gouvernement qu'il est un partenaire fiable. En signe de bonne volonté, il s'associe à l'appel commun des syndicats pour la réforme de la « Sécu ». Le 31 octobre, il ratifie avec le CNPF l'accord inter-professionnel sur le temps de travail, un projet qu'il avait toujours dénoncé auparavant.

Le vendredi 10 novembre, il est, de nouveau, reçu discrètement par le chef de l'Etat à l'Elysée. Il éprouve le besoin d'ébruiter la rencontre pour annoncer qu'elle s'est passée dans les meilleures conditions. Il se dit *« rassuré sur certaines craintes »* et relève que *« la volonté de remettre en cause les régimes particuliers, notamment les retraites, s'estompe »*. Il souligne, enfin, que l'intention des pouvoirs publics est de *« préserver le régime de la Sécurité sociale sur les bases de la solidarité et de l'égalité »*. En face, on laisse entendre que le président de la République lui a parlé franchement... Le lendemain soir, 11 novembre, alors que le gouvernement peaufine ses ultimes arbitrages, Marc Blondel se rend au ministère du travail. Après une longue entrevue avec Jacques Barrot, il continue de pavoiser : *« La Sécurité sociale est sauvée. »*

Contre toute attente, l'entente cordiale se brise pourtant, le 15 novembre, quelques heures après que M. Juppé eut dévoilé son plan. Invité sur le plateau de « La marche du siècle », sur France 3, Marc Blondel ne cache pas sa froide colère : le plan Juppé est *« la plus grande histoire de rapt de l'histoire de la République. C'est la fin de la Sécurité sociale »*. Et, condamnation sans appel, il confie le 17 novembre au *Parisien*, un rien suffisant : *« Je pensais pouvoir protéger M. Chirac contre le fait que l'histoire retiendra que c'est lui qui aura détruit la Sécurité sociale. »* Que s'est-il donc passé pour qu'il change à ce point de ton ?

Ne s'agit-il que d'une posture du secrétaire général de FO, qui doit maintenant faire accepter à ses troupes l'accord conclu avec le gouvernement ? Ce n'est pas impossible. Dès le 13 novembre, le comité confédéral national de FO a d'ailleurs appelé, par avance, à une *« grève interprofessionnelle de vingt-quatre heures »*, pour le 28 novembre, afin de défendre, pêle-mêle, la Sécurité sociale, les salaires et l'emploi. Une action fourre-tout, pour laquelle Marc Blondel veut faire cavalier seul, ce qui n'est pas du goût de son opposition. Celle-ci se refuse à un simple baroud d'honneur.

Cette explication, cependant, n'est sûrement pas la seule. Dans les derniers jours de préparation du plan, le gouvernement se méfie visiblement du bouillant patron de FO, qui n'a pas la fiabilité de son prédécesseur et qui, pense-t-on, n'en est pas à une volte-face près. Finalement, le projet du gouvernement est durci au-delà de ce que pouvait croire le dirigeant syndical : il est décidé que les directeurs des caisses d'assurance-maladie, contrôlées actuellement au deux tiers par FO, seront nommés par les directeurs des trois caisses nationales (maladie, retraite, famille), ceux-ci étant choisis en conseils des ministres ; c'est une déclaration de guerre contre Marc Blondel.

De plus, le gouvernement a de bonnes raisons de penser que, à l'inverse d'André Bergeron, Marc Blondel ne tient pas ses troupes. Dans cette atmosphère délétère, les opposants au secrétaire général marquent en effet des points. « Le général » n'a-t-il pas perdu la face publiquement ? Le 15 novembre, dans l'après-midi, les sept fédérations de fonctionnaires, fortes du succès de la journée unitaire du 10 octobre, appellent à une grève générale, le 24 novembre, afin de protester contre la réforme de leur régime de retraite. Le lendemain, le patron de FO fait pression sur sa fédération de fonctionnaires pour qu'elle se retire du mouvement et n'appelle qu'à la journée d'action du 28 novembre. Peine perdue : si l'Union interfédérale des agents de la fonction publique obtempère à l'injonction, d'autres fédérations de FO, celles des PTT, des finances ou, encore, des cheminots maintiennent leur participation à la journée d'action du 24 novembre.

C'est l'épilogue, au moins provisoire, du feuilleton : alors que la confédération doit tenir son dix-huitième congrès du 28 février au 2 mars 1996, Marc Blondel sort affaibli de cette épreuve. Avec un gouvernement qui se défie de ses dirigeants et une opposition ragaillardie, FO, qui va vivre maintenant sous la menace d'une expulsion de ses bastions traditionnels au sein de l'assurance-maladie, entre dans une zone de fortes turbulences.

Alain Beuve-Méry, Olivier Biffaud et Laurent Mauduit

L'Assemblée nationale a levé, partiellement, l'immunité parlementaire de Bernard Tapie

Le bureau de l'Assemblée n'a pas autorisé la mise en détention de l'ancien ministre

Le bureau de l'Assemblée nationale a décidé, mardi 21 novembre, de lever partiellement l'immunité parlementaire de Bernard Tapie, député (République et libertés) des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de l'enquête sur les comptes de l'Olympique de Marseille. Si le bureau a autorisé des mesures de contrôle judiciaire à l'encontre de M. Tapie, il n'a pas accepté de donner au juge la possibilité de le mettre en détention.

C'EST la cinquième fois en deux ans que l'Assemblée nationale était saisie d'une demande de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie, député (République et libertés) des Bouches-du-Rhône. Les députés avaient voté la levée de son immunité le 7 décembre 1993, dans le cadre de l'affaire Testut, puis, à deux reprises, le 28 juin 1994, dans le cadre de l'affaire du *Phocéa*, le yacht de M. Tapie. Le 10 janvier 1994, le bureau de l'Assemblée avait rejeté une autre demande à son encontre.

Mais c'était la première fois, mardi, que l'Assemblée examinait une demande de levée d'immunité conformément aux nouvelles dispositions adoptées dans le cadre de la révision constitutionnelle du 4 août. Désormais, le champ de l'immunité dont bénéficient les parlementaires, au terme de l'article 26 de la Constitution, est sensiblement réduit, puisqu'ils peuvent faire l'objet de poursuites sans autorisation de l'Assemblée dont ils font partie. En revanche, cette autorisation reste nécessaire pour toute demande d'« *arrestation ou toute mesure privative ou restrictive de liberté* ». La décision du 21 novembre était donc de nature à faire jurisprudence.

Or le bureau de l'Assemblée nationale, réuni sous la présidence du président de l'Assemblée, Philippe Séguin, a adopté une décision conforme à l'attitude constante du Parlement depuis quelques années. La demande du juge marseillais, Pierre Philipon, transmise par le procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence, visait à autoriser la levée de l'immunité de M. Tapie et, « *en tant que de besoin, son arrestation, sa détention ou l'exercice de toute autre mesure privative ou restrictive de liberté* », dans le cadre de l'enquête sur les comptes de l'Olympique de Marseille qui a conduit à la mise en examen de M. Tapie, en mars 1994, pour faux, usage de faux, abus de confiance et abus de biens sociaux.

Au terme de deux heures de débat animé, le bureau de l'Assemblée a coupé la poire en deux. Considérant qu'il lui appartient « *seulement d'apprécier la nécessité, pour la bonne administration de la justice, des mesures coercitives qu'il lui est demandé d'autoriser et non de se prononcer sur les faits reprochés à M. Tapie* », considérant d'autre part que « *la nature exacte des mesures coercitives envisagées n'est pas précisée* » et considérant, enfin, que, « *s'agissant tant du trouble à l'ordre public que des pressions susceptibles d'être exercées sur les témoins ou des garanties de représentation de M. Tapie, il apparaît que des mesures de contrôle judiciaire peuvent permettre d'atteindre les fins recherchées* », le bureau a décidé d'autoriser à l'encontre de M. Tapie « *toute mesure privative ou restrictive de liberté résultant d'un placement sous contrôle judiciaire en application de l'article 138 du code de procédure pénale* ».

Autrement dit, estimant que le contrôle judiciaire permettait, en l'occurrence, la bonne administration de la justice, surtout pour une procédure engagée depuis plusieurs années, le bureau n'a pas autorisé la mise en détention du députés des Bouches-du-Rhône. Mais la formulation de sa décision sonne comme un clair avertissement à Bernard Tapie : selon l'interprétation qui en est donnée à l'Assemblée, elle signifie que, dans l'hypothèse où il enfreindrait l'une ou l'autre des obligations qui pourraient lui être signifiées par le juge dans le cadre du contrôle judiciaire, il pourrait alors être mis en détention sans que l'Assemblée s'interpose.

Le bureau de l'Assemblée est loin d'avoir été unanime dans cette affaire. Si la majorité de ses membres ont insisté sur le fait que le rôle de l'Assemblée n'est pas, en la matière, de se substituer au juge, un tiers de ses membres ont estimé qu'il fallait saisir cette occasion de trancher le « cas Tapie ». Contrairement à la règle de confidentialité habituelle pour les décisions du bureau de l'Assemblée, deux de ses membres, René André (RPR, Manche) et Marc Laffineur (UDF-AD, Maine-et-Loire), ont exprimé publiquement leur désaccord avec la décision adoptée. « *Je la désapprouve complètement. J'aurais voulu qu'on procède à l'autorisation de l'arrestation, comme c'était possible* », a déclaré M. André, avant d'ajouter : « *Le bureau avait l'occasion d'exprimer clairement une opinion de désaveu à l'égard du comportement d'un des membres de l'Assemblée nationale, et rien n'empêchait de répondre positivement à la requête* » de la justice.

En tout état de cause, Bernard Tapie reste couvert par l'immunité attachée à son mandat de parlementaire européen. A ce jour, aucun juge français n'a demandé au Parlement européen la levée de cette seconde protection dont bénéficie M. Tapie.

Gérard Courtois

Rejet de la requête visant à placer M. Charles sous contrôle judiciaire

Lors de sa réunion, mardi 21 novembre, le bureau de l'Assemblée nationale a rejeté la requête du procureur général près la cour d'appel d'Agen visant à obtenir l'autorisation de placer Bernard Charles, député (République et libertés) du Lot et maire (Radical) de Cahors, sous contrôle judiciaire, dans le cadre de l'affaire « Plantes et médecines », une filiale des Laboratoires Pierre Fabre, dans laquelle M. Charles a été mis en examen pour « *prise illégale d'intérêts et corruption passive* ». Le bureau de l'Assemblée a estimé que « *la formulation de la requête* » ne permet « *pas de déterminer avec précision l'objet exact des mesures* » demandées par le juge. Une précédente demande de levée de l'immunité de M. Charles avait été rejetée, pour des motifs similaires, le 23 mars.

Projet d'association entre M. Kouchner et Radical

L'ancien MRG veut constituer un deuxième pôle de gauche, complémentaire et non concurrent du Parti socialiste

RADICAL a beau s'en défendre, il a pris goût à la lumière. Bernard Tapie empêché par ses ennuis judiciaires, Jack Lang empêtré dans ses liens avec le Parti socialiste, c'est désormais sur Bernard Kouchner que repose tout l'espoir des ex-radicaux de gauche de retrouver leur notoriété perdue. Un « *Meccano* » est donc en cours, pour reprendre l'expression devenue fameuse de Bernard Tapie, avec l'ancien ministre de l'action humanitaire. Celui-ci prend son temps. Ces dernières semaines, seul ou avec quelques membres de son mouvement Réunir, il a rencontré la plupart des responsables de Radical. Il s'est également déplacé sur le « terrain », pour discuter avec les militants du cercle Radical de Fécamp. « *Bernard Kouchner travaille de façon très méthodique* », observe Bernard Castagnède, l'un des trois membres de la direction provisoire collégiale de Radical, mise en place après la démission de Jean-François Hory. Prudent, l'ancien ministre envisage dans un premier temps, une démarche d'association et non de fusion au sein de Radical.

Pendant ce temps, Radical prépare son congrès, qui devrait avoir lieu fin janvier ou début février à la Mutualité à Paris. Placé sous le signe de la réconciliation entre les anciens dirigeants du Mouvement des radicaux de gauche (Michel Crépeau, Emile Zuccarelli, Jean-Michel Baylet) et la nouvelle génération militante favorable à MM. Tapie et Hory, ce congrès est destiné à doter le parti d'un projet politique. Il reprend, pour l'essentiel, le projet conçu par M. Hory, moins l'acrimonie dont ce dernier témoignait à l'égard du PS. L'idée, qui séduisait déjà M. Lang, et qui devrait décider M. Kouchner à s'associer à Radical, est de constituer un deuxième pôle de gauche, complémentaire et non plus concurrent du PS, dans la perspective des élections législatives de 1998.

Le succès remporté par M. Tapie aux élections européennes – sa liste avait talonné avec 12,5 % des voix, celle emmenée par Michel Rocard – s'expliquait par la mobilisation, en sa faveur, d'un électorat jeune et de gauche, originaire de banlieue, qui se réfugiait jusqu'alors dans l'abstention ou la non-participation au vote.

PORTRAIT-ROBOT

L'enjeu, pour Radical, est de s'attacher cet électorat, qui ne veut entendre parler ni du PS ni du PCF. Incapable de séduire tout seul, le parti a besoin de s'identifier à une personnalité forte, située en dehors des mouvements traditionnels, et à même d'exercer sur les jeunes le pouvoir d'attraction de M. Tapie, les ennuis en moins.

M. Kouchner, plus encore que M. Lang, correspond au portrait-robot. Très médiatique, beaucoup plus « convenable » que le député-homme d'affaires, l'ancien ministre de l'action humanitaire est régulièrement intervenu sur les problèmes d'exclusion et de jeunesse. On devrait aussi le voir, pas très loin de Radical, samedi 25 novembre, à la manifestation pour la défense des droits de la femme.

A Radical, on est donc prêt à accueillir à bras ouverts M. Kouchner, en lui offrant dès le prochain congrès, une place au sein de la direction collégiale. Pour asseoir sa crédibilité, cette association aura toutefois besoin de prouver qu'elle n'est pas, simplement, un « *Meccano* » de plus.

Pascale Robert-Diard

L'ancien maire (UDF-PR) de La Ciotat est mis en garde à vue

MARSEILLE
de notre correspondant régional

L'ancien maire (UDF-PR) de La Ciotat (Bouches-du-Rhône), Jean-Pierre Lafond, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été placé en garde à vue, mardi 21 novembre, en début de matinée, dans le cadre d'une enquête sur la gestion de la société d'économie mixte de La Ciotat (Semica). Son audition fait suite à la mise en examen, vendredi 17 novembre, dans la même affaire, pour recel de détournement de fonds publics et abus de biens sociaux, d'un conseiller financier marseillais, Jean Simonetti, membre du conseil national du RPR (*Le Monde* du 21 novembre). M. Lafond devait être présenté, mercredi, devant le juge d'instruction chargé du dossier, Pierre Philipon.

Mis en examen, au début de 1995, pour ingérence, dans un autre dossier, l'ancien maire de La Ciotat, élu en 1989, avait renoncé à solliciter le renouvellement de son mandat au mois de juin. Il était le vice-président de la SEMICA au moment où cette société avait fait appel à M. Simonetti, en janvier 1990, pour la négociation d'un emprunt de 70 millions de francs auprès de la caisse régionale du Crédit agricole. Cette opération avait permis à M. Simonetti de cumuler deux commisions représentant près de 3 % du montant hors taxe de l'emprunt. Le conseiller financier marseillais avait en outre reçu, directement ou indirectement, d'autres commissions de la société « *sans que le conseil d'administration n'en ait été informé* ». En mai 1994, dans une lettre d'observations définitives, la chambre régionale des comptes avait estimé que la Semica « *était un outil laissé dans les mains de M. Lafond, qui s'est révélé être le véritable dirigeant de la société d'économie mixte. Le président* [qui était le premier adjoint (UDF-PR) de La Ciotat de l'époque, Guy Boissi] *et le conseil d'administration*, ajoutait-elle, *n'ont eu que des rôles de figurants, passifs et obéissants* ». La lettre de la chambre, accablante pour la Semica, concluait notamment : « *Le mot erreur est bien faible pour qualifier des commissions anormalement élevées versées à un conseiller financier* »

Guy Porte

COMMENTAIRE

MAUVAIS EXEMPLE

Remanier un gouvernement n'est pas chose aisée. Alain Juppé a pu s'en apercevoir. Lui qui apprécie les militants disciplinés, il n'avait probablement pas imaginé la révolte des femmes qu'il chassait de leur ministère. Il aurait dû, en revanche, être plus précautionneux dans le choix des personnalités à qui il faisait appel pour renforcer son équipe.

Certes, Franck Borotra a toutes les qualités requises pour diriger le ministère de l'industrie. Certes, Jean-Claude Gaudin rêvait depuis longtemps d'un portefeuille ministériel. Cependant, chacun savait aussi que les deux hommes appelés à remplacer MM. Borotra et Gaudin au Parlement avaient de sérieux comptes à rendre la justice. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle celui qui est, aujourd'hui, le maire de Marseille avait piétiné si longtemps à la porte du gouvernement.

Le résultat est désastreux : sur quatre nouveaux ministres, deux ont des suppléants mis en examen – ou qui pourraient l'être – pour des délits qui n'ont pas forcément à voir avec les financements politiques. L'un, Claude Dumond (UDF-CDS), choisi par M. Borotra, est en détention provisoire. L'autre, Jean-Pierre Lafond (UDF-PR), est en garde à vue.

Faut-il y voir la preuve que l'actuelle majorité ne redoute plus les investigations des juges ? Ou bien, tout simplement, que la lutte contre la corruption n'est pas une de ses préoccupations ? Pourtant, tout confirme que l'éradication de ce mal nécessite plus que jamais des soins drastiques. Le milieu politique en souffre trop, blessant au passage la démocratie, pour qu'il ne se décide pas à faire le ménage lui-même. M. Juppé a perdu une belle occasion de se montrer, dans ce combat-là aussi, exemplaire, en évitant l'entrée au Parlement d'élus soupçonnés.

Thierry Bréhier

Le revenu agricole par exploitation augmenterait de 10,8 % en 1995

L'INSEE A PUBLIÉ, mercredi 22 novembre, les estimations du compte prévisionnel de l'agriculture pour 1995. D'après ces estimations, le revenu brut agricole moyen par exploitation augmenterait de 10,8 % en termes réels par rapport à 1994. Ce revenu s'était déjà redressé en 1994 après une baisse continue entre 1990 et 1993. Cette hausse moyenne recouvre, comme à l'accoutumée, de fortes disparités sectorielles : la viticulture enregistre une hausse record de 34 %, alors que les gains ne sont que de 3 % pour l'élevage ovin.

Les livraisons agricoles enregistrent une hausse en valeur, qui se décompose entre un accroissement des volumes de 2,6 % et une progression des prix de 1,1 %. Pour la première fois depuis la mise en oeuvre, en 1993, de la réforme de la politique agricole commune, les livraisons de céréales progressent en volume (+ 2,9 %) comme en valeur (+ 2,3 %).

Les ordonnances sur la Sécurité sociale à l'Assemblée le 7 décembre

LE PROJET DE LOI autorisant le gouvernement à procéder par ordonnances pour réformer la Sécurité sociale devrait être examiné par le conseil des ministres le 29 novembre, puis discuté en séance publique par l'Assemblée nationale le 7 décembre. Le premier ministre, Alain Juppé, qui a souhaité, mardi 21 novembre, devant les groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale, que les députés de la majorité engagent « *un important travail d'explication* [de cette réforme] *sur le terrain* », viendra lui-même présenter le projet de loi devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales le 30 novembre.

Alain Bocquet, président du groupe communiste à l'Assemblée, a aussitôt annoncé l'intention de son groupe de bloquer l'examen du projet de loi d'habilitation, en déposant « *des centaines, des milliers d'amendements pour alerter l'opinion publique sur le danger que recèle cette loi* » et éviter que « *ça se passe à la sauvette* ».

DÉPÊCHES

■ **CONFIANCE : la baisse des cotes de confiance de Jacques Chirac et d'Alain Juppé** s'est poursuivie en novembre, le président de la République perdant 3 points (à 40 %) et le premier ministre 1 point (à 36 %), selon un sondage CSA à paraître jeudi 23 novembre dans l'hebdomadaire *La Vie*. Ce sondage a été réalisé auprès d'un échantillon national représentatif de 1 002 personnes, les 15 et 16 novembre, soit après la présentation de la réforme de la protection sociale.

■ **MONNAIE UNIQUE : le secrétaire national du PCF, Robert Hue**, a été reçu, mardi 21 novembre, par le président de la République, dans la perspective de la conférence intergouvernementale de 1996 qui porte notamment sur les institutions européennes. M. Hue considère que le passage à la monnaie unique doit figurer à cet ordre du jour, et que les Français doivent être consultés. Il a indiqué, après cet entretien, que M. Chirac l'avait « *beaucoup écouté* ».

■ **CFDT : face à l'incompréhension d'une partie des militants de la CFDT**, choqués par le soutien apporté par leur secrétaire générale au plan Juppé sur la Sécurité sociale, Nicole Notat s'explique dans un entretien publié mercredi 22 novembre par *Ouest-France*. Tout en se félicitant que la réforme de l'assurance-maladie « *corresponde à 90 % aux positions de la CFDT* », elle affirme qu'« *il n'y aura pas de chèque en blanc au gouvernement* » et que celui-ci sera placé « *sous haute surveillance* ».

Le Sénat veut réduire les déficits tout en soutenant l'activité économique

LA CONSOMMATION s'essouffle, la production industrielle recule et, au total, la croissance économique se révèle beaucoup moins soutenue que prévu. La discussion budgétaire, qui s'est ouverte mardi 21 novembre au Sénat, s'est donc, sans surprise, focalisée sur la question qui retient depuis peu l'attention de tous les experts : faut-il infléchir la politique économique pour soutenir une conjoncture de plus en plus morose ?

Refusant, depuis plus d'un mois, de revoir à la baisse ses prévisions de croissance pour 1996 (2,8 %), le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a, logiquement, cherché à rassurer ses anciens collègues du Sénat : il a tenté de les convaincre que « *les perspectives de croissance à terme restent bonnes* », même si le ralentissement est « *plus marqué* » qu'on ne le pensait. Le président de la commission des finances, Christian Poncelet (RPR, Vosges), s'est, lui, montré beaucoup plus circonspect. Demandant au gouvernement « *une mesure supplémentaire pour relancer la consommation* » et redoutant une « *rechute de l'activité économique* », il a craint que de nouveaux prélèvements ne constituent « *autant de ponctions sur le pouvoir d'achat des ménages* ».

En outre, trois jours avant la discussion des articles relatifs aux concours de l'État aux collectivités locales, la plupart des orateurs ont pris le relais d'Alain Lambert, rapporteur général du budget, pour s'inquiéter, chacun dans son registre, des termes du « pacte de stabilité ». Celui-ci vise à indexer sur l'évolution des prix hors tabac, pour une durée de trois ans, l'essentiel des dotations de l'Etat aux collectivités locales. De M. Poncelet, qui a prévenu que la commission des finances « *proposera des amendements pour corriger les dérives ou les déviations les plus contestables* » de ce dispositif, à Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme), qui a affirmé que « *les collectivités locales apparaissent un peu comme les victimes expiatoires des déficits non maîtrisés* », en passant par Paul Loridant (...), qui a évoqué un « *marché de dupes* », beaucoup d'intervenants ont semblé affûter leurs armes dans l'attente d'un rendez-vous fixé au vendredi 24 novembre...

« MODÈLE AMÉRICAIN »

Autre sujet de débat, mais dont M. Arthuis peut, cette fois, se féliciter : la réduction des déficits, sans doute l'une des valeurs les mieux partagées sur les bancs des assemblées parlementaires un mois après que le chef de l'Etat l'eut érigée au rang de « *priorité des priorités* ». « *Pendant toute la discussion budgétaire*, a indiqué d'emblée M. Arthuis, *nous devrons avoir à l'esprit cette exigence de réduction des déficits publics. Elle n'a sans doute jamais été à ce point impérative.* » « *Jamais l'ardente obligation de réduire les déficits publics n'aura réuni un tel consensus au sein de la majorité qui vous soutient* », a répondu, comme en écho, M. Poncelet, malgré ses inquiétudes sur la conjoncture.

« *Nous avons l'obligation de converger* » sur l'objectif de réduction des déficits, a reconnu Alain Richard (PS, Val-d'Oise), tout en défendant le bilan des augmentations de dépenses décidées de 1988 à 1993 en faveur de « *l'éducation nationale, la fonction publique, le RMI et la ville* » : M. Richard a renvoyé les adeptes des coupes budgétaires au « *modèle américain* », où régnerait, selon lui, un « *abandon de toute règle sociale* ». M. Charasse a choisi, pour sa part, d'insister sur le « *record absolu* » des prélèvements obligatoires – dont le niveau a également été jugé « *insupportable* » par Josselin de Rohan, président du groupe RPR : « *Tout est, en fait, reporté sur le dos des contribuables qui n'en peuvent mais, au risque de casser la croissance et de relancer le chômage* », a souligné l'ancien ministre socialiste du budget, en affirmant par ailleurs que « *beaucoup d'argent a été distribué ici ou là dans la perspective de l'élection présidentielle* ».

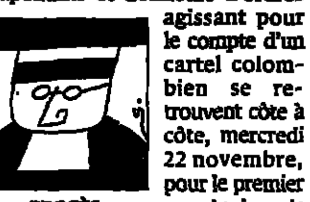
J.-B. de M.

TRAFIC Le premier procès jamais intenté en France sur le blanchiment de l'argent issu du trafic de stupéfiants s'est ouvert, mercredi 22 novembre, à Paris. Parmi les vingt-deux prévenus figure Jaime Zuluaga Botero, considéré par l'accusation comme le responsable du réseau « Margarita » en Europe et le représentant de la famille Botero, l'un des principaux clans du cartel de Cali. ● LE RÉSEAU « MARGARITA » demandait à des déposants de verser de petites sommes sur des comptes en France et rapatriait ensuite l'argent vers des sociétés financières d'Atlanta et de Miami. ● DANS UN LIVRE sur le blanchiment de l'argent sale, Pierre Kopp estime la répression difficile dans un marché qui brasse en moyenne 1 000 milliards de dollars par jour. La masse financière à blanchir, chaque année, par les trafiquants s'élèverait à 100 milliards de dollars.

Le premier procès de blanchiment d'argent de la drogue s'ouvre à Paris

Bénéficiant de solides têtes de pont en France, le réseau colombien « Margarita » aurait transféré des centaines de millions de francs issus du commerce illégal de stupéfiants vers des sociétés financières implantées aux Etats-Unis

SKIPPERS à la barre de voiliers convoyant la cocaïne vers les côtes européennes, experts en blanchiment des profits tirés du trafic de stupéfiants et donneurs d'ordres agissant pour le compte d'un cartel colombien se retrouvent côte à côte, mercredi 22 novembre, pour le premier procès jamais ouvert en France dans une affaire de blanchiment d'argent de la drogue. Des hommes de main et des acteurs de premier rôle figurent parmi les vingt-deux prévenus, dont vingt étaient présents à l'ouverture de l'audience, qui sont, pour la plupart, de nationalité française ou colombienne.


PROCÈS

S'en détache le personnage de Jaime Zuluaga Botero, un Colombien résidant en France qui est considéré par l'accusation comme le responsable du réseau « Margarita » en Europe et le représentant en titre de la famille Botero, l'un des principaux clans du cartel de Cali. Le démantèlement du réseau « Margarita » donne à la justice l'occasion, elle aussi inédite, de démêler l'écheveau d'une organisation de narcotrafiquants colombiens déjà solidement implantée en France. Avec ses détours inattendus vers des coins perdus de la Creuse et de la Haute-Vienne, l'enquête a mis au jour ce qui fut la tête de pont hexagonale d'une multinationale de la drogue avide de nouveaux marchés sur le continent européen.

En octobre 1993, un renseignement confidentiel fourni à la police judiciaire par les autorités américaines signale la présence à Paris d'un certain « Mario », chargé d'installer en France un système de blanchiment pour le compte de trafiquants colombiens. Aiguillonnés par des agents américains ayant créé de toutes pièces des sociétés de services financiers pour appâter les trafiquants colombiens – une opération *undercover*, comme on dit outre-Atlantique –, les policiers français de l'office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) découvrent, en surveillant « Mario », un réseau assurant aussi bien la logistique du trafic de cocaïne que le blanchiment de ses profits.

Plusieurs mois de filatures et d'écoutes téléphoniques, réalisées sous la direction du juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto, conduisent les enquêteurs de la Haute-Vienne à la Creuse. Le 27 juin 1994, un vaste coup de filet est mené conjointement en France et aux Etats-Unis. Au domicile parisien d'un Colombien âgé de vingt-neuf ans, Chemil Barjum Uribe, plus de quarante kilos de cocaïne hermétiquement empaquetée sont découverts. Dans l'appartement occupé par Jaime Zuluaga Botero, avenue Matignon, à deux pas du ministère de l'intérieur, les policiers saisissent des registres commerciaux et comptables prouvant l'ampleur d'un réseau ayant développé ses ramifications dans les régions de Limoges, Marseille et Bordeaux.

Deux quadragénaires français ayant effectué plusieurs voyages en Colombie ont, selon l'accusation, servi de contremaîtres au réseau, s'impliquant notamment dans la logistique et le ramassage de fonds. Jean-Claude Trémeau, qui résidait dans un discret hameau de la Creuse, et Vincent Castejon, qui était installé en région marseillaise, ont supervisé la location ou l'achat des appartements et garages utilisés par les trafiquants. Ils se sont aussi occupés de l'acquisition de la dizaine de véhicules utilisés par le réseau. Parmi leurs amis et leurs connaissances, ils ont recruté les exécutants qui ont prêté leur nom aux achats et ont réceptionné des cargaisons de drogue.

Les deux hommes étaient aussi en contact avec les quelques marins ayant convoyé des centaines de kilos de cocaïne sur la flotille de voiliers – *le Boucaner, le Zeppelin, le Howlee, le Sisa* – sillonnant l'Atlantique à destination des côtes françaises ou espagnoles. Une partie des fonds a ainsi été « blanchie » par l'achat des moyens logistiques nécessaires au trafic de cocaïne destinée au marché européen.

Les enquêteurs ont également fait apparaître les mécanismes du ramassage de l'argent et de son transfert en Colombie par le truchement de sociétés financières sises aux Etats-Unis. Pour dévoiler le blanchiment des fonds par les équipes installées dans l'Hexagone, l'OCRGDF a, semble-t-il, recouru à la méthode *undercover* chère aux Américains en infiltrant un agent actif dans le dispositif financier utilisé par les trafiquants. Le réseau « Margarita » aurait, toujours selon l'accusation, effectué le *« prélavage »* de plusieurs centaines de milliers de francs par le truchement de bureaux de change marseillais peu regardants.

> Une escouade de petits déposants – les « schtroumpfs », en argot policier – était chargée d'ouvrir des comptes et d'y opérer des versements

Une escouade de petits déposants – les « schtroumpfs », en argot policier – était chargée d'ouvrir des comptes et d'y opérer des versements d'un montant dont la modicité ne devait pas attirer l'attention des autorités bancaires. Des millions de francs auraient ainsi été rapatriés vers des sociétés financières d'Atlanta (Georgie) et de Miami (Floride), aux noms desquelles l'organisation « Margarita » avait ouvert des comptes en France, au Comptoir parisien de réescompte et au Crédit industriel et commercial (CIC). Interpellé à Atlanta, à la fin de l'année 1994, par les services américains, un blanchisseur du réseau a indiqué que le bénéficiaire final de ces transferts était, à Bogota, un *« gros poisson »*, Gustavo Tapias Ospinas.

Descendu dans un hôtel parisien au début du mois de juin 1994, ce parrain colombien avait alors rencontré son neveu, Jaime Zuluaga Botero, et acheté – toujours le blanchiment ? – pour plus de 230 000 francs d'antiquités expédiées en Colombie. A l'instar d'un deuxième Colombien ayant séjourné en France à la fin de l'année 1993, Jaime Pardo Monoya, Gustavo Tapias Ospinas s'est, depuis, réfugié dans son pays. Grands absents du procès, ces deux parrains de la famille Botero, qui travaillerait – pour la distribution de cocaïne comme pour le blanchiment – au service de l'influent clan Ochoa, seront jugés par défaut. Dans ce dossier sans précédent, la justice française devra en tout cas démontrer qu'elle dispose des moyens légaux permettant de réprimer le blanchiment des ressources issues d'un trafic international de stupéfiants.

Erich Inciyan

Un système financier gangrené par les narcodollars

« IL N'Y A PAS d'argent propre ou d'argent sale. Il n'y a que de l'argent », disait le gangster Charlie « Lucky » Luciano, traduisant en termes choisis l'éternel *« business as usual »* de certains milieux d'affaires. Pour les gouvernements et les autorités internationales, la criminalisation de l'économie mondiale par l'argent de la drogue n'en constitue pas moins un risque majeur. C'est ce qu'avaient souligné, en 1989 à Paris, les Sept pays les plus industrialisés, affichant ainsi leur volonté de lutter contre le blanchiment de l'argent du crime. *« La répression du blanchiment de l'argent sale risque de demeurer difficile dans le système international actuel »*, conclut toutefois un livre consacré, sous la direction de Pierre Kopp, économiste à l'université Paris-XIII, au blanchiment de l'argent issu du trafic de drogues illégales.

La gangrène des narcodollars – la masse financière à blanchir chaque année par les trafiquants atteindrait un montant de 85 à 115 milliards de dollars, selon les principales sources officielles (Groupe d'action financière – GAFI –, Parlement européen, Association française des banques) – a profité de la constitution, au cours des vingt dernières années, d'un *« marché unique des capitaux à l'échelle planétaire, brassant en moyenne 1 000 milliards de dollars chaque jour »*, note Dominique Plihon, professeur à l'université Paris-XIII, dans la préface de l'ouvrage. *« Dans un système financier international largement libéralisé, les dés sont inévitablement pipés en faveur des opérateurs financiers privés, et au détriment des institutions publiques chargées de la surveillance et de la prévention des opérations illégales »*, ajoute-t-il.

Brossant un tableau des relations complexes nouées entre l'Etat, les banques et les trafiquants, l'ouvrage souligne que *« le blanchiment n'est pas l'apanage des paradis fiscaux tropicaux, mais plutôt l'affaire des pays développés de l'Europe »*. La marge prélevée par les banques pour blanchir l'argent sale étant évaluée à 15 % des sommes en jeu, *« on imagine mal les autorités des principales places financières effectuant le recyclage des narcodevises (New York, Londres, Hongkong, Monaco) renoncer à cette activité extrêmement lucrative »*. Le livre, qui s'inscrit dans le programme international de recherche et d'action Finance, éthique, confiance, animé par l'Association d'économie financière, depuis 1992, pour la Caisse des dépôts et consignations, considère enfin que le blanchiment de l'argent d'origine délictueuse fait davantage que renforcer les organisations criminelles : il risque de déstabiliser les marchés dans lesquels il s'inscrit en toute liberté.

E. In.

★ *L'Economie du blanchiment*, Association d'économie financière, 1995, 260 p., 220 F.

Irène Stoller est nommée à la tête de la section antiterroriste du parquet de Paris

LORS de son installation solennelle, il y a une semaine, le nouveau procureur de Paris, Gabriel Bestard, avait déclaré que la lutte contre le terrorisme serait l'une de ses priorités. *« Personne*, notait-il, *ne doit douter de la volonté de l'autorité judiciaire de combattre avec la plus grande énergie les auteurs de ces actes inqualifiables. »* Symboliquement, l'une de ses premières décisions concerne la section antiterroriste : quelques jours à peine après son arrivée, M. Bestard vient de doter la « quatorzième » d'un nouveau chef en la personne d'Irène Stoller.

CONFLITS AVEC LES JUGES

Cette décision était attendue. L'ancien responsable de la section, Patrick Lalande, s'apprête à rejoindre la cour d'appel de Paris, où il a été nommé avocat général. Certains voient dans cette promotion le signe d'une reprise en main politique – M. Lalande avait été nommé en 1990 par le garde des sceaux de Michel Rocard, Pierre Arpaillange – mais l'intéressé dément dans un sourire. *« Je viens de passer six ans dans des fonctions à la fois prenantes et difficiles, et je souhaitais prendre un peu de recul*, nous a-t-il indiqué. *J'avais fait une demande de mutation il y a plusieurs années. Cette nomination est une promotion incontestable et j'en suis satisfait. »*

Ancienne greffière en chef du parquet de Paris, Irène Stoller a accompli toute sa carrière au sein du ministère public. Substitut à Evry en 1979, elle a rejoint deux ans plus tard le parquet de Paris, où elle est devenue premier substitut en 1991. Sa nomination à la tête de la quatorzième section obéit à une certaine logique – Irène Stoller, qui travaille dans cette section depuis sept ans, connaît très bien les dossiers terroristes – mais elle n'est pas dénuée d'arrière-pensées politiques : élue, en 1989, conseillère municipale à Clichy sur la liste de Didier Schuller, Irène Stoller est proche de l'ancien chef de la section antiterroriste de Paris, le député (RPR) Alain Marsaud.

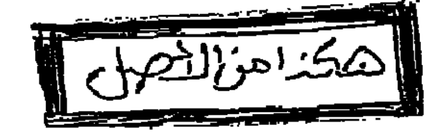
Créée en 1986, la quatorzième section du parquet de Paris est une émanation de la loi antiterroriste du 9 septembre 1986. Ce texte, présenté par le gouvernement de Jacques Chirac, permettait de centraliser à Paris toutes les procédures *« en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »*. Dirigée par Alain Marsaud, puis par Laurence Le Vert, la quatorzième section a suivi tous les dossiers terroristes importants des dix dernières années : Action directe, les Basques de l'ETA, le terrorisme proche-oriental et, plus récemment, les explosions de Paris et de Villeurbanne.

Lors de la vague d'attentats de ces derniers mois, les difficultés de cette section – et notamment ses conflits avec les juges d'instruction antiterroristes Jean-Louis Bruguière, Laurence Le Vert, Jean-François Ricard et Gilbert Thiel – sont apparues au grand jour. La « quatorzième » a appris l'équipée suédoise du juge Ricard par les journaux – *« comme M. Juppé »*, sourit un magistrat – et, cet été, elle n'a pas été conviée à une réunion, Place Beauvau, qui rassemblait le ministre de l'intérieur, les services d'enquête et M. Ricard. En général, les juges – et c'est leur droit – n'avertissent pas le parquet lorsqu'ils procèdent à des interrogatoires, ce qui oblige certains substituts à surveiller les procès-verbaux d'extraction des détenus afin de suivre la progression des enquêtes. *« Les juges antiterroristes ont un sens aigu du secret et de la discrétion »*, résume-t-on sobrement au palais.

PROFONDS REMANIEMENTS

Depuis quelques mois, cette section du parquet a été profondément remaniée. Son chef, Patrick Lalande, ainsi qu'un substitut, François Reygrobellet, sont partis. Deux nouveaux magistrats y ont été nommés : Anne Obez-Vosgien, substitut au parquet de Paris, et Jacques Fourvel, un *« ancien »* qui a travaillé aux côtés de M. Marsaud lors de la création de la section, en 1986. Francis Battut est le seul magistrat de l'ancienne équipe – avec Irène Stoller – qui soit resté. Cet été, le garde des sceaux, Jacques Toubon, avait annoncé un renforcement de la section. Selon la chancellerie, un nouveau substitut devrait y être affecté dans le courant de l'année 1996.

Anne Chemin



Deux anciens responsables de SOS-Racisme en examen

Harlem Désir et Hayette Boudjema auraient perçu indûment des salaires d'une association de formation pour immigrés

DEUX ANCIENS responsables de SOS-Racisme, Harlem Désir et Hayette Boudjema, ont été mis en examen, mardi 14 novembre, pour *« recel d'abus de confiance »* par Bruno Dieudonné, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Lille. La justice leur reproche d'avoir perçu de l'Association régionale pour la formation et l'éducation des migrants (Arfem), une association lilloise spécialisée dans la formation des immigrés, des salaires ne correspondant à aucune prestation, ce que les intéressés nient. L'ancien président de l'Arfem, Jean-Claude Provo, ancien maire (PS) de Hem et son ancien directeur, Patrick Declercq ont, eux, été mis en examen pour *« abus de confiance »*. La convocation du juge, adressée le 14 novembre, a été révélée, mardi 21 novembre par *La Voix du Nord*. Harlem Désir affirme n'en avoir reçu *« aucune notification »* et se dit stupéfait d'en apprendre l'existence par la presse.

Les sommes en jeu ne paraissent pas colossales mais la personnalité des mis en examen leur donne un relief particulier. Harlem Désir, alors président de SOS-Racisme, a perçu un salaire mensuel de 8 916 francs pendant dix mois, entre novembre 1986 et août 1987. Hayette Boudjema, vice-présidente de « SOS », lui a succédé dans des conditions comparables entre janvier 1988 et octobre 1992. *« Je faisais partie des gens qui contribuaient au débat sur l'insertion des immigrés et c'est à ce titre que le président de l'Arfem a fait appel à moi pour un travail de consultant*, nous a expliqué Harlem Désir. *Je participais à des réunions au minimum tous les quinze jours et j'étais consulté par téléphone entretemps. J'ai cessé cette collaboration quand j'ai commencé à travailler pour Europe 1. »* Les enquêteurs, eux, n'ont retrouvé aucune trace d'Harlem Désir ou d'Hayette Boudjema dans les activités de l'association.

L'affaire a débuté en 1992 lorsqu'une enquête fiscale a mis au jour le dysfonctionnement de l'Arfem, association subventionnée par le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Le trésorier payeur général a découvert ces versements de salaires aux dirigeants de SOS-Racisme et en a informé le parquet de Lille qui a ouvert une enquête (*Le Monde* du 4 janvier 1994).

L'annonce de ces mises en examen intervient quelques semaines après la nomination d'Harlem Désir comme secrétaire national du PS chargé des relations avec le mouvement social. L'affaire risque de faire l'objet d'une âpre discussion juridique, dans la mesure où les faits d'abus de confiance bénéficient d'un délai de prescription de trois ans à compter de la date du délit ou de leur révélation, tandis que le « recel d'abus de confiance » est considéré comme un délit continu auquel cette règle ne peut pas, en principe, s'appliquer. SOS-Racisme a réagi dès mardi en affirmant qu'elle apportera *« toutes les preuves et tous les témoignages pour démontrer au public l'honnêteté des militants de l'association que certains veulent salir aujourd'hui »*. *« Alors que les plus grands scandales concernant des personnalités importantes sont enterrés et classés*, estime l'association, *la justice n'hésite pas à vouloir se refaire une virginité en s'en prenant à Harlem Désir, et, à travers lui, à notre association. »*

Philippe Bernard

Jean-Christophe Cambadélis a été salarié par un ex-dirigeant du Front national

Le secrétaire national du PS assure tout ignorer du passé d'Yves Laisné

Ex-député et actuel secrétaire national du PS, Jean-Christophe Cambadélis avait été salarié par l'AGOS, organisme de gestion de foyers de travailleurs immigrés présidé par un ancien dirigeant du Front national, Yves Laisné, mis en examen pour *« abus de confiance, présentation de bilans inexacts et abus de biens sociaux »*.

LE FONDATEUR du « manifeste contre le Front national » employé par un ancien cadre du Front national : l'affaire ressemble déjà à un canular. Mais lorsqu'en prime ledit ex-frontiste se retrouve mis en examen pour *« abus de confiance, présentation de bilans inexacts et abus de biens sociaux »*, le scénario paraît déraper vers la fiction. Telle est pourtant la situation à laquelle doit faire face aujourd'hui Jean-Christophe Cambadélis, ancien député du 19ᵉ arrondissement de Paris et actuel secrétaire national chargé des relations extérieures du PS.

L'affaire révélée par *Libération* n'a rien d'une plaisanterie. Pendant plus de deux ans, Jean-Christophe Cambadélis a été salarié de l'AGOS, un organisme assurant la gestion de foyers de travailleurs immigrés. Or le président de cette filiale de l'Agence des foyers et résidences hôtelières privées (AFRP), Yves Laisné, a été membre, pendant les années 70, du Front national. En 1975, il a même siégé au comité central du parti de Jean-Marie Le Pen, avant de le quitter, en 1977. C'est lui qui, au lendemain des élections législatives de mars 1993, a contacté Jean-Christophe Cambadélis. Lui, toujours, qui a offert un emploi de chargé de mission au député battu du 19ᵉ arrondissement. *« Lui et lui seul »*, au dire de Jean-Christophe Cambadélis, qui a passé commande des différents rapports sur l'*« intégration »*, recevant en retour les notes rédigées *« tous les quinze jours à peu près »* par l'ancien député.

Une carte de visite d'autant plus encombrante qu'Yves Laisné fait l'objet, depuis le 23 juin dernier, d'une mise en examen du juge parisien Patrick Fiévet. La justice le soupçonne d'avoir accompli de sérieuses irrégularités dans la gestion de l'AFRP et de ses filiales, en particulier lors d'une tentative manquée de prise de contrôle de sociétés propriétaires d'appartements gérés par le 1 % logement. L'AFRP – qui recevait des subventions du Fonds d'action sociale (FAS) et encaissait les loyers des travailleurs immigrés – alimentait, en effet, une société participant à ce raid et contrôlée à titre personnel par Yves Laisné, la Cofmo. L'opération dure plusieurs mois. Contre ces versements, l'AFRP reçoit des participations dans la Cofmo. Mais la prise de contrôle échoue en 1992. Un accord est alors trouvé, à l'issue duquel la Cofmo revend pour plusieurs dizaines de millions de francs les parts qu'elle était parvenue à acquérir. Mais, alors que des sommes importantes s'évaporent de la Cofmo sans le moindre justificatif, l'AFRP ne reçoit aucune compensation. Deux ans plus tard, les parts détenues par l'AFRP, qui a déposé son bilan le 27 octobre, n'ont plus de valeur.

« ERREUR DE JEUNESSE »

Autant d'épisodes auxquels Jean-Christophe Cambadélis se dit complètement étranger. Il jure avoir tout ignoré des antécédents de Laisné. *« Il m'avait dit que, par le passé, il avait été violemment anticommuniste, mais rien d'autre*, assure-t-il. *Et puis tout le monde a fait des erreurs de jeunesse. »* Si l'argument de la prescription peut sembler recevable – Yves Laisné a depuis longtemps troqué les habits d'extrême droite pour un costume ultralibéral –, celui de l'ignorance a de quoi surprendre.

Au cours des six dernières années, de nombreux articles ont fait référence au passé d'Yves Laisné. *Politis*, *Rouge* et la revue antifasciste *Article 31* lui ont même consacré un numéro spécial en 1989. Les droits de réponse obtenus et les procès intentés contre plusieurs journaux par le patron de l'AFRP ne l'ont pas fait passer inaperçu, pas plus que les pages que lui a consacrées, en 1993, la journaliste Blandine Hennion dans son livre *Le FN et l'Argent de l'establishment*. On a peine à croire qu'un spécialiste de la lutte contre le Front national comme « Camba », réputé par ailleurs pour sa connaissance des réseaux politiques, ait pu tout ignorer de cette *« erreur de jeunesse »*.

Reste enfin l'activité de Jean-Christophe Cambadélis au sein de l'AFRP. Selon *Libération*, il aurait affirmé avoir agi comme médiateur, notamment dans un conflit opposant l'AFRP à des locataires qui refusaient de payer leur loyer. Dans les foyers mentionnés, personne n'avait toutefois entendu parler de lui. Contacté mardi soir, il nous a assuré n'avoir jamais parlé de la moindre médiation : *« Mon activité a consisté à réfléchir sur la question de l'avenir des foyers, à savoir ghettos ou passerelles vers l'intégration. J'ai participé à la conception de projets. J'ai écrit des notes, des rapports. J'en ai un paquet, que je présenterai à la justice s'il y a le moindre doute. Et qu'on arrête ce délire. Je n'avais plus de travail, je n'avais pas droit aux Assedic, ma femme était au chômage, elle était enceinte de notre deuxième enfant. Et on me propose un boulot de communicant sur un sujet qui m'intéresse. Je l'ai pris, payé 14 000 F par mois. Et, soit dit en passant, 14 000 francs, même à mi-temps, ce n'est pas cher payé pour un communicant. »*

Nathaniel Herzberg

■ **AFFAIRES : Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a été entendu comme témoin,** mardi 14 novembre, par le juge Eric Halphen, dans le cadre de l'enquête sur l'affaire des fausses factures de la région parisienne. Le juge souhaitait interroger M. Giraud sur la présence de son nom, à de multiples reprises, sur les agendas de Jean-Claude Méry, promoteur proche du RPR mis en examen depuis le mois de septembre 1994.

■ **IMMIGRATION : un « charter » a reconduit quarante-quatre Zaïrois** en situation irrégulière vers Kinshasa, mardi 21 novembre. L'avion de la compagnie Martin-Air, affrété par les Pays-Bas, a décollé mardi matin d'Amsterdam, avec trente-deux Zaïrois dont cinq avaient été remis par les autorités allemandes. Douze autres Zaïrois interpellés en France les ont rejoints à l'escale de Paris. Il s'agit du neuvième « charter » utilisé par Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur.

■ **BANLIEUES : Jean-Claude Gaudin et Eric Raoult devaient présenter**, pour leur première apparition publique commune, mercredi 22 novembre, les trente-huit projets retenus par l'opération « Partenaires pour la Ville ». Vingt de ces projets de réhabilitation, qui associent entreprises du bâtiment, organismes logeurs et associations en vue d'insérer durablement des chômeurs, bénéficient d'un financement de 40 millions de francs de l'Etat.

■ **ATTENTATS : une huitième personne est décédée,** mardi 21 novembre, des suites des blessures provoquées par l'attentat du RER à la station Saint-Michel. Avec la disparition de cet ingénieur informaticien de trente-cinq ans, le bilan de l'explosion d'une bonbonne de gaz, le 25 juillet à Paris, s'élève à huit morts et cent dix-sept blessés.

■ **Cinq personnes considérées comme proches de Khaled Kelkal** ont été interpellées, mardi 21 novembre au matin, en banlieue lyonnaise dans les milieux réputés islamistes. L'un des interpellés est un responsable de l'Organisation pour le développement des cultures (ODC) de Vaulx-en-Velin, soupçonné d'avoir hébergé Khaled Kelkal et Karim Koussa pendant leur cavale.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Montpellier - Saint-Chinian.
Gérard Saumade,
député-maire, président du conseil général de l'Hérault,
Les conseillers généraux de l'Hérault,
Les conseillers généraux honoraires,
Et les anciens conseillers généraux de l'Hérault,
ont le regret de faire part du décès de leur collègue,

M. Raoul BAYOU,
membre honoraire du Parlement,
député de l'Hérault de 1958 à 1986,
questeur de l'Assemblée nationale de 1973 à 1984,
conseiller général du canton de Saint-Chinian depuis 1945,
maire de Cessenon de 1947 à juin 1995,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 novembre 1995, à 15 heures, à Cessenon-sur-Orb (Hérault).

– Les membres du Centre Charles-Richet des dysfonctions de l'adaptation (Ehess),
ont le profond regret de faire part de la disparition de leur précieuse et très estimée collaboratrice

Denise DAUTY,
docteur en sciences de l'éducation,
ancien chercheur au CNRS,
médaillée de la Résistance,

décédée le 12 novembre 1995, à Paris.

Elle s'est consacrée à la conservation et à la diffusion de l'œuvre de Roger Bastide.

Ils se retrouveront avec sa famille et ses amis à la messe célébrée à sa mémoire le lundi 27 novembre, à 16 h 30, à la chapelle Saint-Bernard, 34, place Raoul-Dautry, Paris-15ᵉ (sous la gare Montparnasse).

Creda,
45, rue des Saints-Pères,
75006 Paris.

– Osse-en-Aspe, Bordeaux, Paris, Lyon, Collioure.

M. Paul Eberhard,
son époux,
Pierrick et Fabienne, Fabrice et Tania, Laurence et Jean-Luc, Marjolaine et René, Sabine et Richard,
ses enfants et leurs conjoints,
Emilie, Carlos, François, Eymeric, Florian, Paloma, Pierre-Alfred, Lucie, Valentin, Alice, Camille et Evangéline,
ses petits-enfants,
Les familles Fondet, Laval, Fabre, Loustalot, Loustalot-Kirchner et Rempp,

ont la douleur de faire part du décès de

Micheline EBERHARD,
née FONDET,

survenu le 20 novembre 1995 à Bordeaux, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 novembre, au temple d'Osse-en-Aspe (Pyrénées-Atlantiques) à 14 heures.

« Tu laisses maintenant Seigneur ton serviteur s'en aller en paix selon ta parole, car mes yeux ont vu ton salut ».
Luc II, 29-30.

Geneviève FONTAINE,
née COLLIN,

est entrée dans la vie nouvelle le 20 novembre 1995.

De la part de
ses enfants,
Jean-Pierre et Monique Fontaine,
Nicole et Michel Houssin,
Claude et Sylvie Fontaine,
Jean-Loup et Pascale Fontaine,
Bruno et Régine Fontaine,
Et de ses petits-enfants
Et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 24 novembre, à 15 heures, en l'église de Vernou-sur-Seine (Seine-et-Marne).

5, rue Bonaparte,
75006 Paris.

– La société Gaffarel-Musique SA,
fait part du décès de son président-directeur général,

Jean-Marie GAFFAREL,

survenu le 20 novembre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 novembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

L'inhumation aura lieu le lendemain à 16 heures, au cimetière Saint-Pierre à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Près de ta lampe, Tous les bars de Zanzibar, *de David Mc Neil.*
Mourir d'enfance *t'attendait.*
Le seul livre d'Alphonse Boudard que tu n'auras pas lu.

Mireille GRÉGOIRE,
née BILLION,

est décédée le 18 novembre 1995.

Elle aurait eu trente-neuf ans le 22 novembre.

Alice, Léo et Alain Grégoire,
8, square du Luxembourg,
35200 Rennes.

– La famille et les amis de

Maurice JUGE,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 14 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mᵐᵉ Louis Labergère,
sa mère,
Corinne, Virginie et Stéphane Vaillant,
ses enfants,
Alain et Dominique Labergère,
son frère et sa belle-sœur
et leurs enfants,
M. André Pinel,
son oncle,
Mᵐᵉ Jean Labergère,
sa tante,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Françoise LABERGÈRE,

qui s'est endormie dans la paix, entourée des siens, à son domicile, le lundi 20 novembre 1995.

Ses proches se retrouveront avec elle pour célébrer une messe le jeudi 23 novembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris-16ᵉ.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cahors (Lot), dans l'intimité.

17, rue Davioud,
75016 Paris.

Amândio NUNES,
interprète et enseignant,

est décédé le 18 novembre 1995.

La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 22 novembre, en l'église Notre-Dame de Clignancourt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Roger-Salengro,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.
142, rue de Courcelles,
75017 Paris.

– Mᵐᵉ Constant Outin,
son épouse,
a la profonde douleur de faire part du décès de

M. Constant OUTIN,

survenu le 3 novembre 1995, à quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu mardi 7 novembre, au crématorium d'Amiens.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39 *bis*, rue du Général-Leclerc,
80410 Cayeux-sur-Mer

– On nous prie d'annoncer la mort de

Romuald SZRAMKIEWICZ
agrégé des facultés de droit,
professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne),
ancien conseiller du ministère des affaires étrangères,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
commandeur du mérite de l'ordre souverain de Malte,

rappelé à Dieu le 12 novembre 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église Saint-Etienne-du-Mont.

87, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Les membres,
Et les collaborateurs de la Société d'histoire et d'archéologie Le Vieux Montmartre,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Louis VALLAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite national,
commandeur des Palmes académiques,
officier des Arts et des Lettres,
président d'honneur
et président du Centre culturel
de la Société d'histoire et d'archéologie
Le Vieux Montmartre,

survenu le vendredi 17 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Que sa famille et ses proches trouvent ici le témoignage de notre peine très sincère.

Société d'histoire et d'archéologie
Le Vieux Montmartre,
12, rue Cortot,
75018 Paris.

– Mᵐᵉ Charles Woirhaye,
son épouse,
Ariane et Jean-Marie Lefrançois,
Pascale et Hugues Woirhaye,
Helena et Bertrand Woirhaye,
ses enfants,
Aude, Gautier, Ina et Lotta,
ses petits-enfants,
Mˡˡᵉ Huguette Woirhaye,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles WOIRHAYE,
agrégé des lettres,
proviseur honoraire,

survenu à Montpellier, le 14 novembre 1995.

1, rue des Fraisiers,
34000 Montpellier.

Anniversaires de décès

– *« L'hiver qui vient, les cheveux qui pâlissent, les ombres du crépuscule qui traînent, conseillent de ne pas fonder une trop longue espérance en attendant la nuit. »*

Les amis de

Michel JACOB

se souviennent de cet *honnête homme*, disparu le 23 novembre 1985.

– Il y a dix ans disparaissait

Joseph Roddy RODRIGUE.

Que ceux qui l'ont aimé aient une pensée pour lui.

– Nous avons connu et aimé

Lila SAKKA,
épouse TAIEB.

Elle nous a quittés, il y a onze ans.
Nous ne l'oublions pas.

Messes anniversaires

– En souvenir de

François PEZET,

décédé à Paris, le 27 novembre 1985.

Une messe sera célébrée lundi 27 novembre, à 18 heures, en l'église Saint-Séverin, à Paris-5ᵉ.

Communications diverses

Droits de l'homme
(cours par correspondance)
Rens. : CEDI, route de Trèves 6, building B, 2633 Senningerberg, Luxembourg.

« Une grande cruauté dans le milieu culturel : ne pas être méchant. »
Michel Troche.

M. Patrick Jezequel, fondateur, vous convie au

10ᵉ anniversaire du MUSÉE DE L'ÉLYSÉE.

Un musée pour la photographie, Lausanne, le samedi 2 décembre 1995, de 10 heures à 22 heures. Entrée libre. RSVP ! Fax : 19-41-216-17-07-83.

Colloques

Prix Institut Henri-Poincaré Gauthier-Villars 1995

– 24 novembre 1995, 14 heures, Institut Henri-Poincaré, amphi Darboux, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.

● **14 h 30 – Physique théorique**
Drift and Diffusion in Phase Space – **L. Chierchia, G. Gallavotti.**
● **15 h 30, Probabilités et statistiques**
Barycentres et martingales sur une variété – **J.-Picard.**
● **16 h 30 – Analyse non linéaire**
Isoperimetric Inequalities for Quermassintegrals – **N.S. Trudinger.**

Editions Gauthier-Villars
Tél. : 40-92-65-80.

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE :
• **Séminaire**
Jacqueline Marre : « D'une autre négativité du sujet : Adorno avec Freud ». 5, 12 et 19 déc., 20 h-22 h, salle des Résistants, ENS, 45, rue d'Ulm.
• **Colloque**
« Philosophie et gouvernement des organisations économiques et sociales. Philosophie et management ».
8 déc., 9 h 30-17 h, salle Dussane, ENS, 45, rue d'Ulm.
9 déc., 10 h-17 h, maison de l'Horticulture, 84, rue de Grenelle.
• **Samedi autour d'un livre**
Jean-Claude Milner : *L'Œuvre claire.*
Intervenants : G. Châtelet, J.-C. Milner, G. Lardreau, E. Laurent.
9 déc., 9 h 30-12 h 30, salle des Résistants, ENS, 45, rue d'Ulm.
Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.
Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. – Autres renseignements : 44-41-46-80.

Soutenances de thèse

– Le 23 octobre 1995, au Centre de recherche Rhône-Poulenc Agro de Lyon, **Manuel Duval** a soutenu sa thèse intitulée : **« La Semence et la Biotine.** Découverte d'une protéine à biotine chez *Pisum sativum L.*, marqueur moléculaire de la maturation des semences et des phases précoces de la germination ». Il a obtenu le titre de docteur de l'université Joseph-Fourier (Grenoble-I), spécialité biologie.



Il était une fois la Yougoslavie

Constitué en 1918 sur les décombres des empires austro-hongrois et ottoman, l'espace des Slaves du Sud, miné par les rancœurs, a éclaté dans le sang, donnant naissance à cinq pays indépendants de taille inégale et à la survie aléatoire

IL était une fois la Yougoslavie, ci-devant Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes à sa naissance, en 1918, sur les décombres des empires austro-hongrois et ottoman. Serbes, Croates et Slovènes : trois peuples dominants pour une mosaïque ethnique – allant des Hongrois aux Albanais, en passant par les Slovaques, Tchèques, Ruthènes, Roms, Valaques, Turcs, Roumains, Allemands, Italiens... – que les trois régimes forts qui se sont pratiquement succédé depuis sa création (ceux des rois Pierre Ier et Alexandre, puis celui du maréchal Tito) avaient réussi à cimenter, à coups d'autoritarisme et de savants découpages et redécoupages territoriaux.

En 1991, soixante-treize ans après sa création et suite à moult réorganisations, l'espace des « Slaves du Sud » était une fédération de six Républiques – Serbie, Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Macédoine – et deux territoires autonomes – Kosovo et Voïvodine inclus dans la Serbie – que se partageaient, selon la terminologie en vigueur et une stricte hiérarchie, des « peuples » ou « nations » – Serbes, Croates, Slovènes, Macédoniens, Monténégrins, Musulmans – et des « nationalités », c'est-à-dire tous les autres, aux droits moindres que les « grands ».

Avec ce montage ethnique et territorial compliqué, concrétisé par la Constitution de 1974 et vissé d'une poigne de fer, Tito était parvenu à tenir l'édifice debout. Il n'aura fallu qu'une dizaine d'années de post-titisme (le maréchal est mort en 1980) pour que le ciment se désagrège et que la savante construction s'écroule dans le sang, minée par de vieilles frustrations et d'aussi vieilles rancœurs interethniques, nourries depuis le tout début, depuis 1918. Ainsi, par exemple, les Croates, dont quelques intellectuels étaient à l'origine de l'idée yougoslave – l'union des peuples slaves du Sud – en réaction à la domination austro-hongroise, se sont-ils toujours sentis floués en raison du rôle dirigeant joué par les Serbes. Ainsi, les Slovènes considéraient-ils que leur développement économique était mal payé de retour et jugeaient finalement la fédération comme un boulet. Ainsi, encore, les Serbes estimaient-ils souvent qu'ils avaient une espèce de droit naturel à gouverner les autres peuples, voyant dans tout particularisme un peu trop marqué un signe de sédition.

Mais la Yougoslavie, c'était aussi cet anachronisme « autogestionnaire » et cette place particulière que tenait Belgrade sur la scène internationale depuis la seconde guerre mondiale. Entre Est et Ouest, cofondateur du Mouvement des non-alignés, aux côtés de l'Indien Nehru, de l'Egyptien Nasser, de l'Indonésien Soekarno et de l'Algérien Ben Bella, Tito a fait tenir à son pays un rôle dépassant largement l'espace balkanique. Tout en entretenant une paranoïa qui lui faisait développer un système de défense surdimensionné, à la mesure du système policier qui lui permettait de maintenir l'« ordre » à l'intérieur de la fédération.

Depuis 1991, quatre ans et trois guerres ont passé, la mosaïque est devenue puzzle, aux pièces inégales et à l'avenir incertain. D'un Etat sont nés cinq pays indépendants – la « Nouvelle Yougoslavie », regroupant la Serbie et le Monténégro, la Croatie, la Slovénie, la Macédoine et la Bosnie. Sur le papier, le découpage entre ces entités est celui qui prévalait au sein de la fédération défunte. De délimitations « administratives », on a fait des frontières internationales. Mais, sous cette apparente continuité, se cachent d'énormes contrastes. Car, si les offensives militaires serbes n'ont pu aboutir – pour le moment – à un remodelage des frontières, le « nettoyage ethnique », lui, a fait son œuvre, modifiant profondément la composition ethnique de certains des nouveaux Etats, au premier rang desquels la Bosnie et la Croatie.

Des six Républiques fédérées de 1991, la Slovénie est la seule dont on peut dire qu'elle s'est sortie d'affaire au moindre coût. Sa très grande homogénéité ethnique et des atouts économiques supérieurs à la moyenne fédérale lui ont permis de presque oublier, aujourd'hui, qu'elle avait jamais été yougoslave. Tourné vers ses voisins septentrionaux et occidentaux, Ljubljana regarde avec condescendance ses anciens « frères » méridionaux, ce qui n'exclut pas quelques conflits frontaliers et d'intérêts avec Zagreb, sans compter des frictions passagères avec l'Italie.

DEUXIÈME victime en date – après la Slovénie – des foudres de Belgrade pour ses velléités indépendantistes, la Croatie s'en sort territorialement intacte, après s'être vue privée, pendant près de quatre ans, d'un quart de son territoire. Mais ce n'est pas seulement pour cette victoire (acquise sur le champ de bataille ou à la table de négociations) que le président Franjo Tudjman peut se féliciter de l'issue du conflit. En premier lieu, même si l'ancien partisan de Tito est signataire de l'accord de Dayton scellant officiellement les frontières de son Etat selon les anciennes lignes de partage, il sait qu'il a, de fait, déjà récupéré une bonne partie de l'Herzégovine occidentale et de la Bosnie centrale à majorité croate, dont les habitants viennent, d'ailleurs, de participer aux élections législatives de... Croatie. Des Herzégoviniens qui, en outre, se retrouvent en force dans l'appareil politique, militaire et économique de la Croatie. L'accomplissement du vieux rêve de réunion de tous les Croates dans un seul Etat se double d'un autre « succès », inavoué mais tout aussi important : une Croatie débarrassée presque totalement de sa minorité serbe honnie, chassée par les combats et le « nettoyage ethnique », après s'être rebellée, avec l'appui de Belgrade, contre l'autorité de Zagreb.

Tout comme les Slovènes, les Croates regardent de façon insistante vers le Nord et l'Ouest, avec une soif inextinguible de reconnaissance internationale entrant parfois en conflit avec les moyens, souvent très balkaniques, qu'ils mettent en œuvre pour régler leurs problèmes intérieurs, notamment vis-à-vis de la minorité serbe et de leurs « alliés » musulmans. Disposant de potentialités certaines (elle possède notamment la quasi-totalité du littoral ex-yougoslave), la Croatie n'en connaît pas moins de graves problèmes économiques, dus essentiellement à la guerre ainsi qu'aux difficultés à sortir, dans ces conditions, d'une économie intégrée.

Principale victime du conflit, la Bosnie-Herzégovine n'est plus qu'une fiction, malgré les efforts désespérés de la diplomatie occidentale pour lui donner l'allure d'un Etat souverain aux frontières internationalement reconnues. Trois ans et demi de « nettoyage ethnique » ont transformé de larges espaces précédemment peuplés d'ethnies imbriquées les unes dans les autres en glacis homogènes, selon des lignes de partage dictées par les combats. Le montage constitutionnel extravagant concocté dans les grandes capitales parle de lui-même : la Bosnie serait un Etat, mais partagé en trois parties, dont deux (croate et musulmane) seraient liées par un accord de fédération, ce dernier ensemble étant lui-même voué, en principe, à se confédérer avec la Croatie. La centrifugeuse est en marche, puisque la troisième partie (serbe) est adossée à la mère patrie et a déjà annoncé son intention de la rejoindre.

La Bosnie devrait, à terme, se limiter à un réduit peuplé de Musulmans, ces Slaves islamisés sous l'Empire ottoman et que Tito a hissés, en 1974, au rang de « peuple » pour les différencier des Serbes orthodoxes et des Croates catholiques. Les Bosniaques revendiquent hautement leur appartenance à l'Europe, et le choix de leur emblème national (la fleur de lys) ne doit rien au hasard. Mais, solidarité religieuse oblige, ils trouvent leurs principaux soutiens politiques, financiers et parfois militaires au sein des pays musulmans, de la Turquie à l'Indonésie en passant par le Proche-Orient. S'ils tiennent leurs promesses d'aide, en échange d'une certaine souplesse de la part de Sarajevo, les Etats-Unis devraient désormais jouer un rôle de premier plan, notamment en matière d'armement et de reconstruction. Un apport non négligeable, si l'on tient compte de la viabilité parfaitement aléatoire de la Bosnie, enclavée et réduite, en majeure partie, à un champ de ruines.

Principale victime du conflit, la Bosnie-Herzégovine n'est plus qu'une fiction, malgré les efforts désespérés de la diplomatie occidentale pour lui donner l'allure d'un Etat souverain aux frontières internationalement reconnues

Principaux responsables du conflit et collectionnant les criminels de guerre, les Serbes ont dû, malgré leurs succès militaires initiaux en Croatie et en Bosnie, réduire leurs ambitions territoriales et faire une croix – au moins pour le moment – sur leur dessein de « Grande Serbie » (dont la pointe occidentale chatouille, aux yeux de ses promoteurs, l'Adriatique). La Serbie peut néanmoins compter sur une part de Bosnie, même si elle doit en passer par quelque artifice constitutionnel. D'un autre côté, elle se retrouve confrontée à ses propres problèmes ethniques sur ses terres, essentiellement à cause du Kosovo et de ses Albanais, qui forment quelque 90 % de la population de ce territoire que les Serbes revendiquent comme leur « berceau » historique. Théâtre d'une défaite serbe majeure contre les armées ottomanes en 1389 – commémorée chaque année par Belgrade, puisque érigée au rang de fête nationale –, le régime de Slobodan Milosevic y entretient de très importantes forces pour dissuader toute tentative de sécession. Ce qui n'a pas empêché les Albanais kosovars de proclamer une « indépendance » toute théorique.

Assuré d'une levée de l'embargo international qui pèse sur son pays et son appendice monténégrin, le président Slobodan Milosevic dispose d'un instrument sinistré mais qu'il espère remettre suffisamment d'aplomb pour assouvir une ambition qu'il n'a jamais cachée, celle de faire de la Serbie une – sinon « la » – puissance régionale dominante dans les Balkans. Tournée vers le Sud et l'Est, Belgrade sait faire jouer à merveille les affinités orthodoxes pour s'attirer les bonnes grâces de pays comme la Russie ou la Grèce.

Seule des ex-Républiques yougoslaves à ne pas avoir été touchée par la guerre, la Macédoine n'en est pas, pour autant, sortie d'affaire, loin de là. Le président Kiro Gligorov est, certes, parvenu à maintenir la paix ethnique et sociale dans son pays en dépit de la présence de tous les ingrédients pour le faire exploser – forte minorité albanaise, multiplicité de peuples, agitateurs nationalistes et difficultés économiques énormes.

MAIS l'attentat dont il vient d'être victime est là pour souligner la fragilité de l'édifice. D'autant que Skopje doit compter avec un environnement loin d'être bien disposé à son égard. La longue crise avec la Grèce (qui l'accuse d'avoir usurpé un nom appartenant exclusivement, selon Athènes, au patrimoine hellène) ainsi que les tensions avec la Serbie (certains à Belgrade n'oublient pas que la Macédoine fut, un temps, la « Serbie du Sud ») et l'Albanie (des dirigeants macédoniens accusent ouvertement Tirana de chercher à déstabiliser leur pays), de même que les ambiguïtés marquant les relations avec la Bulgarie sont là pour en témoigner.

Sa situation peut amener la Macédoine à sombrer purement et simplement, dépecée par ses voisins. Dans le même temps, cette situation peut lui fournir l'occasion de jouer un rôle tampon et lui donner un statut de plaque tournante, de nœud de communications nord-sud (du Danube à la mer Egée) et est-ouest (du Bosphore à l'Adriatique). Mais deux conditions sont indispensables pour en arriver là : la survie d'un régime qui a fait la preuve de son habileté et la retenue de ses voisins ; toutes choses hautement aléatoires dans les Balkans.

Le rêve yougoslave s'est fracassé pour tourner au cauchemar, malgré d'ultimes tentatives, en 1991, pour tisser de nouveaux liens plus lâches. Restent, aujourd'hui, des terres labourées par la haine et irriguées de sang. Quant à la pérennité des frontières issues de Dayton, elle est tout sauf assurée, comme la survie de certains des « héritiers » de la Yougoslavie.

Yves Heller

Le « nettoyage ethnique », vrai but de la guerre dans l'ex-Yougoslavie

Quatre millions et demi de personnes ont dû abandonner leurs foyers

A l'issue de quatre années de guerre, la politique de « nettoyage ethnique » menée par les Serbes et, en partie, par les Croates a bouleversé la carte ethnique de l'ancienne Yougoslavie. 4,5 millions de personnes ont dû abandonner leurs foyers : 3,5 millions sont déplacées à l'intérieur de l'ex-Yougoslavie, 1 million dispersées dans le monde. Des populations entières ont été chassées de territoires où elles étaient majoritaires, comme les Musulmans en Bosnie orientale, les Croates sur la rive bosniaque de la Save ou les Serbes en Krajina.

Ces déplacements massifs n'ont pas été le résultat de la guerre, mais son but initial. Le regroupement de tous les Serbes sur des terres ethniquement « nettoyées » était le but de guerre de l'armée serbe, dès la guerre de Croatie en 1991, bien que l'expression ne fût pas encore *employée, puis en Bosnie.*

Entre avril et l'été 1992, l'armée fédérale de Belgrade, appuyée par des unités paramilitaires de nationalistes serbes, s'empare du contrôle du nord et de l'est de la *Bosnie sans rencontrer de véritable* résistance. Villes et villages tombent les uns après les autres, au cours d'une campagne systématique de « nettoyage ethnique ». Une politique de terreur qui consiste à dynamiter et à incendier les maisons, ainsi que le patrimoine culturel et religieux, à assassiner, à obliger les survivants à renoncer « *volontairement* » à leurs biens et à quitter les lieux. Le but est de « purifier » les territoires que l'on veut occuper et de rendre le processus irréversible. L'objectif est aussi d'effacer les traces de la coexistence et les signes de la présence historique d'un groupe : les Musulmans représentaient avant guerre 44 % de la population de la Bosnie-Herzégovine, contre 31 % pour les Serbes et 18 % pour les Croates.

A chaque étape de la guerre de Bosnie, la conquête territoriale va de pair avec la modification de la structure ethnique. Cette politique de « purification ethnique », menée principalement par les autorités civiles et militaires serbes en Bosnie, avait déjà été pratiquée un an plus tôt en Croatie, lors de la guerre serbo-croate de 1991. Elle puise ses racines dans l'idéologie des nationalistes serbes, adeptes d'une Grande Serbie « ethniquement pure ». Mais en Bosnie, où les différentes communautés ethniques sont imbriquées, elle prend une forme particulière d'extrême cruauté et constitue la caractéristique principale du conflit.

Le terme de « nettoyage ethnique » refait donc son apparition dans le vocabulaire international au milieu de l'année 1992, au moment où les milices serbes achèvent la « purification » de toutes les *grandes villes de Bosnie orientale*, à majorité musulmane, et quand les télévisions dévoilent l'horreur des camps administrés par les Serbes. Le « nettoyage ethnique » n'est, certes, pas un monopole serbe. Mais les rapports de l'ONU, les innombrables témoignages de victimes et les enquêtes du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) montrent qu'il s'agit d'une politique délibérée et préméditée par des dirigeants politiques.

Si les atrocités commises par les miliciens de Radovan Karadzic et de Ratko Mladic le sont au nom d'une « philosophie » nationaliste, soigneusement élaborée par des intellectuels *et des idéologues parmi* les plus éminents de Serbie (notamment Dobrica Cosic), elles n'auraient pas été perpétrées si le pouvoir de Belgrade n'avait pas, grâce à une propagande très ingénieuse, provoqué une véritable « paranoïa collective », puis banalisé et attisé la haine envers les autres communautés.

> Le pouvoir de Belgrade a provoqué, grâce à une propagande très ingénieuse, une véritable « paranoïa collective »

La préméditation ne réside donc pas dans le fait que des Académi*ciens serbes aient écrit un Mémo*randum en 1987 ou que d'autres intellectuels nationalistes aient incité au réveil identitaire du peuple serbe, mais dans l'instrumentalisation qui en a été faite par le pouvoir en place. Et qui lui a permis, quelques années plus tard, de déclencher la rébellion armée des Serbes de Croatie, puis la guerre en Bosnie.

La politique de terreur qui y fut menée dès les premiers jours d'avril 1992 n'a rien de spontané : les informations recueillies, depuis, par les observateurs internationaux, démontrent que le dispositif militaire d'encerclement des villes bosniaques était déjà en place, que les *listes de non-Serbes dans* les territoires convoités par les Serbes avaient été dressées plusieurs mois avant les hostilités... Le « nettoyage ethnique » s'effectuait selon une méthode planifiée, qui se répétait de ville en village. *L'armée fédérale* de Belgrade bombardait la région ou la ville convoitée, laissait entrer les milices pour semer la terreur, puis prenait le contrôle des lieux avant d'achever le tri ethnique. La majorité des femmes, enfants et vieillards étaient déportés jusqu'à la ligne de front, les élites intellectuelles et les leaders politiques étaient immédiatement liquidés ou incarcérés. De même pour les hommes en âge de se battre. Nombre d'entre eux seront exécutés lors de leur détention.

Si les forces gouvernementales bosniaques ne sont pas exemptes de reproches, les rapports de l'ONU indiquent que les exactions à l'encontre des Serbes et des Croates n'ont pas été perpétrées dans le cadre d'une politique de « nettoyage ethnique ». En revanche, les *Croates se sont livrés, eux aussi*, à des actes de ce type, tant en Croatie qu'en Bosnie, mais à une échelle bien moindre que les Serbes. On se souviendra notamment de la « purification » des populations musulmanes des régions que le plan Vance-Owen de cantonnement de la Bosnie (projet enterré après le rejet serbe) attribuait aux Croates et du « nettoyage » des régions reprises aux indépendantistes serbes de Croatie en mai et en août 1995.

Florence Hartmann

Villes martyres

VUKOVAR

18 novembre 1991 : Vukovar, symbole de la résistance croate, tombe, après trois mois de siège, sous les assauts de l'armée serbo-fédérale, à laquelle prêtent main-forte diverses milices. La cité aux façades baroques du confluent du Danube et de la Vuka, ancien fief des ducs de Slavonie, n'est plus, après un déluge de feu, que décombres et immeubles calcinés, *rues jonchées de cadavres.* Les gens sortent des caves, les combattants se rendent. Quatre ans plus tard, outre les bilans qui évoquent, selon les sources, entre 3 000 et 5 000 morts, 4 000 per*sonnes sont toujours portées dis*parues. Au matin du 19 novembre 1991, 360 personnes – malades, personnel soignant, combattants qui ont trouvé là refuge – sont évacuées de l'hôpital municipal par les Serbes. Des mois plus tard, la commission de l'ONU sur les crimes de guerre établira que 200 d'entre elles ont été exécutées non loin de Vukovar et sont ensevelies dans le charnier d'Ovcara.

SARAJEVO

2 mai 1992 : la guerre a commencé depuis un mois, les gens ne se déplacent plus déjà que dans la peur des bombardements et des snipers qui tirent sur les passants depuis les étages des tours. Ce jour-là, le dernier train quitte la gare de Sarajevo ; les artilleurs serbes assurent leurs positions sur les collines ; l'étau se referme sur la ville ; le siège commence. Pendant trois ans et demi, les Sarajéviens le soutiendront avec une dignité particulière, faisant de leur ville l'emblème de l'idée même de *la Bosnie.*

Les cimetières gagnent sur la ville. On cultive sur les balcons, on coupe les arbres pour se chauffer, on fait la queue, dans le froid, au point d'eau, sous les bombes parfois. Le 29 mai 1992, un obus de mortier tombe sur une file d'attente devant une boulangerie, rue Vase Miskina : 16 morts. En juin 1993, des obus tuent 15 personnes *dans une foule assistant* à un match de football, puis 8 dans un groupe assistant à un enterrement au cimetière musulman ; puis 7 enfants dans une cour de la vieille ville. Le 22 janvier 1994, des enfants à nouveau sont visés dans un quartier proche des lignes serbes : 6 meurent. Début février, de nouveau 2 fillettes sont tuées. Le 5 février, un obus s'abat sur le marché central de Markalé, tuant 68 personnes et en en blessant 200. Celui-ci provoquera la première réaction de fermeté des Occidentaux depuis le début de la guerre : l'ultimatum pour un retrait de l'artillerie serbe au-delà de 20 km de la ville. Le 27 août, le marché est à nouveau le théâtre d'un massacre : *37 morts et 80 blessés.*

PRIJEDOR, KERATERM, OMARSKA

Eté 1992 : les témoignages s'accumulent sur les camps de prison*niers contrôlés par les Serbes* dans le nord-ouest de la Bosnie. Ils viennent de réfugiés originaires du district de Prijedor, la région qui a subi, parmi les premières, la politique de « nettoyage ethnique » de l'armée serbe en Bosnie. Au lendemain de la prise de Prijedor par les Serbes, le 30 avril 1992, les non-Serbes qui n'ont pas encore péri ou fui la ville sont divisés en deux groupes : les femmes, les enfants et les vieillards sont envoyés dans un camp établi dans le village de Trnopolje, puis déportés vers les régions sous contrôle gouvernemental bosniaque. Les hommes de 16 à 60 ans sont emmenés dans deux camps de prisonniers, l'un installé dans l'ancienne usine de céramique de Keraterm, l'autre dans l'ancienne mine d'Omarska. Tortures, mutilations, viols, exécutions sommaires : les récits des horreurs faits par les survivants de ces deux camps et d'autres dans le reste de la Bosnie sont consignés dans un rapport de plus de 1 000 pages établi par une commis*sion spéciale de l'ONU et transmis* au Conseil de sécurité en mai 1994. Le 24 juillet 1992, selon des témoins, 300 prisonniers en provenance de Kozarac sont battus à leur arrivée au camp de Keraterm et privés d'eau pendant trois jours alors que la température atteint 40 degrés ; à la fin du troisième jour, alors que les détenus perdent la raison, les gardiens mettent des mitrailleuses en batterie et tirent sur le groupe.

Il a existé des camps tenus par les Croates et par les Bosniaques ; mais, souligne le rapport de l'ONU, ceux tenus par les Serbes *« sont de loin ceux dans lesquels a été détenu le plus grand nombre de personnes et où ont eu lieu en plus grand nombre les exactions les plus graves ».*

MOSTAR

Fin mars-début avril 1993 : les forces croates de Bosnie (HVO) tentent de vider la région de Vitez (en Bosnie centrale) de sa population musulmane et ouvrent les hostilités contre les forces gouvernementales bosniaques. C'est le début de « la guerre dans la guerre », l'affrontement entre deux adversaires des forces serbes. Le HVO s'engage dans un véritable nettoyage ethnique en Bosnie centrale, et les combats s'étendent bientôt jusqu'à Mostar, capitale de l'Herzégovine, où Croates et Musulmans vivaient avant la guerre en nombre à peu près égal. Les bombardements des quartiers est ne laisseront intacts que 15 % de la vieille ville musulmane. La destruction par les milices croates du vieux pont qui, enjambant la rivière Neretva, reliait les parties croate et musulmane de la ville, est ressentie comme l'assassinat d'un symbole. De mai 1993 à février 1994, le secteur musulman, où avaient trouvé refuge des milliers de personnes, est affamé par le siège que lui imposent les milices croates.

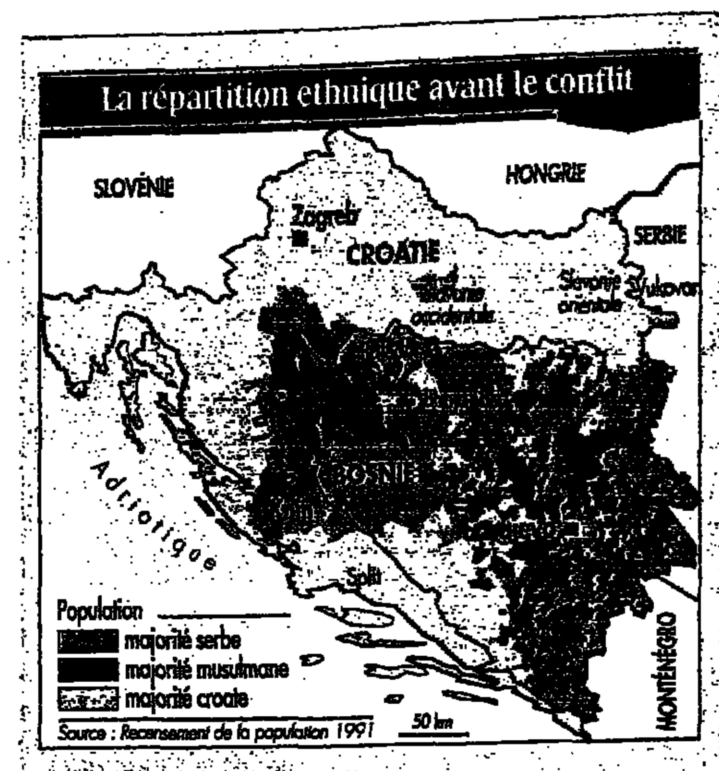
Pendant toute la guerre croato-musulmane, les Croates invoqueront le plan de paix Vance-Owen, qui leur attribuait notamment Mostar et sa région. En février 1994, sous la pression américaine, un cessez-le-feu est conclu entre Croates et Musulmans, et, quelques mois plus tard, Mostar est placée sous administration européenne. En dix-huit mois, l'admi*nistrateur Hans Koschnik n'a pas* réussi à réunifier la ville, toutes ses tentatives ayant été sabotées par la partie croate.

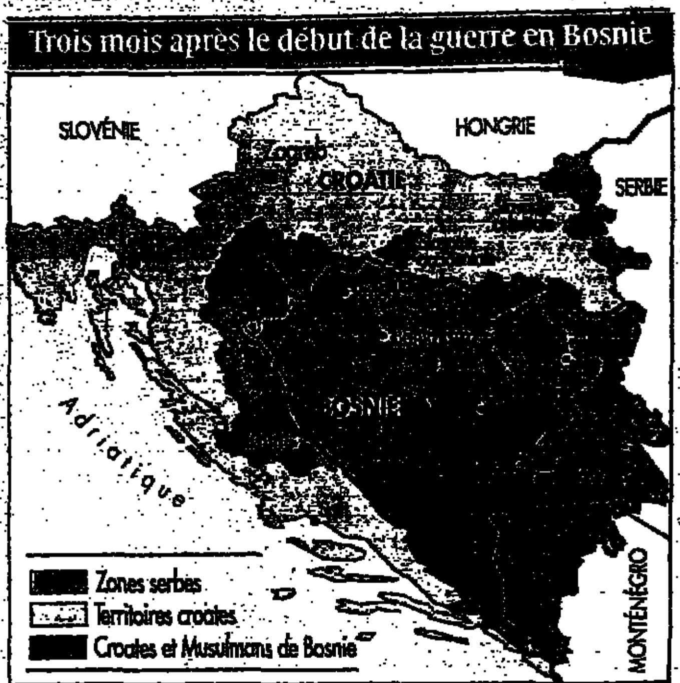
TUZLA

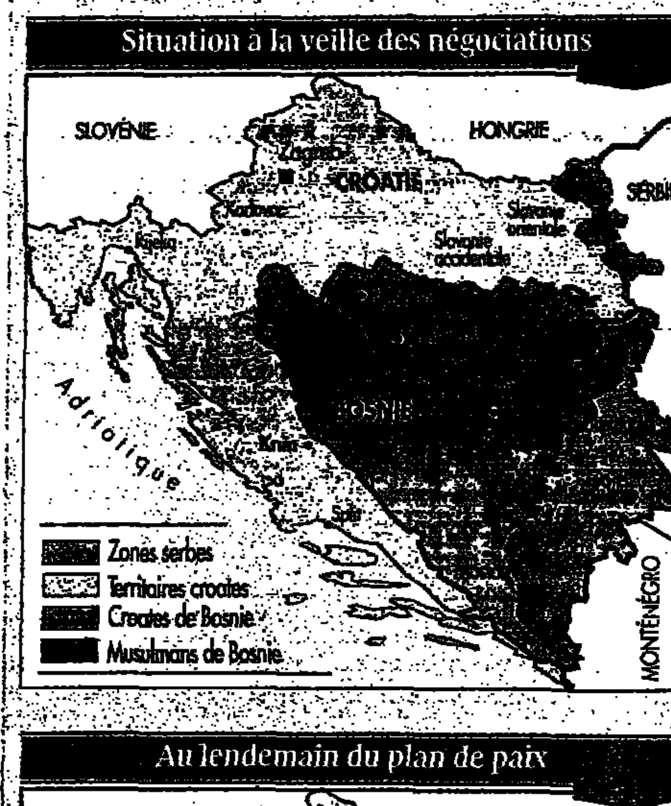
25 mai 1995 : c'est le jour de la fête de la jeunesse, instaurée par Tito, et c'est une agréable soirée de printemps. Les jeunes gens de Tuzla, une petite ville du centre de la Bosnie, se retrouvent, comme chaque soir, aux terrasses des cafés du centre. C'est là, précisément, que les obus s'abattent. *« C'était atroce, insoutenable. Des blessés gisaient partout, le sol était jonché de corps déchiquetés »*, raconte une déléguée du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Bilan : 76 morts, 150 blessés, dont l'immense majorité avait entre 14 et 20 ans. 8 octobre 1995 : des bombes à fragmentation s'abattent sur le camp de Zivinice, à Tuzla, où s'entassent des familles qui ont fui les régions alentour devant la guerre. Bilan : 9 morts, dont 5 enfants et un bébé, 50 blessés. Le lendemain, d'autres bombardements font à nouveau 2 morts dans le camp de réfugiés, le jour où prend effet le cessez-le-feu en Bosnie.

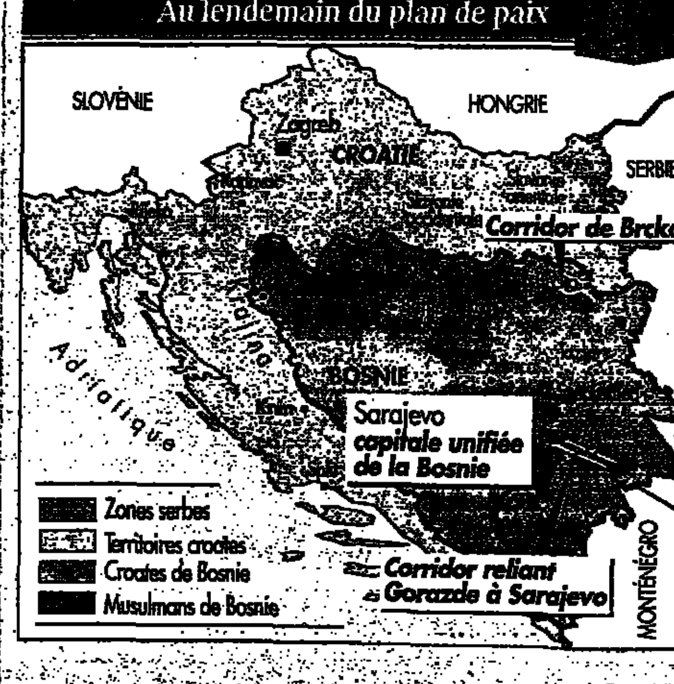
SREBRENICA

10 juillet 1995 : l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale, tombe aux mains des forces serbes dirigées par le général Mladic. Elle va être le théâtre de l'un des épisodes les plus barbares de la guerre, à propos duquel les dirigeants occidentaux et l'ONU ne pourront jamais se justifier de n'avoir rien fait. Le 10 juillet, une partie de la population de Srebrenica tente le pari désespéré de gagner Tuzla, à trois jours de marche, à travers la zone serbe, tandis que l'autre décide de s'en remettre à la protection des « casques bleus » néerlandais. Ce sera la marche de l'enfer pour la colone des fuyards – hommes, femmes, enfants, vieillards épuisés – qui s'allonge sur plusieurs kilomètres : traversée de champs de mines, attaques des forces serbes, sévices d'une violence sauvage, *exécutions des hommes faits prisonniers.* Quant à ceux qui ont cru à la protection de la Forpronu, ils se voient séparés, avec le concours des « casques bleus » qui obtempèrent à la demande du général *Mladic de se voir remettre une* liste des hommes *« en âge de combattre ».* Les femmes et les enfants sont évacués en zone gouvernementale bosniaque. Les hommes sont exécutés par groupes et jetés dans des fosses communes. Le CICR estime aujourd'hui à 8 000 le nombre des disparus de Srebrenica. Au cours de ces quelques jours de juillet, durant lesquels se perpétrait l'un des pires crimes de la guerre de Bosnie, ni l'ONU ni aucune puissance occidentale n'a rien tenté pour sauver Srebrenica, ni pour imposer au vainqueur, Ratko Mladic, le respect minimum des lois de la guerre.









République multiethnique où les populations musulmane (44 %), serbe (31 %) et croate (18 %) vivent imbriquées, la Bosnie-Herzégovine est foudroyée par la guerre, le 6 avril 1992. En moins de trois mois, l'armée serbo-fédérale et les milices paramilitaires serbes s'emparent de près de 70 % du territoire. Des conquêtes qu'elles préserveront jusqu'au grand tournant de la guerre, à l'été 1995, durant lequel la Croatie reconquiert la plupart de ses territoires occupés depuis 1991 par les Serbes. Le rééquilibrage des forces pousse en Bosnie Musulmans et Croates à lancer une offensive d'envergure dans le Nord-Ouest. A la veille des négociations de Dayton, les Serbes de Bosnie ne contrôlaient plus que 48 % du pays.

De l'annonce des indépendances à la paix

L'agression initiale des Serbes a engendré un conflit de plus de quatre années, qui a résisté à une demi-douzaine de plans de paix

OFFICIELLEMENT, la guerre en Yougoslavie a commencé à l'été 1991. Mais est-ce vraiment à cette date qu'a débuté l'éclatement de la fédération ? De 1989, quand Slobodan Milosevic supprime l'autonomie de la Voïvodine et du Kosovo, au sein de la République de Serbie ? De mars 1991, quand éclatent les premiers incidents armés entre les sécessionistes serbes et la police croate dans le parc national de Plitvice, en Krajina ? Avec l'intervention de l'armée fédérale en Slovénie et en Croatie, qui suit les proclamations d'indépendance le 25 juin 1991 ?

Toutes ces dates sont des étapes de la désintégration – sans compter l'éclatement de la Ligue des communistes, l'un des piliers de la fédération –, mais peu nombreux auront été, à l'étranger, ceux qui auront voulu l'admettre. Ceux qui tiraient la sonnette d'alarme étaient considérés, au mieux comme des oiseaux de mauvais augure, au pire comme des revanchards.

En abolissant l'autonomie de la Voïvodine et du Kosovo, Slobodan Milosevic avait pourtant remis au goût du jour une règle de la première Yougoslavie (entre les deux guerres mondiales) : les Serbes ne conçoivent la Yougoslavie que sous leur domination. Le Croate Tito s'était attiré leur rancœur en renversant la proposition : il ne peut, disait-il, y avoir une Yougoslavie forte avec une Serbie forte. Si leur prééminence est impossible, les Serbes préfèrent se passer de la Yougoslavie, tout en revendiquant que leurs compatriotes dispersés dans plusieurs Républiques aient le droit de vivre dans un seul Etat ; d'où le projet de Grande Serbie qui avait été théorisé quelques années plus tôt par l'Académie des Sciences de Belgrade et exalté lors du 600e anniversaire de la bataille qui, au Kosovo, avait vu la défaite des Serbes contre les Ottomans.

Si les Slovènes et les Croates ont cru un instant que la direction serbe accepterait une fédération rénovée, ils ont dû déchanter. Alors que la désagrégation du monde communiste n'épargne pas la Yougoslavie, les nomenklaturistes qui dirigent les Républiques fédérées savent qu'ils ont plus de chances de conserver le pouvoir en jouant la carte du nationalisme plutôt que celle de la démocratie. C'est pourquoi tous ont le même intérêt à organiser les premières élections libres sur une base « nationale » et non à l'échelle de la fédération. Les résultats sont sans surprise : les partisans de l'indépendance l'emportent partout largement. Milosevic pense, quant à lui, qu'il a la possibilité de ramener dans le chemin fédéral les Républiques récalcitrantes.

Les buts des principaux protagonistes sont assez clairs. Forts de leur homogénéité nationale et de leur avance économique, les Slovènes veulent sortir du bourbier ; faute de pouvoir régner sur la Yougoslavie, Milosevic cherche à établir la Grande Serbie ; Tudjman, lui, a déployé, dès décembre 1991, ses rêves de Grande Croatie devant le chancelier Kohl, ce qui suppose le dépeçage de la Bosnie-Herzégovine ; quant aux Musulmans bosniaques, ils voient dans l'indépendance le meilleur moyen d'échapper à l'hégémonie de leurs voisins.

Pour les Européens, que les Etats-Unis laissent d'abord se débrouiller seuls, le conflit yougoslave a un air de déjà vu. Ils n'ont pas oublié que les guerres balkaniques ont débouché sur des catastrophes mondiales. Aussi sont-ils pris dans des contradictions – ils ne peuvent pas se désintéresser des Balkans au moment où la fin de la guerre froide dessine le nouvel ordre européen, mais ils ne veulent pas s'engager, pour ne pas être entraînés dans un conflit qui réveille de vieilles cicatrices. Ils ne vont pas se déchirer une nouvelle fois à propos des Balkans, alors qu'ils sont justement en train de négocier, avec Maastricht, une étape décisive dans l'intégration européenne. Maastricht oblige d'abord les Français et les Allemands à masquer leur différend pendant tout l'été 1991. Pétri de la fraternité d'armes historique avec les Serbes, François Mitterrand n'est pas insensible aux revendications de Belgrade. Les Allemands, qui viennent de retrouver leur unité, donnent la priorité à l'autodétermination des peuples. Ils voient dans l'indépendance le meilleur moyen d'éviter la guerre.

Après avoir cru, contre toute évidence, que la Yougoslavie devait *être maintenue*, François Mitterrand cherche, à l'automne 1991, à « encadrer » le démantèlement. Mais les arguments lui manquent pour retarder l'échéance. Alors que personne n'envisage sérieusement de s'interposer entre les combattants – les Britanniques ne veulent pas, les Allemands ne peuvent pas, les Américains observent – Vukovar, en Slavonie orientale, tombe aux mains des forces Serbes, le 18 novembre, après trois mois de siège. L'ONU est entrée dans le jeu quelques jours auparavant, avec l'accord de Milosevic qui veut consolider ses conquêtes. Une semaine après le sommet de Maastricht qui a prévu une politique extérieure et de sécurité commune aux Douze, la question de la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie est tranchée en faveur de la thèse allemande. Les Douze ont demandé son avis à la Commmission Badinter ; ils ne le suivent pas totalement, repoussant la reconnaissance de la Macédoine à cause de la Grèce et conditionnant celle de la Bosnie-Herzégovine à un référendum. Le 29 février et le 1er mars 1992, 99 % des votants soutiennent l'indépendance de la Bosnie, mais les Serbes (quelque 30 % de la population), qui y sont hostiles, ont boycotté le scrutin. Quelques jours plus tard, commence le siège de Sarajevo par les forces bosno-serbes. Les Européens se laissent convaincre par Washington de reconnaître la Bosnie.

Les plans succèdent aux plans, acceptés par les uns, refusés par les autres *(le plus souvent* par les Serbes). Les diplomates sont devenus des artistes de la cartographie balkanique, pendant que les populations civiles fuient les combats. Un projet prévoit la cantonisation de la Bosnie ; un autre découpe le pays en dix provinces ; le suivant prévoit un découpage en trois parties ; le plan Juppé-Kinkel aussi, mais il est assorti d'une levée progressive des sanctions contre la Serbie ; le plan Holbrooke (le négociateur américain) le reprend, en y mettant le poids des Etats-unis, qui ont longtemps considéré les projets de découpage comme « immoraux ». Les Américains reprochent aux Européens leur absence de principe ; les Européens récusent les leçons de morale qui ne sont pas suivies d'actes.

A l'épuration ethnique pratiquée avec une brutalité particulière par les Serbes, *la communauté* internationale oppose *pendant longtemps* le choix « *humanitaire* », *symbolisé* par le voyage de François Mitterrand à Sarajevo en juin 1992. Par sa présence, le chef de l'Etat veut imposer la réouverture de l'aéroport, mais, dans ses Mémoires, le secrétaire d'Etat américain James Baker reprend un grief murmuré à l'époque : François Mitterrand aurait ainsi empêché des frappes contre les positions serbes, que les Etats-Unis étaient décidés à mener. Avec l'administration Clinton, revient, comme un leitmotiv, la politique dite « *lift and strike* » (levée de l'embargo sur les armes à l'encontre des Musulmans bosniaques et frappes aériennes contre les batteries serbes qui bombardent Sarajevo et d'autres villes à majorité musulmane). Longtemps, les Etats européens, qui ont des « casques bleus » sur place, refusent. Les forces de l'ONU sont dans une situation impossible ; elles sont censées maintenir une paix qui n'existe pas ; elles aident comme elles peuvent les populations civiles à survivre, mais elles risquent à chaque instant d'être prises en otage, sans avoir l'autorisation ni la capacité de se défendre. Français et Britanniques trouvent que les Américains, absents sur le terrain, se donnent le beau rôle en voulant intervenir « au-delà de 10 000 mètres d'altitude », comme dit François Mitterrand.

Jusqu'au 5 février 1994. Ce samedi-là, un obus fait plus de soixante morts sur un marché de Sarajevo. L'ONU lance un ultimatum aux forces serbo-bosniaques. Les premières frappes de l'OTAN ont lieu deux mois plus tard, autour de Gorazde. Il en faut plus pour dissuader les chefs bosno-serbes, Karadzic et Mladic, qui poursuivent leurs conquêtes et leurs massacres. Il faudra en fait un autre obus sur un autre marché de Sarajevo, le 28 août 1995 (41 morts, 84 blessés) pour que la communauté internationale se résolve à accepter l'une des règles de base du règlement des conflits armés : la diplomatie, sans menace crédible d'usage de la force, est impuissante.

Pour éviter de devoir lever l'embargo sur les armes qu'a voté le Congrès, l'administration Clinton s'engage dans la recherche de la paix. Elle a le soutien de Paris, où le nouveau président de la République n'a pas les mêmes réserves que son prédécesseur à l'égard d'une action musclée contre les Serbes. Quelques semaines après son élection, Jacques Chirac a créé avec les Britanniques la Force de réaction rapide qui complète au sol les bombardements aériens de l'OTAN. Cette résolution nouvelle n'empêchera pas la chute de l'enclave musulmane de Srebrenica et l'exécution de plusieurs milliers de Musulmans par les Serbes.

Alors que Washington a encouragé officiellement la création d'une fédération croato-bosniaque et, discrètement, *la réorganisation* de l'armée croate, Milosevic comp*rend que, cette fois, l'initi*ative change de camp. Avec l'approbation tacite des Etats-Unis, Zagreb reprend le contrôle de la Krajina et en chasse les « Serbes des confins », installés là depuis des siècles. En Bosnie, les troupes croato-bosniaques créent le rapport de forces prévu par le plan de paix : 51 % pour la fédération croato-bosniaque, 49 % pour les Serbes. Les derniers épisodes sont dans toutes les mémoires. Reprenant la « diplomatie de la navette », jadis chère à Henry Kissinger, Richard Holbrooke obtient l'accord de Milosevic pour dépouiller les chefs des Serbes de Bosnie de leur autorité et accepter un arrangement permettant la levée des sanctions contre la Serbie. Mais l'accord ne ferme pas la porte à une extension de la Serbie vers la partie serbe de la Bosnie.

Une fois de plus, les Européens ont fait la démonstration que rien n'est possible en Europe sans les Américains. Ils sont donc mal placés pour demander à ces derniers : où est la morale que Washington a si souvent invoquée pour torpiller leurs initiatives ? Sans doute, une mauvaise paix vaut-elle mieux qu'une mauvaise guerre. Mais, dans cette tragédie bosniaque, à la fois prévisible et inéluctable, avec des centaines de milliers de victimes, mortes, blessées, réfugiées, ce sont les principes qui ont été sacrifiés ; les principes mêmes sur lesquels a été fondée l'intégration européenne et que l'Europe s'était promis de défendre.

Daniel Vernet

Deux cent neuf « casques bleus » tués

Les « casques bleus » ont payé un lourd tribut à la guerre dans l'ex-Yougoslavie depuis leur déploiement, début 1992, en Croatie, puis en Bosnie. 209 d'entre eux sont morts. Parmi eux, 53 soldats français ont été tués. Deux pilotes sont portés disparus depuis le 30 août dernier. Au plus fort de la crise, l'ONU a dépêché dans la région jusqu'à quelque 46 000 hommes que lui ont fournis trente-cinq pays et qui étaient commandés depuis Zagreb sous l'autorité d'un haut représentant diplomate et d'un officier général. Outre les 23 000 « casques bleus » proprement dits, les Nations unies ont déployé des missions civiles pour l'action humanitaire et une assistance policière.

> Dans cette tragédie bosniaque, ce sont les principes, sur lesquels a été fondée l'intégration européenne, qui ont été sacrifiés

La communauté internationale discréditée

DANS dix ans, dans vingt ans, comment comprendra-t-on le comportement des grandes puissances face à la guerre dans l'ex-Yougoslavie, leurs gesticulations en pure perte, les dizaines de résolutions votées par le Conseil de sécurité de l'ONU et restées lettre morte ? Pendant quatre longues années, ce conflit aura agi comme un terrible révélateur, faisant apparaître au fil des mois – d'offensive en massacre sur le terrain, de reculade en reculade dans les chancelleries – la faiblesse d'un monde occidental qui venait de déplacer plus d'un demi-million d'hommes pour chasser l'Irak du Koweït, qui fêtait sa « victoire » sur le communisme, annonçait l'avènement d'un meilleur ordre mondial et prétendait construire l'Europe des peuples libérés.

Pendant des mois, on aura vu l'aviation de l'OTAN sillonner sans relâche le ciel de Bosnie, sans être capable d'empêcher que, dans les villes, des obus serbes s'abattent sur des groupes d'enfants ; pendant des mois, la bureaucratie de l'ONU aura consigné, dans des milliers de pages de rapports, la sinistre comptabilité des crimes qu'elle laissait se perpétrer sous les yeux de malheureux « casques bleus », volontairement réduits à l'impuissance militaire. Pendant des mois, les états-majors occidentaux auront expliqué qu'ils ne pouvaient pas se battre, qu'une intervention militaire était impossible parce que l'armée serbe était redoutable – jusqu'à ce que Croates et Bosniaques lui infligent, l'été dernier, une déroute qui, en quelques semaines, bouleversa le cours des choses. Fort de cette victoire militaire qui n'était pas la sienne, l'Occident allait enfin pouvoir se ressaisir et reprendre la main.

Les événements, dans leur déroulement chronologique, furent bien sûr plus complexes. Par exemple, les victoires militaires croato-bosniaques de l'été et l'enclenchement du processus de paix qui les a suivies, n'apportent pas la preuve absolue qu'une intervention militaire occidentale plus précoce eût aisément réglé le problème. Un autre facteur a contribué à la tournure nouvelle des événements : le principal responsable de la guerre, Slobodan Milosevic, estimant qu'il avait désormais intérêt à la paix, avait accepté de perdre les batailles ou de ne plus les livrer. Mais, quelles qu'aient été les circonstances particulières à tel ou tel moment, à l'aune de l'Histoire, c'est le constat de l'échec de la communauté internationale, pour ne pas dire de sa démission, qui restera. La paix qui vient d'être annoncée à Dayton – même si elle se révélait durable – n'est pas, de ce point de vue, rédemptrice. Elle n'effacera pas l'énorme discrédit que la crise yougoslave a infligé, en cette fin de siècle, aux Etats, à l'Union européenne, à l'OTAN, à l'ONU. Elle porte en elle la marque indélébile des renoncements de l'Occident aux principes dont il se réclame.

Quel que soit l'emballage, cette paix, en effet, n'est pas bonne ; elle ne pouvait pas l'être dès lors qu'on avait laissé faire pendant si longtemps une guerre d'agression dont le but, d'emblée affiché, était le regroupement de tous les Serbes et le « nettoyage ethnique » des régions qu'ils conquéraient. Les principes, bien entendu, sont formellement saufs dans l'accord qui vient d'être conclu : il ne sera pas dit que les frontières d'un pays européen auront été modifiées par la force, puisque l'intégrité de l'Etat bosniaque est proclamée ; de même est affirmé, pour la Bosnie comme pour la Croatie, le droit des réfugiés à rentrer chez eux ou à obtenir réparation. Mais nul ne s'y trompe : les deux entités qui composent le nouvel Etat bosniaque préfigurent son éclatement plutôt que la réconciliation ; nul n'imagine d'autre part que les millions de personnes, que la peur, la mitraille ou les persécutions ont fait fuir, retrouveront leur foyer – pour autant qu'il existe encore –, ni que quiconque sera prêt à payer des réparations. Deux Etats européens, la Bosnie et la Croatie, ont bel et bien été ethniquement réorganisés par les armes. L'accord entérine des pratiques auxquelles on a laissé cours pendant quatre ans, bien que le droit international les réprouve, que la morale occidentale les tienne pour des crimes contre l'humanité et que l'Europe ait juré, il y a cinquante ans, de ne plus jamais les laisser survenir sur son sol.

C'est dire que la morale occidentale s'en tire mal, de même que le crédit des institutions qui s'en prétendent inspirées. Ce constat, certains le récusent encore avec véhémence : on ne voit pas, disent-ils en substance, en quoi l'Occident, ou l'Europe, auraient des comptes à rendre à propos des guerres que se livrent ces « tribus » qui s'entretuent depuis des siècles. C'est ce type de raisonnement qui fut à l'origine du mauvais aiguillage pris par la communauté internationale au début du conflit et qui n'a pu ensuite être rattrapé. François Mitterrand en a été un grand adepte : il s'est intéressé au problème yougoslave (sans le comprendre), tant qu'il a cru pouvoir se passer des Américains et trouver là un terrain d'entrainement pour la politique étrangère commune de l'Europe – la « vraie » Europe, la sienne, celle de Maastricht. Il fut très vite avéré que l'Europe des Douze, sur ce terrain, ne fonctionnait pas, qu'elle risquait même de s'y briser : la proposition franco-allemande de dépêcher une force d'interposition européenne en Croatie fut recalée en septembre 1991 par les Britanniques : quelques semaines plus tard, la question de la reconnaissance des républiques sécessionnistes allait tourner à l'empoignade franco-allemande. De ce moment, François Mitterrand a démissionné, tout en donnant le change avec une politique « humanitaire » qui allait, pendant plus de trois années, hypothéquer toute autre politique en Bosnie.

L'ALIBI HUMANITAIRE

Pendant ce temps, les Etats-Unis, de moins en moins interventionnistes, n'étaient pas mécontents de laisser le bébé à leurs partenaires d'outre-Atlantique. Tout le monde trouva commode de se décharger sur l'ONU, et un consensus s'établit sur le plus petit commun dénominateur : ne pas laisser le conflit déborder hors de Yougoslavie – à quoi l'on a, il est vrai, réussi.

Jamais, à cette époque, la moindre analyse ne fut tentée sur la nature du conflit, sur les objectifs qui, face à lui, pouvaient être communs aux grandes puissances, à l'Europe, sur l'enjeu politique (sans même aller jusqu'à l'enjeu moral) qu'il représentait. On pourrait dresser un florilège qui donnerait la mesure de ce que fut l'inconscience des dirigeants : depuis ce diplomate français qui, à la veille de la proclamation des indépendances, affirmait qu'il ne se passerait rien et que *« si la Yougoslavie éclatait, ce serait de rire »*, en passant par ce ministre luxembourgeois présidant la Communauté européenne, qui se prononçait contre l'éclatement de la Fédération et contre les « micro-Etats », jusqu'à Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, qualifiant de *« guerre de riches »* celle qui ravageait la Bosnie. La palme reviendrait peut-être à François Mitterrand qui, alors que Vukovar, symbole de la résistance croate, était sur le point d'être réduite en cendres, déclarait que la Croatie *« avait été dans le camp nazi »* lors de la dernière guerre et qui parraina, peu après, un colloque intitulé « Les tribus ou l'Europe » ; ou bien à son ministre des affaires étrangères, Roland Dumas, qui, un jour où la télévision montrait les visages décharnés des prisonniers d'Omarska, lança, contre toute évidence, à Anne Sinclair, sur TF 1 : *« Mais la France ira libérer les camps s'il le faut ! »*, en ajoutant qu'il en parlerait à Bernard Kouchner... M. Dumas s'en prit plus tard aux *« pressions germano-vaticanes »* en faveur de la reconnaissance des indépendances croate et slovène, origine, selon lui, de la catastrophe. Il oubliait que Vukovar n'était plus, déjà, qu'un amas de ruines lorsque furent reconnues les républiques sécessionnistes et que le conflit yougoslave avait son origine dans les menées hégémoniques auxquelles Slobodan Milosevic se livrait depuis la fin des années 80. Alors que la minorité serbe mettait depuis des mois la Bosnie à feu et à sang, « nettoyait » à tout va, le président de la République française en était encore à prêcher le respect du *« droit des minorités »* en guise de solution.

La France se voulait pourtant en première ligne et nul n'aura fait autant qu'elle pour aider les populations bosniaques à se nourrir, à défaut de les protéger d'une guerre d'agression. A la décharge de François Mitterrand, notons que tout le monde approuva, avec plus ou moins d'enthousiasme, cette politique humanitaire, politique de neutralité et maximum de l'intervention à laquelle était prête la communauté internationale. Quand l'absurdité devint trop criante, les images trop ravageuses à la télévision, le discrédit trop lourd de conséquences pour les Occidentaux, on s'aperçut qu'on avait les mains liées par des « casques bleus » en position d'otages, qui faisaient obstacle à toute intervention véritablement répressive. Alain Juppé, puis Jacques Chirac, se sont ensuite efforcés de sortir de ce piège dans lequel l'alibi humanitaire avait enfermé la communauté internationale.

Cet effort apparaîtrait comme la plus respectable de toutes les entreprises dont furent capables les Etats face à la guerre en Bosnie, s'il n'était entaché par l'un des épisodes les plus tragiques de cette guerre : celui de la chute de Srebrenica et de l'extermination d'une partie de ses habitants, que la France, pas plus que d'autres, n'aura su prévenir. Dernière insulte à l'idée même de communauté internationale, dernière vaine indignation des médias, dernière honte pour l'Occident.

Claire Tréan

Les criminels de guerre

Un point sur lequel les Occidentaux n'ont pas transigé dans la négociation de Dayton (M. Izetbegovic en avait de toute façon fait une condition à son acceptation du plan de paix) est l'éviction des instances dirigeantes des leaders serbes Radovan Karadzic et Ratko Mladic, ainsi que de tous ceux qui auront été inculpés de crimes de guerre par le Tribunal international de La Haye.

L'accord ajoute que les autorités des trois Républiques devront coopérer avec ce tribunal, c'est-à-dire lui livrer les inculpés qu'il réclame. Mais c'est une clause de style. Slobodan Milosevic ne fera pas cette concession-là ; un Serbe ne livre pas un Serbe, et le Tribunal de La Haye, par lequel la communauté internationale prétendait que justice, un jour, serait rendue, devra se contenter de rendre publics des actes d'accusation, sans jamais probablement mettre la main sur les principaux accusés.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
■
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

Le Monde
ÉDITORIAL

La paix venue de Washington

UNE fois de plus, c'est donc au président Bill Clinton, déjà parrain de la poignée de main israélo-palestinienne, qu'il est revenu d'annoncer un accord de paix largement enfanté par la diplomatie américaine. Une fois de plus, c'est de la Maison Blanche que viennent les bonnes nouvelles – même si elles doivent encore être confirmées dans les faits.

Mais si, depuis Camp David au moins, le Proche-Orient est un des terrains privilégiés de l'influence américaine, c'est cette fois un conflit bien européen, un conflit qui a ravagé l'arrière-cour de l'Union européenne, que les Etats-Unis contribuent, de façon décisive, à éteindre.

Et l'Europe, demandera-t-on ? A cette question qui les exaspère, les dirigeants européens répondent : depuis quatre ans, ce sont notamment des « casques bleus » britanniques, néerlandais, espagnols, ukrainiens et français qui sont sur le terrain. Ils ont protégé les convois d'aide humanitaire, nourri et soigné les populations.

Deux cent neuf de ces « casques bleus » ont payé de leur vie, dont cinquante-trois Français. Ces hommes-là méritent respect et hommage.

Seulement, pour le malheur des Européens, le conflit dans l'ex-Yougoslavie éclate à peu près au moment où ils proclament à la face du monde que, l'après-guerre froide venue, l'Europe va se doter des instruments qui lui permettront de se faire entendre sur la scène internationale : elle va avoir une politique étrangère et de défense commune.

Bref, l'Union européenne se veut une nouvelle *« grande puissance »*. C'est le discours maastrichtien. Un tantinet condescendant, il vient couronner des années 80 qui virent nombre d'intellectuels européens gloser sur le *« déclin américain »*...

Las ! le premier test venu, l'Europe affiche son impuissance. Elle étale ses divisions politiques là où il lui aurait fallu manifester sa cohésion et, pour dissuader, sa force militaire. Sans doute faudra-t-il attendre encore un peu pour dire si la paix de Dayton est un triomphe de la diplomatie américaine. Elle solde, à coup sûr, ce qu'il faut bien appeler un fiasco européen.

Ce n'est pas que les Etats-Unis soient sans blâme dans cette affaire. Dès le début, l'administration Bush – celle qui avait dépêché un demi-million d'hommes au secours d'un puits de pétrole nommé Koweït – se refuse au moindre engagement. L'administration Clinton n'intervient qu'à la demande expresse des Européens, pour accoucher d'un plan de paix qui est, en gros, le leur – à ceci près qu'il prévoit la levée de l'embargo sur les armes pour la Bosnie. Elle le fait parce qu'il en va de l'avenir de l'OTAN, donc de son leadership sur l'Alliance atlantique.

Seulement, elle le fait avec les attributs d'une vraie grande puissance : la force au service de la diplomatie. La leçon n'en est que plus terrible pour les Européens, toujours à mille lieues d'une politique de défense commune – dont, après tout, les nouveaux membres de l'Union disent, publiquement, qu'ils ne veulent pas... Triste bilan pour une future *« nouvelle grande puissance »*.

Le PS face au défi de la monnaie unique

Suite de la première page

Lors de son dernier congrès à Mannheim, le président sortant, Rudolph Scharping, a été déstabilisé par les attaques de son rival, Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe, qui a fait entendre une petite musique, douce aux oreilles d'une partie de l'opinion outre-Rhin, sur les risques qu'il y aurait à abondonner le mark au profit d'une monnaie aux contours flous. M. Jospin avait eu l'occasion d'en discuter avec M. Scharping le 11 novembre à Madrid. Il reste à savoir si la partie sera moins rude avec son successeur, Oskar Lafontaine, qu'il devrait rencontrer le 6 décembre à Bruxelles et le 14 dans la capitale espagnole. Francophile mais très critique à l'égard de Maastricht, M. Lafontaine a donné des gages en assurant qu'il avait sur la monnaie unique la même position que Jacques Delors. Le SPD juge cependant le respect des critères *« prioritaire »* par rapport à tout problème de calendrier. Cette élection surprise rend encore plus nécessaire une clarification entre les deux partis socialistes.

Pour que cette clarification ait lieu, encore faut-il que les Français soient eux-mêmes au clair. Or des voix commencent à se faire entendre au PS sur le coût de la facture sociale imposée par Maastricht. Le tournant annoncé par Jacques Chirac le 26 octobre a relancé le débat, la contrainte européenne venant justifier la priorité donnée à la lutte contre les déficits, voire, en toile de fond, le plan Juppé sur la Sécurité sociale, à l'heure où nombre de responsables socialistes jugent que, pour venir à bout de la fracture sociale, une politique expansive est plus justifiée qu'une politique restrictive. L'ancien premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, parle de nouveau calendrier et affirme, le 5 novembre sur Radio-J : *« Si j'avais à choisir entre les critères de Maastricht et une catastrophe sur le plan social, je choisirais de sacrifier les critères de Maastricht. »* Julien Dray, député de l'Essonne, plaide pour une renégociation des critères.

La nouvelle direction du PS n'est pas sur la même ligne, convaincue, comme Jean Arthuis, ministre de l'économie, que l'échéance du 1er janvier 1999 doit être impérativement respectée – *« au plus tard »*, ajoute-t-on même à la direction du parti –, tout nouveau report remettant en cause l'objectif. Partisan très mesuré du traité, M. Jospin, qui n'est ni fédéraliste ni « europeïste », s'est bien gardé de trancher ce débat interne sur la monnaie unique. Reçu le 20 novembre par M. Chirac, il a observé que la future conférence intergouvernementale sur les institutions, en 1996, devrait aussi porter sur l'emploi, la croissance et, justement, l'union monétaire. Dans l'immédiat, la réflexion sur la mondialisation et sur la nouvelle politique économique du PS est conduite par Pierre Moscovici, secrétaire national aux études, qui travaille tant avec les cent sept experts de la commission économique, présidée par l'ancien député Jean-Paul Planchou, qu'avec François Hollande, porte-parole, et Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de l'industrie.

Pour M. Moscovici et ses amis, la question est de savoir comment sauver la monnaie unique, jugée seule capable de mettre fin à la spéculation internationale, de favoriser la baisse des taux d'intérêt et donc de renouer avec une croissance plus forte et plus durable. Ce qui leur apparaît donc primordial est de redéfinir l'objectif de la monnaie unique plutôt que de s'arcbouter sur le respect, *« strict et étroit »*, selon la formule des cinq « sages » allemands, des critères, comme par exemple celui qui impose un déficit public limité à 3 % du produit intérieur brut. S'il est important que les déficits se réduisent, il est avant tout nécessaire que, *« en tendance »*, les économies convergent : la convergence avant le culte des critères. Un tel choix s'imposerait naturellement entre la France et l'Allemagne, qui seraient alors amenées à fixer le tempo de la convergence. Plus que d'une renégociation du traité, il s'agirait de remettre sur la table, notamment avec l'Allemagne, le *« projet européen »* en y intégrant sa dimension sociale, avec, au premier rang, la priorité en faveur de l'emploi, approche qui ne peut que séduire le SPD.

Avant de définir ce qui sera la position d'un PS qui n'exclut plus son retour au pouvoir en 1998, donc avant l'échéance de 1999, Lionel Jospin, préoccupé surtout de redonner un contenu au projet européen de son parti, devra prendre la mesure des différentes expressions socialistes, dont l'aile la plus européenne, où l'on retrouve M. Delors, qui s'est encore prononcé au congrès de Mannheim pour un *« gouvernement économique européen »*. Si le débat ne doit être conclu qu'à la fin du premier trimestre 1996, la question de la monnaie unique pourrait faire l'objet d'un premier échange lors d'un bureau national en janvier. A charge pour le premier secrétaire de lever le voile sur la nouvelle politique économique qu'il mettrait en œuvre en 1998, non pas sous la seule contrainte de la monnaie unique, mais pour en accompagner la réalisation et en garantir le succès.

Michel Noblecourt

Habitude *par Honoré*



Paix amère

Suite de la première page

Il y a à peine quatre mois, à la mi-juillet, l'épisode le plus barbare de la guerre avait pour théâtre l'enclave musulmane de Srebrenica. Sous le regard des « casques bleus », voire avec leur accord tacite, les hommes valides y furent séparés des femmes, des enfants et des vieillards avant d'être exécutés et jetés dans des fosses communes.

Les leçons de cette paix sont donc amères. Pour ceux qui croient aux droits de l'homme et qui s'étaient faits les défenseurs des droits des minorités, car la Bosnie est malgré tout partagée, le critère du partage est ethnique, et les déplacements de population ont ramené l'Europe aux pires moments de son histoire.

« Seule la paix est victorieuse », a déclaré à Dayton le principal fauteur de guerre, le président serbe Slodoban Milosevic. Il faut l'espérer. Mais elle ne se construira, pour l'Europe tout entière, que si elle sait garder en mémoire le souvenir de son incapacité à la préserver. Après l'irréparable, après la purification ethnique, l'euphorie n'est pas de mise. Seulement la vigilance. Car la flamme nationaliste qui s'est rallumée en Yougoslavie voici quatre ans continue de brûler.

J.-M. C.

L'Europe des images au péril d'Hollywood

L'EUROPE des images n'avance pas seulement par à-coups – de négociations à l'arraché avec le géant hollywoodien en querelles entre partenaires de l'Union. Elle avance aussi, de plus en plus, selon des voies divergentes.

Le temps n'est plus où l'« exception culturelle », après bien des atermoiements et au prix de quelques compromis, unissait les Européens, professionnels et politiques, lors de la bataille du GATT en 1993. Regroupant l'ensemble des mesures en faveur du cinéma et de l'audiovisuel à l'échelle communautaire, le premier plan Média, mis en place début 1991 et qui s'achève le 31 décembre prochain, termine son existence dans la confusion avec la mise en cessation de paiement d'un de ses organes, Euro Aim. Pour Média 2, qui doit entrer en vigueur en janvier 1996, le choix de procédures beaucoup plus centralisées fait redouter aux professionnels européens une dérive bureaucratique.

Simultanément, la renégociation de la directive Télévision semble s'acheminer vers un statu quo, récemment encore déclaré inadmissible par Paris, porte-drapeau des mesures réglementaires de protection des images du Vieux Continent. Mais la France apparaît très isolée. Certains pays, qui ne possèdent pas d'industrie dans ce secteur, y sont indifférents. D'autres y sont opposés par parti pris libéral. Quant à l'Allemagne, elle est ligotée par son système fédéral.

Certes, tout le monde est pour le développement de l'Europe du cinéma et de l'audiovisuel. Mais avec des objectifs bien différents.

Pour les Américains, l'Europe de l'Ouest, à laquelle viendraient s'agréger peu à peu les pays de l'Est à mesure qu'ils sortiraient du marasme, représente non seulement le plus important marché existant, mais sans doute le plus prometteur à moyen terme. Ils feraient volontiers du cinéma et de l'audiovisuel l'un des premiers champs d'application de leur récente tentative de créer une zone de libre-échange transatlantique. C'était le sens des déclarations apaisantes du porte-parole des majors, Jack Valenti, aux journées cinématographiques de Beaune, en octobre.

Leur approche recoupe celle des hommes d'affaires européens du secteur, qui raisonnent strictement en termes de développement économique. Les plus importants viennent d'obtenir une victoire significative : la proposition de l'EFCA, lobby réunissant sept « poids lourds » (Bertelsmann, Chargeurs, Ciby 2000, Polygram, Rank, RCS et Sogepaq), de créer un fonds de garantie pour les investissements dans des superproductions vient d'être reprise par les commissaires européens. En octobre, Canal Plus a annoncé la création avec Sony (qui possède la major Columbia) d'une structure commune de production de cinéma, basée à Londres.

En Grande-Bretagne, une nouvelle manne finacière, issue des revenus de la Loterie nationale, doit être affectée au soutien à des superproductions qui convaincraient les réalisateurs anglais de faire chez eux les films qu'ils allaient jusqu'à présent tourner aux Etats-Unis. A un autre niveau, le Club des producteurs européens, animé par le Britannique David Putnam et le Français René Cleitman (Hachette), organise un voyage d'étude d'une vingtaine de jeunes producteurs européens pour qu'ils se forment à Hollywood. Le même organisme a obtenu des Américains un million de dollars pour l'European Film College qui diffuse, uniquement en anglais, un enseignement directement influencé par les conceptions anglo-saxonnes de l'audiovisuel. Le même esprit anime la branche « formation » du plan Média, Media Business School.

Privées ou publiques, nationales, communautaires ou transatlantiques, initiatives individuelles ou stratégies de grands groupes, toutes ces approches reposent sur la même conception : renforcer l'industrie des images européennes au mépris de la nature de ces images, des récits qu'elles véhiculent et des valeurs qu'elles promeuvent. Soit exactement le contraire de l'exception culturelle, qui reste la position officielle de la France et des créateurs d'images du continent.

Le débat se pose désormais en termes clairs : s'agit-il de permettre à des entrepreneurs européens de partager avec les Américains le gâteau audiovisuel en fabriquant les mêmes images qu'eux, ou de permettre la survie, voire un nouvel essor, d'une ou de plusieurs autres cultures à côté de celle qu'Hollywood tente d'imposer à la planète entière ?

Jean-Michel Frodon

REVUE DE PRESSE

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
William Pfaff
■ Le *fragile* accord de Dayton représente pour les Etats-Unis un triomphe diplomatique également fragile, son inspiration relevant plutôt de considérations de politique intérieure que de l'affirmation des responsabilités d'une superpuissance.(...) L'incapacité des Européens d'agir effectivement pour défendre, dans leur propre intérêt, la paix et la sécurité dans les Balkans en dit beaucoup sur l'avenir de l'Europe et empêche de prendre au sérieux l'idée que l'Union européenne pourrait devenir un jour une puissance politique importante. L'intervention américaine ne s'est produite que parce que le sort personnel de Bill Clinton et de Bob Dole s'est trouvé lié à celui de la Bosnie.(...) Ce qui s'est passé n'est pas une démonstration du retour des Etats-Unis, mais de la carence du pouvoir en Europe.

FINANCIAL TIMES
■ L'implication américaine dans le processus de paix a été le facteur essentiel pour forcer les parties en guerre à s'entendre. Un engagement durable des Etats-Unis – bien au-delà de la prochaine élection présidentielle, si nécessaire – est également indispensable pour garantir l'accord.

THE WALL STREET JOURNAL
■ Pour survivre, la Bosnie a besoin de disposer de la force de se défendre. Il n'apparaît pas que l'accord donne aux Bosniaques les moyens d'être forts.(...) Non seulement le plan laisse le pays ethniquement divisé, *mais il* relègue les Musulmans bosniaques, prisonniers de la paix, dans des zones séparées, à la merci des Serbes bosniaques qui ont été leurs agresseurs et dépendant des Croates bosniaques qui se sont battus tantôt contre eux tantôt à leurs côtés.

LIBÉRATION
Jacques Amalric
■ Ces accords ne donneront pas naissance à la Bosnie multiconfessionnelle, multiculturelle et fraternelle mais mythique que certains appellent de leurs vœux ; sous couvert d'un Etat unique, mais aux compétences fort limitées, ils prennent acte et organisent une séparation des combattants (...) La meilleure dissuasion restera encore la cohésion dont sauront faire preuve les puissances concernées, à ce stade et à celui de la reconstruction. Elles ont encore, de ce point de vue, des progrès à faire.

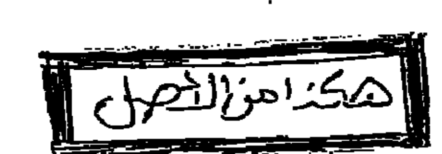
L'HUMANITÉ
José Fort
■ Les peuples bosniaque, serbe et croate, épuisés par ces années noires, devraient trouver l'élan nécessaire pour rétablir les liens, apaiser les différends. Ils ne pourront pas oublier les crimes, les déportations, la mort et la faim. Mais, peu à peu, ils sauront reprendre le chemin de l'entente et du dialogue. Il faut les y aider. Non pas seulement en envoyant des soldats de l'OTAN mais en favorisant la reconstruction des villes et des villages, et en participant massivement au redémarrage économique de la région.

RTL
Marc Ullmann
■ Les documents paraphés sont typiques de la méthode américaine. Ils ont été écrits par des juristes, habitués à rédiger des contrats. C'est extrêmement lourd, mais suffisamment précis pour qu'on puisse savoir exactement qui est responsable, en cas de rupture du contrat, si minime soit-elle. Et pour bien montrer qu'il entend que l'accord soit scrupuleusement respecté, Clinton s'est arrangé pour que l'ONU s'efface devant l'OTAN.

FRANCE INTER
Bernard Guetta
■ Pendant trois ans les Américains ont condamné ce qu'ils se font aujourd'hui gloire – et le candidat Clinton au premier chef – d'avoir su imposer. Mieux vaut tard que jamais, mais il serait maintenant temps que les Européens se réveillent, qu'au lieu de reprocher à l'Europe de n'être pas déjà ce qu'ils n'ont pas voulu qu'elle fût, une puissance notamment militaire, ils s'y attellent enfin, non pas comme à une pénitence mais comme à une ambition et un besoin.

RECTIFICATIF

JEAN-PAUL DELEVOYE
Dans l'article consacré aux relations entre les villes et les compagnies de distribution d'eau (*Le Monde* daté 15 novembre), nous avons omis de préciser que la citation de Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France (AMF), était extraite d'un entretien à paraître, en décembre, dans la *Revue d'économie financière*.



J'ABUSE ?

Lettre ouverte de Cantorel l'Auvergnat aux Français qui croient encore à une qualité "Made in France".



Regardez bien cette estampille.
A partir du 22 novembre 1995, elle figurera sur tous les produits de la gamme Cantorel :
Cantal, Fourme d'Ambert, Saint-Nectaire, Bleu d'Auvergne.
Elle vous garantit ce juste retour à la valeur des choses : le rapport Juste Prix / Qualité Vraie.
Cette estampille va figurer dans tous les magasins qui participent avec Cantorel l'Auvergnat à la renaissance de l'industrie rurale française.

J'ABUSE ?

en affirmant que si la crise a fait baisser les prix, elle a cassé la qualité et, avec elle le goût et le plaisir de consommer les produits authentiques.

J'ABUSE ?

en ajoutant que l'on vide nos campagnes, nos écoles, nos villages, en dédaignant cette valeur ajoutée inimitable qu'est notre qualité, la qualité "Made in France".

J'ABUSE ?

en osant dire qu'il faut relancer l'entreprise rurale, la qualité, pour redonner emplois et vie à nos campagnes, c'est-à-dire à la France.

J'ABUSE ?

en déclarant qu'accepter de payer le juste prix d'une Qualité Vraie, c'est faire des vitrines de nos magasins les vitrines de la gastronomie Française.

J'ABUSE ?

en signant tous les produits Cantorel, Première Entreprise Fromagère d'Auvergne, du sceau Juste Prix / Qualité Vraie, signe de fierté, d'authenticité et de sincérité. Signe de ralliement de tous ceux qui croient encore en une qualité "Made in France".

Cantorel l'Auvergnat, avec l'obstination et le pragmatisme liés à ses origines, veut aller plus loin. Et favoriser le retour à l'embauche. En créant la ***Bourse Cantorel l'Auvergnat*** *pour le* ***Développement de l'Entreprise Rurale,*** *bourse de* ***500.000 Francs*** *qui sera chaque année attribuée au meilleur projet d'entreprise agro-alimentaire créée en milieu rural. Vous avez des enfants ? Vous voulez qu'ils réussissent ? Alors, le combat de Cantorel l'Auvergnat est aussi le vôtre.*

Pour tous renseignements, écrivez à l'adresse ci-dessous en précisant **"Bourse Cantorel l'Auvergnat"** sur l'enveloppe.



FROMAGES AOC D'AUVERGNE

CANTAL, FOURME D'AMBERT, SAINT-NECTAIRE, BLEU D'AUVERGNE

Les Fromageries Occitanes - Bd du Vialenc - 15000 Aurillac

BANQUES Président du Consortium de réalisation (CDR) – chargé de liquider les actifs du Lyonnais – depuis début septembre, Michel Rouger a décidé d'accélérer la vente du studio californien MGM (Metro Goldwyn Mayer) qui a déjà englouti 13 milliards de francs. La Banque Lazard Frères vient d'être désignée pour trouver des acquéreurs. Cette cession est l'un des chantiers prioritaires choisis par l'ancien président du tribunal de commerce de Paris parmi les 135 milliards d'actifs qui lui ont été transférés. ● L'ARRÊT DE L'HÉMORRAGIE financière sur les participations et le retrait d'agrément de dix-sept établissements bancaires du groupe Crédit lyonnais font partie des autres priorités du CDR. ● LE PORTEFEUILLE IMMOBILIER commencera à être cédé en 1996 et l'opération « vérité des prix », menée par le CDR, risque d'ébranler le marché.

La grande brocante des actifs du Crédit lyonnais est ouverte

Le Consortium de réalisation, chargé de liquider quelque 135 milliards de francs, a décidé d'accélérer la vente du studio de cinéma MGM et de faire cesser l'hémorragie financière sur certaines entreprises en difficulté

MESURAIT-IL la difficulté de la tâche qui l'attendait lorsqu'il a été nommé, début septembre, à la tête du Consortium de réalisation (CDR), créé pour délester le Crédit lyonnais de quelque 135 milliards d'actifs ? Michel Rouger, soixante-sept ans, est pourtant un familier des dossiers difficiles. Il a été, comme président du tribunal de commerce, le grand ordonnateur – parfois controversé – des innombrables conciliations consécutives à la crise de l'immobilier. Sa mission était certes séduisante : piloter la grande brocante héritée du Lyonnais et céder, sans brader ni déstabiliser les groupes (*« je ne veux pas finir ma carrière en syndic de faillite »*), les multiples participations qui faisaient de la banque publique un des acteurs majeurs de l'industrie française, le tout dans l'intérêt supérieur du contribuable. C'est-à-dire en limitant le plus possible la ponction qui sera, *in fine*, opérée sur le Budget de l'Etat. Mais la « liquidation » se révèle encore plus difficile que prévu. La cession à venir du patrimoine immobilier présente même un risque pour l'ensemble de la place financière : celui de révéler brutalement une certaine vérité des prix.

La première période a été celle du flou juridique total : Michel Rouger a commencé à plonger dans les dossiers dès son arrivée rue de Richelieu, sans statut officiel. D'une part, le CDR n'était pas formellement constitué puisque le Parlement n'avait pas encore voté la loi sur le plan de sauvetage du Lyonnais. C'est chose faite depuis le 16 novembre. D'autre part, les titres des différentes entités du Crédit lyonnais n'étaient pas transférés à la nouvelle structure, et celle-ci n'en était donc pas officiellement propriétaire, ce qui ne facilitait pas les contacts avec d'éventuels acheteurs. Cette normalisation est en cours. Altus, le portefeuille le plus délicat avec quelque 25 milliards de francs, n'est toujours pas juridiquement dans le giron du CDR. Altus était la filiale à haut risque du Lyonnais. En revanche, le 23 novembre, l'assemblée générale de Clinvest, chargé de gérer les participations industrielles de la banque publique, entérinera le transfert au CDR d'une trentaine de milliards de titres cotés et non cotés (qui jusqu'à la dernière minute ont fait l'objet de négociations avec le Lyonnais, ce dernier souhaitant conserver quelques lignes). Aux termes de ces procédures laborieuses, l'ensemble des lignes sera brassé, quel que soit leur origine et logées dans un des cinq pôles définis par Michel Rouger : près de 60 milliards de francs investis dans l'industrie seront répartis entre CDR Entreprise et CDR Participations ; 50 milliards dans CDR Immobilier ; environ 40 milliards dans les banques et le reste dans CDR Créances et CDR Finance.

TROIS PRIORITÉS

La seconde période commence. Michel Rouger s'est fixé trois priorités d'ici à la fin de l'année : arrêter l'hémorragie sur une quinzaine de dossiers ; mener à bien, auprès de la Commission bancaire, le retrait d'agrément des dix-sept établissements bancaires ; mettre en œuvre la cession du studio hollywoodien MGM. L'immobilier attendra le début de l'année 1996.

L'urgence absolue est de dénouer *« les relations catastrophiques du Crédit lyonnais dans une vingtaine d'affaires où on nous dit, soit vous remettez de l'argent, soit vous perdez tout »*, décrit un responsable du CDR. Les contrats léonins qui lient la banque publique à des intervenants extérieurs sont en effet légion. S'y rajoutent les gages pris en garantie de crédits et qui ont été transformés en participations à la suite d'une défaillance du débiteur. La difficulté pour les équipes du CDR est donc moins d'arbitrer entre un bon et un mauvais prix de cession que d'évaluer les inconvénients de rompre des relations contractuelles, de clore un dossier ou de réinvestir. C'est le cas pour la MGM où il faut réinjecter quelque 350 millions de dollars par an pour produire des films, de Comipar, que le tribunal de commerce tente de sauver, du dossier immobilier Vaturi, ou de cette société de pétrole canadienne détenue à 49 %, qui menace de se mettre en faillite si de l'argent frais n'est pas versé. *« L'hémorragie est partout »*, se désole Michel Rouger qui avoue passer un tiers de son temps sur ces dossiers à haut risque.

La deuxième priorité est de procéder aux retraits d'agrément des établissements financiers, SDBO et la Banque Colbert en tête, qui aux termes des protocoles doivent cesser toute activité bancaire avant le 31 décembre. Leur fonds de commerce est destiné à être cédé à des tiers.

Quant à MGM, le CDR a donné, le 21 novembre, le premier signe d'une prochaine cession. Déjà des valorisations du studio ont été réalisées par le Trésor, le marché américain et des banques d'affaires. Lazard Frères est désormais chargé de juger de l'opportunité de sa vente en 1996.

Reste le gros dossier de l'immobilier : une cinquantaine de milliards de francs de créances et d'immeubles provenant de l'ensemble des anciennes entités du Crédit lyonnais. Il s'agit pour les spécialistes du CDR *« d'une forêt qui n'a été ni défrichée ni exploitée depuis deux ans »*. Premier travail, répertorier chacune des créances et chacun des immeubles. Ce sera fait d'ici quelques jours. Cet inventaire précis permettra de définir des lots. *« Il faut revenir aux prix de 1988 »*, estime un professionnel. *« La vérité des prix sur l'immobilier doit éclater »*.

Le projet du CDR s'articulerait en trois temps : d'une part, extraire un lot d'immeubles bâtis pour le mettre sur le marché et tester les prix. *« Un échantillon de 150 000 mètres carrés sur un volume de 1 million de mètres carrés serait une proportion pertinente »*, estime-t-on rue de Richelieu. Il faudra d'autre part, définir un échantillon de bureaux transformables en habitations et enfin sélectionner des bureaux difficilement transformables en bureaux modernes pour envisager d'en faire des logements pour les plus démunis. S'il persévère dans ses intentions, le CDR risque d'ébranler – de manière peut-être salutaire – le marché de l'immobilier et de se faire de nombreux ennemis.

De telles décisions ne se prendront pas sans l'aval des autorités de tutelle : en attendant la constitution du comité chargé de veiller sur la gestion du CDR, Michel Rouger rend compte chaque semaine au Trésor.

Babette Stern

MGM améliore sa part de marché

De 1993 à 1994, la part de marché des entrées en salle de la Metro Goldwyn Mayer n'a jamais dépassé les 2 %. Au premier semestre 1995, alors que la nouvelle équipe dirigée par Frank Mancuso était en poste depuis plus d'un an et avait déjà investi une bonne partie des 350 millions de dollars (1,7 milliard de francs) avancés par le Crédit lyonnais pour relancer la production de films, cette même part de marché stagnait autour de 3,7 %. En comparaison, Warner, avec trente films par an, a conservé ses 16 % de part de marché.

La sortie réussie de *Golden Eye*, le nouveau James Bond (28,1 millions de dollars le week-end des 18 et 19 novembre) devrait permettre à MGM d'aller au-delà de la barre des 5 %. *Get Shorty*, autre production MGM, a recueilli 58 millions de dollars, après cinq semaines d'exploitation. *Cutthroat Island*, une production Carolco que MGM doit distribuer, pourrait contribuer à des résultats présentables en 1995.

Cinq pôles pour mieux liquider les actifs du Crédit lyonnais

CONSORTIUM DE RÉALISATION

CDR ENTREPRISE (alias Altus finance)	CDR PARTICIPATIONS (alias Clinvest Clindus)	CDR IMMOBILIER	CDR CRÉANCES	CDR FINANCE
INNOLION, SATER PARACHINI, MARLAND, MARREL, AOM, SLIGOS…	AÉROSPATIALE, USINOR, FRAMATOME, BOUYGUES, PINAULT, BOLLORÉ, NAVIGATION MIXTE…	OIG, GOLFS, HÔTELS, VATURI, PELÈGE…	SBT BATIF, SDBO, COLBERT…	Créances sur le cinéma de CLBN, MGM…

Le CDR mettra progressivement sur le marché 50 milliards d'immobilier, 60 milliards de participations industrielles et une quarantaine de milliards d'actifs bancaires.

Air France réaffirme sa détermination de contenir ses pertes en 1995

LES RÉSULTATS provisoires du premier semestre de l'exercice 1995-1996 de la Compagnie nationale Air France (CNAF), qui ont été dévoilés au cours du conseil d'administration du mercredi 22 novembre, sont *« globalement conformes au plan de marche que s'était fixé l'entreprise »*. Sur la période allant du 1er avril au 30 septembre 1995, la CNAF (l'un des deux pôles du Groupe Air France) a enregistré un résultat courant (après frais financiers) positif de 176 millions de francs, contre une perte de 856 millions de francs en 1995.

Ces chiffres ont permis au président, Christian Blanc, de proposer à son conseil de *« limiter la perte, hors provision pour plan social, à 1,2 milliard de francs sur l'exercice en cours »*, qui s'achèvera en mars 1996. Cet objectif affiché en début d'année avait été abandonné en juin, après un premier trimestre décevant. Le chiffre de 1,6 milliard de francs de pertes avait été alors retenu. Davantage qu'une prévision de résultat, ces nouvelles perspectives sont destinées à afficher la volonté de l'entreprise de réussir son redressement. La société reconnaît ainsi le *« caractère ambitieux de cet objectif »*, mais réaffirme que *« c'est celui que l'entreprise entend continuer à s'assigner »*.

La tâche ne sera pas facile. Au crédit de cette ambition, les résultats du premier semestre sont effectivement encourageants. Avec un excédent brut d'exploitation de 2,68 milliards de francs, un résultat d'exploitation de 826 millions de francs (après prise en compte des amortissements) et un résultat courant avant impôts de 176 millions de francs, le premier résultat positif de la société depuis 1989, la CNAF affiche une avance de 1 milliard de francs sur la période correspondante de 1994.

BAISSE DES CHARGES

Mais Air France doit cette avancée davantage à ses efforts de réduction des coûts et de productivité qu'à ses performances commerciales. Le chiffre d'affaires recule ainsi de 4 %, à 20,3 milliards de francs, dont 16,9 milliards pour le transport passager et le frêt (-1,9 %). S'agissant du trafic, le nombre de passagers/kilomètre a baissé de 1,4 %, malgré un coefficient de remplissage qui est resté très élevé à 72,8 %. Les nouveaux produits proposés sur les moyens et long-courriers n'ont donc pas suffi à contrer l'agressivité de la concurrence. La recette unitaire au siège/kilomètre a reculé de 4,7 %, sous l'effet de la faiblesse du dollar et de certaines devises européennes par rapport au franc (à taux de change constant, le chiffre d'affaires au transport aurait progressé de 1,5 %).

La relative bonne performance de la société au premier semestre est donc à mettre avant tout au crédit de ses efforts de gestion. Les charges de personnel ont baissé de 4,6 % sous l'effet des réductions d'effectifs, et les consommations en provenance de tiers ont été réduites de 5,4 %. Air France a également bénéficié d'une réduction de 39 % de ses charges financières, sous l'effet de la recapitalisation de l'Etat (15 milliards de francs ont été versés à ce jour sur les 20 milliards prévus) et de gains de change exceptionnels. L'endettement est ainsi réduit à environ 20 milliards de francs.

Sur l'ensemble de l'année, Air France devrait continuer d'engranger le fruit de ses efforts de productivité. Le groupe paritaire mixte des personnels navigants techniques poursuit sereinement ses travaux à la suite de l'accord conclu il y a un an. Les modalités du plan social de départ volontaire des hôtesses et stewards sont en cours d'élaboration. Son coût, plusieurs centaines de millions de francs, pèsera sur le résultat de cette année (l'objectif de 1,2 milliards de pertes n'inclut pas ces provisions).

C'est donc plus que jamais sur le terrain de ses performances commerciales qu'Air France devra s'efforcer de convaincre. En dépendent, comme le rappelait la commission européenne dans la décision relative au soutien de l'Etat français *« la viabilité de la compagnie sur le long terme »* et... le feu vert de la commission pour le versement par l'Etat français de la troisième tranche de 5 milliards de francs.

Christophe Jakubyszyn

Le président de la SNCF veut assouplir l'organisation du travail

AUDITIONNÉ À HUIS CLOS, mardi 21 novembre, par la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, Jean Bergougnoux, le président de la SNCF, s'est livré à un exercice difficile. A la veille d'ultimes arbitrages par le premier ministre sur un contrat de plan qui doit définir les modalités de redressement de l'entreprise publique, il lui fallait rassurer les députés, soucieux d'économies budgétaires mais très attachés aux missions d'aménagement du territoire de la compagnie ferroviaire.

DÉVELOPPER LA POLYVALENCE

Avec la poursuite de l'effort de reconquête commerciale, la maîtrise des coûts constitue la grande priorité de la SNCF. Dans le contrat de plan, la SNCF prévoit d'augmenter de 5 % par an son chiffre d'affaires par agent et de continuer à réduire ses effectifs. Evoquant la nécessaire maîtrise de la masse salariale, M. Bergougnoux a souhaité que celle-ci soit désormais traitée de manière globale. Les mesures générales d'augmentations la font progresser au rythme de 2 % par an auxquelles s'ajoutent des mesures individuelles – prévues par des accords internes et fonction de l'ancienneté, de la technicité du poste – qui représentent 2,2% supplémentaires (le fameux GVT). *« C'est trop »*, a estimé M. Bergougnoux.

Le redressement de la compagnie ferroviaire passe par le réaménagement du mode de travail des agents. S'il n'est pas question de toucher au statut, a-t-il insisté à plusieurs reprises, il souhaite revoir une *« masse »* de règlements internes pour y introduire des assouplissements. Aujourd'hui, par exemple, les conducteurs de train ne peuvent vendre les billets. La SNCF envisage de les rendre polyvalents sur certaines lignes.

Evoquant la dette de la SNCF, M. Bergougnoux a confirmé que la solution du cantonnement (comme au Crédit lyonnais et au Comptoir des entrepreneurs) avait été rejetée. Le président de la SNCF a indiqué que l'effort de l'Etat devait être *« bien calibré »* pour motiver le personnel. Il souhaite donc un effort financier substantiel dès le début du contrat de plan, le reste de la contribution devant être étalé en fonction des résultats de l'entreprise.

M. Bergougnoux a reconnu devant les députés que la prise en charge par les régions de certaines lignes secondaires suscitait quelques inquiétudes. Le contrat de plan prévoit de désigner des régions pilotes qui feraient office de laboratoires d'essai. A l'issue d'une période non précisée, ces expériences devraient être jugées avant d'être généralisées.

Concernant enfin les grandes lignes, M. Bergougnoux a indiqué qu'il réclamait *« la plus grande liberté tarifaire possible »*. Interrogé sur les liaisons à très grande vitesse, il a précisé que la SNCF n'irait pas au-delà des TGV Est et Méditerranée. *« Nous ne sommes pas en mesure de financer d'autres TGV »*, a t-il déclaré.

Caroline Monnot

Granada lance une OPA sur le groupe hôtelier Forte

LE GROUPE BRITANNIQUE Granada a annoncé mercredi 22 novembre qu'il lançait une offre publique d'achat (OPA) hostile sur le groupe hôtelier britannique Forte. L'offre qui valorise Forte à environ 3,4 milliards de livres (25,5 milliards de francs) se ferait sous la forme *d'un échange de 4 actions Granada* et de 23,25 livres pour 15 actions Forte.

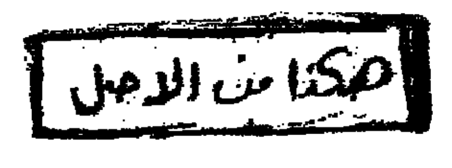
Granada est un groupe diversifié de services, de restauration et de loisirs, basé à Liverpool (351 millions de livres de résultat net pour un chiffre d'affaires de 2,3 milliards). Il justifie son offre par la mauvaise performance de Forte. Sur les cinq dernières années, explique Granada, le résultat opérationnel du groupe Forte, dominé par la gestion de la famille fondatrice originaire d'Italie, a baissé de 11 %. L'action a perdu 40 % par rapport à l'ensemble des valeurs de la cote.

Granada compte mettre en valeur *« le vaste potentiel bénéficiaire de Forte »* (89 millions de livres de résultat net pour un chiffre d'affaires de 1,8 milliard pour l'excercice clos fin janvier). Il veut faire sortir de sa torpeur le management de Forte et lui assigner des objectifs financiers stricts. Le groupe hôtelier doit, selon l'attaquant, pouvoir facilement améliorer ses marges et contrôler ses coûts.

Granada souhaite rénover les enseignes de restaurant Happy Eater et Little Chef et mieux différencier les deux chaînes populaires d'hôtels, Posthouse et Travelodge en optimisant leur gestion tarifaire. Les hôtels Méridien achetés à Air France en novembre 1994 au grand dam du groupe français Accor, constituent pour le « raider » un actif primordial.

Le groupe de Liverpool entend céder une partie des activités de Forte, comme les restaurants-hôtels au bord des autoroutes et sa participation dans le prestigieux hôtel londonien Savoy.

L'annonce a pris la City par surprise. Mercredi matin, les actions Forte bondissaient de 71 pence à 346 et celles de Granada perdaient 24 pence à 673. – *(AFP et Bloomberg)*



LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 7

Les médiocres résultats des marchés français créent une ambiance morose chez les opérateurs

Les salaires sont gelés et les recrutements rares. Les rémunérations restent toutefois élevées

L'année 1995 est difficile pour les activités de marché des banques françaises. Leur faible rentabilité se traduit par un certain marasme sur le marché de l'emploi. La place financière de Paris souffre également de son étroitesse et de la concurrence exercée par Londres. Les effectifs des salles de marchés parisiennes et les salaires de la plupart des opérateurs sont stables depuis deux ans.

« CE N'EST PAS L'EUPHORIE de 1993, mais ce n'est plus la déprime de 1994 », constate un banquier. Les marchés financiers français ont souffert, cette année, des crises monétaires à répétition, de la volatilité des cours, de l'absence prolongée des investisseurs étrangers, de la chute des volumes de transactions et d'émissions de titres. La faible rentabilité de l'activité, conjuguée à la rationalisation des structures, se traduit par une relative morosité sur le marché de l'emploi : stagnation des effectifs, stabilité des salaires. *« Les opérateurs songent plus à conserver leur poste qu'à leur bonus de fin d'année »*, note-t-on dans un cabinet de recrutement.

La situation contraste avec celle observée à Londres et à New-York, où les mouvements de personnels se multiplient, même entre établissements financiers français. La filiale londonnienne du Crédit lyonnais vient par exemple de recruter une équipe d'une dizaine de personnes de la banque Indosuez. A Paris, de tels mouvements restent rares.

Cette relative immobilité résulte en premier lieu de l'inertie des banques françaises en matière de recrutement. Les établissements anglo-saxons s'adaptent rapidement à la conjoncture, embauchant massivement dès que l'activité se montre profitable mais licenciant dès que celle-ci devient moins rentable. Début 1995, plusieurs grandes banques américaines avaient tiré les leçons d'une année 1994 catastrophique sur les marchés financiers et avaient supprimé près de 10 % des postes d'opérateurs. L'excellente tenue de Wall Street depuis le mois de janvier a permis de renverser cette tendance et de reconstituer les effectifs à leur niveau antérieur.

La place financière de Paris est aussi victime de son étroitesse. En termes d'activités, sa position apparaît marginale par rapport à celle qu'occupent New York et Londres. Parallèlement, les banques françaises, si l'on excepte la Société générale et Paribas, ont un rôle mineur sur le marché international des capitaux. Elles hésitent à effectuer les investissements nécessaires pour se hisser aux premiers rangs. *« Cette situation n'est pas favorable à un marché de l'emploi dynamique »*, commente un banquier.

MOINS DE TRENTE ANS

Après la phase de recrutement intense qui avait marqué la fin des années 80, liée à la création de nouveaux instruments financiers, comme le Matif, les salles de marché parisiennes ont vu leurs effectifs se stabiliser. Le renforcement des équipes observé dans certaines grandes banques commerciales a été compensé par l'arrêt de l'activité dans plusieurs petits établissements. *« Les intervenants les plus expérimentés n'ont pas trente-cinq ans, ce qui ne contribue pas à libérer des postes »*, ajoute un chasseur de tête.

Enfin, l'arrivée à Paris d'établissements étrangers, attirés par les perspectives de privatisation et l'activité sur la dette de l'Etat, n'a eu qu'un impact limité sur le marché de l'emploi, en raison de leurs structures réduites et de leur obsession de productivité. *« Nous faisons à sept ou huit ce qu'une banque française fait à trente ou quarante »*, explique le directeur des opérations sur taux d'intérêt d'une banque anglo-saxonne installée à Paris. A défaut d'être aussi dynamique qu'à Londres, la situation de l'emploi dans les salles de marché parisiennes est toutefois loin d'être sinistrée. *« Les secteurs les plus porteurs sont ceux de la recherche et de la vente »*, explique Marc Lamy, du cabinet de recrutement Boyden.

« DES SECTEURS PORTEURS »

Leur formation scientifique de haut niveau (Polytechnique, Centrale, Ecole normale supérieure) permet également aux opérateurs français de bénéficier d'une excellente réputation sur les produits financiers complexes, où de solides connaissances mathématiques sont requises. Cette compétence incite les banques anglo-saxonnes à payer le prix fort pour faire venir les spécialistes parisiens des instruments dérivés.

Elles ont d'autant plus de facilité à le faire que les écarts de salaires entre Paris et Londres ou New York restent importants. *« Compte tenu des fiscalités, la rémunération varie du simple au double »*, note Marc Lamy. Cette différence prend toutefois en compte la plus grande précarité de l'emploi dans les salles de marché des banques américaines ou britanniques. *« Il est fréquent, dans les établissements londoniens ou new-yorkais, qu'on vous fasse savoir en fin après-midi qu'il n'est pas nécessaire que vous reveniez le lendemain matin »*, explique un banquier français.

A Paris, ce sont les banques étrangères qui se montrent les plus généreuses. Les grandes banques commerciales françaises cherchent toutefois à se mettre au niveau, notamment en filialisant leurs activités afin d'échapper à la grille des salaires en vigueur dans l'établissement.

De fait, les rémunérations des opérateurs parisiens sont élevées. Selon une enquête réalisée par le cabinet Michael Page pour le magazine *Option Finance*, le salaire d'un jeune intervenant sur les obligations du Trésor varie entre 220 000 et 400 000 francs. S'y ajoute un bonus compris entre 80 000 francs et 100 000 francs. Ces bonus – qui sont désormais versés en plusieurs fois afin d'éviter que les opérateurs ne démissionnent dès qu'ils les ont reçus – sont fonction des résultats de la banque, de la salle des marchés, de l'équipe et des résultats personnels de l'opérateur. Selon l'enquête Michael Page, la rémunération d'un *« trader »* expérimenté sur les produits dérivés varie entre 430 000 et 650 000 francs (le bonus s'inscrivant de 100 000 à 800 000 francs). *« C'est une estimation basse »*, commente un patron de salle des marchés.

L'année 1995 devrait constituer un cru moyen. Depuis deux ans, de façon générale, les rémunérations restent stables. *« Seule une petite minorité d'opérateurs très doués a continué à voir leur rémunération fortement progresser »*, constate Vincent Comet, du cabinet Hewitt. Les *« excès »* observés à la fin de 1993 ont disparu. Cette année exceptionnelle s'était traduite par des bonus qui ne l'étaient pas moins.

Dans une grande banque française, une dizaine d'opérateurs de la salle des marchés avaient ainsi obtenu un salaire annuel supérieur à 10 millions de francs. *« Cela peut paraître démesuré, mais il ne faut pas oublier que ces opérateurs avaient dû faire gagner 10 ou 20 fois plus à leur banque »*, explique un chasseur de têtes. *« A Londres ou à New York, il n'est pas rare qu'un opérateur de moins de trente ans gagne plus d'argent que le président de la banque lui-même. Personne ne s'en offusque. »*

Pierre-Antoine Delhommais

Les rémunérations des courtiers de Londres

A la City de Londres, la fête est finie. Si le salaire de base des courtiers – traders – n'a pas bougé, le bonus de fin d'année, qui, en période faste, peut représenter entre 100 et 200 % du revenu, devrait tomber à 50-60 %, estiment les sociétés de recrutement.

La prime d'un professionnel du marché des changes (Forex), dont le salaire annuel moyen est de 70 000 livres, devrait s'élever cette année à 30 000 ou 40 000 livres (de 230 000 à 300 000 francs).

Quant aux avantages en nature – voiture de fonction, aide au logement, assurance-santé privée ou retraite complémentaire –, qui représentent quelque 5 000 livres supplémentaires, ils sont examinés à la loupe. Les notes de frais sont aussi les victimes de cette cure d'austérité. Billets d'avion en classe affaires, hôtels cinq étoiles, restaurants chics et limousines ne vont plus de soi.

Les banques relancent le débat sur le temps de travail

UN AN après l'échec des négociations sur l'aménagement du temps de travail et trois mois après avoir déposé un recours au Conseil d'Etat contre le décret de 1937 (*Le Monde* du 18 novembre), l'Association française des banques (AFB) vient d'adresser à Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, une charte sur l'aménagement du temps de travail.

Alors que ce décret de 1937, auquel ne sont soumis ni le Crédit agricole ni La Poste, interdit le travail par relais sur la journée, par roulement sur la semaine et impose deux jours de congés consécutifs dont le dimanche, l'AFB repart à la charge tout en étant soucieuse de ne pas déterrer la hache de guerre avec les syndicats. Elle propose un travail par relais ou roulement mais qui reposerait sur le seul volontariat. Les personnes concernées auraient la garantie d'avoir deux jours de repos consécutifs dont le dimanche, le second jour étant fixé une fois pour toutes. La plage horaire des activités de guichets serait comprise entre 7 h 30 et 19 h 30. Toute personne travaillant par relais bénéficierait d'une réduction de son temps de travail de 20 % du temps travaillé avant 8 heures ou après 18 heures, ce qui lui permettrait d'avoir de un à trois jours de congés supplémentaires par an.

Le patronat bancaire s'engagerait à adopter une démarche progressive avec une période d'expérimentation de trente mois. L'AFB propose également d'associer les syndicats à cette réforme du temps de travail et d'ouvrir une négociation sur le temps partiel.

Habilement, l'AFB saisit l'opportunité des négociations que les branches professionnelles doivent entamer avant fin janvier 1996 sur l'annualisation-réduction du temps de travail pour rouvrir ce dossier. Officiellement, les syndicats sont réticents mais beaucoup admettent que, en dehors des deux jours de repos consécutifs dont le dimanche, tout est négociable.

F. Le.

Quinze actionnaires institutionnels contestent la fusion du Crédit foncier avec la Société des immeubles de France

La législation sur les rachats pourrait être remise en question

LE PROJET de fusion du Crédit foncier de France (CFF) avec sa filiale à 55 %, la Société des immeubles de France (SIF) provoque un tollé chez les actionnaires minoritaires de la SIF. Une quinzaine d'investisseurs institutionnels, quatre anglo-saxons et onze sicav de banque ou d'assurance françaises, qui détiennent ensemble 15 % du capital de la SIF, ont saisi l'Association des actionnaires minoritaires (ADAM), présidée par Colette Neuville. Dans une lettre envoyée au Conseil des Bourses de valeurs (CBV), mardi 21 novembre, l'ADAM demande la mise en place d'une offre publique de retrait (OPR) pour permettre aux actionnaires de SIF de céder leurs actions avant l'assemblée générale de fusion du 22 décembre. Son issue ne fait pas de doute, le Crédit foncier étant majoritaire.

L'ADAM ne conteste pas les parités d'échange retenues, approuvées par les commissaires à la fusion. Elle conteste le fait même de devenir actionnaires d'une société qu'elle n'a pas choisie et invoque la rupture du pacte social. Les propriétaires d'une société immobilière, la SIF, vont devenir actionnaires d'un établissement de crédit soumis à la loi bancaire. Ils vont perdre le droit de révoquer leur président, le Crédit foncier étant dirigé par un gouverneur nommé par l'Etat. Le CBV devrait se prononcer sur le dossier le 29 novembre. L'institution risque de ne pas donner satisfaction à l'ADAM. Le raisonnement juridique de Colette Neuville reviendrait à imposer une OPA préalablement à toute fusion, comme c'est le cas aux Etats-Unis, et à modifier le droit boursier français.

PERTE DE VITESSE

Depuis des années, la Bourse n'aime pas les fusions, qui permettent de réserver en toute légalité un traitement inéquitable aux actionnaires minoritaires. La fusion entre Matra et Hachette en 1992 puis celle de Pinault-Printemps et La Redoute en 1994 n'ont pas amélioré l'image de la place de Paris. Pour éviter toute polémique, la Commission des opérations de Bourse a demandé en 1995 à Usinor-Sacilor de lancer une OPA sur Ugine avant de fusionner avec sa filiale.

Le CBV envisage de créer une commission sur le droit des fusions, tandis que Colette Neuville anime un groupe de travail sur ce thème, réunissant son avocat le professeur Dominique Schmidt et les anciens commissaires à la fusion de Pinault-Printemps et La Redoute, Georges Barthès de Ruyter et René Ricol. Ces derniers avaient été traumatisés de devoir approuver le projet juridiquement irréprochable mais inéquitable de François Pinault.

En perte de vitesse, notamment après la disparition des prêts d'accession à la propriété, le Crédit foncier a tout avantage à mettre la main sur la SIF : il va renforcer ses fonds propres de 1 milliard de francs. Il compte aussi isoler ses propres immeubles et ceux de la SIF, acquis pour certains au siècle dernier, dans une foncière, à leur valeur nette comptable, pour pouvoir extérioriser rapidement des plus-values et rassurer les marchés : *« Le Crédit foncier ayant utilisé l'essentiel de son fonds pour risques bancaires généraux pour couvrir la charge de ses risques, il importe de faire apparaître clairement une seconde réserve de sécurité »*, écrit à Bercy Jean-Pascal Beaufret, sous-gouverneur du Crédit foncier.

L'établissement, qui voit ses conditions de financement se dégrader, cherche de nouveaux moyens pour lever des fonds : il s'est refinancé en lançant une opération de titrisation sur 2 milliards de francs de créances, bouclée mercredi 22 novembre.

Arnaud Leparmentier

L'indice Dow Jones s'installe au-delà des 5 000 points

La Bourse de New York a gagné 518 % depuis 1982

APRÈS AVOIR franchi un court instant, lundi 20 novembre, en séance, le seuil des 5 000 points de l'indice Dow Jones, la Bourse de New York a confirmé, mardi 21 novembre, en terminant la journée à 5 023,55. Il s'agit du soixantième record battu en fin de séance cette année à Wall Street. Le Dow Jones a gagné 31 % depuis le 1er janvier. Il a mis moins de neuf mois pour passer de 4 000 à 5 000 points, alors qu'il lui avait fallu dans la période récente entre quatre et cinq ans au moins pour franchir des étapes d'un millier de points.

Créé le 3 juillet 1884, l'indice Dow Jones contenait alors onze actions, dont neuf compagnies de chemins de fer. Il a franchi les 100 points pour la première fois de son histoire le 12 janvier 1906. D'août 1921 à septembre 1929, période faste, il a gagné 468 %. Le 3 septembre 1929, il atteint un sommet de 381,17. Mais le 28 octobre de la même année, le fameux « jeudi noir », il va perdre 38,33 points (13 %). De septembre 1929 à juin 1932, pendant la grande crise, le Dow Jones s'effondre de 89 %. L'après-guerre ouvre une nouvelle période faste. De juin 1949 à janvier 1966, l'indice gagne 487 %. Le 12 mars 1956, il franchit les 500 points. Le Dow Jones atteint les 1 000 points le 14 novembre 1972, un niveau qu'il ne retrouvera qu'en 1983. Mais, depuis cette date, il repart à la hausse non sans à-coups : il dépasse les 2 000 points le 8 janvier 1987. Le krach du 19 octobre 1987 le voit perdre 508 points (22,6 %) mais, le 24 janvier 1989, le Dow Jones retrouve son niveau du 16 octobre 1987. Puis il reperd 190,58 points le 13 octobre 1989, jour du « mini-krach ».

L'indice franchit le 17 avril 1991 le seuil des 3 000 points, le 19 mai 1993 celui des 3 500 points, et le 23 février 1995 les 4 000. La hausse s'emballe ensuite : 4 500 points le 16 juin, 4 600 le 5 juillet, 4 700 le 7 juillet, 4 800 le 14 septembre, 4 900 le 15 novembre et 5 000 le 20 novembre en cours de séance. Depuis le début de la grande vague de hausse des années 80, le 31 juillet 1982, le Dow Jones a gagné 518 %. – *(AFP.)*

Le Parlement européen interdit le télémarketing

UNE INTERDICTION DU TÉLÉMARKETING, qui utilise le téléphone pour des opérations de promotion ou de vente directe, a été votée le 21 novembre par une commission du Parlement européen , selon le *Financial Times*, pour protéger les consommateurs contre ces appels importuns. Les nouveaux amendements imposent aux entreprises qui ont recours au télémarketing d'obtenir l'accord préalable des clients qu'ils veulent contacter par téléphone. Ils s'appliquent également au courrier électronique.

L'association anglaise du marketing direct a déjà vivement réagi à ce vote en soulignant qu'une telle loi engendrerait de fortes réductions de personnel dans un secteur qui emploie 800 000 personnes au Royaume-Uni. Les amendements doivent être approuvés par l'ensemble du Parlement début décembre. Ils seront ensuite présentés devant le conseil des ministres.

DÉPÊCHES

■ **Cable and Wireles : le groupe britannique** de télécommunications a annoncé, mardi 21 novembre, le départ immédiat de son président, Lord Young, et de son directeur général, James Ross. Lord Young a été remplacé par Brian Smith, président du groupe gestionnaire d'aéroports BAA et déjà membre du conseil d'administration de Cable & Wireless. Une commission a été chargée de trouver un nouveau directeur général. Cette annonce met un terme au différend entre les deux hommes, devenu public la semaine dernière.

■ **RJR NABISCO : Bennett LeBow et Carl Icahn** ont proposé, mardi 21 novembre, la nomination de neuf administrateurs pour remplacer l'actuel conseil d'administration du groupe agroalimentaire. Cette proposition intervient après le refus de RJR Nabisco de de scinder sa branche tabac du reste de ses activités dans l'agroalimentaire, comme le lui proposaient les deux actionnaires afin de mieux valoriser le groupe. D'autres actionnaires, déçus de la chute de 40 % du titre en trois ans, sont prêts à soutenir l'offensive, à moins que RJR Nabisco s'engage à augmenter son dividende. – *(Bloomberg.)*

■ **DASA : le directoire du géant industriel allemand** Daimler-Benz a définitivement adopté, mardi 21 novembre, un plan de restructuration pour sa filiale aéronautique DASA, qui vise à supprimer 8 800 emplois d'ici à 1998, dont 5 800 sur les sites d'Airbus Allemagne. Ces mesures ne concernent ni la filiale néerlandaise Fokker, ni Eurocopter. Avec ce programme, Dasa espère redevenir bénéficiaire.

■ **GENERAL MOTORS : le constructeur américain** a déclaré, mardi 21 novembre, qu'il n'avait aucune raison d'augmenter sa participation, déjà de 50 %, dans la société automobile SAAB. Cette annonce fait suite à des informations selon lesquelles Investor AB, holding du groupe suédois Wallenberg, qui possède le reste du capital de SAAB, souhaitait abaisser sa participation.

■ **EDF-GDF : les fédérations CFDT, CGT, Force ouvrière et CFTC** d'EDF-GDF ont décidé *« une mobilisation de grande ampleur le 30 novembre »* pour la défense du service public de l'électricité et du gaz. Elles entendent protester contre une résolution préparée par Franck Borotra, actuel ministre de l'industrie, quand il n'était que député, et qui sera examinée ce jour-là à l'Assemblée nationale. Cette résolution comporte des *« risques »* pour l'avenir du service public, notamment, selon les syndicats, l'ouverture du capital de Gaz de France.

■ **DAUM : le plan social de la cristallerie** Daum a été mis au point, lundi 20 novembre, et la Sagem va pouvoir confirmer son intention de racheter l'entreprise pour 1 franc symbolique. Les effectifs passeront de quatre cent dix-sept personnes à trois cent dix-neuf, notamment par le biais de cinquante licenciements secs et de vingt et un départs en pré-retraite FNE grâce à une dérogation des pouvoirs publics.

■ **LE DOLLAR est resté stable, mercredi 22 novembre, à Tokyo à 101,63 yens et 1,4085 mark en fin de journée contre 101,52 yens et 1,4081 mardi soir à New York.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé en baisse, mercredi (– 0,8 %), l'indice Nikkei cédant 144,48 points à 18 239,84 à la suite de prises de bénéfice à la veille d'un jour férié.**

■ **WALL STREET a dépassé, mardi, le seuil des 5 000 points de l'indice Dow Jones pour la première fois de son histoire. L'indice a gagné 40,46 points (+ 0,81 %), à 5 023,55 points.**

■ **LE TAUX des bons du Trésor américain à dix ans a touché son plus bas niveau depuis deux ans, lors de l'adjudication trimestrielle, mardi. Le taux s'est établi à 5,90 %.**

■ **L'OR a ouvert en baisse mercredi 22 novembre à Hongkong à 385,20-385,50 dollars l'once contre 386,80-387,10 dollars l'once la veille à la clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

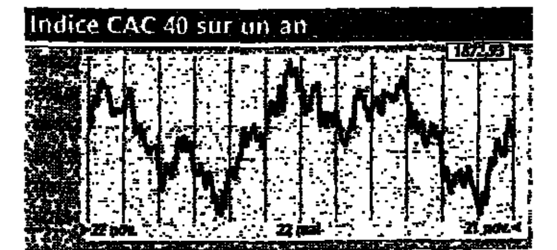
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↘ 1 an	↘ 1 mois	↗ DOW JONES	↘ FT 100	↘ MIB 30	↘ DAX 30

Paris stagne

LA BOURSE DE PARIS avait ouvert en hausse, mercredi, après trois séances consécutives de baisse, encouragée par la fermeté de Wall Street qui a franchi haut la main, la veille, le seuil des 5 000 points. Mais après avoir ouvert en hausse de 0,27 %, l'indice CAC 40 a vu ses gains se réduire pour finalement perdre en milieu de journée 0,10 % à 1 870,98 points.

La baisse du taux au jour le jour et la poursuite de la fermeté sur le Matif, ainsi que des anticipations de nouvelle baisse des taux par la Banque de France jeudi, n'ont pas suffi pour soutenir le marché. Certains investisseurs prennent des bénéfices après les gains élevés de ces derniers jours, et les financières, moteur de la reprise, font une pause. *« Une majorité d'investisseurs se demandent aujourd'hui, après une hausse météorique, s'il faut croire à la poursuite du miracle ou bien faire preuve de plus de circonspection »*, estime un analyste.

Le Matif était bien orienté, le contrat échéance décembre gagnant 0,30 % à 119,12. Le ralentissement économique dans les pays européens favorise une détente des taux mais inquiète les boursiers. En Allemagne, la production industrielle a baissé de 0,1 % en octobre, portant la croissance sur un an à 1,6 %. En France, en septembre, la production industrielle a baissé de 1,8 %.

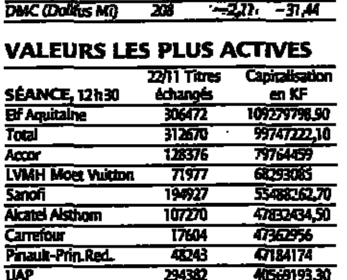


Axime, valeur du jour

LA SOCIÉTÉ de service en informatique Axime, filiale de Paribas et cotée au second marché, a reproduit, mardi 21 novembre, son cours de la veille à 373 francs. Le titre a gagné près de 53 % par rapport à son plus bas de l'année de 244 francs. Il pourrait encore progresser, Paribas, qui détient 87 % du capital de la SSII, ayant décidé de vendre une partie de sa participation en Bourse. L'opération portera sur 28 % à 34 % du capital et s'effectuera à un prix compris entre 340 et 390 francs. En cas de succès, la société pourrait passer sur le marché à règlement mensuel. Axime a enregistré pour l'exercice 1994-1995 un résultat net de 127 millions de francs, en hausse de 49 %.

Axime sur 1 mois — 373 — 23 oct. — 7 nov. — 21 nov.

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

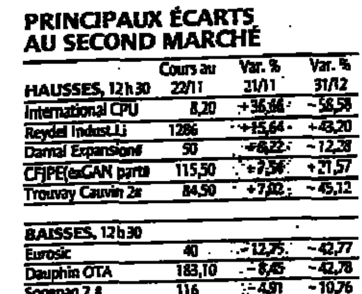


HAUSSES, 12 h 30	Cours au 22/11	Var. % 21/11	Var. % 31/12
UFB Locabail	409	+3,28	– 3,76
SFIM	835	+2,95	– 1,76
Bongrain	2800	+2,56	– 0,70
Sélectibanque	113,30	+2,44	– 26,47
BIS	433	+2,12	+ 34,05
Galeries Lafayette	1329	+1,98	– 41,96
Cap Gemini Sogeti	144,30	+1,90	– 15,11
Dassault-Aviation	359,50	+1,84	– 16,39
Finextel	64	+1,58	– 31,25
GAN	160	+1,58	– 41,39
BAISSES, 12 h 30			
Eiffage	696	– 4,65	– 5,35
CS Signaux(x.CSEE)	199	– 4,32	– 45,32
Euro Disney	13,40	– 4,28	+ 20,17
Intertechnique 1	379	– 4,05	– 26,83
Vallourec	186,50	– 3,86	– 27,71
UIS	112	– 3,86	– 47,36
Jean Lefebvre	270	– 3,57	– 15,62
Salvepar (Ny)	361,50	– 3,36	– 10,23
GTM-Entrepose	352	– 2,76	– 6,85
DMC (Dollfus Mi)	208	– 2,71	– 31,44

VALEURS LES PLUS ACTIVES

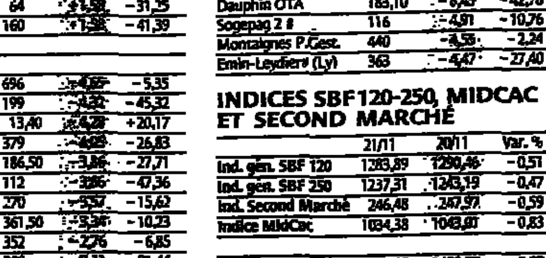
SÉANCE, 12 h 30	22/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	306472	109279798,90
Total	312670	99747222,10
Accor	128376	79764459
LVMH Moet Vuitton	71977	68293085
Sanofi	194927	55488262,70
Alcatel Alsthom	107270	47832434,50
Carrefour	17604	47362956
Pinault-Prin.Red.	48243	47184174
UAP	294382	40569193,30
Bancaire (Cie)	76666	40368120

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

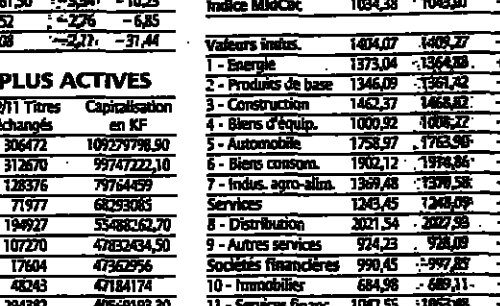


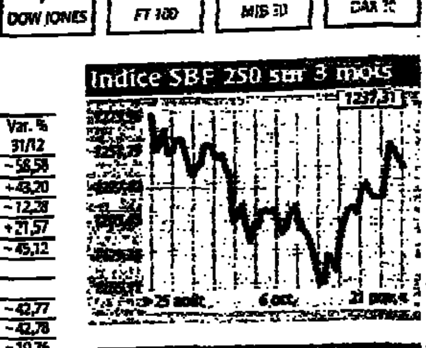
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 22/11	Var. % 21/11	Var. % 31/12
International CPU	8,20	+ 36,66	– 58,58
Reydel Indust.Li	1286	+ 15,64	+ 43,20
Darnal Expansion#	50	+ 8,22	– 12,28
CFJPE(exGAN parts	115,50	+ 7,56	+ 21,57
Trouvay Cauvin 2#	84,50	+ 7,02	– 45,12
BAISSES, 12 h 30			
Eurosic	40	– 12,75	– 42,77
Dauphin OTA	183,10	– 8,45	– 42,78
Sogepag 2 #	116	– 4,91	– 10,76
Montaignes P.Gest.	440	– 4,55	– 2,24
Emin-Leydier# (Ly)	363	– 4,47	– 27,40

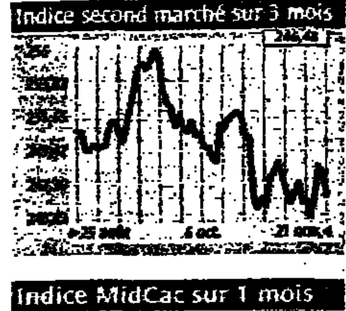
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

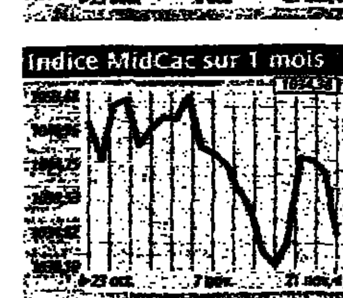


	21/11	20/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1283,89	1290,46	– 0,51
Ind. gén. SBF 250	1237,31	1243,19	– 0,47
Ind. Second Marché	246,48	247,97	– 0,59
Indice MidCac	1034,38	1043,00	– 0,83
Valeurs indus.	1404,07	1409,27	– 0,37
1 - Energie	1373,04	1364,88	+ 0,60
2 - Produits de base	1346,09	1361,42	– 1,13
3 - Construction	1462,37	1468,82	– 0,44
4 - Biens d'équip.	1000,92	1008,27	– 0,73
5 - Automobile	1758,97	1763,98	– 0,28
6 - Biens consom.	1902,12	1914,86	– 0,67
7 - Indus. agro-alim.	1369,48	1370,58	– 0,08
Services	1243,45	1248,09	– 0,37
8 - Distribution	2021,54	2027,93	– 0,32
9 - Autres services	924,23	928,09	– 0,42
Sociétés financières	990,45	997,87	– 0,74
10 - Immobilier	684,98	689,11	– 0,60
11 - Services financ.	1042,55	1053,48	– 1,04
12 - Sociétés invest.	1088,65	1088,97	– 0,03









Wall Street à plus de 5 000 points

MERCREDI 22 novembre à Tokyo, l'indice Nikkei a terminé la séance sur un recul de 144,48 points (0,79 %), à 18 239,84 points, dans un marché calme. Les investisseurs ont levé le pied à la veille d'un jour férié et ont du mal a propulser l'indice vers les 18 500 points.

Mardi 21 novembre, à Wall Street, l'indice Dow Jones a battu son soixantième record historique depuis le début de l'année et a passé pour la première fois la barre symbolique des 5 000 points *(lire page 19)*. Le Dow Jones a gagné 40,46 points (0,81 %), à 5 023,55 points, à l'occasion d'une séance active avec plus de 400 millions de titres échangés, en dépit du recul du marché obligataire et de la consolidation des valeurs de la haute technologie. Depuis le début de l'année, la grande Bourse de New York a progressé de 31 %. Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt de référence à *30 ans* s'est redressé pour la troisième séance consécutive à 6,27 % contre 6,24 % la veille.

A Londres, les boursiers se sont offert une séance de consolidation après le record historique établi par le FT-100 la veille. L'indice a abandonné 24,70 points (0,68 %), à 3 604,10 points.

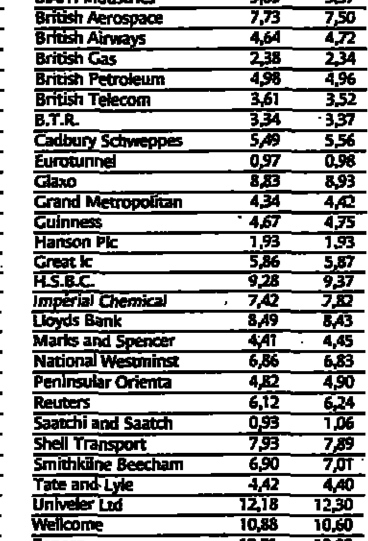
INDICES MONDIAUX

	Cours au 21/11	Cours au 20/11	Var. en %
Paris CAC 40	1872,93	1881,40	– 0,45
New-York/DJ indus.	4991,40	4983,09	+ 0,17
Tokyo/Nikkei	*18384,30*	*18383,88*	—
Londres/FT100	3604,10	3628,80	– 0,69
Francfort/Dax 30	2205,06	2218,30	– 0,60
Frankfort/Commer.	789,02	794,35	– 0,68
Bruxelles/Bel 20	1702,54	1708,95	– 0,38
Bruxelles/Général	1467,71	1473,24	– 0,38
Milan/MIB 30	957	958	– 0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	304,80	305,60	– 0,26
Madrid/Ibex 35	302,20	302,14	+ 0,02
Stockholm/Affarsal	1368,26	1366	+ 0,17
Londres FT30	2616,10	2647,80	– 1,21
Hong Kong/Hang S.	9452,09	9373,91	+ 0,83
Singapour/Strait t	2102,64	2086,88	+ 0,75

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

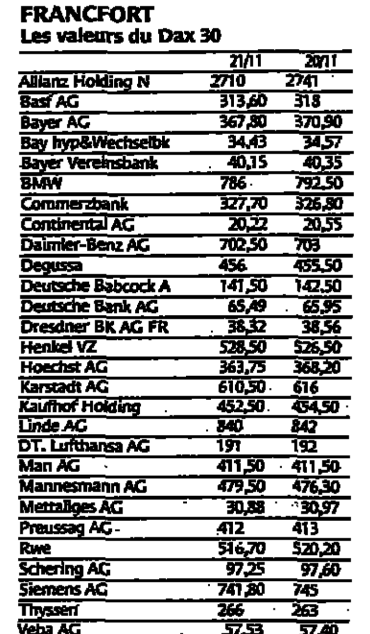
	21/11	20/11
Alcoa	55,12	52,37
American Express	43,25	42,87
Allied Signal	44,25	44,87
AT & T	64,37	65,25
Bethlehem	13,62	13,25
Boeing Co	73,37	73,25
Caterpillar Inc.	59,37	55,62
Chevron Corp.	50,87	50
Coca-Cola Co	76,75	75,25
Disney Corp.	60,87	60,25
Du Pont Nemours&Co	65,12	65
Eastman Kodak Co	69,87	70,25
Exxon Corp.	79,87	79,37
Gén. Motors Corp.H	50,62	51,37
Gén. Electric Co	67,37	66,50
Goodyear T & Rubbe	40,62	40,25
IBM	94,50	93
Intl Paper	*35,50*	*36*
J.P. Morgan Co	77	76,75
Mc Don Dougl	89,62	89,12
Merck & Co.Inc.	59,37	59,37
Minnesota Mng.&Mfg	64,50	64,75
Philip Moris	90,12	90,62
Procter & Gamble C	86,50	87,75
Sears Roebuck & Co	39,50	39,75
Texaco	71,62	72
Union Carb.	39	38
Utd Technol	90,75	89
Westingh. Electric	15,87	15,87
Woolworth	15,12	15,37

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

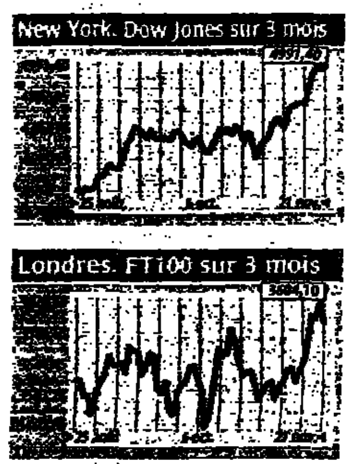


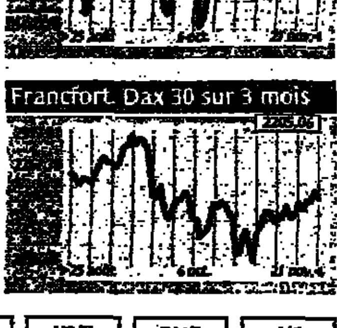
	21/11	20/11
Allied Lyons	4,98	5
Barclays Bank	7,93	7,92
B.A.T. industries	5,65	5,57
British Aerospace	7,73	7,50
British Airways	4,64	4,72
British Gas	2,38	2,34
British Petroleum	4,98	4,96
British Telecom	3,61	3,52
B.T.R.	3,34	3,37
Cadbury Schweppes	5,49	5,56
Eurotunnel	0,97	0,98
Glaxo	8,83	8,93
Grand Metropolitan	4,34	4,42
Guinness	4,67	4,75
Hanson Plc	1,93	1,93
Great Ic	5,86	5,87
H.S.B.C.	9,28	9,37
Imperial Chemical	*7,42*	*7,82*
Lloyds Bank	8,49	8,43
Marks and Spencer	4,41	4,45
National Westminst	6,86	6,83
Peninsular Orienta	4,82	4,90
Reuters	6,12	6,24
Saatchi and Saatch	0,93	1,06
Shell Transport	7,93	7,89
Smithkline Beecham	6,90	7,01
Tate and Lyle	4,42	4,40
Univeler Ltd	12,18	12,30
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	12,91	13,08

FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30



	21/11	20/11
Allianz Holding N	2710	2741
Basf AG	313,60	318
Bayer AG	367,80	370,90
Bay hyp&Wechselbk	34,43	34,57
Bayer Vereinsbank	40,15	40,35
BMW	786	792,50
Commerzbank	327,70	326,80
Continental AG	20,22	20,55
Daimler-Benz AG	702,50	703
Degussa	456	455,50
Deutsche Babcock A	141,50	142,50
Deutsche Bank AG	65,49	65,95
Dresdner BK AG FR	38,32	38,56
Henkel VZ	528,50	526,50
Hoechst AG	363,75	368,20
Karstadt AG	610,50	616
Kaufhof Holding	452,50	454,50
Linde AG	840	842
DT. Lufthansa AG	191	192
Man AG	411,50	411,50
Mannesmann AG	479,50	476,30
Mettallges AG	30,88	30,97
Preussag AG	412	413
Rwe	516,70	520,20
Schering AG	97,25	97,60
Siemens AG	741,80	745
Thyssen	266	263
Veba AG	57,53	57,40
Viag	562	560
Wellag AG	733	737



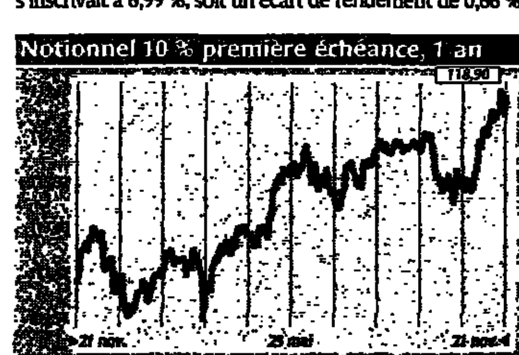


LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	↘ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

Nouveau geste de la Bundesbank

LA BUNDESBANK a annoncé, mercredi matin 22 novembre, une très légère baisse du taux de ses prises en pension. Celui-ci a été abaissé de 3,98 % à 3,97 %. Le contrat notionnel du Matif a ouvert en hausse. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 20 centièmes à 119,02 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,99 %, soit un écart de rendement de 0,66 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé en baisse, le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans remontant de 6,24 % à 6,27 %. La Banque de France a procédé, mercredi matin, à une baisse d'un seizième de point du taux de l'argent au jour le jour. Il a été réduit de 5,43 % à 5,38 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en hausse de 5 centièmes à 94,48 points.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 21/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,44	7,02	7,76	2
Allemagne	3,88	6,36	7,09	1,50
Grande-Bretagne	*6,75*	*7,76*	*7,98*	3,90
Italie	10,15	11,57	11,93	5,80
Japon	0,38	2,99	4,75	58,20
Etats-Unis	5,75	5,92	6,23	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 21/11	Taux au 20/11	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6	6,06	106,17
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,21	6,25	107,31
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,83	6,82	109,35
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,15	7,15	109,98
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,61	7,63	111,25
Obligations françaises	7,24	7,28	108,06
Fonds d'État à TME	– 1,18	– 1,20	101,61
Fonds d'État à TRE	– 0,91	– 0,97	101,61
Obligat. franç. à TME	– 0,76	– 0,84	100,21
Obligat. franç. à TRE	+ 0,20	+ 0,28	100,18

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 21/11	Vente 21/11	Achat 20/11	Vente 20/11
Jour le jour	5,4375	—	5,5000	—
1 mois	5,43	5,56	5,31	5,65
3 mois	5,50	5,62	5,37	5,50
6 mois	5,43	5,62	5,37	5,50
1 an	5,43	5,56	5,31	5,43
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	5,5352	—	5,6094	—
Pibor Francs 3 mois	5,6250	—	5,6406	—
Pibor Francs 6 mois	5,5825	—	5,5859	—
Pibor Francs 9 mois	5,5391	—	5,5508	—
Pibor Francs 12 mois	5,5313	—	5,5430	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	5,5000	—	5,5000	—
Pibor Écu 6 mois	5,5000	—	5,5000	—
Pibor Écu 12 mois	5,5000	—	5,5000	—

MATIF

Échéances 21/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	*92653*	*118,90*	*118,92*	*118,74*	*118,82*
Mars 96	1470	118	118	117,94	117,96
Juin 96	322	118,22	118,22	118,14	118,18
Sept. 96	—	—	—	—	117,46
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	22347	94,42	94,45	94,36	94,43
Mars 96	5290	94,69	94,72	94,66	94,72
Juin 96	1770	94,80	94,84	94,79	94,84
Sept. 96	1584	94,79	94,83	94,78	94,82
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1487	88,74	88,88	88,66	88,88
Mars 96	—	—	—	—	87,94

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 21/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	9738	1880	1887	1876	1880
Déc. 95	566	1887	1896,50	1887	1889
Janvier 96	—	—	—	—	1897,50
Mars 96	153	1911	1915	1910	1913

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 4,8630	↗ 1,4084	↗ 101,4500	↗ 3,4497	↗ 7,5545

Stabilité du dollar

LE STATU QUO semblait l'emporter dans tous les compartiments du marché des changes, mercredi 22 novembre, à l'occasion des premières transactions. Le dollar, en légère baisse mardi 21, était pratiquement stable contre la monnaie allemande, s'échangeant à 1,4091 deutschemark, il perdait quelques fractions face à la devise française à 4,8570 francs et contre la monnaie nippone à 101,66 yens. Le franc, lui, n'a pas été affecté par les manifestations d'étudiants du 21 novembre. Et mercredi, en début de journée, il gardait sa vigueur face au deutschemark, la monnaie allemande cotant 3,4477 francs. La baisse graduelle des taux à court terme n'affecte pas la devise française, qui pourrait cependant, selon certains cambistes, être chahutée temporairement vendredi 24 novembre à l'occasion du mouvement de grève.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/11	% 20/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	344,9700	+ 0,32	330	354
Ecu	6,3220	+ 0,17	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,8630	– 0,26	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,7775	+ 0,18	16,1000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	308,0600	+ 0,17	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0555	– 0,05	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	89,0100	+ 0,16	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,7940	+ 0,05	7,3400	8,0900
Gde-Bretagne (1 L)	7,5545	[illegible]	7,1500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0835	+ 0,14	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	74,2200	+ 0,06	67,1000	77,1000
Suisse (100 F)	*426,8800*	*+ 0,13*	*410*	[illegible]
Norvège (100 k)	78,1300	– 0,05	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	49,0270	+ 0,28	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0115	+ 0,30	3,6300	4,2300
Portugal (100 esc.	3,2950	+ 0,15	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6001	– 0,28	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	4,7888	+ 0,28	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	115,4000	– 0,07	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	22/11	21/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4084	1,4060	+ 0,17
TOKYO : USD/Yens	101,4500	101,1500	+ 0,30

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8580	4,8565	4,8830	4,8810
Yen (100)	4,7871	4,7810	4,7662	4,7620
Deutschemark	3,4530	3,4525	3,4442	3,4432
Franc Suisse	4,2745	4,2685	4,2628	4,2573
Lire ital. (1000)	3,0477	3,0453	3,0571	3,0549
Livre sterling	7,5518	7,5446	7,5525	7,5470
Peseta (100)	4,0136	4,0102	4,0074	4,0041
Franc Belge	*16,810*	*16,781*	16,754	16,742

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,43	5,50	5,47
Eurodollar	5,68	5,75	5,62
Eurolivre	6,75	6,62	6,56
Eurodeutschemark	3,90	3,90	3,81

L'OR

	cours 21/11	cours 20/11
Or fin (k. barre)	60300	60200
Or fin (en lingot)	60800	60800
Once d'Or Londres	386,30	386,30
Pièce française(20f)	347	347
Pièce suisse (20f)	347	349
Pièce Union lat(20f)	351	349
Pièce 20 dollars us	2460	2400
Pièce 10 dollars us	1202,50	1220
Pièce 50 pesos mex.	2250	2265

LE PÉTROLE

En dollars	cours 21/11	cours 20/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	18,45
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	21/11	20/11
Dow-Jones comptant	215,13	215
Dow-Jones à terme	318,87	318,98
CRB	—	[illegible]

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2983	3001
Cuivre à 3 mois	2758	2760
Aluminium comptant	1644	1636,50
Aluminium à 3 mois	1679	1670,50
Plomb comptant	737	[illegible]
Plomb à 3 mois	716	702
Etain comptant	6430	[illegible]
Etain à 3 mois	6440	6405
Zinc comptant	1033	1036
Zinc à 3 mois	1056,50	1048
Nickel comptant	8461	8326
Nickel à 3 mois	8595	8318

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,33
Platine à terme	424	417
Palladium	155,25	136
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,97	4,95
Maïs (Chicago)	3,31	3,33
Grain. soja (Chicago)	6,83	6,83
Tourt. soja (Chicago)	208,90	209
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	107,60	112
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1365
Café (Londres)	2545	2246
Sucre blanc (Paris)	13952,40	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,85
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,22

LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 7

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 22 NOVEMBRE
Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,03 %
CAC 40 : 1872,30

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7524	7527	+ 0,03	01/06/95
B.N.P. (T.P)	905	901	− 0,44	30/07/95
Cr.Lyonnais(T.P.)	811,20	812,20	+ 0,12	22/10/95
Renault (T.P.)	1930	1924	− 0,31	24/10/95
Rhone Poulenc(T.P)	2035	2034	− 0,04	01/10/95
Saint Gobain(T.P.)	1125	1111	− 1,24	15/07/95
Thomson S.A (T.P)	1060	—	—	01/08/95
Accor	607	615	+ 1,31	26/07/95
Air Liquide	810	807	− 0,37	10/07/95
Alcatel Alsthom	443	443	—	28/02/95
Alcatel Cable	340,90	340	− 0,26	07/07/95
Alspi	365	365	—	07/07/95
AGF-Ass.Gen.France	162	161	− 0,61	18/07/95
Axa	310,40	306,80	− 1,15	12/06/95
Bail Investis	840	835	− 0,59	13/07/95
Bancaire (Cie)	538	534	− 0,74	30/06/95
Ciments Fr.Priv.B	204,80	203,90	− 0,43	30/06/95
Clarins	447	439	− 1,78	19/07/95
Club Mediterranee	411	412	+ 0,24	05/07/93
Coflexip	155	155	—	07/08/95
Colas	839	835	− 0,47	29/06/95
Comptoir Entrep.1	14,80	14,60	− 1,35	15/07/92
Comptoir Moder.	1486	1489	+ 0,20	14/06/95
CPR	396	396	—	03/07/95
Cred.Fon.France	98,20	96,25	− 1,98	16/08/95
Credit Local Fce	396	397,90	− 0,47	15/06/95
Credit Lyonn.CIP	293,90	290	− 1,32	03/07/95
Credit National	352	349	− 0,85	07/06/95
CS Signaux(x.CSEE)	208	199	− 4,32	27/07/95
Damart	4300	4273	− 0,62	27/12/94
Danone	807	809	+ 0,24	15/06/95
Dassault-Aviation	353	359,50	+ 1,84	16/06/95
Dassault Electro	165,10	166	+ 0,54	27/06/95
De Dietrich	239,50	239,60	+ 0,04	16/06/95
Degremont	393,90	392,50	− 0,35	06/06/95
Dev.R.N-P.Cal #Li	39,15	39,15	—	—
DMC (Dollfus Mi)	212,50	208	− 2,11	19/06/95
Docks France	714	707	− 0,98	01/06/95
Dynaction	94,60	93,30	− 1,58	10/07/92
Eaux (Cie des)	499,80	499,60	− 0,04	03/07/95
Ecco	780	775	− 0,64	03/02/95
Eiffage	730	696	− 4,65	30/06/95
Elf Aquitaine	354,50	356,20	+ 0,47	17/07/95
ERAMET	328	324	− 1,21	31/07/95
Eridania Beghin	838	839	+ 0,11	12/07/96
Essilor Intl	894	884	− 1,11	04/07/95
Essilor Intl ADP	624	623	− 0,16	04/02/95
Esso	464	463,10	− 0,19	27/06/95
Eurafrance	1655	1655	—	21/12/94
Euro Disney	14	13,40	− 4,28	23/02/93
Euro RSCG W.W.	457,90	457	− 0,19	08/09/95
Europe 1	1090	1079	− 1	04/04/95
Eurotunnel	7,65	7,55	− 1,30	—
Filipacchi Medias	763	759	− 0,52	21/06/95
Finextel	63	64	+ 1,58	27/06/95
Fives-Lille	397	397	—	13/07/95
Fromageries Bel	4512	4500	− 0,26	27/07/95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
Vaal Reefs	306	305	− 0,32	15/09/95
Volkswagen A.G #	1580	1580	—	02/06/95
Volvo (act.B) #	106,20	104	− 2,07	02/06/95
Western Deep	155,50	154,50	− 0,64	15/06/95
Yamanouchi #	103,90	102,10	− 1,73	—
Zambia Copper	1,62	1,61	− 0,61	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 22 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	111,40	0,566
CEPME 8,5% 88-97CA	103,90	3,460
CEPME 9% 89-99 CA#	109,23	2,490
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,867
CFD 9,7% 90-03 CB	115,41	7,940
CFD 8,6% 92-05 CB	110,11	6,838 o
CFF 10% 88-96 CA#	109,35	0,986
CFF 9% 88-97 CA#	105,11	1,352 d
CFF 10,25%90-01CB#	113,48	7,397
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,79	4,450
CLF 9%88-93/98 CA#	106,39	7,373 o
CNA 9% 4/92-07	112,45	5,090
CRH 8,6% 92/94-03	108,05	3,548
CRH 8,5% 10/87-88#	—	6,201
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,55	6,715 ↓
EDF 8,6% 92-04 #	109,92	5,459
Em.Etat10,25%86-96	101,22	7,289
Emp.Etat 6%7/93-97	100,71	2,197
Finansder 9%91-06#	112,75	0,025 ↓
Finansd.8,6%92-02#	109,90	7,163 o

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 22 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		63,25	63,20
AFE #		355	355
Aigle #		224	224
Albert S.A (Ns)	●	145	145
Altran Techno. #		715	710
Montaignes P.Gest.		461	440
Axime		373	370
B.A.C.	●	23,70	23,70
Bque Picardie (Li)	●	544	544
Bque Sofirec (M)	●	570	570
Bque Tarneaud(B)#		197	200
Bque Vernes		605	605
Beneteau #		353	355
B I M P		67	67
Boiron (Ly) #		486	489
Boisset (Ly)#		225	225
But S.A.		1070	1070
Cardif SA 1		530	535

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 21 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36145,67	36145,67
Actimonétaire D		30764,26	30764,26
Agipi Ambition (Axa)	◆	112,72	107,35
Amplia	◇	113362,71	113362,71
Amplitude Monde D.	◆	700,59	683,50
Anticone Trésorerie		834928	834928
Arbitr. Court Terme		9236,30	9236,30
Arbitr. Première		8564,94	8480,14
Arbitr. Sécurité		16871,72	16752,78
Asie 2000		592,43	575,17
Associa Première		37242,92	37242,92

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	134	134
Commerzbank AG	1087	1087
Fiat Ord.	14,70	14,05
Gevaert	249,20	249,20
Gold Fields South	118	118
Kubota Corp.	28,10	30,95 d
Montedison act.ep.	4,54	7,28 d
Olympus Optical	44	44
Ottomane(Cie Fin.)	183	176,10
Robeco	339,50	339,60
Rodamco N.V.	136,30	136,10
Rolinco	358,50	359
Solvay SA	2420	2420
Wagons Lit	1661	1661

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 22 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	●	161	161
Nobel	●	135	135
Mumm	●	842	842
Générale-Occidentale	●	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ● cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

Uni-Associations	124,75	124,75
Uni-Foncier	1212,76	1183,15
Unifrance	594,15	579,66
Uni-Garantie C	1596,57	1567,10

SYMBOLES
: cours du jour ; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

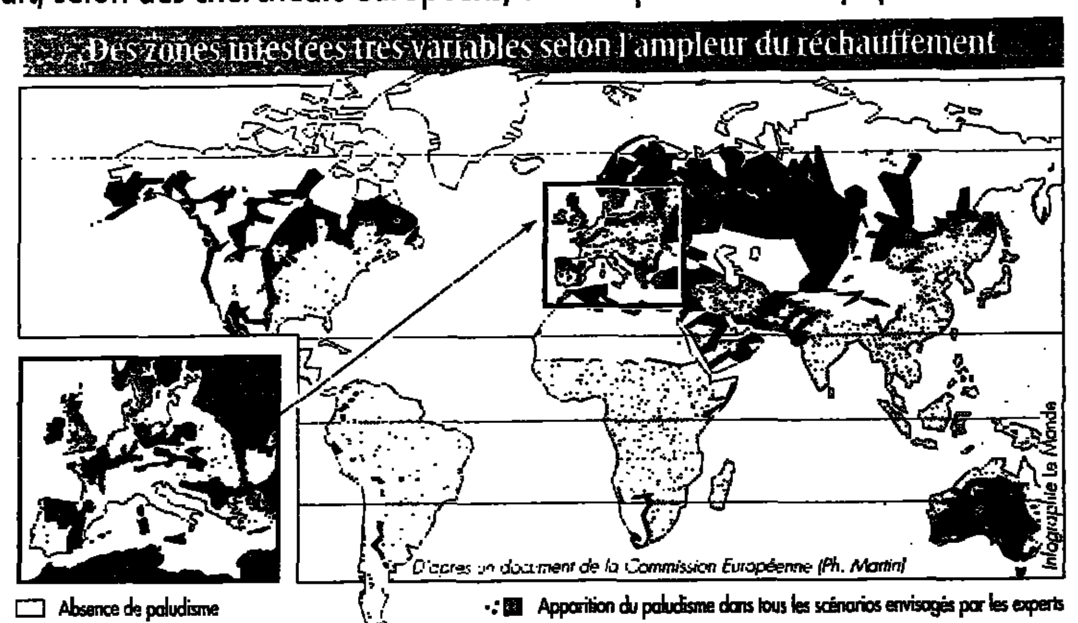
ÉCOLOGIE Quelles conséquences épidémiologiques pourrait avoir le réchauffement de la planète, qui semble de plus en plus probable ? ● UNE MODIFICATION du régime des pluies et de l'humidité ambiante pourrait provoquer à l'horizon 2100 un sensible élargissement des zones infectées par les maladies dont les moustiques sont les vecteurs au-delà des aires tropicales. ● DES CHERCHEURS européens estiment que la population de moustiques anophèles pourrait décupler dans les zones tempérées si la température augmente de 3 °C au cours du XXIe siècle. ● EN AFRIQUE, les régions de montagne, qui étaient épargnées par ces épidémies, ont d'ores et déjà commencé à être concernées par le relèvement de la température. ● EN EUROPE, les changements climatiques pourraient constituer des facteurs aggravants du *« paludisme d'importation »*.

Le réchauffement climatique modifiera la géographie du paludisme

Une augmentation de 3 degrés Celsius de la température de la planète au cours du XXIe siècle provoquerait, selon des chercheurs européens, un décuplement de la population des moustiques dans les zones tempérées

DEMAIN, la gaze et le tulle seront-ils à la mode en Europe et aux Etats-Unis, et verrons-nous des voiles orner portes et fenêtres ? Les Malariax et autre Anophendrine empliront les armoires à pharmacie, et les maires organiseront le 6 mai, pour la Sainte-Prudence, la journée nationale de l'éradication des moustiques anophèles qui transmettent le paludisme...

Demain, en fait dans un siècle, le paludisme et d'autres maladies d'origine tropicale risquent à nouveau de sévir sous nos latitudes. C'est ce que prétendent les experts du panel intergouvernemental sur les changements climatiques, l'IPCC, dont le deuxième rapport sera rendu public en début d'année prochaine. La cause ? Un réchauffement global de la planète de 2,5 °C en moyenne et une modification du régime des pluies et de l'humidité d'ici à 2100. De quoi « *augmenter la distribution géographique des maladies engendrées par des vecteurs comme les moustiques qui diffusent le parasite du paludisme, le virus de la dengue et celui de la fièvre jaune, ou celles des mollusques aquatiques qui transmettent le parasite de la schistosomiase, et les mouches simulies qui propagent des vers causant l'onchocercose (cécité).* » Et ces experts d'ajouter que « *la transmission de la malaria et de l'onchocercose pourrait s'accroître de 20 %, soit provoquer 50 à 80 millions de cas supplémentaires de paludisme et 3,5 millions de nouveaux cas d'onchocercose.* »



Absence de paludisme
Présence de paludisme, avec ou sans réchauffement
Apparition du paludisme dans tous les scénarios envisagés par les experts
Apparition du paludisme pour au moins un scénario

Un réchauffement global de la planète de 2,5 °C, accompagné d'une modification du régime des pluies, pourrait provoquer l'apparition de 50 à 80 millions de cas supplémentaires de paludisme.

Coup sur coup, deux études de simulation du risque d'extension du paludisme (ou malaria) sont venues cette année étayer les prédictions de l'IPCC. En mai, l'équipe de Pim Martens, de l'Institut néerlandais de la santé publique et de la protection de l'environnement, à Bilthoven, publiait un modèle de diffusion possible du paludisme, dans la revue *Environmental Health Perspectives* (vol. 103, no 5). En juin, Philippe Martin et Myriam Lefebvre, du Centre commun de recherche de la Commission européenne à Ispra (Italie), rendaient publique leur propre simulation dans la revue *Ambio* (vol. 24, no 4).

« *L'une comme l'autre conclue à l'accroissement du risque d'extension de la malaria au-delà des aires endémiques tropicales*, souligne Pim Martens. *Avec des nuances, nous montrons qu'un tel risque existe avant tout dans les zones frontières des aires endémiques, dans les montagnes d'Afrique de l'Est ou la région andine d'Amérique latine par exemple, où le paludisme est très épisodique. Mais aussi dans les régions tempérées où la maladie a été éradiquée au cours des années 50-60.* » Dans la ligne de mire du parasite : l'Europe, l'Amérique du Nord, la Russie, le Japon, la Chine et l'Australie.

TAUX D'HUMIDITÉ

L'étude de Bilthoven montre en effet qu'avec 3 °C de plus à l'horizon 2100 la population de moustiques anophèles pourrait doubler dans les régions tropicales et décupler dans les régions tempérées. Autre condition pour étendre l'épidémie de paludisme, un taux d'humidité minimal de 60 % : de quoi permettre au moustique de survivre et au parasite d'achever son cycle de reproduction dans ses entrailles.

L'équipe d'Ispra a calculé que la transmission du paludisme pourrait gagner au siècle prochain entre 4,64 et 17,34 millions de kilomètres carrés – près de deux fois la taille de l'Europe ! –, selon les conditions climatiques décrites par cinq modèles de circulation atmosphérique générale. « *Une petite croissance des températures peut entraîner une augmentation considérable du potentiel de transmission de la maladie* », précise Philippe Martin. C'est d'ailleurs ce que constatent déjà les épidémiologistes en Afrique de l'Est, en Asie centrale et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où la malaria ne faisait plus parler d'elle depuis de nombreuses années.

Ainsi, Michael Loevinsohn, du Centre international de développement de la recherche à New Delhi, relevait récemment dans la revue *The Lancet* (vol. 343) que le Rwanda a connu en 1987 un réchauffement d'environ 1 °C, ce qui aurait suffi à tripler le taux d'incidence de la malaria dans certaines régions et à le doubler à l'échelle du pays. Les plus touchées furent les populations des zones de montagnes qui n'étaient pas en contact avec le parasite.

Philippe Martin et Myriam Lefebvre ont calculé qu'une « *malaria saisonnière* », instable, pourrait s'étendre sur près de 25 millions de kilomètres carrés selon le pire des scénarios climatiques. « *L'inquiétant*, soulignent-ils, *c'est que ce type de paludisme frappe des personnes sans défense immunitaire, ceux que l'on nomme des "naïfs" sérologiquement parlant. Et, selon notre simulation, cette malaria instable pourrait aussi gagner dans les zones d'endémie traditionnelles d'Afrique tropicale, risquant alors de faire perdre aux populations, jusqu'ici exposées quasiment toute l'année au parasite, leur défense acquise contre lui.* » Cette crainte n'est cependant pas partagée par tous les épidémiologistes, dans la mesure où les mécanismes d'acquisition de cette immunité ne sont toujours pas élucidés.

FACTEUR AGGRAVANT

Quant au risque d'extension du paludisme à nos pays, le pire n'est pas certain. Les auteurs de ces modèles eux-mêmes soulignent la capacité des nations industrialisées à prendre des mesures – certes coûteuses – pour éviter de nouvelles épidémies. « *Cela ne sera malheureusement pas le cas des populations tropicales et subtropicales, les plus affectées par ces bouleversements sanitaires* », remarque Pim Martens. Dès lors, en Europe et en Amérique du Nord, les changements climatiques joueraient plutôt le rôle de « facteur aggravant » du risque de malaria induit par voyageurs et migrants. Ce que l'on nomme le « paludisme d'importation », qui pourrait croître dans les années à venir : l'IPCC avance que 150 millions de personnes, essentiellement des tropiques, pourraient quitter leur terre à la suite de bouleversements climatiques.

« *En Grande-Bretagne, il existe déjà quelque 2 000 cas importés essentiellement d'Inde et du Pakistan* », indique David Warhurst, de la London School of Hygiene and Tropical Medicine (LSHTM). En France, 1 490 cas similaires étaient notifiés pour la seule année 1990. « *On peut fort bien imaginer*, estime l'épidémiologiste anglais, *que dans le sud-est de la France, par exemple, en Angleterre et en Ecosse, de nombreux cas de* Plasmodium vivax, *voire même de* Plasmodium falciparum *ressurgissent à la faveur d'un réchauffement global.* » Là encore, tout le monde n'est pas d'accord. Sans nier le risque d'extension du paludisme, l'entomologiste britannique Jonathan Lines (LSHTM) souligne qu'il est difficile à prédire, notamment parce que les réponses physiologiques et évolutives des insectes et des parasites sont mal connues.

Vincent Tardieu

Le cas malgache

Après trente ans d'absence, le paludisme a resurgi sur les hauts plateaux malgaches. Mais entre 1987 et 1989, Philippe Deloron, de l'Inserm (Unité 13), et ses collègues de l'Institut Pasteur ont observé, à Manarintsoa, nettement moins d'épisodes de fièvres aiguës chez les personnes de plus de quarante ans ayant connu le paludisme dans les années 50-60 (14,5 % contre 42,9 %, pour 1988).

Existerait-il une mémoire immunitaire à long terme qui les protège des fièvres, alors qu'on pensait qu'il fallait être régulièrement exposé au parasite pour forger des défenses contre la maladie ? Parmi les hypothèses avancées figure l'acquisition de gènes protecteurs contre le parasite par les personnes exposées au paludisme trente ans plus tôt. Mais aussi, comme l'avance la généticienne d'Oxford Karen Day, l'existence d'une immunité à long terme spécifique à certaines souches du parasite qui auraient pu subsister et « rafraîchir » la mémoire immunitaire des anciens.

■ **NEUROBIOLOGIE : un poisson capable de changer de sexe** en fonction des circonstances sociales a été découvert au large d'Okinawa. Ce gobidé, *Trima okinawae*, vit habituellement en groupe de plusieurs femelles et d'un seul mâle dominant. Ce dernier peut cependant changer de sexe lorsque survient un mâle plus gros. Inversement, une femelle peut se transformer en mâle si celui-ci vient à disparaître. Cette transformation, qui affecte les organes génitaux et le cerveau, prend quatre jours. L'un des codécouvreurs de ce poisson, Matthew Grober, de l'université d'Idaho, estime que ce mécanisme met en jeu des cellules situées dans la zone frontale du cerveau du piscidé, qui produisent une hormone impliquée dans les comportements reproducteurs et parentaux d'une grande variété de vertébrés. – *(AP.)*

■ **ARCHÉOLOGIE : un village troglodyte** a été découvert dans la région de Tcheliabinsk (Oural), à 1 500 kilomètres de Moscou. Dans les vingt-huit grottes répertoriées, occupées par l'homme entre le néolithique et le Moyen Âge, il a été retrouvé des ossements d'animaux, des pointes de flèches en bronze, des bijoux et des bois polis de cerf géant. – *(AP.)*

Une firme française est autorisée à commercialiser un traitement de la prostate aux Etats-Unis

C'EST UNE ÉTAPE décisive dans la reconnaissance internationale de la valeur de son approche thérapeutique de l'adénome de la prostate que vient de franchir la firme française Edap-Technomed, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de différentes technologies médicales fondées notamment sur l'usage des ultrasons et lasers. L'adénome prostatique est une lésion bénigne, mais handicapante, dont la fréquence augmente avec l'âge chez l'homme. Elle est aujourd'hui au centre d'une compétition commerciale qui voit s'affronter des multinationales pharmaceutiques, les fabricants de divers matériels à visée thérapeutique et les milieux de la chirurgie urologique (*Le Monde* du 2 juin 1993).

Outre les médicaments (pour lesquels il est difficile, voire impossible, de faire la part entre l'efficacité reproductible et l'effet placebo), l'un des secteurs les plus innovants dans ce domaine concernait, à la fin des années 80, l'usage thérapeutique de la chaleur. Il s'agissait ici, en substance, d'amener à proximité immédiate de la prostate (une glande située chez l'homme à la base de la vessie), *via* le rectum ou le canal de l'urètre, une sonde équipée d'un dispositif calorifique, la chaleur étant censée détruire la lésion adénomateuse ou, plus modestement, en réduire le volume et donc les symptômes.

Des fabricants évoquèrent alors une « *révolution thérapeutique* ». Pourtant, l'Association française d'urologie devait dénoncer la rapide diffusion de ces appareils dans les établissements hospitaliers publics et privés. Une évaluation fut alors mise en place par les urologues français, qui conclurent que les « chausse-trapes » étaient inefficaces et que leur usage ne devait donc pas conduire à un remboursement (*Le Monde* des 20 novembre 1990, 19 avril 1991 et 31 mars 1993).

Dans ce contexte polémique, un appareil occupait une place particulière : celui dénommé Prostatron, conçu par le docteur Marian Devonec (département d'urologie de l'hôpital de l'Antiquaille de Lyon) et fabriqué par la société lyonnaise Technomed International, qui n'avait pas encore été rachetée par la firme Edap. Le concepteur et l'industriel n'avaient pas souhaité que le Prostatron fasse l'objet de l'évaluation conduite en France sous l'égide de l'Association française d'urologie. Ils estimaient que ce matériel était basé sur un autre concept d'utilisation thérapeutique de la chaleur – la thermothérapie transurétrale par micro-ondes – et que la méthodologie comparative retenue en France ne pouvait que desservir leur procédé.

C'est précisément le Prostatron français qui vient d'être homologué par la Food and Drug Administration américaine, devenant ainsi le premier appareil (devant ceux de l'allemand Dornier et de l'américain Urologix) à obtenir l'autorisation d'être commercialisé aux Etats-Unis. Cette décision n'a pu être acquise qu'après plusieurs années d'évaluation dans des établissements prestigieux américains.

L'étude américaine a été conduite de manière randomisée dans plusieurs centres hospitaliers auprès de cinq cents malades. L'efficacité de l'appareil a été comparée, de manière objective et subjective, à un placebo et à la résection chirurgicale. Elle a permis d'établir que le recours à l'hyperthermie permet d'obtenir, en moyenne, une diminution des symptômes de 60 % et une amélioration du débit urinaire de 30 %. On ne note pas d'effets secondaires, notamment en ce qui concerne l'activité sexuelle. Près de deux cents personnes prises en charge ont pu être suivies pendant quatre ans. Parmi elles, 11 % ont dû subir une résection chirurgicale.

Dans le protocole américain, le matériel d'hyperthermie délivrait une température intraprostatique comprise entre 45 et 50 °C. Une autre étude, européenne, est en cours avec des températures plus élevées (de 50 à 70 °C pour des personnes souffrant d'adénomes plus volumineux et d'obstructions plus sévères. Pour les responsables d'Edap-Technomed (150 millions de francs de chiffre d'affaires dont 90 à l'international), le succès obtenu outre-Atlantique met en lumière les incohérences des actuelles règles administratives. « *Il faut s'orienter vers un système d'autorisations, semblable à celui des médicaments, qui permettra d'effectuer un tri en fonction de chaque appareil et la réelle efficacité du traitement* », assure Olivier Missoffe, directeur de la firme.

Jean-Yves Nau

60 000 opérations par an en France

On estime que l'adénome de la prostate touche la moitié des hommes de plus de soixante ans et 90 % des hommes de plus de quatre-vingts ans. Cette lésion bénigne est chaque année à l'origine de 60 000 interventions chirurgicales dans notre pays. Si son efficacité est acquise et durable, le traitement par hyperthermie présente, par rapport à la chirurgie de notables avantages. Il ne nécessite pas le recours à l'anesthésie, n'impose pas d'hospitalisation. Le traitement s'effectue en une seule séance. Il peut toutefois déclencher, de manière *temporaire des phénomènes douloureux et imposer* (chez 25 % des malades) le port d'une sonde urinaire durant quelques jours.

Le club de Limoges reconstruit son basket après avoir frôlé la faillite financière

L'équipe française la plus titrée veut remporter la Coupe d'Europe

Le Limoges CSP a dominé les Israéliens du Bnei Herzliya, mardi 21 novembre, lors de la première journée de la poule des demi-finales de la Coupe d'Europe (82-60). Après sa défaite en demi-finale de la finale à quatre du championnat d'Europe des clubs, en avril, le champion d'Europe en titre a mis fin à son style défensif. Le virage a été d'autant plus rapide qu'il a été imprimé à la faveur d'une crise financière.

LIMOGES
de notre envoyé spécial

Limoges ne devrait plus être la ville la plus froide du Sud de la France. Depuis une semaine, les températures relevées dans la capitale du Limousin ont gagné deux à trois degrés. Il a suffi de déplacer la station météo d'un plateau venteux vers le jardin de l'Evêché. Cette opération, conduite par la mairie pour améliorer l'image de la ville, n'a coûté que 50 000 francs aux contribuables. Beaucoup plus lourde a été la relance du deuxième fleuron de la ville après l'industrie de la porcelaine : Limoges CSP, le club de basket professionnel.

En battant facilement (82-60), mardi 21 novembre, la modeste équipe israélienne d'Herzliya, Limoges a entamé sans coup férir ses matches de la poule des demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs. Pour les habitants, cette victoire est une raison de plus d'oublier les angoisses de l'été passé. Le Limoges CSP est le plus titré des clubs de basket, le premier à avoir apporté, en 1993, lors de la finale à quatre du championnat d'Europe des clubs à Athènes, une consécration européenne au sport collectif français. Pourtant, Limoges a failli disparaître il y a quelques mois, finissant la dernière saison au bord du dépôt de bilan.

C'est, lettres de démission en poche, que les dirigeants du club étaient partis à Saragosse, en avril, pour la finale à quatre du championnat d'Europe des clubs. Celle-ci devait s'achever, cette fois, en demi-finale devant le Real Madrid, futur vainqueur de l'épreuve. La qualification de Limoges à la première place de sa poule européenne, après un nouveau titre de champion de France en 1994, n'avait cependant pas suffi à cacher la vérité à des élus devenus tout à coup vigilants.

Quelques jours avant le départ pour Saragosse avait lieu une réunion de la société anonyme d'économie mixte sportive (SAEMS) qui gère le club avec près de la moitié de subventions publiques. C'est au cours de celle-ci qu'Alain Rodet, maire (PS) de Limoges, avait lancé une « procédure d'alerte ». « Je sentais que les dirigeants n'avaient pas la situation en main, explique-t-il. *C'est Bozidar Maljkovic, l'entraîneur serbe, qui décidait de tout depuis son triomphe de 1993.* »

UN PLAN DE RESTRUCTURATION

L'expertise comptable révèle d'abord un déficit de 7 millions de francs. De nouvelles investigations permettent de découvrir des chèques jamais adressés à l'URSSAF et aux impôts. Au cours de l'été, le trou est estimé à 27 millions de francs : plus de la moitié du budget. Les élus demandent alors à Xavier Popelier, le père-fondateur, de rempiler à la présidence du club, après trois années de retraite. Le créateur de la section basket du Cercle Saint-Pierre (CSP), en 1971, inspire confiance. C'est lui qui va négocier l'échelonnement de la dette sociale et fiscale de 14 millions de francs. Alain Madelin et François d'Aubert avaient refusé l'accord de Bercy sur l'échéancier proposé par le club. Quelques visites de Xavier Popelier aux « amis du Limousin » fraîchement installés à l'Elysée, aboutiront à un calendrier de remboursement sur quatre ans.

Malgré les réticences de Robert Savy, le président (PS) du conseil régional, les collectivités locales souscrivent à un plan de restructuration et de recapitalisation, soutenu par les patrons qui adhèrent à l'association CSP Entreprises. Mais le club devra rembourser ses dettes avec un budget qui ne peut plus dépasser 40 millions de francs. Le Limoges CSP doit réduire d'un quart son train de vie. Maljkovic est remercié. Son départ, avec celui de Michael Young, le joueur vedette américain, allège d'un tiers la masse salariale. Avions privés, réceptions et invitations fastueuses, toutes les dépenses somptuaires, qui ont suivi le titre européen, laissent la place à la gestion tatillonne d'un directeur financier – surveillé par le conseil stratégique mis en place par la SAEMS.

« Après deux années d'euphorie, nous nous sommes retrouvés ... que nous nous disions après la victoire en Grèce en 1993. Beaucoup pensaient qu'il fallait arrêter, objectif atteint, assure Alain Rodet. *Mais personne n'avait le courage de dire aux milliers de personnes venus accueillir les champions que c'était le moment de reconstruire une autre équipe.* » Pour Xavier Popelier, il aurait fallu laisser partir l'entraîneur et les meilleurs joueurs en 1993 : *« En les gardant, le club était obligé d'accepter la surenchère puisque Limoges avait battu les plus grandes équipes européennes avec un budget trois fois moindre. »*

Fermant les yeux devant les caprices de son entraîneur devenu star, les dirigeants du club ont joué pendant deux ans la fuite en avant. *« Ils ont misé sur un nouveau titre de champion d'Europe à l'occasion de la finale prévue à Bercy en 1996 pour tout effacer »*, assure Alain Rodet. Ce pari a été perdu en demi-finale du championnat de France. Battu par Pau-Orthez, Limoges CSP voit s'évanouir ce rêve de triomphe rédempteur à Paris.

PRESSION SALUTAIRE

Après être revenus à la dure réalité des comptes, les dirigeants du club doivent également tourner une page sportive : celle qui leur avait permis d'être huit fois champions de France et quatre fois finalistes en treize championnats. Après plusieurs années de succès bâtis sur un système de défense impitoyable, le nouvel entraîneur, l'Israélien Zvi Sherf, a construit une équipe autour des attaquants. Meilleur joueur de la dernière saison au PSG, Yann Bonato est aussi arrivé à Limoges auréolé de ses prestations avec l'équipe de France. Sa confiance dans le plan de sauvetage est aussi celle qu'il accorde à la capacité de cette équipe à se remettre en question : *« Limoges a utilisé la défense pour compenser un effectif moins fort que celui de ses adversaires. A Saragosse, ce jeu a eu des limites. Limoges peut rester une grande équipe avec un style plus offensif. »*

Battue une seule fois à Pau depuis le début de la saison, l'équipe a encore fait, mardi, la preuve de l'efficacité de son nouveau jeu. La fougue des nouveaux venus complète l'expérience des Américains George Montgomery et Larry Middleton, de Jim Bilba et du « Dac ». A trente-six ans, Richard Dacoury n'a rien perdu de son enthousiasme après des événements qu'il n'avait *« pas vu venir »*. *« Une telle crise va nous permettre de repartir avec de nouvelles ambitions et une pression salutaire. Même en gardant la nostalgie de notre jeu de défense, je sais que nous pouvons gagner en proposant le spectacle qu'attend aujourd'hui le public. »*

Christophe de Chenay

Une Coupe un peu fade

Eliminé par Pau en demi-finale du championnat de France 1994-1995, Limoges n'a pas obtenu de place pour le championnat d'Europe des clubs, auquel participent Antibes, le champion de France, et l'Elan Béarnais Pau-Orthez, son dauphin. La finale à quatre de la compétition des clubs européens de basket aura lieu à Paris, au printemps. Vainqueur de la Coupe Robert-Busnel, Limoges participe à la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe. Les quarts de finale se disputent en deux poules de six clubs. Limoges devra rencontrer les Belges d'Ostende, les Espagnols de Vitoria, les Yougoslaves du Partizan de Belgrade et les Lituaniens de Kaunas. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour des demi-finales croisées. La finale aura lieu en mars à Vitoria. Villeurbanne (vainqueur ou battu) par l'AEK, à Athènes, mardi 21 novembre, est le seul des quatre clubs français encore en compétition dans les huitièmes de finale de la Coupe Korac.

L'Europe sort Bordeaux de ses torpeurs du championnat

En dominant le Betis de Séville par deux buts à zéro, les Girondins se sont bien placés pour la qualification en Coupe de l'UEFA

GAËTAN HUARD a osé un petit salut. Ce n'était qu'un timide geste de reconnaissance envers le public du Parc Lescure, sa manière à lui de dire aux Bordelais, regardez, nous savons aussi jouer de bons matches de football. Le résultat était là, sèche confirmation des prétentions du gardien de but girondin : Bordeaux 2-Bétis de Séville 0.


COUPE D'EUROPE

Pour un soir, cela pouvait suffire à ces spectateurs exigeants et nostalgiques de l'ère dorée des années 80. Depuis plusieurs semaines, ceux-là brocardent leurs joueurs aux cris de « *Bordeaux, une équipe* ». Seulement voilà, nouveau et énième miracle des soirées européennes, quand il s'agit de la Coupe de l'UEFA, Bordeaux ne prête plus à rire. Les Girondins se mettent à mordre dans les ballons avec des dents de vainqueurs-nés, ils trouvent dans leurs jambes fourbues la force d'une dernière course, d'un ultime tacle, prompts à sauver le sort d'une rencontre qu'ils se sont déjà offerte. Et la rudesse de leurs supporteurs n'est plus de mise.

Les Espagnols de Séville n'ont pas mieux résisté que les Russes de Volgograd ou les Allemands de Karlsruhe. Et Huard et ses coéquipiers ont entrouvert les portes du printemps. En mars, ils ont une chance raisonnable d'être encore là, au milieu des quarts de finalistes de la Coupe de l'UEFA, qui rassemble cette saison le fleuron des équipes du continent. Comme si, décidément, Bordeaux et l'Europe formaient l'un de ces couples indissociables réunissant, bon gré mal gré, tous les ingrédients des histoires sans fin. Le club compte désormais quatre-vingts matches frappés du label européen, un chiffre qui en fait le recordman français des participations. Plus que Marseille, plus que Paris, les Girondins ont apprivoisé une compétition dont les Français sont pourtant encore les parents pauvres. Cette année, les Bordelais sont venus de bien loin chercher leur Europe. Ils l'ont conquise dans la chaleur de l'été, dans les tortueux méandres de la Coupe Intertoto, étrange épreuve de rattrapage née dans l'esprit compliqué des hiérarques de l'UEFA. Depuis, ils s'appliquent à renouveler leur bail à chaque tour. Mardi 21 novembre, les Sévillans auraient dû avoir l'esprit tranquille. A l'aune des compétitions nationales, leur adversaire n'était que du menu fretin. Eux avaient terminé troisièmes de leur championnat l'année dernière. Ils y avaient tutoyé les Grands d'Espagne, Barcelone et le Real Madrid. L'absence de deux joueurs-clés de leur équipe, l'attaquant Perez Alfonso et le Croate Robert Jarni, n'était que péripétie. Bordeaux ne devait de leur être opposé qu'au dur labeur de l'été.

INEFFICACITÉ OFFENSIVE

Le parcours chaotique des Girondins en championnat, dont ils empruntent résolument les chemins de traverse, ne pouvait que renforcer la sérénité sévillane. Les Bordelais occupent une insignifiante douzième place, ils ont encaissé plus de buts qu'ils n'en ont marqué, empêtrés dans une chronique inefficacité offensive. Ils traînent leur mal sur les terrains de France. Et voilà qu'ils se retrouvent, pour une représentation unique, voilà qu'un milieu de terrain et un défenseur se transforment en chasseurs de buts capables de suppléer à l'absence pour blessure du seul véritable attaquant maison, Christophe Dugarry. Voilà que la dureté du score révèle aux Espagnols qu'ils n'ont pas rencontré l'équipe qu'ils croyaient.

« *L'Europe, ça transcende, c'est cocorico avant tout* », lâche Gaëtan Huard, en un effort direct d'explication. C'est aussi beaucoup d'argent qui tombe dans les caisses du club, du prestige pour les dirigeants. A l'aube de la saison, ils en ont donc fait un objectif prioritaire. Et les joueurs ont parfaitement saisi l'enjeu. Pour disputer la coupe Intertoto, ils n'ont pris que dix-sept jours de vacances. Au mois de décembre, à l'heure de la trêve, ils auront joué trente matches en vingt semaines, un rythme impossible à tenir sans mettre en danger la résistance des organismes.

Sur les terrains de France, loin des feux de la rampe européenne, les jambes ne peuvent devenir que plus lourdes. Face au Betis de Séville, l'équipe s'est bel et bien découvert une étonnante cohésion. Samedi 25 novembre, elle retombera dans l'ordinaire du championnat. Seule consolation : le nom de l'adversaire. Bordeaux affronte au Parc des princes le Paris Saint-Germain pour l'un de ces matches dont on dit qu'ils ont un parfum européen.

P. Ce.

Lens et Lyon conservent leurs chances

Aucun des deux clubs français qui jouaient à l'extérieur, mardi 21 novembre, pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, n'a gravement compromis ses chances de qualification. L'Olympique lyonnais a déploré la seule défaite de la soirée sur le terrain des Anglais de Nottingham Forest (1-0). Cet écart, dû à un but de McGregor à la 83e minute, paraît d'autant plus rattrapable au match retour que les Lyonnais ont souvent dominé leurs adversaires, très faibles en attaque, pendant la première mi-temps. Les joueurs de Guy Stéphan peuvent surtout regretter d'avoir cédé en fin de partie, après l'expulsion de Florent Laville et l'arrêt d'un penalty par Pascal Olmeta. Le RC Lens a, lui, réussi le match nul (0-0) sur le terrain du Slavia de Prague.

Le record du monde d'Ivan Pedroso n'est pas homologué

LE RECORD DU MONDE DU SAUT EN LONGUEUR battu par le Cubain Ivan Pedroso avec un bond à 8,96 mètres, au cours de la réunion de Sestrières le 29 juillet, n'a pas été homologué par la fédération italienne d'athlétisme, mardi 21 novembre. La commission spéciale de la fédération qui a complété l'enquête ouverte au lendemain de l'exploit du Cubain a, en effet, confirmé que des irrégularités avaient été commises dans le contrôle du vent soufflant au moment du saut. Selon une reconstitution effectuée avec des témoignages et à l'aide de résumés filmés, des irrégularités sont apparues dans le comportement d'officiels chargés du contrôle de l'anémomètre, certains d'entre eux ayant notamment obstrué son champ d'action et donc perturbé son fonctionnement. L'officiel chargé de cette tâche, Luciano Gemello, un ancien athlète de Turin, a été radié à vie, alors que les deux juges du concours, Paolo Guglielmi et Denis Morini, ont été suspendus pour une durée de trois ans. Le record du monde reste donc la propriété de l'Américain Mike Powell, avec un saut à 8,95 mètres réalisé le 30 août 1995 lors des championnats du monde de Tokyo. – (*AFP.*)

■ **TENNIS : Monica Seles a déclaré forfait** pour la finale de la Coupe de la Fédération, qui oppose l'Espagne aux Etats-Unis les 25 et 26 novembre, à Valence. L'Américaine souffre toujours d'une tendinite au genou. Sa remplaçante, qui pourrait être Chanda Rubin, Amy Frazier ou Martina Navratilova, rejoindra les titulaires Lindsay Davenport, Gigi Fernandez et Mary Joe Fernandez.

■ **COUPE DAVIS : Pete Sampras, André Agassi, Jim Courier et Todd Martin** ont été sélectionnés pour la finale de la Coupe Davis, qui sera disputée à Moscou du 1er au 3 décembre face à la Russie. Le 30 novembre, Tom Gullickson, capitaine de l'équipe américaine, déterminera les joueurs de simple et choisira l'équipe de double. – (*AP.*)

RÉSULTATS

BASKET

Coupe d'Europe
Poule des demi-finales
1er tour aller

Poule A	
Limoges-Hertzelia	82-60
Ostende-Vitoria	84-68
P. Belgrade-J. Kaunas	90-99
Poule B	
PAOK Salonique-Z. Zagreb	86-85 (a. p.)
Kalev Tallinn-Lubiana	72-74
Dynamo Moscou-Wloclawek	94-84

COUPE KORAC
Tour des 8es de finale
1er tour aller

Poule D	
AEK-Villeurbanne	73-79

FOOTBALL

Coupe de l'UEFA
(8es de finale aller)

Bayern Munich-Benfica Lisbonne	4-1
PSV Eindhoven-Werder Brême	2-1
Nottingham Forest-Olympique Lyonnais	1-0
Brondby IF-AS Rome	2-1
Girondins de Bordeaux-Real Betis Seville	2-0
Slavia Prague-Lens	0-0
FC Seville-FC Barcelone	1-1

Matches retour les 5, 6 et 7 décembre

RUGBY

COUPE D'EUROPE DES CLUBS
Poule B
(première journée)

Bègles-Bordeaux-Cardiff	14-14

L'haltérophilie est de nouveau confrontée au dopage

La Fédération internationale a détecté soixante-quatre cas cette année

LA NOUVELLE est de poids et pèse sur les championnats du monde d'haltérophilie qui ont lieu à Canton jusqu'au 26 novembre. Si la Chine fait sensation en récoltant des médailles chez les dames comme chez les hommes, la Fédération internationale a fait beaucoup plus fort en annonçant soixante-quatre cas de dopage détectés depuis le début de l'année. Tamas Ajan, secrétaire général de l'IWF, a annoncé que la plupart de ces cas ont été mis au jour grâce à un nouveau matériel du laboratoire antidopage de Cologne.

Le « mouchard » est un spectromètre. Pour 4,5 millions de francs, il permettrait de mieux fureter dans le passé des athlètes et de déceler des prises de substances interdites remontant à deux ou trois mois. Cette nouvelle technologie peut impressionner. En 1994, sur les 1 196 contrôles, dix-sept cas « seulement » s'étaient révélés positifs.

Le prince Alexandre de Mérode, vice-président du CIO, qui préside la commission médicale, a estimé, vendredi 17 novembre à Monaco, ces résultats *« encourageants »*. *« Nous progressons toujours dans nos méthodes de détection, et je suis agréablement surpris de constater que les derniers travaux donnent déjà de tels résultats, qui sont encourageants dans la perspective des Jeux d'Atlanta »*, a-t-il déclaré.

Selon des spécialistes, pourtant, le spectromètre n'est pas un instrument révolutionnaire. La révolution réside plutôt dans le type de contrôles. 40 % des athlètes ont été visités par surprise. Les laboratoires cherchent alors les anabolisants de synthèse et les produits masquants – les diurétiques – au lieu d'envisager de découvrir tout l'éventail des produits prohibés, ce qui peut entraîner quelques errements. Le monde du sport sait depuis longtemps qu'il est aisé de cacher une cure d'anabolisants en quelques semaines, voire en quelques jours. Cela rend presque inefficace les contrôles inopinés annoncés quatre jours avant la visite des officiels.

RECORDS HONNIS

La Fédération internationale, qui refuse la dramatisation, assure ainsi de tous ses efforts de transparence. En multipliant les contrôles surprises, elle marque encore une fois sa volonté de purifier un sport trop longtemps entaché par le dopage. En 1992, déjà, elle avait fait table rase. Toutes les catégories de poids avaient été remplacées par de nouvelles, et les vieux records du monde mis au rancard. Il était temps, car il arrivait parfois qu'une grosse dizaine de records du monde « claquent » dans les compétitions internationales, la fonte étant devenue plus légère sur les épaules des costauds par la grâce de l'évolution de la chimie. Pour éviter les surenchères et les exploits fous, la Fédération internationale avait aussi décidé que les records ne seraient plus homologués que lors des championnats du monde (*Le Monde* du 24 novembre 1992).

En effaçant les records honnis des tablettes, la Fédération n'avait donc pas encore tout nettoyé. Elle doit lutter contre des instances qui sont loin de suivre ses préceptes à la lettre. Sur les trente et un pays concernés par ces cas de dopage, la moitié sont des nations de l'ex-bloc de l'Est, qui furent de grands pourvoyeurs de médailles. Par ce nouveau coup d'éclat, l'IWF souhaite, enfin, rétorquer à ceux qui souhaiteraient voir ce sport bouté hors de l'olympisme. Tamas Ajan estime en effet que sa fédération a déjà fait preuve de sa bonne foi en contrôlant tous les athlètes sélectionnés pour les Jeux olympiques de Barcelone pendant l'été 1992. *« Le dopage est un problème mondial, et j'aimerais que toutes les autres fédérations nous imitent »*, a-t-il déclaré en rappelant que trente-quatre des trente-six sports olympiques ont connu des cas positifs.

Mais si la chimie est connue par tous, le record des haltérophiles, même avec les meilleures volontés du monde, est loin d'être battu. Et la Fédération internationale n'en a pas fini avec cette prohibition. Lors des récents championnats du monde juniors, onze athlètes ont été disqualifiés pour les mêmes causes que leurs aînés.

Bénédicte Mathieu

■ **Le Turc Naïm Suleymanoglu a confirmé**, au cours de ces championnats du monde, qu'il était bien la grande vedette de l'haltérophilie moderne. En remportant, dimanche 19 novembre, la catégorie des moins de 64 kilos, il s'est adjugé son vingt-deuxième titre mondial. Il a ainsi égalé le vieux record du Soviétique Vassili Alexeïev, l'homme aux quatre-vingts records du monde. Agé de seulement vingt-huit ans, Suleymanoglu devrait dépasser Alexeiev lors des Jeux d'Atlanta de 1996, où il pourrait remporter une troisième médaille d'or d'affilée.

Le Monde

IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ - LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

DOUBLEMENT DU PRÊT A TAUX ZÉRO A PARIS

La Mairie de Paris vient d'adopter une disposition qui a pour objet d'encourager l'accession à la *propriété dans la capitale.*

La ville accordera aux personnes qui habitent Paris depuis au moins trois ans et qui désirent y acquérir un logement, **un prêt complémentaire au prêt à taux zéro** institué par le gouvernement dans le cadre du "Plan Périssol". Ce prêt, de même montant que le prêt à taux zéro, sera consenti par les mêmes établissements de crédit et dans les mêmes conditions :

- le prêt est accordé pour l'acquisition d'un **logement neuf ou d'un logement ancien nécessitant d'importants travaux** (au moins 35 % du coût total de l'opération) :
- le **montant du prêt** varie selon la composition du ménage : il est, par exemple, **de 160 000 F pour un couple ayant deux enfants ;**
- **les ressources annuelles** du ménage ne doivent pas dépasser un certain montant : 227 800 F, par exemple, pour un **couple ayant deux enfants**, au titre des revenus imposables de l'année n –2 ;
- il ne peut être accordé qu'**un seul prêt par ménage** :
- le prêt est distribué par tous les **établissements** de crédit ayant passé à cet effet une convention avec l'État.

PARIS RIVE GAUCHE

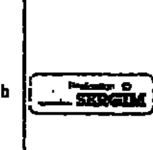
Résidence Bonaparte *64, rue Bonaparte.* — Reste quelques appartements disponibles du studio au 3/4 pièces.	Commercialisation : **PATRICK RANDI** 263, bd Saint-Germain. 75007 Paris. **Tél.: 45.55.22.00. Fax: 45.51.30.85.**	**Entre la Place Saint-Sulpice et l'Église St-Germain-des-Prés.** Dans un immeuble de très grand standing, prêt à être habité, avec façade à l'ancienne en pierre de taille. Prestations luxueuses, noblesse de matériaux, espaces feutrés sont les signes qui caractérisent cette réalisation unique dans le quartier. Les appartements de 37 à 80 m² sont idéalement conçus pour en faire votre pied à terre parisien. Certains bénéficient de balcons ou terrasses. Parkings en sous-sol. Frais réduits. **Appartement témoin :** *sur place du lundi au samedi inclus de 10 à 13 h et de 14 à 19 h.* **64, rue Bonaparte, Paris VIe.**	 PATRICK RANDI IMMOBILIER
Closerie-Montparnasse Rue Froidevaux — Réalisation : **FONCIÈRE SATIS** Groupe BANQUE INDOSUEZ 89, rue de la Faisanderie 75116 PARIS **Tél.: 45.03.78.78.**	• 22 appartements. • Du studio au 5 pièces, quelques duplex. • 28.000 F le m² moyen.	**Livraison : 1er trimestre 1997.** Une des rues les plus cotées de Montparnasse. Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris. Renseignements et vente : tél. 45.03.78.78.	FONCIÈRE SATIS
Villa d'Alleray 57, rue Paul Baruel — 22 appartements dont 21 disponibles. Du studio au 5 pièces, à partir 24.000 F le m². Parking et cave en sous-sol compris.	Réalisation : **SERGIM** 1, rue Béquet 92500 Rueil-Malmaison **Tél.: 47.51.59.00.**	**LA VRAIE VIE DE QUARTIER** **Livraison : 2e trimestre 1997.** Bureau de vente sur place ouvert tous les jours de 15 h à 19 h sauf le mercredi et dimanche. **Tél. : 40.43.14.79.**	

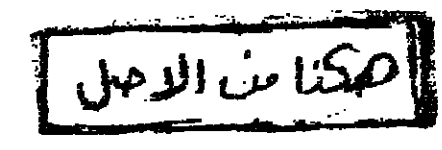


PARIS RIVE DROITE

Esplanade Saint-Fargeau 3, place de l'Adjudant Vincenot **NOUVEAU.** — 51 disponibles. Du studio au 5 pièces. Studio avec terrasse 3e étage : 502.000 F.	**SINVIM** 44, rue J. Ibert, Levallois. Adresse postale : 75835 Paris Cedex 17. **Tél.: 41.05.31.31.** Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.	**Livraison : 4e trimestre 1996.** Votre appartement avec vue exceptionnellement dégagée sur les 2 hectares de pelouse couvrant les réservoirs de Ménilmontant. Balcons et terrasses au soleil. Garantie de rachat et garantie locative possibles. Conditions particulières. Bureau de vente sur place ouvert tous les jours (WE compris) sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi ouvert à 14 h. **Tél.: 43.61.59.53.**	 SINVIM

RÉGION PARISIENNE

N° 5 rue Castéja **APPARTEMENT DÉCORÉ** — 9 appartements disponibles immédiatement. Ex.: 3/4 pièces 85 m² + 60 m² jardin : 1.650.000 F hors parking. Prix du m² habitable pondéré à partir de 18.000 F.	**FINANCIÈRE RIVE GAUCHE** 104, boulevard du Montparnasse. 75014 Paris. **Tél.: 49.10.06.20**	**LIVRAISON IMMÉDIATE.** Possibilité de prêt à taux 0 %. Conditions exceptionnelles pour toute réservation avant le 31.12.95. A proximité du métro et des commerces. Appartements du studio au 5 pièces. Duplex, terrasses. Prestations de qualité. Appartement témoin. **Renseignements et vente :** 55, avenue Edouard Vaillant, ouvert tous les jours, sauf mardi et mercredi de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. **Tél.: 49.10.06.20.**	 FINANCIÈRE RIVE GAUCHE
Le Panoramique Rue des Paroseaux. — 44 logements dont 36 disponibles. Du studio au 4 pièces, à partir de 14.500 F le m², parking inclus.	Réalisation : **SERGIM** 1, rue Béquet 92500 Rueil-Malmaison. **Tél.: 47.51.59.00.**	**VUE IMPRENABLE SUR PARIS.** **4 km Porte de Chatillon près du lycée des Sablons.** ***Livraison : 2e trimestre 1997.*** Bureau de vente sur place ouvert tous les jours de 15 h à 19 h sauf le mardi et mercredi. **Tél. : 41.08.95.45.**	SERGIM
Résidence Verdi 3, rue des Salles. **Un placement intelligent dans un quartier piéton. part. bien desservi (gare 200 m).** — 41 disponibles. Du studio au 3 pièces. 2 pièces : 793.000 F.	**SINVIM** 44, rue J. Ibert, Levallois. Adresse postale : 75835 Paris Cedex 17. **Tél.: 41.05.31.31.** Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.	**Livraison : 1er trimestre 1996.** Petit immeuble dans quartier où enfants et piétons sont rois. Marché local dynamique et une exceptionnelle desserte des transports en commun. Garantie de rachat et garantie locative possibles. Conditions particulières. Bureau de Vente angle rue des Salles et rue J.P. Timbaud, ouvert tous les jours (WE compris), sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi à 14 h. **Tél.: 47.89.86.26.**	SINVIM
Résidence Le Saint-Louis 17, rue de Suresnes. — 39 logements dont 31 disponibles. Du studio au 4 pièces. à partir de 18.000 F le m², parking compris.	Réalisation : **SERGIM** 1, rue Béquet 92500 Rueil-Malmaison. **Tél.: 47.51.59.00.**	**AU CŒUR DE GARCHES. RÉSIDENCE DE QUALITÉ. A 30 mn Gare St-Lazare.** Bureau de vente sur place ouvert tous les jours de 15 h à 19 h sauf le lundi et mardi. **Tél. : 47.95.18.27.**	
Résidence Brisseau de Mirbel 9, bd Franklin Roosevelt. — 25 logements dont 15 disponibles. Du studio au 4 pièces, à partir de 18.500 F le m², parking compris.	Réalisation : **SERGIM** 1, rue Béquet 92500 Rueil-Malmaison. **Tél.: 47.51.59.00 de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.**	**Livraison : immédiate.** RER A : 12 mn de l'Étoile. Exemples de prix parking et cave en sous-sol compris : Studio à partir de 630.000 F. 2 pièces à partir de 980.000 F. 3 pièces à partir de 1.200.000 F. 4 pièces à partir de 1.700.000 F. Bureau de vente sur place ouvert tous les jours même le dimanche de 15 h à 19 h. **Tél. : 47.77.06.75.**	SERGIM
Résidence Les Mûriers 68 à 74 avenue de Bonneuil — 32 logements dont 16 disponibles. Du studio au 3 pièces, à partir de 16.500 F le m². box et cave en sous-sol compris.	Réalisation : **SERGIM** 1, rue Béquet 92500 Rueil-Malmaison. **Tél.: 47.51.59.00.**	**A PROXIMITÉ DES BORDS DE MARNE. RER LA VARENNE/CHENNEVIÈRES.** **Livraison : 3e trimestre 1996.** Bureau de vente sur place ouvert tous les jours de 15 h à 19 h sauf le lundi et mardi. **Tél. : 48.85.97.37.**	SERGIM





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

SPÉCIAL VENTES

3e arrondt

Dans hôtel part., duplex 3/4 p., 2 bns charme, poutres, terrasse. Tél. : 42-78-64-33

Dans hôtel particulier original 2 pièces en duplex, charme, calme. Tél : 42-78-64-33

4e arrondt

SAINT-PAUL 2 PIÈCES 40 m² sur jardin ERACTL – 46-59-06-67

5e arrondt

CENSIER-JARDIN DES PLANTES gd 2 P, vue dégagée. Asc. 1 150 000 F – 40-47-67-82

LUXEMBOURG Imm. XVIIIe, vue dégagée, beau 4 P. 2 225 000. MEL – 43-25-32-56

6e arrondt

AUGUSTE-COMTE 7 P (6e) 235 m² charme, 1930, volumes superbes, 2e ét., lumineux. 45-31-51-10

Madame 60 m² : 1 500 000 F. Ch -Midi, 3 P. 1 700 000 F. vue Seine, 70 m² · 1 750 000 F. Assas, 5 P : 2 300 000 F. N.-D.-des-Champs, 6 P, 190 m². FLEURUS. – 45-44-22-36

7e arrondt

Jardin, piscine Appt, 8 P., 220 m² sur verdure classé ISMH, service, 2 box jardin privatif, 100 m², soleil. 12 500 000 F – 46-04-98-17

VANEAU extraordinaire 4/5 P entièrement sur parc. 5 250 000 F. – 45-71-01-40

DANS HÔTEL XVIIIe VERNEUIL, 4 P + box gd charme. EXCLUSIVITÉ DOURDIN. – 46-24-93-33

8e arrondt

ENTRE ST-LAZARE et ST-AUGUSTIN **PROX. PARC MONCEAU** beau 4 P tt cft 91 m² env. 1 750 000 F NOTAIRE. – 42-36-91-00

RUE TRONCHET 160 m² standing + service. Tél. :45-51-59-48

RUE TRONCHET, DUPLEX 150 m² à rénover. Tél. : 45-51-59-48

9e arrondt

OPÉRA 4 P 92 m² 4e étg. asc. 1 590 000 F. PARTENA. – 42-66-36-53

10e arrondt

HÔPITAL ST-LOUIS 2 P. 53 m² ds imm. recent tt. confort 6e étage, asc. 750 000 F 42-50-35-39 ou 45-32-95-79

11e arrondt

PRÈS BASTILLE Idéal profession libérale. Appt., 130 m², parfait etat. Rens : 40-85-81-66 ap. 20 h 30

VOLTAIRE 4 P 115 m² + terrasse 217 m², der. étage ERA CTL. – 46-59-09-97

PH.-AUGUSTE 3 P., 50 m² asc. Der. étage sur jardin, Pdt. ERA CTL. – 46-59-09-97

CHARONNE 3 P 70 m² dble expo Rés. récente. Balcons sur jard. ERA CTL – 46-59-09-97

NATION Duplex 100 m², dern ét asc. 2 ch sur jardin. Parfait état. ERA CTL. – 46-59-09-97

M° ST-AMBROISE 2 Ps, imm. tt confort, 36 m², clair, calme. 4e étage Prix : 577 000 F. – 47-00-85-70

BASTILLE LOFT 200 m², 4,5 m h. p., poss terrasse 150 m² Ds un passage typique. ERA CTL. – 46-59-06-67

GONCOURT, 95 m² appt de caractère, cheminée. Dans voie privée arborée, séjour 45 m², 3 m. sous poutres. ERA CTL. – 46-59-06-67

SAINT-AMBROISE. Imm. récent 3/4 pces 89 m², clair, calme. Sur jard. et sur rue, 5e ét., asc. 1 600 000 F Tél. · 47-00-85-70

12e arrondt

Près Nation, 2 P, 42 m² en rez-de-jardin. 750 000 F. Sud. – 43-73-33-31

14e arrondt

94, RUE DIDOT ds im. neuf, gd stand., 5 P, 116 m² + balcon 15 m² plein sud, 4e et cave 3 000 000 F hors park. Frais notaire réduits. Tél. : 41-05-79-00

PARC MONTSOURIS Beau 2 P 44 m², 6e asc. DOMUS – (1) 45-66-90-73

DENFERT S/JARDIN 3 P., balcon, soleil. Parking. 1 400 000 F – 43-20-32-71

Pr. Denfert, stdg ét. élev. rue et jard. liv. 3 chb., 120 m², calme, soleil, parking – 43-35-18-36

Denfert imm. 1930, 2 P tt cft 42 m² rénové sl peint. s/cour, calme. A saisir – 43-35-18-36

M° GAITÉ 2/3 P., imm. P. de T., 2e ét., rue calme, 39 m², à rafraîchir, idéal. Prix : 600 000 F – 47-00-85-70

RUE DES PLANTES/Av. DU MAINE 5 P., 92 m², très bel immeuble P. d. T., 4e étg., 1 740 000 F. GÉRANT. – 40-47-67-82.

15e arrondt

Ch.-Michels, pdt, dernier ét. 3/4 p., 70 m², balc., pl. soleil, calme, box – 43-35-18-36

RUE VIALA (100 m. M° Dupleix) Studio magnifique, 3e étg. Bel immeuble. 440 000 F. SYNDIC. – 40-47-67-82

16e arrondt

VICTOR-HUGO, gd stand., 3 réceptions + 5 chambres possib., 2 park. – 45-04-49-13

20e arrondt

GAMBETTA 20e étage élevé, beau 4 P., tout confort, standing, parking, s./sol. 1 100 000 F. NOTAIRE – 42-36-91-00

MÉNILMONTANT DUPLEX ORIGINAL 75 m², état neuf, chem., sauna, jacuzzi. ERA CTL. – 46-59-06-67

78 Yvelines

LES HAUTS DE CHATOU

2 P 49 m² a partir de : 484 000 F
4 P, 80 m², a partir de : 657 000 F

S/pl. le mercredi 15, a 18 h et le samedi, de 10 à 12 h, 13, rue Auguste-Renoir

53-30-15-40 **SAGGEL VENDÔME**

VERSAILLES PROX. ÉCOLES 2e ét., maison divisée 115 m² + jard. privatif. 2 300 000 F. DANO. – 39-51-34-45

VERSAILLES/CLAGNY 126 m² dernier ét. panorama, séj., 4 chbres, park. 2 650 000 F. DANO. – 39-51-34-45

92 Hauts-de-Seine

MEUDON OBSERVATOIRE 5 P. haut de gamme, cuisine équipée, vaste séj., 4 chbres, salles de bains, 2 salles d'eau, décoration de qualité, grands balcons sur cadre verdoyant, 2 parkings. 2 950 000 F. – 46-44-62-26

Montrouge. A saisir Appt 2 P. cuis., chff. individuel. 230 000 F. J.-P.-L. Diffusion. – 45-34-72-46

NEUILLY 200 m² 4e étage, asc. P. de T., soleil. Superbe appt. triple récept. 4 chbres, 3 bains + 2 serv. + 2 caves. 4 700 000 F PARTENA – 42-66-36-53

CLAMART A saisir studio avec cuis., wc, dches, faibles charges. 240 000 F. J.-P.-L. Diffusion. Tél. : 45-34-72-46

92 NANTERRE RER NANTERRE VILLE 2 Pces 47 m², cuisine, s. de b., confort calme. Bel immeuble. 570 000 F. Tél. : 45-86-27-00

COURBEVOIE CENTRE 42, RUE DE l'ALMA

4/5 P., 93 m² + balcon 1 353 000 F
S/pl. les mercredi et jeudi, de 15 h a 18 h et le samedi, de 13 à 17 h

BOULOGNE 127, av J.-B. CLEMENT

2/3 P., 61 m². – 890 000 F
4 P., 89 m². – 1 522 000 F
S/pl. les mercredi et vendredi, de 15 à 18 h et samedi, de 13 à 17 h

53-30-15-40 **SAGGEL VENDÔME**

VILLE D'AVRAY Bel immeuble standing 3 p. terrasse 1 225 000 F 4 p. terrasse 1 570 000 F 2 p. terrasse 885 000 F PRÉBAIL – 43-80-35-04

PUTEAUX Métro. Neuf, superbes 3 P., étage élevé avec terrasse. Tél pour RDV 47-81-40-74 a partir de 11 h

NEUILLY-ST-JAMES 3 P 9e et dernier ét., vue except., 90 m². Sud. Parking 2,3 MF. ONIM – 40-46-92-60

EXCEPTIONNEL S/PARC ST-JAMES Merveilleux 4 P., 142 m² avec **BEAU JARD.** Garage **DOURDIN.** – 46-24-93-33

93 Seine-St-Denis

LE RAINCY CENTRE VILLE 3 P., 75 m² environ 5e et dernier ét. Prix : 950 000 F. PRÉBAIL – 43-80-35-04

94 Val-de-Marne

FONTENAY-SOUS-BOIS **LOFTS** ATELIER artiste, jard. Avec ou sans travaux de finitions EXCEPTION. De 6 000 F/m² pondéré. Poss. PRÊT 0 % et P. C. le Ppiaire – 42-65-11-66

95 Val-d'Oise

A VENDRE Villiers-le-Bel F 4. Salle à manger-salon, 2 chambres, S-d-b wc. Chauffage individuel au gaz. Cave Parking. 550 000 F. Tél. : 39-94-52-71. En cas d'absence, laisser un message sur le répondeur.

Villiers-le-Bel. F 3, séj., 2 chbres, S.-d.-b. Gds rangements. Cuisine équipée avec séchoir, cave, parking. Prix : 370 000 F. Tél. : 39-88-86-15

Martinique

HAUTEURS FORT-DE-FRANCE 86 m² + 21 m² véranda. Cave. Parking. 740 000 F – (16) 25-84-49-37

maison

78 - SAINT-RÉMY-lès-CHEVREUSE **MAISON COGEDIM 1991** 160 m² habitables. 3 chbres Combles aménageables 35 m² Jardin paysagé 500 m² Prix : 1 940 000 F Tel · 44-43-76-24 ou apres 20 h · 30-52-17-99

78. Dans quartier résidentiel **FRANCONVILLE MAISON 145 m²** dont 30 m² gar 1 790 000 F à déb Dom 43-72-04-16, bur 48-07-40-67

PARIS-20e, quartier « CAMPAGNE A PARIS », Très belle maison, 180 m², hab + balcon, buanderie chaufferie, gar. 2 voit très beau jardin 4 000 000 F – 42-67-02-32

propriété

FERME PIERRE 5 chbres, 2 s de bs, 2 s. e., 5 w-c, chauff. cent. + conserverie artisanale agréé CEE 24 ha. Ruisseau Nord Toulouse 1 800 000 F. Tél h. repas (16) 63-33-17-78.

A 20 min MONTPELLIER au cœur village médiéval **DEMEURE XVe RESTAURÉE** Caractère exceptionnel 380 m² hab sur 1 400 m² de jardin Prix : 3 500 000 F Tél. · (1) 39-18-15-88

hôtel particulier

– VIe, 210 m² + 80 m² ss. + cour.
– XIIe, 240 m² + 80 m² 1/2 ss. + jard
– XIIIe limite V^e, 400 m² + 150 m² ss.
– XVIe, 522 m² + 176 m² ss. + jard.
GOBELINS IMMO T. · 43-37-50-25.

immeuble

MURS COMMERCIAUX EN SCI Rentabilité 11 % province. 1 200 000 F - 49-98-32-49.

terrains

TERRAIN À BÂTIR Chanteloup-en-Brie (77) pres Disneyland-Paris, 600 m², 480 F/m² RER : 2 km. SNCF : 4 km. A4 : 2 km Tél Mme JABAUD 64-02-22-82

viager

BOULOGNE 83 m². Occupé, 76 a., + parking. Libre 480 000 F + 3 051 F/mois. 42-66-09-22

15e DUPLEIX 52 m². Occupé, 84 a. 355 000 F + 3 100 F/mois ou cpt 615 000 F ss rente. 42-66-09-22

MADELEINE. Occupé, 66 ans 6e ét. Asc. 700 000 F sans rente 42-66-09-22

Saint-Mandé, beau 3 pces occupé homme 81 a., calme. 300 000 F + 3 000 F/mois. Viagers Cruz. Tél. · 42-66-19-00.

Appartements achats

Rech URGENT 100 a 120 m² PARIS Paiement comptant chez notaire. Tel. 48-73-48-07.

CABINET KESSLER 78, Champs-Elysées, 8e, spécial. appart haut de gamme, rech appart charme et standing, petites et grandes superficies évaluation gratuite sur demande. 46-22-03-80 - 43-59-68-04.

immo d'entreprise

VOTRE SIEGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services 43-55-17-50

Propositions commerciales

Bureau suisse de gestion financiere à Bâle, desireux de developper ses activités recherche des contacts avec institutions, notaires, comptables ou privés. Hans Ortler, Bâle, Suisse, Hirschgässlein 40, 4051 Bale. Tél 19-41-61-272-71-74. Fax 19-41-61-272-71-63 Tél privé · 19-41-61-312-97-13

location offres

M° CHARONNE Résidence calme. Gd séjour + 3 chbres, 87 m². Balcon Cave, park. 7 196 F TCC Commiss. 4 344 F TCC AGIFRANCE - 43-71-48-17.

GEORGES-MANDEL RÉCENT 5 pces, parking 20 000 F + ch. - 45-04-49-13

AV. MONTAIGNE S/PL. DE L'ALMA Superbe 2 p. Vue exceptionnelle Seine et tour Eiffel 6 500 F PARTENA 42-66-36-53

PALAIS-ROYAL 2 p. 42 m² 4e ét., asc., calme, charme 4 500 h. ch T. 42-66-36-53.

MARAIS 2 P. R.-DE-JARDIN 40 m², 4 600 F + ch Libre janv. Tél : 39-74-64-33.

6e RASPAIL-VAVIN Gd stand 120 m², 11 750 F Tél · 45-31-51-10

92 BOULOGNE 3/4 PCES 88 m² vide, rénove, ét. élevé. Bien exposé. Cuis. partiellem. équipée, cave, parking. Métros et bus. 6 700 F + ch. Disponible début décembre. De particulier a particulier. Tél. · 45-51-58-18.

location demandes

EMBASSY SERVICE 43, avenue Marceau, 75008 Rech pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER et VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE **(1) 47-20-30-05**

LE MONDE DES CARRIÈRES

TROUVER UN MÉTIER POUR UN ESPRIT ÉCRIVAIN, c'est poss. en popularisant des résultats de rech jamais diffusée. Tel (1) 64-22-24-96

URGENT. Mandaté par une importante société de Suisse romande, je suis à la recherche d'un **INGÉNIEUR SYSTEME** CICS-DB2. En cas d'intérêt de votre part, n'hésitez pas à m'appeler au (19412) 320-11-41. BisInformatique, Lausanne, M. Pauly.

SSII Issy-les-Moulineaux recherche **STANDARDISTE** Expérience 2 ans minimum Horaires · lundi au jeudi 13 heures-19 h 30, vendredi 13-19 heures Env. CV et prétentions au Monde Publicité Sous n° 8944 133, av des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

CH. INSTITUTRICE DIPL. en retraite, pour 1 enfant libre 3 heures le mardi et jeudi apres-midi Tel (1) 46-37-16-51 ap. 20 heures

RECHERCHE SECR. DE RÉDACTION pour magazines périodiques Env. lettre + CV pour CDI ÉDITIONS DES MÉTIERS 49, rue de la Fédération 75015 Paris

INSTITUT COHÉRENCES recherche **CONSULTANTS** EXPÉRIMENTÉS HAUT NIVEAU pour développer des méthodes fondamentalement neuves, centrées sur l'homme, dans les entreprises et les collectivités locales et redonner un sens à leur engagement professionnel dans la mutation actuelle. Cadre contractuel évolutif Formation permanente à la théorie et aux méthodes des cohérences humaines Lettre d'intérêt et d'information sur activités et préoccupations ROGER NIFLE 26400 SOYANS Tel. : 75-76-04-18 Fax : 75-76-04-08

Organisation US cherche **SECRÉTAIRE** Plein temps, bil. angl. F2. Paris 8e. T. : 40-70-14-21

international

Société internationale de Conseil 32 000 ingénieurs et consultants dans le monde recherche **CONSULTANTS** pour missions courte et longue durée Gestion de production Process industriel Qualité Marketing

Secteurs : Pharmacie, chimie, peinture mécanique, électricité, électronique, agro-industrie

Merci d'adresser vos CV au Monde Publicité sous n° 8941 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

DEMANDES D'EMPLOI

SECRÉTAIRE COMPTABLE RESPONSABLE ADMINISTRATIVE expérience professionnelle 20 ans Tél. 48-36-24-68

SECRÉTAIRE ASSISTANTE bon niv. langues, angl., all. it. rech. activité culturelle. Tél. : 46-27-77-67

Pers. d'exper., sérieuse et organisée, rech. empl. de Resp. cdal exp. ou Resp. compt. clients recouvr. trilingue allemand, anglais Paris ou Sud-Ouest Tél 16 (1) 40-30-22-96 (Rép.)

Collaborateur juridique capacité en droit, DEUG Droit, exper. service contentieux et chez huissier de justice cherche emploi. 46-43-01-62

Secrétaire comptable, responsable administrative, expérience professionnelle 20 ans. Tél. · 48-36-24-68

J.F. 35 ans, cherche emploi RECOUVREMENT/COMPTABILITÉ 16 ans d'expérience Temps partiel, banlieue sud. Ecrire le Monde Publ. n° 8924, 133, Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

Normalien, agrégé des lettres, DEA de linguistique, bonne plume, étudie toutes propositions de corrections et de rewriting. Tél. · (1) 48-24-46-14

Jeune architecte d'intérieur diplômée ESAM Paris, expérience en cabinet d'architecture d'intérieur (construction de maquettes, exécution de plans et perspectives en ambiance colorée) cherche travail temps complet ou temps partiel. 40-33-11-07 (répondeur).

Après avoir passé 10ans au Japon, puis 3 ans d'activités en Asie Centrale Français, souhaite soit, à partir de Paris (ou autre ville) couvrir cette région, soit prendre un poste nouveau à l'étranger.
▪Expérience étendue dans le domaine de montage, management des grands projets au sein d'une multinationale.
▪Capacité de concevoir les politiques et de mettre en route des stratégies adéquates ainsi que la gestion et communication à haut niveau dans un contexte multi-culturel.
▪Parle parfaitement : Anglais, Allemand, Espagnol Italien, Japonais, Serbo-Croate et bonnes connaissances en Russe.

Prière répondre à BZV Fax (357 5) 312 550

Le secteur industriel français ignore ses universitaires. En conséquence les concepts novateurs diffusent peu, les méthodes d'approche des problèmes restent rudimentaires et la non maitrise de la complexité privilégie l'esprit gestionnaire et la pensée unique.

DOCTEUR EN SCIENCES (37 ans)

Convaincu d'une approche pluridisciplinaire et globale des systèmes (systémique, théorie du chaos, dynamique qualitative, grammaire générative)

RECHERCHE

une structure industrielle et/ou de recherche-développement, résolument non frileuse, sensible aux méthodes et techniques des sciences de la complexité (France/Etranger).

Ecrire au MONDE Publicité (sous n° 8945) 133 avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 09

L'AGENDA

Association appel

LE CONSERVATOIRE SERGE RACHMANINOFF ste music. russe en France ch. pour l'année 96-97 SON (OU SES) MÉCÈNE (S) pour participer à SES GRANDS PROJETS : Edition d'une brochure historique, création d'une bibliothèque et échanges musicaux Franco-Russes. Pour tt renseig. et demande de dossier Tél. au 47-23-51-44

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ECHANGE BIJOUX **PERRONO OPÉRA** Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

Cours

J.F. 32 ans cherche stage entreprise architecture AUTOCAD V 12 / V 13 du 18-12-95, un mois minimum. Tél. 47-46-05-43, répondeur.

Meubles

Part. vend cause double emploi salle à manger en merisier (living + table + 4 chaises cannées). 20 000 F + 2 fauteuils en cuir, 3 000 F. Tél. 43-39-61-97.

Rénovation Construction

Particulier cette annonce vous concerne

CÔTE FACE

EXPERTS EN RENOVATION DE FAÇADES
- IMPERMEABILISATION
- DECORATION
- ISOLATION PAR EXTERIEUR
- CONSEIL ET ETUDE GRATUITS
- TELEPHONEZ ET DEMANDEZ Mr GAULT Marc

SOGEP CONSTRUCTION 11, rue Marc-Seguin ZI Mitry Compans 77290 MITRY MORY Tél : (1) 64.27.98.74

Travaux à domicile

Jne femme, 39 ans, 15 ans exp., maîtrise histoire, droit, sc. po, 3e cycle gest des ressources humaines, trilingue : français, angl., espagnol, recherche travaux d'études à dom. ou trad. dans ces dom Trav. soignés Usage ITX. Log. utilises · Word V, Excell, Work. Tél 47-51-76-80 Tarif fct trav dem

Thérapie

Thérapie psychocorporelle par la relaxation pour enfants et adolescents Tél 45-44-95-35, samedi 9 à 12 h.

Traductions

ASTRADUL Association des Traducteurs diplômés de l'Université de Londres vous propose une équipe de traducteurs FRANÇAIS ET ANGLAIS Permanences : (1) 39-83-66-63, (1) 69-00-22-87, (1) 43-80-56-47

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND HAUT JURA - 3 h PARIS TGV Yves et Liliane vous accueillent ds ancienne ferme comtoise du XVIIe. Gd confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et région. Chambre avec s. de bns, w.c., Tarif sem./pers. : 2 500 F a 3 150 F selon periode, tt compris (pens. complète + vin aux repas, moniteur, mat. ski neuf) Tél (16) 81-38-12-51 LE CRET L'AGNEAU 25650 LA LONGEVILLE

Vins

POUR LES FÊTES Directement du vigneron à votre table du vin à découvrir

MONTLOUIS-S/LOIRE A.O.C. Sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise Plus. millesimes dispon. Tarifs sur demande L. CHAPEAU 15, rue des Aîtres-Husseau 37270 Montlouis-sur-Loire Tél. (16) 47-50-80-64

Vancouver, l'Occident pacifique

A l'ouest extrême du continent, rencontre avec une ville bien dans sa peau

VANCOUVER
de notre envoyée spéciale

Vancouver, un Sydney de l'hémisphère Nord, à la pointe d'une nouvelle façon de vivre. Comme si d'anciens hippies devenus yuppies avaient opéré une jonction prometteuse entre les philosophies successives dont l'époque se nourrit. De quoi faire rêver aussi les plus déliés des Chinois, ceux qui partent de Hongkong les poches pleines et les manches retroussées. Choc ethnique critique *qui alimente la presse et les* conversations. Au point que le premier réflexe des heureux Vancouverois est de se méfier du tapage fait autour de la beauté de leur ville, un secret à garder entre soi.

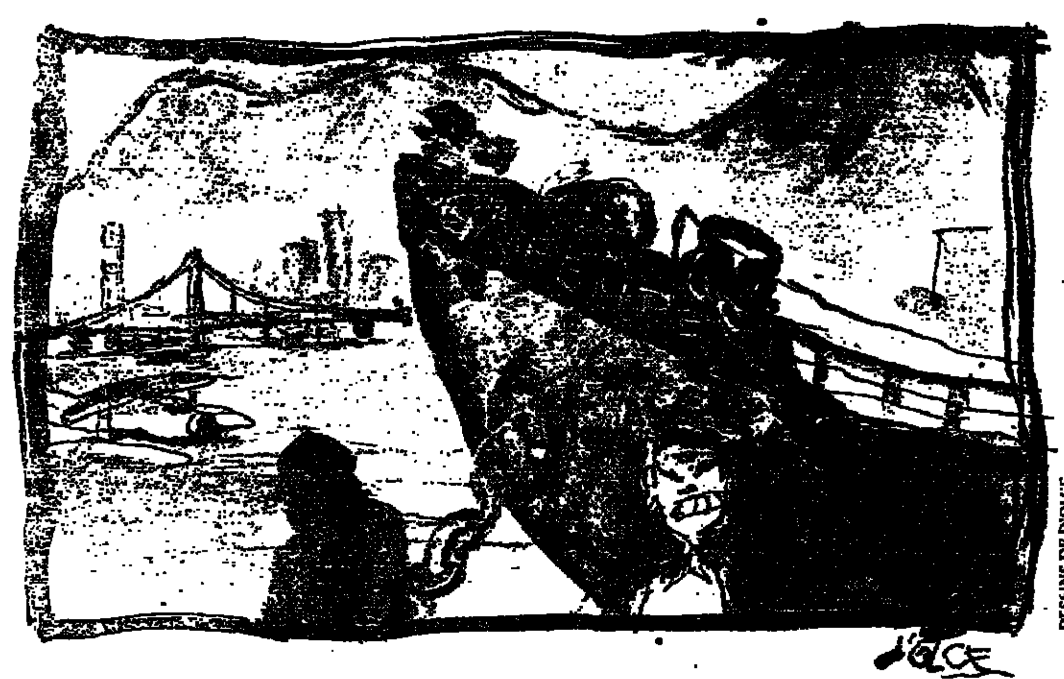
Voyager, c'est toujours un peu se permettre l'indiscrétion d'observer les coutumes des autres. Les difficultés commencent lorsqu'on s'attaque à plus moderne que soi. Comment vivent les habitants de Vancouver ? Comment les saisir ? On peut en surprendre un bon nombre le samedi dans le magasin le plus typique de la vie dans cette région du globe : Mountain Equipment Co-op vend par catalogue à travers le monde entier, mais en Amérique d'abord, moufles, cache-nez ou combinai*sons de plongée, anoraks tout* temps, tentes à haute isolation, souliers de marche étoilés selon leurs performances, canots insubmersibles pour explorateurs à l'âme bien trempée. Le trappeur attrapé par le chatoyant des matières et des teintes, et par l'appel des grands espaces. Qu'il n'est pas rare de rallier d'un coup d'hydravion. Pour le week-end.

Ceux qui restent en ville, on les retrouvera, le soir, arpentant dans l'allégresse de leurs dix-huit-vingt ans, toutes races mêlées, Robson street, la rue du centre qui fait « ramblas ». Et le dimanche matin, parés de couleurs vives, Indiens du troisième millénaire, on les croise, courant ou glissant sur leurs patins, autour de Stanley Park, la grande tache verte sur le plan, aussi étendue que le quartier des affaires que l'on aperçoit dressé vivement de l'autre côté de l'eau, où d'autres silhouettes sportives, sur leur planche, filent *comme le vent. Plus calmes, plus* détendus, les flâneurs préfèrent le marché de Granville, îlot autrefois industriel caché sous la charpente d'un pont de fer, où entrepôts et ateliers ont été aimablement convertis en boutiques, galeries et bistrots autour d'une halle où s'échangent fruits, légumes et saveurs du monde entier.

Le tout, dans un style bon enfant, car on est bien, même s'il est extrêmement « anglais », dans un coin de Canada. Et non pas aux Etats-Unis. Ici, l'esprit de démocratie au quotidien continue de régner. Et les vertus du paysage, iode et chlorophylle, tempèrent les rythmes de chacun.

Car l'originalité de Vancouver, c'est son site jubilatoire ; c'est d'avoir planté ses gratte-ciel entre *l'océan et les flancs de la mon*tagne, entre mer et rivière, criques et fjords. Un panorama qui se laisse découvrir chaque fois sous un angle nouveau, où l'urbain dialogue constamment avec les éléments, où les ponts semblent n'avoir été lancés que pour mettre en exergue le coucher du soleil.

Un paysage maritime en mouvement perpétuel, le ciel zébré de petits avions, la baie mesurée au métronome par un gros ferry blanc qui relie à heure dite les deux quartiers principaux de la ville : tout bouge tandis que des cargos somnolent, en attente de fret, dans le lointain ; tout s'anime tandis qu'une sirène tonne le départ d'un bâtiment de croisière en partance pour Los Angeles et Panama ; tout brille, pointes de gratte-ciel et parois de verre, dans la lumière septentrionale, dans l'air transparent qui intensifie les couleurs et avive les lignes. Avec, en référence permanente, les voiles blanches du bâtiment construit pour l'expo de 1986, en avancée sur l'eau, signature et repérage d'une ville de pionniers – 500 000 habitants, 1,2 million dans l'agglomération dont 300 000 Asiatiques – qui n'existait pas il y *a cent cinquante ans.*


DESSINS DE D'OLCE

« GREENPEACE »

Les premiers Européens abordent en 1792 ces rivages où vivent des Indiens Salish : ils sont espagnols et devancent de quelques mois un Anglais, le capitaine Vancouver. L'autre explorateur célèbre est un Américain qui traverse le continent et descend jusqu'à l'embouchure la rivière qui portera son nom, Fraser. La ruée vers l'or du Klondyke, dans les années 1860, dix ans après la Californie, attire du monde.

Enfin, William Van Horne, l'industriel visionnaire, fédère le Canada par le chemin de fer, en construisant la ligne qui atteint le Pacifique dans les années 1880. C'est lui qui baptise Vancouver du nom du capitaine arrivé pourtant second. C'est lui aussi qui construit les hôtels-forteresses qui ponctuent son itinéraire, à Vancouver, et enfin à Victoria, capitale administrative de la Colombie-Britannique, située encore plus à l'ouest, sur l'île que l'on atteint après deux heures de bateau. Point d'orgue de l'entreprise du bâtisseur, le fameux hôtel Empress, refuge glorieux des bonnes manières de l'Empire, thé à 5 heures et, pour les messieurs, fumoir qui vient d'être remis à neuf de façon sourcilleuse, et la création d'un centre de conférences. L'établissement, pas encore centenaire, en a pris pour mille ans.

Mais le titre de notoriété contemporain de Vancouver, celui qui va bien à son genre « nature », c'est d'être le lieu où naquit un mouvement dont les initiateurs ne mesuraient pas où les conduirait leur sincère indignation. Dans la salle de réunion d'une église de quartier, en 1970, quelques jeunes gens en colère se demandaient comment empêcher la mort des baleines ou les essais nucléaires américains à l'île d'Amchitka. Leur club s'appelait « Faites pas de vagues » *(« Don't Make a Wave Committee »)*, mais c'est leur mot d'ordre qu'on retiendra et qui s'inscrira sur leur étendard : « Greenpeace ».

Michèle Champenois

Les totems ne sont plus tabous

Les peuples autochtones de la côte pacifique du Canada sont parmi ceux qui ont produit les œuvres d'art les plus spectaculaires : les totems sculptés dans les troncs des arbres les plus hauts par les Haïdas des îles Queen Charlotte sont devenus des symboles culturels du pays tout entier, au point qu'une version moderne due à l'artiste Bill Reid *orne l'entrée de l'ambassade construite à Washington par l'ar*chitecte Arthur Erickson. L'un et l'autre vivent à Vancouver justement et ont donné à leur ville ses plus remarquables monuments : le palais de Justice, conçu par Erickson en plein centre-ville de telle façon que verre et béton disparaissent finalement sous la verdure, en hommage à la nature primordiale. Et surtout le musée d'anthropologie de l'université, véritable cathédrale où le visiteur accomplit un parcours initiatique de l'ombre de la forêt à la clarté immense du ciel, dans un édifice dédié à ces civilisations que l'époque honore après les avoir brimées. Présentation originale, ce musée montre aussi ses réserves – fascinante accumulation ordonnée de masques, armes, objets usuels, rangés selon les tribus auxquelles ils ont appartenu.

CARNET DE ROUTE

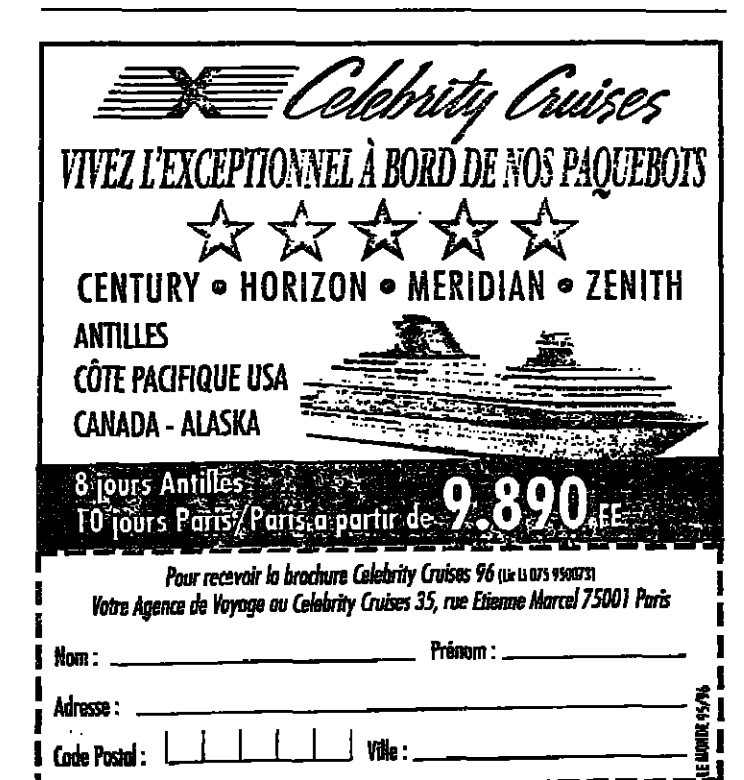
■ **VOYAGE.** L'été, Air Canada (tél. : 44-50-20-20) propose une liaison sans escale Paris-Vancouver (10 h 30 de vol). Le reste de l'année soit on fait escale à Toronto (environ 14 heures de voyage), soit on passe par Londres pour attraper le transatlantique direct Londres-Vancouver. Tarif : à partir de 6 590 F aller-retour.

■ **SÉJOUR.** Climat océanique doux (il gèle rarement), d'où une profusion florale, favorisée par des averses en toutes saisons.

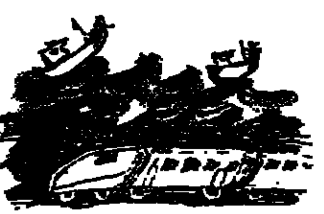
■ **HÉBERGEMENT.** Grand choix d'hôtels toutes catégories. Ne pas manquer, à Victoria (capitale administrative de la province, à deux heures et demie de ferry), l'Hôtel Empress rénové grand style. Les différents bars (décor colonial), ainsi que la cérémonie du thé valent le détour. Tél. : (604)384-81-11. Télécopie : 381-43-34. A Vancouver, la même chaîne gère l'Hôtel Vancouver, qui date des années 30, moins confortable que le tout récent Waterfront Centre Hotel, sur le rivage (tél. : 691-19-91). Chambres doubles à partir de 175 dollars canadiens. Réservation possible (à des prix de groupe) dans les agences.

■ ***VISITES.*** *Bien qu'améri*caine par ses dimensions, Vancouver est parfaitement agréable au marcheur. Toutefois, une voiture est indispensable pour profiter réellement du site, des nombreuses plages et des vues lointaines, ou pour se rendre à Victoria par le ferry. Parmi les visites à ne pas manquer : Musée d'anthropologie de l'université de Colombie-Britannique, 6393 Northwest Marine Drive, Vancouver. Tél. : (604) 822-38-25 (message enregistré) et 822-50-87 (administration). Fermé le lundi. Ouvert de 11 à 17 heures (19 heures le mardi). Musée royal de Colombie-Britannique, à Victoria : 675 Belleville Street. Tél. : (604) 387-37-01 et 387-30-14 (message enregistré). Ouvert tous les jours de 9 h 30 à 19 heures (17 h 30 en été).

■ **RENSEIGNEMENTS :** Office de tourisme du Canada, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 44-43-29-00.



Visa par procuration



PARTIR au Tibet la semaine prochaine ? Rejoindre des amis en route pour le toit du monde en profitant d'un billet d'avion à tarif promotionnel ? Certes, mais comment procéder – en si peu de temps – pour les formalités requises : le périple comprend trois étapes dans des pays exigeant chacun un visa : l'Inde, la Chine et le Népal. Le départ est prévu le lundi suivant. Reste au total deux jours, jeudi et vendredi, pour effectuer les démarches consulaires. Il semble impossible d'obtenir ces visas dans un délai si court. Officiellement, il faut dix jours pour obtenir le visa chinois et une petite semaine pour le visa indien (informations obtenues sur Minitel, 3615 VISASERVICE). Reste le visa *népalais*, qui peut s'acheter à l'arrivée – et pour un moindre prix... – à l'aéroport de Katmandou.

Fi d'un scénario perdant ! Désormais les sociétés spécialisées se chargeant – moyennant *finances – de l'obtention des visas* permettent d'envisager un départ sur les chapeaux de roue. Mieux : quelles que soient les contraintes, elles s'occupent de tout, supprimant ainsi les *aller et retour* fastidieux et les files d'attente dans les consulats. Le spécialiste, lui, a « ses » entrées auprès des services consulaires et, muni du passeport, des photos et des formulaires dûment remplis, il agit par procuration. Ainsi, pour reprendre l'exemple cité ci-dessus, le service « express » auprès des consulats indien et chinois a été facturé 230 francs, pour chacun des deux pays (soit 460 francs), chez VIP Visas Express (tél. : (1) 44-10-72-72), lequel a fourni les deux visas en moins de deux jours.

D'une société l'autre, les tarifs évoluent en fonction de l'urgence du service demandé, de la difficulté de la mission, mais aussi du volume de visas traités par chacune d'entre elles – économie d'échelle oblige. Exemple, chez MBO Visa Service (tél. : (1) 34-25-44-02), les frais d'intervention dans les délais normaux préconisés par les consulats sont facturés 150 francs (210 francs « en urgence ») auxquels *s'ajoutent*, bien sûr, le coût du visa (différent selon le pays), les frais d'envoi par correspondance pour la province (45 francs par recommandé, 110 francs par Chronopost) ; à Paris, les dossiers sont pris et redéposés, à domicile, sans supplément. Chez Visa Sourire *International (VSI, tél. : (1) 48-29-38-61)*, créée en 1984 et qui avoue traiter 4 000 à 5 000 visas chaque mois, dont une majorité de visas d'« affaires », les prix pratiqués s'avèrent fort raisonnables : 70 francs pour les frais d'intervention, quel que soit le pays et le délai exigé ; 60 francs pour l'enlèvement et le dépôt à domicile du passeport à Paris, ou de 20 francs à 125 francs pour son expédition postale. Cette société précise que certains pays facturent le visa du simple au double, selon le délai d'obtention : ainsi la CEI délivre pour 275 francs et en 6 jours un visa « touristique », mais fait payer 675 francs le même visa lorsqu'il est délivré sans délai. Enfin, Allo Neuilly Express Visa (tél. : (1) 47-47-67-67) précise que le visa « Vietnam », obtenu en quinze jours pour 350 francs, coûte 800 francs s'il est délivré en 4 à 5 jours. Notez enfin que les formulaires individuels requis par les consulats sont à expédier, par fax ou par courrier, sur simple demande auprès de chacun de ces spécialistes.

Florence Evin

Havas fait prendre du large à l'agence de voyages

MILLE MÈTRES CARRÉS où l'on vous accueille par ce mot : « *Partez.* » Et par ces images : un guerrier réducteur de têtes ; trois masques rituels ; un hippopotame à la gueule béante. Ouverture, le 20 novembre, au 26, avenue de l'Opéra, *de la nouvelle agence* Planète Havas Voyages. Le numéro un de la distribution en France a choisi de jouer une carte-choc. Appuyée par une campagne de publicité en Ile-de-France qui aura sept jours pour affirmer l'originalité *de La Planète, qui se veut*, selon Christophe Charpentier, président d'Havas Voyages, *« un véritable laboratoire »* à l'écoute du public.

Pas de comptoirs, mais des tables rondes en bois, ornées de *roses des vents, et des escaliers* hélicoïdaux reliant les trois étages. Un découpage par zones géographiques et thématiques. Au sous-sol, les produits à la carte (locations, hôtels, billeterie) et la parapharmacie. Au rez-de-chaussée, le bureau de change, la salle de projection, les stands sports, nature et aventure, neige, Europe, France, Afrique et Moyen-Orient. Au 1er, l'Amérique, l'Asie, l'Océanie, la librairie, les croisières et les îles... Derrière les stands, trente-cinq conseillers, tous spécialistes. Et souvent bilingues : vingt langues sont parlées ici, dont celle *des signes.*

UN ESPACE-BULLE

D'un univers à l'autre, des odeurs et des bruits guident les pas du visiteur : odeurs de mangue ou de sable chaud, barris*sements d'éléphant et skis cris*sant sur la neige. *« Ainsi,* précise Jean-Claude Kaufmann, sociologue et consultant d'Havas, *chaque visiteur élaborera son scénario intérieur.* » Un espace-bulle, affranchi du monde extérieur, qui veut être *« le grand magasin du tourisme »*. Le concept est encore nouveau en France. Lancé, il y a dix-huit mois, par Voyageurs du Monde, qui propose, sur ses 1 500 mètres carrés de la rue Sainte-Anne, sa propre production. Et repris, en mai dernier, par Travelstore, installé également non loin de là, boulevard de la Ma*deleine. Les candidats au départ* auront le choix.

Thérèse Rocher

★ La Planète Havas Voyages, 26, avenue de l'Opéra 75001 Paris, tél : (1) *53-29-40-00. Ouvert* de 10 heures à 19 heures du lundi au samedi.

PARTIR

■ ***SOLEIL D'HIVER A CUBA.*** A 150 km de La Havane, Varadero est la station balnéaire la plus réputée de Cuba. Le voyagiste Marsans international y propose un séjour d'une semaine dans un hôtel 5 étoiles, le « Super Club Varadero », un club de vacances situé dans un parc de 12 hectares en bordure de la plage. Au programme : farniente, activités balnéaires, piscine, équitation, golf et excursions à La Havane, Trinidad et Cienfuegos. A partir de 7 590 F en junior suites (une grande chambre), de 7 840 F en suites installées dans des villas. Formule tout compris avec l'avion de Paris, les transferts, l'hébergement en chambre double et pension complète (boissons incluses) et les activités sportives sur place. Renseignements au (1) 43-59-09-06 et dans les agences de voyages.

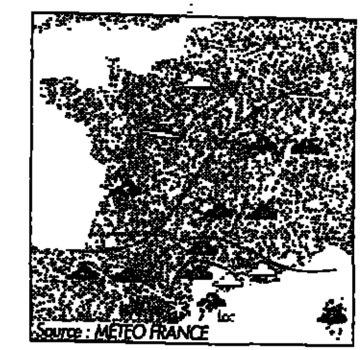
Grisaille et douceur

LA PERTURBATION pluvieuse qui a affecté la majeure partie de notre pays, mercredi, s'éloigne progressivement ; cela permet à l'anticyclone des Açores de venir à nouveau s'étendre jusque sur la France, ce qui apportera un temps plus calme, mais pas forcément ensoleillé, à cette saison.

Jeudi, c'est sur le Roussillon que le temps sera le plus mauvais, avec un ciel couvert et des pluies orageuses ; sur les Pyrénées-Orientales, il neigera au-dessus de 1 600 mètres environ. Toutes ces précipitations faibliront en fin de journée. Le vent de nord atteindra 60 km/h en pointe sur le littoral du Roussillon. Sur le Languedoc et la Provence, le ciel restera couvert jusqu'en début d'après-midi, avec encore quelques faibles pluies éparses ; une amélioration se produira ensuite. Sur la Côte d'Azur, le ciel sera simplement nuageux, mais le vent de nord-est atteindra encore 60 km/h en pointe le matin, avant de faiblir. En Corse, le ciel restera menaçant toute la journée ; il donnera un peu de pluie sur le sud de l'île. Sur Midi-Pyrénées, l'Auvergne, Rhône-Alpes, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Lorraine et l'Alsace, le temps sera sec, mais souvent gris le matin ; des éclaircies se développeront lentement l'après-midi. Partout ailleurs, depuis l'Aquitaine jusqu'aux Ardennes en passant par la Bretagne et le Centre, on se réveillera sous la grisaille ou avec des brouillards : ceux-ci pourront se révéler par endroits denses, et pourront persister jusqu'à la mi-journée ; l'après-midi, des trouées apparaîtront dans la couche nuageuse. Un vent de sud-ouest modéré se lèvera en fin de journée sur la pointe de Bretagne et les côtes de la Manche.

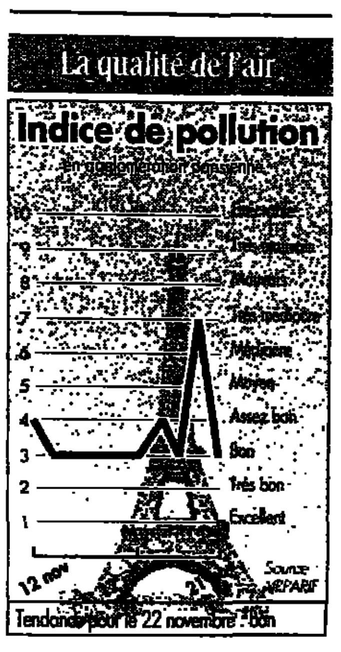
Les températures seront marquées du sceau de la douceur ; les minimales s'étageront entre 4 et 7 degrés sur le quart nord-est et le centre-est, entre 7 et 11 sur toute la moitié ouest, entre 10 et 12 autour de la Méditerranée, jusqu'à 14 degrés sur l'île de Beauté. Les maximales ne seront pas en reste, avec 9 à 11 degrés dans le nord-est, 12 à 14 du Nord à Rhône-Alpes, en passant par le Centre, 14 à 16 sur l'ensemble des régions de l'Ouest, 15 à 17 sur l'extrême sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

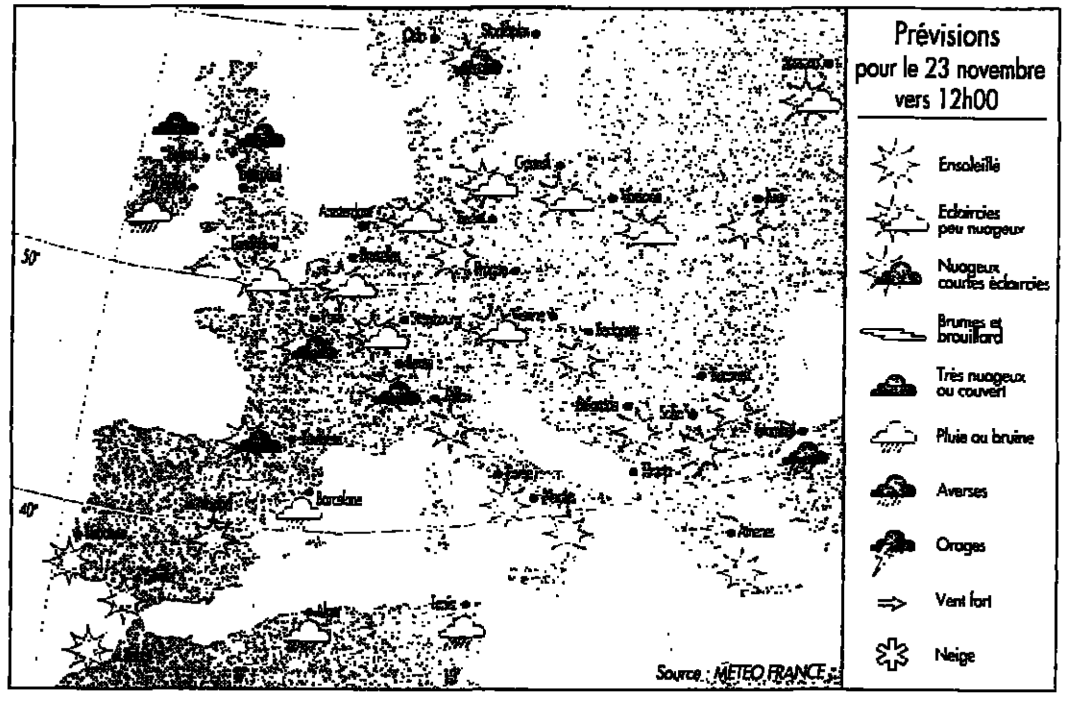


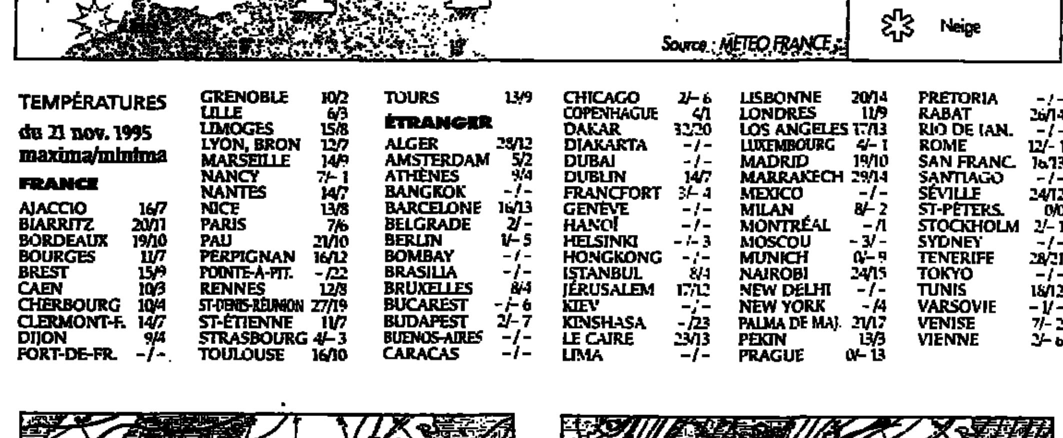
Prévisions pour le 23 novembre vers 12h00

La qualité de l'air

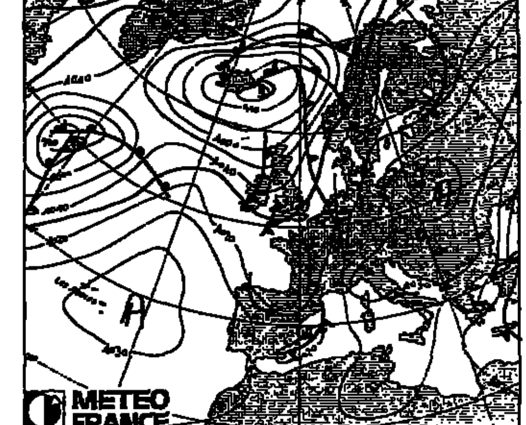


Tendance pour le 22 novembre : Bon

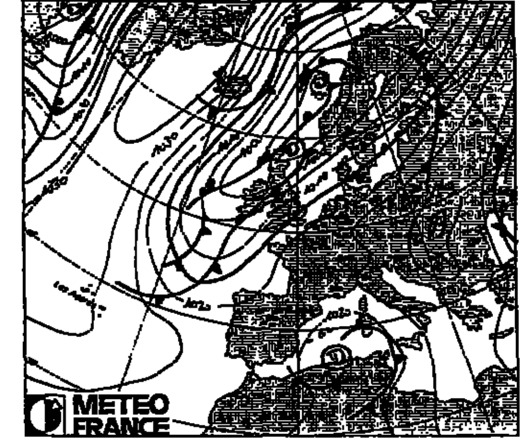




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	10/2	TOURS	13/9	CHICAGO	2/-6	LISBONNE	20/14	PRETORIA	-/-
du 21 nov. 1995		LILLE	6/3	ÉTRANGER		COPENHAGUE	4/1	LONDRES	11/9	RABAT	26/14
maxima/minima		LIMOGES	15/8			DAKAR	32/20	LOS ANGELES	17/13	RIO DE JAN.	-/-
		LYON, BRON	12/7	ALGER	28/12	DJAKARTA	-/-	LUXEMBOURG	4/-1	ROME	12/-1
		MARSEILLE	14/9	AMSTERDAM	5/2	DUBAI	-/-	MADRID	19/10	SAN FRANC.	16/13
FRANCE		NANCY	7/-1	ATHÈNES	9/4	DUBLIN	14/7	MARRAKECH	29/14	SANTIAGO	-/-
		NANTES	14/7	BANGKOK	-/-	FRANCFORT	3/-4	MEXICO	-/-	SÉVILLE	24/12
AJACCIO	16/7	NICE	13/8	BARCELONE	16/13	GENÈVE	-/-	MILAN	8/-2	ST-PÉTERS.	0/0
BIARRITZ	20/11	PARIS	7/6	BELGRADE	2/-	HANOÏ	-/-	MONTRÉAL	-/1	STOCKHOLM	2/-1
BORDEAUX	19/10	PAU	21/10	BERLIN	1/-5	HELSINKI	-/-3	MOSCOU	-3/-	SYDNEY	-/-
BOURGES	11/7	PERPIGNAN	16/12	BOMBAY	-/-	HONGKONG	-/-	MUNICH	0/-9	TENERIFE	28/21
BREST	15/9	POINTE-À-PIT.	-/22	BRASILIA	-/-	ISTANBUL	8/4	NAIROBI	24/15	TOKYO	-/-
CAEN	10/3	RENNES	12/8	BRUXELLES	8/4	JÉRUSALEM	17/12	NEW DELHI	-/-	TUNIS	18/12
CHERBOURG	10/4	ST-DENIS-RÉUNION	27/19	BUCAREST	-/-6	KIEV	-/-	NEW YORK	-/4	VARSOVIE	-1/-
CLERMONT-F.	14/7	ST-ÉTIENNE	11/7	BUDAPEST	2/-7	KINSHASA	-/23	PALMA DE MAJ.	21/17	VENISE	7/-2
DIJON	9/4	STRASBOURG	4/-3	BUENOS-AIRES	-/-	LE CAIRE	23/13	PEKIN	13/3	VIENNE	3/-6
FORT-DE-FR.	-/-	TOULOUSE	16/10	CARACAS	-/-	LIMA	-/-	PRAGUE	0/-13		



Situation le 22 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 24 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le loyalisme du général de Gaulle

LE PREMIER gouvernement de la République restaurée est accueilli sinon avec enthousiasme, du moins avec satisfaction. Nous pouvions redouter une crise grave qui aurait permis aux adversaires de la démocratie toutes les audaces – certaines manifestations en étaient le signe avant-coureur, – qui aurait en même temps déconsidéré l'Assemblée constituante. L'Assemblée l'a compris. Sa séance de lundi a déconcerté les intrigants et les trublions. La bonne volonté des partis a fait le reste.

Nous avons donc un gouvernement dosé avec une élégance mathématique « *à l'image de l'Assemblée et de la nation* ». Sa grande force est d'être groupé autour d'un homme qui incarne les aspirations du pays tout entier. Qui donc pourrait aujourd'hui émettre un doute sur le loyalisme républicain du général de Gaulle ? A l'Assemblée consultative, naguère, un vieux parlementaire avait pu lui dire, sans flatterie, qu'il était un grand homme d'Etat. Qui pourrait le nier aujourd'hui ?

Pour la première fois peut-être dans l'histoire de la République nous avons au pouvoir un ministère représentant tous les partis, chargé d'accomplir une œuvre sur le principe de laquelle toute l'Assemblée est d'accord et qui porte les espérances de tout un peuple. (...)

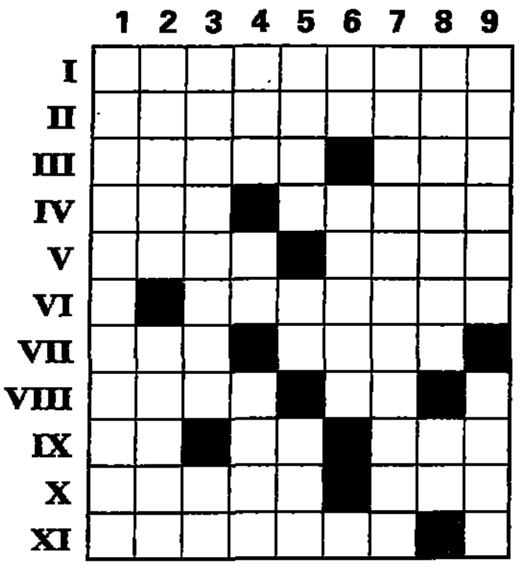
Il s'agit maintenant de se mettre à cette œuvre, d'« *exécuter*, comme l'écrit M. Léon Blum, *dans toute la mesure permise par le temps et par la multiplicité des tâches, le programme sur lequel s'est fixée la majorité du suffrage universel* ». Il y a aussi « *le calendrier* », pour reprendre le mot du général de Gaulle. Il s'agit donc de réaliser ce qui est réalisable.

Rémy Roure

(23 novembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6698



HORIZONTALEMENT

I. Une occasion pour sortir les dominos. – II. Sert dans les ordres. – III. Mesure pour les hommes. Roche poreuse. – IV. Période de chaleur. Permet d'avoir les pieds au chaud. – V. Un ancêtre lointain. Eut en main. – VI. Ont la même contenance que les cruches. – VII. Envié quand il est gros. Sans taches. – VIII. Avoir une attitude très attachante. Dieu. – IX. Pronom. Si on en est plein, on ne compte pas. Cap. – X. Adjectif qui qualifie le bon temps. Pour une toilette d'autrefois. – XI. Sont moins appréciés que les bouquets.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui doit savoir arroser. – 2. Trait d'union. Passée à l'huile. – 3. Comme de l'eau, en Belgique. Pronom. – 4. Démonstratif. Préfixe. Un bruit inquiétant. – 5. Un dieu guerrier. Période. Circule à l'étranger. – 6. Le tiers d'une ration. Traverse un marais. – 7. Qui peuvent assombrir. – 8. Qui arriveront dans la journée. Article. – 9. Opérations sur le billard. Mot d'enfant.

SOLUTION DU N° 6697

HORIZONTALEMENT

I. Pyromanes. – II. Roitelet. – III. Eu. Eres. – IV. Synopsis. – V. Toi. Sas. – VI. Iule. Lé. – VII. Grutier. – VIII. Séant. Dur. – IX. Igue. Séré. – X. Mot. Tiare. – XI. Scellés.

VERTICALEMENT

1. Prestissimo. – 2. Youyou. Ego. – 3. Ri. Nilgauts. – 4. Otto. Erne. – 5. Me. PS. Ut. Té. – 6. Alésait. Sil. – 7. Néris. Idéal. – 8. Etes. Leurre. – 9. Ferrées.

Guy Brouty

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437   ISSN 0395-2037

Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Vendredi 24 novembre

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture étrangère, 11 h 30 ; *L'Histoire d'Alexandre*, de Le Brun, 12 h 30 ; exposition sur les émaux de Limoges, 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DES ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE** : exposition Galerie des cinq continents (34 F + prix d'entrée), 14 heures, 293, avenue Daumesnil (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 16, rue Chaptal (Institut culturel de Paris).

■ **LE MINISTÈRE DES FINANCES** : maquette et hall d'honneur (37 F), 14 h 15, sortie du métro Bercy côté POPB (Monuments historiques).

■ **AUTOUR DE MAUBERT** (50 F), 14 h 30, devant le portail de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Paris pittoresque et insolite).

■ **DE GRENELLE À LA CROIX-NIVERT** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Emile-Zola (Vincent de Langlade).

■ **L'ÉCOLE MILITAIRE** (carte d'identité, 45 F), 14 h 30, devant l'entrée côté place Joffre (S. Rojon-Kern).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **L'ÉGLISE SAINT-LAURENT** et le quartier de Monsieur Vincent (40 F), 15 heures, 68 *bis*, boulevard de Strasbourg (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES** : exposition sur le compagnonnage (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F), 15 h 15, 33, quai d'Orsay (Mme Cazes).

■ **LES INVALIDES** et le tombeau de Napoléon (50 F), 15 h 30, devant la grille d'entrée côté esplanade (Claude Marti).

Samedi 25 novembre

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F), 11 heures, 33, quai d'Orsay (Connaissance de Paris).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : néoclassicisme et romantisme (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux) ; les primitifs et le XVe siècle en Italie (33 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux) ; les chasses de Maximilien (47 F + prix d'entrée), 15 h 45, sous la pyramide côté auditorium (Monuments historiques).

■ **L'INSTITUT** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 23, quai Conti (Institut culturel de Paris).

■ **MONTMARTRE** : jardins et cités d'artistes (50 F), 14 h 30, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE PARC GEORGES-BRASSENS** et la Ruche, atelier de Montparnasse (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Versailles côté rue de Vaugirard (Europ explo).

■ **LE PARC MONCEAU** et les hôtels voisins (extérieur) (37 F), 14 h 30, sortie du métro Monceau (Monuments historiques).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Christine Merle).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER DE BERCY** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Bercy côté POPB (Paris capitale historique).

■ **LE QUARTIER BREDA** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Pigalle (Vincent de Langlade).

■ **LES SALONS DE L'AMBASSADE DE POLOGNE** et la rue Saint-Dominique (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, 57, rue Saint-Dominique (Découvrir Paris).

■ **LES CARMES** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Monuments historiques).

■ **LES SALONS DU CONSEIL D'ÉTAT** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, place du Palais-Royal devant la grille d'entrée (Mathilde Hager).

■ **L'ASSEMBLÉE NATIONALE** (carte d'identité, 55 F), 15 h 30, sortie du métro Assemblée nationale (Paris et son histoire).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **POLYNÉSIE.** Le gouvernement territorial de Polynésie va consacrer 220 millions de francs à la mise aux normes internationales de l'aérodrome de Nuku Hiva, l'île principale du groupe nord de l'archipel des Marquises. L'aérodrome rénové devrait être opérationnel en 1998. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG.** Cathay Pacific Airways a commandé deux Airbus A 330 supplémentaires. Ils seront utilisés sur les lignes de l'Asie orientale quand la compagnie déploiera ses Boeing 747-400 sur la nouvelle ligne Hongkong-New York. – *(AFP.)*

■ **NICE.** Singapore Airlines, qui s'est installée à l'aéroport de Nice le 9 novembre, va travailler avec les agents de voyage de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur afin de les aider à satisfaire une demande croissante de voyages touristiques et professionnels vers l'ensemble de la zone Asie-Pacifique.

■ **ÎLE MAURICE.** Air France envisage d'ouvrir une liaison sans escale entre Paris et l'île Maurice, d'ici à 1997. La première liaison régulière assurée par Air France a eu lieu en novembre 1945 : le voyage a duré six jours et comprenait sept escales. – *(AFP.)*

SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas n° 2380. Cours de perfectionnement à l'Alliance française. – Par décision de justice, Pierre, après avoir vécu en Inde, a été placé en France chez son oncle. Sa scolarité est très brillante dans les matières scientifiques, mais il a, malgré ses efforts, des difficultés à maîtriser le français. Il travaille en bibliothèque et son professeur principal souhaiterait qu'il puisse suivre les cours de l'Alliance française. Les revenus de son oncle sont trop modestes pour l'aider. Une somme de 4 000 F lui permettrait de poursuivre ses études.

★ Prière d'adresser les dons à La semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.

CULTURE

CINÉMA Avec « Clockers », Spike Lee prend à rebrousse-poil les règles du cinéma du ghetto, et met à mal les clichés sur la communauté noire. ● LES ADOLESCENTS défavorisés tiennent le haut de l'affiche cette semaine, américains noirs (« Clockers ») et blancs (« Kids ») ou jeunes des banlieues françaises (« Douce France »).





PHOTOS D.R.

● LE PATRIMOINE est également à l'honneur, grâce à la première intégrale du réalisateur Polonais Wojciech Has et au lancement de la vaste rétrospective CinéMémoire.

Spike Lee règle ses comptes avec l'imagerie des ghettos noirs

Clockers. Pour son huitième film, le cinéaste s'empare des règles du thriller dans le monde de la drogue et des gangs, pour en dénoncer les fonctionnements pervers et tenter d'échapper au désespoir

Film américain de Spike Lee avec Mekhi Phifer, Isaiah Washington, Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo. 2 h 09.

Dès son premier film, Spike Lee attirait l'attention par sa manière de filmer des corps noirs. Vivants, en mouvements, en paroles et musiques, en rythme et en situation. Le générique de début de *Clockers* se déroule sur des corps noirs. Morts. Le huitième film de l'auteur de *Do the Right Thing* est un film d'après le massacre. Le massacre des espoirs (révolutionnaires ou intégrationistes) de la communauté noire, le massacre quotidien perpétré par la drogue et la prolifération des armes dans les ghettos. Le massacre, aussi, de l'image des noirs sur les écrans.

Le film semble s'inscrire dans un des genres qui a contribué à la fabrication de ces clichés méprisants, et parfois meurtriers : ces histoires de *dealers* (*clockers* désigne les petits fourgueurs qui arpentent les rues *around the clock*, jour et nuit), de gangs et de flics, avec rodéo de voitures et fusillade générale pour distraire le public et l'amener à conclure que ces types-là n'ont qu'à s'entretuer une bonne fois. Adaptant librement le roman très documenté de Richard Price (dont la traduction vient d'être rééditée chez Pocket), Spike Lee semble suivre à la lettre les canons du genre.

On retrouve donc les archétypes : les petits trafiquants blacks menés par le jeune chef, Strike, le duo de flics blancs, le caïd du quartier, le policier noir qui essaie de sauver les meubles, au moins d'empêcher les dealers d'entraîner les plus jeunes dans leur sillage. Sur cette distribution conventionnelle se greffe le personnage de Victor, le frère de Strike. Victor le jeune Noir sérieux, qui a réussi et se tient à carreau. Ces différentes figures se mettent en place, tandis qu'un crime est exécuté, commandité par le caïd à Strike, mais dont Victor s'accuse au commissariat de Brooklyn.

Le film est à la fois brutal et léger, tailladé d'humour cruel. La mise en scène fluide procède par grands mouvements d'appareil, confirme l'impression d'un ballet réglé, auquel se plient tous les protagonistes. Dans la vie aussi, suggère *Clockers*, tout le monde *« joue dans le même film »*, obéit aux mêmes règles d'un jeu minable et mortel. Il n'y a pas d'extérieur, pas d'alternative. Cette chorégraphie se déroule selon une partition dont est souligné l'entêtant refrain : la morale. Pas un personnage qui n'y aille de son couplet, devenu une rengaine dépourvue de sens. Jusqu'aux *dealers* qui rabâchent les couplets antidrogues. Dans ce système trop réglé, Spike Lee multiplie les éléments de doute et de rupture.

Le plus évident est incarné par Harvey Keitel, en flic juif et teigneux qui refuse de croire au scénario avoué de la culpabilité de Victor. Pour faire craquer Strike, qu'il croit responsable du meurtre, il pousse tous les rapports de force et de frime au paroxysme, avec une perversité butée qui donne au comédien l'occasion d'un de ses meilleurs rôles. Cette intrigue en forme de *whodunit* fraie son chemin entre les deux « piliers » du récit (et du quartier) que sont les deux figures paternelles, le policier noir et le caïd, dont la symétrie même fait problème, chacun d'un côté de la barrière dessinée par la loi. Le cas de Victor, et son retournement psychologique sous la pression d'une insoutenable volonté de bien faire, est lui aussi troublant : c'est d'une véritable overdose de *correctness* qu'il est victime.

DESSIN DI MARCO

MÉTAPHORE FUNÈBRE

Comme sont troublants le personnage en apparence très secondaire d'un ripoux du commissariat, qui inscrit d'un coup la petite histoire dans le cadre d'un univers entièrement corrompu et, en contrepoint, la relation qui se noue entre Strike et un très jeune garçon qui le prend pour modèle, suggèrant la répétition sans fin des mêmes causes et des mêmes effets. Il y a aussi le flingueur givré atteint du sida, ou le flic italien acolyte de Keitel, joué par John Turturro. Ceux-là ne font rien : l'un traîne sa réputation de tueur implacable, l'autre ouvre et referme les portes, lance des blagues désabusées, tous deux convaincus de l'inéluctable. Cet inéluctable est contredit par la figure centrale du film, Strike, figure tragique à égale distance entre l'enfance et la mort. Il vend du crack mais est accro au lait chocolaté et aux trains électriques, il est vif et fort mais crache le sang. Ni héroïsé ni méprisé, il porte toutes les contradictions de ce film qui dégénère en situations de plus en plus folles. Jusqu'à l'épilogue onirique, écartelé entre *happy end* en force et métaphore funèbre. *N'est-ce pas* la même chose, paraît se demander Spike Lee, le point absurde où la fiction trop scénarisée, trop assujettie aux lois du spectacle, rencontre la mort ? De tous les fléaux dont les Noirs (et pas seulement eux) ont souffert, la représentation d'eux-mêmes n'est pas le moindre, surtout depuis qu'ils se sont laissé prendre à ce miroir en l'imitant. Spike Lee sabote cette machine représentative.

Le résultat est forcément dérangeant, surtout pour qui attend la dramaturgie prévisible d'un polar du ghetto. Le titre évoque une mécanique implacablement réglée, *Clockers* détraque l'horlogerie du spectacle en même temps que celle du malheur programmé. Sans idéalisme mais sans fatalisme, avec une énergie qui est celle du cinéma avant d'être celle de l'adhésion à une cause.

J.-M. F.

Filmographie

Né à Atlanta (Géorgie) en 1957, élevé à Brooklyn, fils de musicien, Spike Lee a réalisé ses premiers films dans le cadre de l'école de cinéma de New York avant de faire ses débuts professionnels avec *Nola Darling n'en fait qu'à sa tête* (1986). Il a ensuite réalisé *School Daze* (1988, inédit en France), *Do the Right Thing* (1989), *Mo'Better Blues* (1990), *Jungle Fever* (1991), *Malcolm X* (1992), *Crooklyn* (1993), *Clockers* (1995), *Girl 6* (sortie prévue en 1996). Créateur de sa société de production, 40 Acres and a Mule, il produit également des clips, des publicités, des disques et possède une boutique, Spike's Joint, à Brooklyn, où il habite.

« Dans mon film, il n'y a ni héros ni méchants »

A TRENTE-HUIT ANS, dont neuf consacrés à la réalisation de neuf longs métrages, Spike Lee est le leader incontesté du cinéma « black », position qu'il consolide à chaque film, tout en déplorant son restrictif. Après *Clockers*, sortira en France, le 29 novembre, le film qu'il avait tourné juste avant, *Crooklyn* (1993). Depuis, il a terminé *Girl 6* et travaille sur une évocation à grand spectacle de la vie de Jackie Robertson, le premier champion de base-ball noir.



ENTRETIEN

« Quelle a été votre réaction lorsque Martin Scorsese, qui devait porter à l'écran le livre de Richard Price, vous en a proposé la mise en scène ?

– Je n'ai pas accepté tout de suite. Je ne voulais pas faire encore un film de gangsters noirs avec du rap et des coups de feu, je ne voulais pas valoriser la violence. J'ai dit « oui » quand j'ai trouvé le moyen d'échapper aux règles du genre.

» Dans le livre, écrit après deux ans d'enquête sur le terrain, les chapitres tournent alternativement autour de Strike, le jeune dealer noir, et du flic blanc, joué par Harvey Keitel. Dans les neuf versions du scénario écrites par Price pour Scorsese, l'intrigue était resserrée autour du flic ; j'ai, au contraire, privilégié ce qui concernait Strike. Je ne voulais pas qu'il soit un héros, je ne voulais pas qu'un seul gosse puisse sortir d'une salle en disant : « Je veux être comme lui. » Mais, en même temps, il ne fallait pas en faire un salaud. Il n'y a pas de bons et de méchants dans *Clockers* ; même Rodney, le trafiquant, a une certaine ambiguïté.

– Avec le policier noir, il est l'autre figure paternelle du film.

– Beaucoup de foyers sont sans hommes, et les garçons ont besoin d'une figure masculine. S'ils ne la trouvent pas à la maison, ils la cherchent ailleurs. André le policier et Rodney le trafiquant en sont deux exemples, ils rivalisent pour conquérir l'âme des jeunes Noirs. Mais la plupart pensent qu'André est un idiot parce qu'il travaille pour gagner sa vie, alors que Rodney se remplit les poches.

– N'est-il pas de plus en plus difficile de créer un personnage positif ?

– Ils existent, mais personne ne leur prête attention : ce sont les mères ; dans le film, la mère de l'enfant fasciné par Strike.

– Depuis bientôt dix ans que vous êtes cinéaste professionnel, trouvez-vous que cette activité est devenue plus facile ?

– J'ai moins de mal à trouver de l'argent, mais faire un bon film reste aussi compliqué. Je bénéficie d'une certaine indépendance, j'ai le contrôle du montage final de chacun de mes films, je produis aussi d'autres cinéastes. Mais, à présent, je suis considéré comme spécialiste des problèmes raciaux. Ce thème fait partie de mes films, mais je ne veux pas y être enfermé. Mon prochain film, *Girl 6*, est consacré au téléphone rose, à la manière dont la technologie paraît rapprocher les gens, mais, en fait, les isole. Mes centres d'intérêt sont plus larges et variés que la seule question noire.

– Pensez-vous que les images aient une responsabilité dans la situation de la communauté noire ?

– Oui. Dans *Clockers*, je montre tout ce qui risque d'amener l'enfant à utiliser une arme à feu : les jeux vidéo, les chansons gangsta-rap, les clips. Ces gamins regardent la télé entre six et huit heures par jour. Je ne veux pas parler comme la Majorité morale, mais tout le monde doit faire attention à ce qu'il fait, y compris ceux qui réalisent des images.

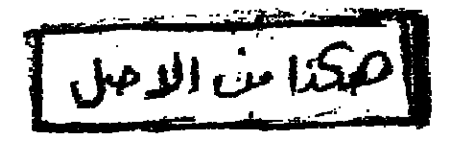
– Quelle image donnait, selon vous, la marche des Noirs organisée par Louis Farakhan ?

– Une image très positive, même si elle a été distordue par les médias, qui ont minimisé l'affluence et insisté sur les aspects les plus discutables de Farakhan. Entre 1,5 et 2 millions d'hommes noirs ensemble dans la rue, avec calme et dignité, c'est un jour historique, un jour d'espoir. Aucun autre leader noir n'aurait pu organiser une telle manifestation, mais le résultat dépasse celui qui l'a organisé.

– Dans une semaine, sort en France votre film précédent, *Crooklyn*, qui se déroule lui aussi à Brooklyn, mais au début des années 70.

– Ces deux films constituent un ensemble. Je regrette que *Clockers* précède *Crooklyn*, parce que la société de distribution des « majors », UIP, a refusé de le sortir, sans même m'avertir. *Crooklyn* montre Brooklyn à l'époque où nous avions des pistolets à eau ; maintenant les gosses ont des Uzi et des 9 mm. A l'époque il n'y avait pas de crack, juste quelques types sniffant de la colle. Les années 70 ont été un sommet de la conscience noire, mais *Crooklyn* n'est pas un film nostalgique : la situation décrite annonce celle que dépeint *Clockers*. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon



LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 7

Puccini du côté de chez Frédéric Mitterrand

Madame Butterfly. Une Chinoise, des Japonais et des Américains chantent en italien et en play-back au bord d'un lac en Tunisie

MADAME BUTTERFLY, film français de Frédéric Mitterrand. Avec Ying Huang, Richard L. Troxell, Ning Liang, Richard Conlon. Direction musicale de James Conlon. (2 h 15.)

Quelque cent minutes de film se sont écoulées lorsque apparaissent à l'écran des images en noir et blanc du Japon d'autrefois, filmées par des opérateurs anonymes. Moment d'émotion absolue, qui dure ce que dure le choeur à bouche fermée de Puccini. Trois minutes à peine, dont on se demande pourquoi Frédéric Mitterrand les a infligées à son propre film, tant elles démontrent par contraste que le réalisateur s'est trompé.

Qu'a-t-on vu et entendu jusque-là, en effet ? Une Chinoise, des Japonais et des Américains chantant en italien dans un décor de fleurs artificielles, piquées çà et là au bord d'un lac de Tunisie (le film a été tourné près de Bizerte). Chantant ou, plus exactement, mimant le chant, ce qui limite grandement leur expressivité. Inhérent au genre, le défaut est ici d'autant plus dommageable que l'opéra de Puccini est une véritable machine à faire pleurer et que le manque de sentiment des interprètes en accentue immanquablement l'artifice. Cet artifice que l'adaptation a refusé d'assumer, pour tenter le pari absurde d'un réalisme auquel il était impossible de prétendre et qui, de toute façon, n'aurait fait qu'accuser, et rendre insupportable, la convention des situations, des personnages et de l'intrigue. Alors, on s'ennuie ferme, jusqu'à ce que la musique du finale permette, enfin, à l'émotion de poindre.

Frédéric Mitterrand a multiplié en pure perte les mouvements d'appareil, arabesques appliquées qui témoignent de son souci de donner à la réalisation une fluidité rendue vaine par le statisme désespérant de la mise en scène. La caméra bouge, mais le film prend la pose, figé, pétrifié, sans vie.

P. M.

De l'art difficile du jardin japonais

SI TANT EST qu'il faille faire jouer et chanter *Madame Butterfly* par des acteurs dont la couleur de peau correspond aux personnages de l'opéra de Puccini et reconstituer une maison japonaise en Tunisie, autant aller au bout de la démarche. Adhérer, par exemple, au jusqu'au-boutisme de Visconti qui étouffait les actrices dans leur corset et remplissait les tiroirs de commodes qui ne laissaient jamais entrevoir leur contenu, de sous-vêtements d'époque. Il faudrait surtout ne pas recourir au play-back qui pasteurise les émotions et met musicalement hors course les films d'opéra produits par Daniel Toscan du Plantier parce qu'un chanteur qui mime son art n'investit ni physiquement ni psychologiquement son personnage. Mitterrand a remplacé la convention de l'opéra que les grands metteurs en scène de théâtre ont su évacuer depuis longtemps par celle du roman-photo en couleur.

Il aurait au moins pu faire en sorte que la nature qui sert de cadre à cette mise en images ne soit si invraisemblable. Las ! La maison de Madame Butterfly ressemble à une maison japonaise, mais elle n'est pas protégée par son traditionnel mur d'enceinte ; elle est bien entourée d'un jardin, mais il n'a rien de japonais, bien que des iris... japonais y poussent, mais ces plantes aquatiques sont piquées dans l'herbe ; les pivoines y fleurissent en même temps que les chrysanthèmes (note pour la scripte : il faudrait éviter que l'héroïne cueille des minichrysanthèmes sur des branches d'arbustes pour, dans le plan suivant, la voir les bras chargés d'énormes fleurs) ; la glycine (de Chine et non du Japon) y aligne ses lourdes grappes de fleurs en plastique sous un auvent de tuiles ; les arbres et les arbustes (pas très japonais les eucalyptus, lauriers-roses et autres *Poinsettias pulcherina*) y croissent loin des sécateurs contraignants du jardinier. Or l'une des constantes du jardin japonais est de soumettre par la taille une nature qui fait peur, comme un empire féodal soumet son peuple par la contrainte. Le jardin est le miroir végétal de la société et dans celui du film de Mitterrand, Madame Butterfly n'a pas sa place. On a sans cesse l'impression qu'un petit âne gris portant son fardeau va surgir dans le cadre de l'image.

Alain Lompech



Ying Huang, interprète chinoise de Madame Butterfly

Déprimants, répugnants et violents

Kids. Une journée dans la vie de deux adolescents new-yorkais boulimiques de drogue et de sexe, filmés sans distance

KIDS, film américain de Larry Clark. Avec Leo Fitzpatrick, Justin Pierce, Sajan Bhagat, Billy Valdes (1 h 31).

Kids est un film de photographe. Non que Larry Clark, photographe singulier, ait apporté un soin particulier à la confection des images, comme ont pu le faire avant lui certains de ses confrères lorsqu'ils sont devenus cinéastes, mais parce que son film procède avant tout d'une volonté de porter sur le monde un regard brut. Ecrit par un néophyte de vingt ans, le scénario retrace une journée de la vie de deux adolescents new-yorkais, Telly, qui ne s'intéresse qu'aux filles vierges, et Casper, auquel nulle substance interdite n'est étrangère.

Larry Clark s'efforce de coller au rythme que Telly et Casper imposent à leur vie : rythme de leurs trajets dans la ville, de leur logorrhée émaillée d'obscénités et de provocations, de leur boulimie de sexe, de drogue, d'excitation. Par un effet de montage parallèle, le réalisateur les associe aux filles, qui parlent entre elles de sexe, elles aussi. Jennie, surtout, que Telly a séduite quelques mois auparavant et qui apprend qu'elle est séropositive. Le film épouse alors la quête de la jeune fille, lancée à la recherche de Telly, qui ignore sa séropositivité et est en passe de contaminer une nouvelle conquête.

La mise à nu des personnages commence dès le premier plan, long baiser s'accompagnant de bruits qui avaient déjà envahi la bande-son en cours de générique. Souci de réalisme ? Sans doute. Mais les effets de ce réalisme se révèlent bientôt pervers. De même que l'on s'accoutume à entendre ces gamins, qui pour beaucoup paraissent, de surcroît, plus jeunes qu'ils ne le sont, s'entretenir de sujets habituellement réservés à leurs aînés, en des termes que ceux-ci évitent d'ordinaire d'employer, le systématisme du montage parallèle et l'enchevêtrement des ficelles de scénario dénaturent le regard du cinéaste.

Larry Clark se satisfait alors d'enregistrer, pour la livrer telle quelle, la réalité qu'il a choisi de reconstituer. Les jeunes acteurs auxquels il a demandé d'endosser la personnalité d'adolescents en état permanent de représentation s'acquittent de cette tâche en surchargeant des personnages auxquels le cinéaste ne laisse de toute façon pas une chance. Déprimants, inconscients, répugnants, violeurs, violents, ils le sont jusqu'à l'écœurement, sans que jamais Larry Clark ne trouve la nécessaire distance de regard qui permettrait de les considérer différemment. Le sort épouvantable que leur réserve le scénario renvoie ainsi uniquement au vide de leurs existences, dont le film s'est révélé incapable de dessiner les contours.

Pascal Mérigeau

La vie en banlieue selon Malik Chibane

Douce France. Son premier film, « Hexagone », avait surpris par une spontanéité et une vitalité qu'on ne retrouve pas dans le deuxième

DOUCE FRANCE, film français de Malik Chibane. Avec Hakim Sahraoui, Frédéric Diefenthal, Fadila Belkebla, Séloua Hamse. (1 h 40.)

Bricolé, mais sincère, maladroit, mais porté par un vrai désir de montrer, de dire, de filmer, *Hexagone*, le premier film de Malik Chibane, avait surpris par sa vitalité, sa façon de débouler dans le paysage cinématographique français, tous doutes et certitudes confondus.

Confronté à l'écueil du deuxième film, conscient de l'importance de cette épreuve, le jeune réalisateur (trente et un ans) s'est embarqué dans l'aventure avec la volonté manifeste de demeurer fidèle à ses choix et à ses thèmes, à ses acteurs et à sa manière.

A l'intrigue brouillonne d'*Hexagone*, il a choisi d'opposer un scénario qu'il a souhaité plus écrit, plus conscient, plus adulte. L'aventure de deux copains d'une trentaine d'années, Moussa et Jean-Luc, auxquels un hasard providentiel permet de réaliser leur rêve (le premier achète un bar, le second devient avocat), est prétexte à une description détaillée de la vie en banlieue. La corruption des policiers municipaux, la situation des anciens harkis, les mariages arrangés, l'emprise des traditions, le voile coranique, rien ne manque.

Mais, à vouloir ainsi tout montrer et trop prouver, le réalisateur a perdu de sa spontanéité et de son allant. Anecdotiques dans le premier film, les lourdeurs et maladresses du dialogue, l'inexpérience des acteurs et les approximations narratives condamnent cette fois-ci l'entreprise à l'échec. Sympathiques *a priori* seulement, les personnages sont rarement attachants, à l'exception de quelques figures secondaires, et l'intrigue vacille de situations attendues en notations convenues, notamment les portraits, déplaisants à force d'être sommaires, de deux jeunes filles, l'une « libérée », l'autre respectueuse des enseignements religieux, sœurs ennemies finalement réunies dans une même volonté de prendre la vie du bon côté, celle du moins dont le réalisateur indique paresseusement la direction.

P. M.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

QUARTIER MOZART

Film franco-camerounais de Jean-Pierre Bekolo. Avec Serge Amougon, Sandrine Ola'a, Jimmy Biyong, Essindi Mindjia. (1 h 28.)

Quartier Mozart tranche avec l'esthétique naturaliste qui caractérise généralement le cinéma africain, mais sans pour autant sacrifier tout réalisme. Le film décrit la vie, sur quelques jours, de plusieurs habitants d'un quartier d'une grande ville camerounaise. La fille du commissaire de police est séduite un soir de bal ; son père accepte cette liaison à condition qu'elle soit discrète ; il est lui-même occupé à répudier sa première femme, mais finit par se faire renvoyer en raison de son étrange conception de la loi. Il est clair, dès les premières images, où les personnages détaillent une identité dont le patronyme semble avoir moins d'importance que leur surnom métaphorique, que le cinéaste a choisi de recourir à des effets de distanciation. Ils prendront diverses formes au fil du récit (arrêt sur une image du style roman-photo, composition artificielle de certains cadres et de l'éclairage). Si ces procédés conduisent le film vers une certaine abstraction, la forte présence de personnages qui évoquent avec bonheur une commedia dell'arte africaine et la franchise de leurs relations (sexuelles, notamment) confèrent une authentique vitalité à *Quartier Mozart*.

Jean-François Rauger

BABYFEVER

Film américain de Henry Jaglom. Avec Victoria Foyt, Matt Salinger, Frances Fisher, Dinah Lenney, Elaine Kagan, Zack Norman. (1 h 50.)

Le cœur de ce film réalisé par le très indépendant Henry Jaglom (en 1990, *Eating* abordait de manière originale le rapport des femmes américaines à la nourriture) est constitué par une *baby shower*. Soit une réunion au cours de laquelle, entre petits fours et tasses de thé, des femmes fortunées s'offrent des cadeaux, parlent de leurs bébés (qu'elles présentent aux autres), de leur désir de maternité, de leurs difficultés de mères et d'épouses. Une intrigue sentimentale en forme de prétexte (Gena est sur le point de se marier lorsque réapparaît son ancien amour, qui veut un enfant d'elle) sert de fil conducteur à cette exploration, qui offre aux actrices de parler le plus souvent en leur propre nom. Le résultat est assez étonnant, l'acuité de regard du réalisateur lui permettant de capter les angoisses, les marottes et, parfois, les ridicules des personnages. Sa science du montage achève de faire de *Babyfever* un petit film plein d'une vitalité teintée à la fois d'humour et d'ironie attentive.

P. M.

NEUF MOIS AUSSI

Film américain de Chris Columbus avec Hugh Grant, Julianne Moore, Tom Arnold, Joan Cusack, Jeff Goldblum, Robin Williams (1 h 48).

Créée pour les trains, la formule s'applique désormais au cinéma : un film peut en cacher un autre. Et c'est encore le second, nommé *remake*, qui ne pardonne pas. Une nouvelle illustration en est fournie avec cette version américanisée de *Neuf mois*, de Patrick Braoudé, qui voit le jour dix-neuf mois après l'original. Le réalisateur des périssables *Maman, j'ai raté l'avion* et *Madame Doubtfire* installe les protagonistes à San Francisco. Samuel (Hugh Grant) et Rebecca (Julianne Moore) ont tout pour être heureux : ils sont beaux, jeunes et riches. Mais quand elle lui annonce sa grossesse, Samuel perd les pédales. Une rupture, un mariage et deux accouchements permettront à des personnages aussi peu convaincants que les acteurs qui les interprètent d'enfanter dans la douleur cet ersatz de comédie. Braoudé avait signé une fable loufoque sur l'angoisse pathologique d'un père en puissance. Columbus y a essentiellement vu matière à exalter les sempiternelles valeurs familiales, à travers un casting alléchant et un style sirupeux.

J. M.

JOHNNY MNEMONIC

Film américain de Robert Longo. Avec Keanu Reeves, Dolph Lundgren, Ice-T, Dina Myer, Barbara Sukova. (1 h 37.)

Le héros a une cervelle en forme de disque dur assorti d'une puce d'ordinateur faisant office de bombe à retardement, et il dispose de vingt-quatre heures pour trouver le terminal sur lequel il se branchera pour se décharger de toutes les informations qu'il contient, sous peine d'exploser. Semblable canevas exige que l'action soit menée sur un rythme tel que le spectateur accepte de n'avoir pas à réfléchir. Ce n'est, hélas, pas le cas. Comme David Salle *(Search and Destroy)* et, bientôt, le peintre Julian Schnabel (un film sur Basquiat), Robert Longo, artiste multimédia de renom sur la place new-yorkaise, a voulu aborder le long-métrage (il avait réalisé bon nombre de vidéo-clips et, en 1987, un court-métrage, *Arena Brains*). Il a donc porté à l'écran un récit de l'écrivain « cybernétique » William Gibson. On cesse très vite de s'intéresser au sort de ce malheureux Keanu Reeves perdu dans un New York déchet-défait ; la guerre des gangs dans trente-cinq ans apparaît comme une figure imposée (gâchis du rappeur Ice-T, pourtant intrigante personnalité cinématographique). On hésite entre l'ennui et l'agacement quand, le disque dur étant trop chargé, Reeves voit en hallucination le visage récurrent de Barbara Sukova (qui semble jouer sous calmants), et on finit par céder au découragement. La seule surprise du film est la prestation réussie de l'ex-M. Muscle Dolph Lundgren en prédicateur assassin.

Henri Béhar

La première intégrale de Wojciech Jerzy Has, peintre baroque de la tragédie polonaise

ABSTRACTION FAITE de la récente notoriété de Krzysztof Kieslowski, Andrzej Wajda a incarné le plus durablement, à l'étranger, la Pologne au cinéma. A raison, parce qu'il est sans doute l'héritier direct de cette tradition romantique nationale qui imprègne les grands classiques de la culture polonaise. A tort, parce que d'autres cinéastes de sa génération illustrent avec non moins de talent une cinématographie qu'ils ont également contribué à forger. Une vaste rétrospective consacrée au cinéma polonais par le Centre Pompidou au cours de l'année 1992 l'avait rappelé, cette première intégrale en France des longs-métrages de Wojciech Jerzy Has, au cinéma Champollion, à Paris, le confirme aujourd'hui.

Né en 1925 à Cracovie, il y fait ses débuts de cinéaste après guerre, aux côtés d'un autre ténor de sa génération, Jerzy Kawalerowicz. Tous deux appartiennent à l'Atelier des jeunes cinéastes, créé en 1945 sur le champ de ruines de l'après-guerre, et noyau de ce qui deviendra, trois ans plus tard, l'Ecole de cinéma de Lodz, principal centre du cinéma polonais. Mais l'apprentissage, sous la tutelle de Jerzy Bossak (l'un des fondateurs en 1929 du fameux groupement d'avant-garde, Start), traine en longueur : de 1947 à 1958, Has tourne pour l'essentiel des courts-métrages de commande à visée pédagogique. C'est qu'après une brève période de semi-liberté le congrès de Wisla en 1948 a défini l'alpha et l'oméga du dogme « réalisme socialiste » qui va dès lors amidonner le cinéma polonais. Il faut attendre le dégel de 1955 pour que souffle un vent de libéralisation.



TRAVERSER LES APPARENCES

Cela se traduit au cinéma par l'émergence de ce que l'on appellera l'« école polonaise », nouvelle vague notamment constituée par Munk, Wajda, Kawalerowicz et Has, ainsi que par une génération d'acteurs dont la figure de proue demeurera le météorique Zbigniew Cybulski. Deux grands thèmes sont à l'ordre du jour : celui de la réalité contemporaine dépeinte à travers un sombre réalisme documentaire ; et celui de la résistance polonaise au nazisme, revisitée sur un mode tantôt héroïque (Wajda) tantôt ironique (Munk). On a pu y voir à juste titre une métaphore, entre l'absolu de la révolte et le pragmatisme de la patience, du séculaire « dilemme » polonais sur le meilleur moyen de mettre à bas le joug étranger.

Has, quant à lui, élabore une œuvre – quatorze longs-métrages de 1957 à 1988 – réputée inclassable, mais qui pourrait aussi être qualifiée de cryptée, sorte de précis de résistance clandestine où esthétique et éthique sont solidaires d'une mécanique qui n'explose jamais qu'à retardement. Pour l'essentiel, le cinéma de Has est un constat d'échec, celui de l'homme à habiter le monde. Qu'il soit à ce titre une allégorie de la réalité polonaise n'échappe à personne. Mais il est bien davantage : une incitation à traverser les apparences en même temps qu'une réflexion sur les moyens qu'offre le cinéma d'y parvenir – notamment dans son cycle fantastique : *Le Manuscrit trouvé à Saragosse* (1963), *La Clepsydre* (1974), *Le Journal d'un pécheur* (1985), *Les Tribulations de Balthasar Kober* (1988).

Un penchant très net pour la contre-plongée, une caméra dont le centre de gravité se situe anormalement bas, une profondeur de champ rendue le plus souvent avec une oblique fixité, tels sont quelques-uns des moyens obsessionnels par lesquels Has façonne l'écrasante étrangeté de ce monde. Avec sa conception labyrinthique de l'espace, sa temporalité onirique et récurrente, le kitsch parfois morbide de ses détails, *Le Manuscrit trouvé à Saragosse*, tiré du roman (1804) de Jan Potocki, en constitue l'archétype esthétique et surréalisant, situé dans une Espagne de convention. Si on remonte également le temps dans l'étrange sanatorium de *La Clepsydre*, c'est pour être déporté *via* le train fantôme de l'histoire dans un passé plus intime, peuplé d'animaux empaillés, de filles légères et de banquets hassidiques. Cinq ans après les événements de 1968 qui ont achevé de dépeupler la Pologne de ses juifs, cette transposition de l'univers de Bruno Schulz (le « Kafka polonais») confère au film une dimension sépulcrale.

NEUF ANNÉES DE SILENCE FORCÉ

D'une manière moins flamboyante, ce déphasage subsiste à travers le réalisme intimiste de ses autres films. A commencer, pour utiliser une formule d'ordinaire consacrée à Wajda, par sa « trilogie de guerre » – *L'Art d'être aimée* (1958), *Les Adieux* (1962), *Les Codes* (1966) – où le conflit sert d'arrière-plan lancinant à l'étude mi-amère, mi-ironique des amours et des oublis contrariés, des déchéances et des vocations qu'elle a suscitées.

Exemplaire est à cet égard le cheminement de Tadeusz, dans *Les Codes*. Celui-ci a résisté depuis Londres et s'y est exilé, retourne vingt ans plus tard à Cracovie afin d'élucider l'assassinat de son fils durant la guerre. La réalité scellée, chiffrée, à laquelle se heurte sa quête, et sa décision ultime de demeurer malgré tout au chevet de sa femme, incite à lire ce film comme le credo éthique de Has : les pesanteurs du passé doivent servir à lutter, ici et maintenant, et fût-ce moins glorieusement, contre les servitudes du temps présent. Quitte, quand elles se prolongent plus que de raison, à éprouver la dissolution de ses certitudes, à s'allonger un beau jour pour ne plus songer qu'à dormir. Ce que fera le professeur de médecine tchékhovien d'*Une histoire banale* (1982), film dont l'ouverture s'attarde longuement, et comme pour inventaire, sur les objets de son « intérieur ».

Sorti après l'Etat de guerre décrété en 1981, ce film marque le retour de Has après les neuf années de silence forcé qui suivent *La Clepsydre*. On est tenté d'y voir les brillants adieux d'un cinéaste dont les réalisations ultérieures marqueront un certain essoufflement. Telles ces *Tribulations de Balthasar Kober* (1988), ambitieuse coproduction franco-polonaise qui tente en vain de retrouver la formule des précédents succès « oniriques ». Depuis lors, dans une Pologne qui a recouvré l'année suivante sa liberté, Has enseigne à l'Ecole de Lodz, dont il a été nommé recteur en 1991. D'une manière peut-être moins paradoxale qu'il n'y paraît, il n'est toujours pas parvenu à faire aboutir un projet ancien, *L'Âne qui joue de la lyre*, fable grandiose située aux confins du mythe et de l'histoire et au terme de laquelle, selon le synopsis, « *nous montons toujours plus haut, nous nous perdons dans les galaxies* ».

Jacques Mandelbaum

ÉCONOMIE

■ Augmentation des tournages de films français en octobre. Dix-sept films d'initiative française ont été mis en chantier en octobre, contre 13 seulement à la même époque en 1994, ce qui porte à 92 le nombre de tournages de longs métrages de fiction pour l'année 1995. Parmi ceux qui ont été lancés le mois dernier figurent *Anna Oz* d'Eric Rochant, *Capitaine Conan* de Bertrand Tavernier, *Ponette* de Jacques Doillon, *Les Victimes* de Patrick Grandperret et *Salut cousin !* de Merzak Allouache.

ÉCHOS

■ Les Félix de « Land and Freedom » et « *La Haine* » seront-ils les derniers ? L'Académie européenne du cinéma a décerné le 12 novembre à Berlin le Félix du meilleur film à *Land and Freedom* de Ken Loach et celui du meilleur « jeune film européen » à *La Haine* de Mathieu Kassovitz. La cérémonie se déroulait pour la dernière fois à Berlin, où elle avait lieu chaque année depuis 1991, la ville ayant décidé de ne pas reconduire ses subventions. Wim Wenders, directeur de l'académie, a renoncé à cette fonction. Les Félix du cinéma ont été conçus comme le pendant des Oscars, mais ont toujours eu du mal à s'imposer. Les cérémonies prestigieuses du début ont cédé la place à une manifestation plus confidentielle. Paris, Strasbourg, Stockholm et Florence se sont déclarées prêtes à accueillir l'académie.

FESTIVALS

■ Treizième Festival du film juif et israélien de Montpellier. Sept films sont en compétition pour la 13e édition du Festival du film juif et israélien qui se tient du 25 novembre au 5 décembre avec la venue, notamment, du réalisateur Yves Boisset pour *L'Affaire Dreyfus* et du comédien Michel Boujenah. Des hommages sont consacrés au cinéma new-yorkais, à Charles Denner et à Ernst Lubitsch. Une section documentaire présente la première coproduction israélo-palestinienne, *On The Edge Of Peace*. La soirée du dimanche 3 décembre sera consacrée à la mémoire d'Itzhak Rabin. Le festival présente également une curiosité, *Le Roi Lear* de Jean-Luc Godard (1987), jamais diffusé en salles.

Lettre d'Amérique

■ Si les compagnies d'assurances *sont* d'accord (et si les producteurs acceptent de payer une surprime), la chanteuse Courtney Love, veuve de Kurt Cobain et chef du groupe Love, incarnera Anthea Leasure, l'épouse du fondateur du magazine « scandaleux » *Hustler*, Larry Flynt. Réalisé par Milos Forman, le film (sans titre pour l'instant) sera produit par Ixtlan, la maison de production d'Oliver Stone.

■ Un quart de siècle après *Performance*, Mick *Jagger renoue avec le* cinéma : il sera le coproducteur (avec Lorne Michaels) et l'interprète principal d'*Enigma*, d'après le roman homonyme de Robert Harris. Adapté par le dramaturge anglais Tom Stoppard, le film traitera du projet Enigma, opération au *cours de laquelle, durant* la seconde guerre mondiale, les services secrets britanniques ont percé les codes de transmission des espions nazis.

P. TERRASSON

■ Les ayants droit de Jim Garrison, ancien *district attorney* de La Nouvelle Orléans, mort en 1988, intentent un procès aux studios hollywoodiens. Le livre de Garrison, *On the Trail of the Assassins*, a en effet servi de base à *JFK*, d'Oliver Stone, les royalties de Garrison étant calculées sur les bénéfices net. Bien que *le film ait rapporté plus* de 200 millions de dollars, le studio soutient que le film est encore déficitaire. La plainte déposée le 17 novembre à l'encontre des sept majors et de la MPAA (Motion Picture Association of America) met en cause toutes les pratiques comptables du système américain.

H. Bh.

Lettre d'ailleurs

LE « Monde du cinéma », *inauguré à Kamakura* près de Tokyo le mois dernier par Shochiku (une des trois majors japonaises), ne désemplit pas.
Le public se presse chaque week-end aux portes de ce parc à thèmes du cinéma, moderne, américain, mais aussi japonais, et ancien.
Les répliques de Batman et des stars américaines des années 50 côtoient samouraïs et *geishas dans des décors de la* période Edo, le tout accompagné de force démonstrations d'effets spéciaux.
Un éclectisme qui n'a rien de surprenant dans cette ancienne *capitale devenue station* balnéaire et connue pour ses temples anciens, à proximité desquels est enterré Yasujiro Ozu, et où vit, retirée, son égérie, la grande actrice Setsuko Hara.
La Shochiku a investi 300 millions de yens dans ce complexe créé autour de ses studios. A Kyoto, la Toei, propriétaire du Eiga Mura (« village de cinéma »), *où on a tourné une multitude* de films de samouraï, gagne depuis longtemps beaucoup plus d'argent avec les visiteurs qu'avec les équipes de tournage.
La Shochiku, qui sans aucun *complexe a fêté son centenaire* en 1995 (même si elle ne faisait pas de cinéma il y a 100 ans), montre au moins qu'elle s'intéresse au cinéma.
Il y a quelques années, les majors investissaient plus volontiers dans l'immobilier et les terrains de golf.
Que la crise se prolonge encore un peu et les majors japonaises se remettront peut-être à produire des films.

Brice Pedroletti

Une avalanche de films rares pour le cinquième CinéMémoire

Du 23 novembre au 30 décembre. Renseignements et réservations : 45-63-07-83.

On peut être cinéphile et n'avoir jamais entendu parler d'un film intitulé *Le Chien de trait récalcitrant*. Titre suffisamment intrigant pour vouloir découvrir cette bande de 1899, œuvre d'un pionnier inconnu. Elle figure au programme de « La Première séance », qui marquera, jeudi 23 novembre à 20 heures au grand amphithéâtre de la Sorbonne, l'ouverture de la cinquième édition de CinéMémoire. Seront notamment projetés en cette occasion l'énigmatique *Saida a enlevé le Manneken-Pis*, d'Alfred Machin (1909), le descriptif *Débarquement du roi de Siam près du palais royal à Stockholm*, d'Ernest Florman (1897), le malicieux *Un dandin sans pantalon à Zandvoort*, des frères Mullens (1905), ainsi que divers autres films antérieurs à 1920 et retrouvés par les cinémathèques québécoise et européennes. Egalement projeté ce jeudi, *Mon frère cadet arrive*, film hongrois de 1919, est signé Mihaly Kertesz, qui deviendra à partir de 1926 un des maîtres du cinéma d'aventures américain sous le nom de Michael Curtiz.

Réalisé par les quatorze institutions culturelles étrangères présentes à Paris, le programme « Lumières du monde » (du 23 novembre au 30 décembre) permet de retrouver à plusieurs reprises Michael Curtiz. En Autriche, où il a mis en scène *Sodome et Gomorrhe*, superproduction historique (1922), en Suisse (*Accord final*, avec Jules Berry, 1938), aux Pays-Bas (*Boeffie*, 1939). Et pour que Curtiz soit décidément le réalisateur vedette de ce « CinéMémoire », l'infatigable découvreur de talents qu'est Pierre Rissient a inscrit au programme du « Cinéma en instance » (du 13 au 19 décembre, à la Cinémathèque française) le film méconnu que le cinéaste réalisa en 1932 pour la Warner, *L'Etrange Amour de Molly Louvain*.

S'il fut un des grands voyageurs de l'histoire du cinéma, Curtiz n'était pas le seul à tourner là où l'appelaient les producteurs, les hasards de la vie et les aléas de la politique. Un des mérites de « Lumière du monde » est d'éclairer, exemples à l'appui, quelques-unes des étapes de parcours souvent sinueux. Paul Fejos passe pour un grand metteur en scène hongrois (*La Tempête*, 1932) qui travailla aux Etats-Unis et en France, mais beaucoup ont oublié qu'il tourna également en Autriche, et au Pérou, et bien peu ont vu les films réalisés au Danemark, comme *Flugten fra millionerme* (1934). Mais le véritable événement devrait être la découverte du pionnier suédois Georg af Klercker, en qui Ingmar Bergman a reconnu son maître et auquel il a consacré une pièce de théâtre et une émission de télévision. La rareté des films présentés demeure un des attraits de CinéMémoire, manifestation propre à satisfaire l'appétit des gourmets cinéphiles comme la voracité des cinéphages gloutons. Les uns comme les autres auront du mal à épuiser la carte qui leur est proposée. Il leur faudra faire preuve d'une indéfectible constance pour assister aux projections « Musique et cinéma muet à La Villette » (*Intolérance*, de D. W. Griffith, *La Chute de la maison Usher*, de Jean Epstein, *Docteur Mabuse, le joueur*, de Fritz Lang) et de se rendre aux rencontres sur le thème « Le cinéma aux rendez-vous des arts » (du 30 novembre au 20 décembre, à l'Auditorium Colbert de la Bibliothèque nationale).

Sans oublier la Cinémathèque, où sont révélés, dans le cadre d'« Indomania » (*Le Monde* du 16 novembre), quelques-uns des trésors du cinéma indien muet et des débuts du parlant (du 6 au 19 décembre). Les 8, 9 et 11 décembre, la Cinémathèque française présentera également plusieurs de ses restaurations récentes (films de William S. Hart, Maurice Tourneur, Léonce Perret, Musidora et Jacques Lasseyne). À l'aube de son deuxième siècle, le cinéma demeure dans une grande mesure *terra incognita*.

P. M.

LES ENTRÉES À PARIS

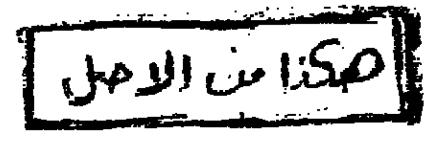
■ Deuxième semaine consécutive en baisse, du fait de la faible actualité cinématographique, du froid, des manifs, de la réforme de la Sécurité sociale, des matches de foot et de rugby... les explications sont légion, le résultat est là : le déficit a recommencé à se creuser par rapport au (très mauvais) score de l'an dernier. Il faut toutefois rappeler qu'il s'agit de la capitale, la tendance étant inverse à l'échelle de la France entière.

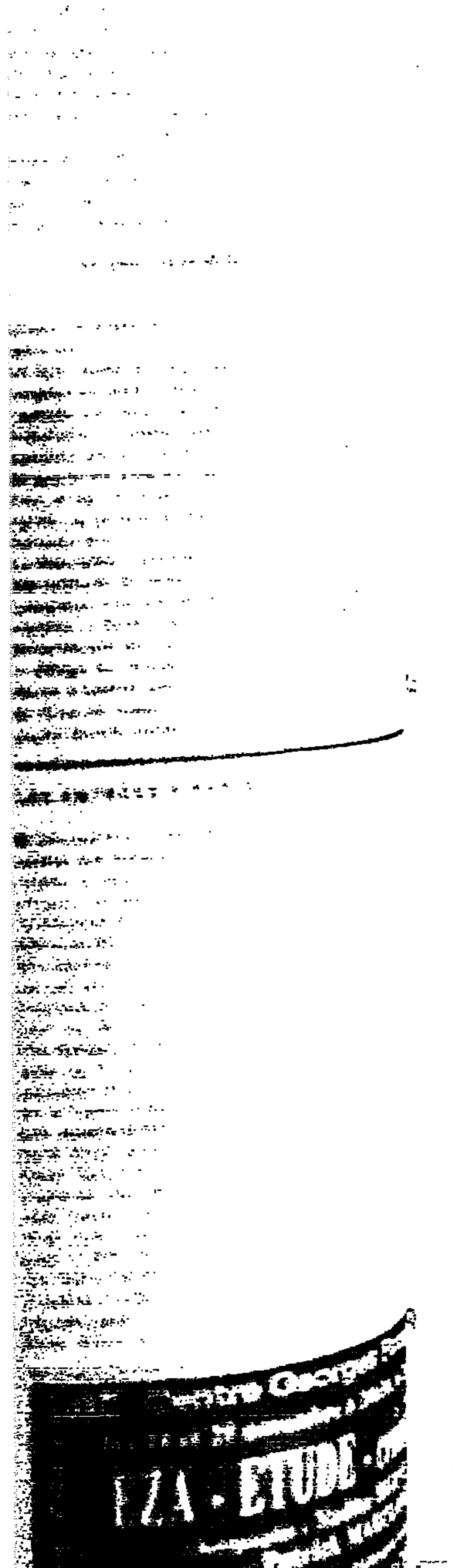
Les nouveautés se résument à trois films américains indépendants face à trois modestes productions européennes. Victoire sans bavure des premiers : *Crossing Guard* domine les débats avec 57 000 entrées sur 29 écrans, *Les Frères McMullen* (18 000 dans 7 salles) et *The Doom Generation* (10 000 dans 4 salles) s'en tirent bien. Alors que *Fiesta* déçoit à 10 000 dans 11 salles, sans parler du norvégien *Dis papa* et de l'italien *Le Diable à quatre*.

« Apollo 13 » reste en orbite haute avec encore 112 000 passagers, soit un total de 271 000 en quinze jours. Et *Pocahontas* dans son unique salle poursuit sa course, avec 87 000 sur la même durée : attention à la déferlante de la sortie nationale, le 22. Derrière, on trouve un triplé entre 30 et 35 000 entrées, celui des « valeurs sûres » de la saison : *Les Anges Gardiens* (qui dépasse les 800 000 en 6 semaines), *Nelly et M. Arnaud* (316 000 en 5 semaines) et *Waterworld* (422 000 en 4 semaines).

J.-M. F.

★ Sources des chiffres : *Le Film français*.





LA SÉLECTION DU « MONDE »

À LA VIE, À LA MORT ! (français, 1 h 40), de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
CORRIDOR (lituanien, noir et blanc, 1 h 20) et **TROIS JOURS** (1 h 20), de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva.
LE COUVENT (franco-portugais, 1 h 30), de Manoel de Oliveira, avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
CROSSING GUARD (américain, 1 h 55), de Sean Penn, avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
LE GARÇU (français, 1 h 45), de Maurice Pialat, avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
LAND AND FREEDOM (britannique, 1 h 49), de Ken Loach, avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
LE REGARD D'ULYSSE (grec, 2 h 56), de Théo Angelopoulos, avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.

FESTIVALS

Le Musée des monuments français consacre un cycle au « Mythe de l'architecte ». D'une part, la figure de l'architecte dans ses métamorphoses cinématographiques (*Le Rebelle* de King Vidor, *Inferno* de Dario Argento, *Peter Ibbetson* de Henry Hathaway, *Le Tigre du Bengale* de Fritz Lang, *Le Ventre de l'architecte* de Peter Greenaway...) ; d'autre part, les emblèmes et les archétypes de l'architecture (la pyramide, le temple antique, la cathédrale, le gratte-ciel...) comme fondements de cette dimension mythique (*Le Tombeau hindou* de Joe May, *La Terre des Pharaons* de Howard Hawks..). Cette programmation de longs métrages de fiction est complétée par des documentaires présentant des architectes du passé et de l'époque moderne et contemporaine.
Jusqu'au 27 novembre. Tél. : 44-05-39-10.

Les 14e Journées cinématographiques contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples, proposent quinze films correspondant aux quinze pays de la « petite Europe », celle des minorités culturelles ou économiques, celle des douze millions de chômeurs, de la violence et de la solitude. Certains ont été largement diffusés sur les écrans – *Lisbonne Story* de Wim Wenders, *Toto le héros* de Jaco van Dormael, *Hamlet Goes Business* de Aki Kaurismaki. D'autres sont moins connus : *Ils sont venus de la neige*, du Grec Sotiris Gortsas sur les minorités albanaises ; *La Fin du monde*, du Portugais Joao Mario Grilo sur un drame paysan ; *L'Affrontement* de Suzanne Osten (Suède), dialogue entre un skinhead néonazi et un médecin juif.
Jusqu'au 5 décembre, dans plusieurs cinémas du Val-de-Marne. Tél. : 45-13-17-00.

Le conseil général de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec dix-huit villes du département et dix-huit salles publiques, ouvre ses écrans au cinéma indépendant.
Pendant toute une année, ces espaces seront ouverts aux professionnels du cinéma qui proposeront au public leurs coups de cœur et des films plus ou moins rares, dans une démarche d'ouverture et de réflexion sur le cinéma d'aujourd'hui et de demain. Parallèlement, du 22 novembre au 5 décembre, le Festival « Vive le cinéma français » propose « un ticket pour deux » sur toute sa programmation. Parmi les films proposés, *Protéa* de Victorin Jasset, film emblématique du patrimoine des studios Eclair.
Renseignements au 43-93-75-21.

Venus du Brésil, sept jeunes metteurs en scène présenteront leurs films. Autant de sujets différents que de façons de les traiter : animation, fiction, documentaires.
Ambassade du Brésil, salle Villa-Lobos, 34, cours Albert Ier, 75008 Paris. 19 heures, le 22 novembre. Entrée libre.

NOUVEAUX FILMS

BABYFEVER
Film américain de Henry Jaglom, avec Victoria Foyt, Matt Salinger, Frances Frisher, Dinah Lenney, Eric Roberts, Zack Norman (1 h 50).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23).

CLOCKERS (**)
Film américain de Spike Lee, avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer (2 h 09).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation ; 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

DOUCE FRANCE
Film français de Malik Chibane, avec Hakim Sahraoui, Frédéric Diefenthal, Fadila Belkebla, Séloua Hamse, Saïda Bekkouche, Fettouma Bouamari (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; reservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

JOHNNY MNEMONIC (*)
Film americain de Robert Longo, avec Keanu Reeves, Dolph Lundgren, Takeshi, Ice-T, Barbara Sukowa (1 h 38).
VO : UGC Cine-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

KIDS (*)
Film américain de Larry Clark, avec Leo Fitzpatrick, Justin Pierce, Sajan Bhagat, Billy Valdes, Billy Waldman, Javier Nunez (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MADAME BUTTERFLY
Film français de Frédéric Mitterrand, avec Ying Huang, Richard Troxell, Ning Liang, Richard Cowan, Jing Ma Fan, l'Orchestre de Paris (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

NEUF MOIS AUSSI
Film américain de Chris Columbus, avec Hugh Grant, Julianne Moore, Tom Arnold, Joan Cusack, Jeff Goldblum, Robin Williams (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
Dessin animé américain de Mike Gabriel, Eric Goldberg (1 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

QUARTIER MOZART
Film franco-camerounais de Jean-Pierre Bekolo, avec Serge Amougou, Sandrine Ola'a, Jimmy Biyong, Essindi Mindja, Atebass (1 h 28).
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

À LA VIE, À LA MORT !
Film français (1 h 40)
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

APOLLO 13
Film américain (2 h 20)
de Ron Howard,
avec Tom Hanks, Kevin Bacon, Bill Paxton, Gary Sinise, Ed Harris.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).

AU PETIT MARGUERY
Fil français (1 h 35)
de Laurent Bénégui,
avec Stéphane Audran, Michel Aumont, Jacques Gamblin, Agnès Obadia, Alain Fromager, Mimi Felixine.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opera Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien (1 h 43)
d'Abbas Kiarostami,
avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin.
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA BIBLE DE NÉON
Film britannique (1 h 32)
de Terence Davies,
avec Gena Rowlands, Denis Leary, Diana Scarwid, Jacob Tierney, Leo Burmester, Frances Conroy.
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

BYE-BYE
Film français (1 h 45) de Karim Dridi, avec Sami Bouajila, Nozha Khouadra, Philippe Ambrosini, Ouassini Embarek.
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA CÉRÉMONIE
Film français (1 h 51)
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES
Film canadien (1 h 30) de Mark Achbar, Peter Wintonick, Francis Miquet, Katharine Asals. VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE
Film franco-italien-tunisien (1 h 30)
de Nacer Khémir,
avec Navin Chowdhry, Walid Arakji, Ninar Esber, Nouredine Kasbaoui, Jamil Joudi.
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

CORRIDOR
Film lituanien, noir et blanc (1 h 20) de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LE COUVENT
Film franco-portugais (1 h 30)
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
Film français (1 h 25) de Judith Cahen, avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casabianca.
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

CROSSING GUARD
Film américain (1 h 55) de Sean Penn, avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE DIABLE À QUATRE
Film italo-franco-russe (1 h 22)
de Giorgio Ferrara,
avec Isabella Rossellini, Tom Conti, Zouc, Michel Duchaussoy, James Wilby, Alexandr Abdulov.
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).
VF : UGC Cine-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58).

DIS, PAPA
Film norvégien (1 h 30)
de René Bjerke,
avec Hakon Bolstad, Benedikte Lindbeck, Nils Ole Oftebro, Grethe Ryen.
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DOLLAR MAMBO
Film mexicain (1 h 20) de Paul Leduc, avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas.
Latina, 4e (45-49-60-60).

L'ENFANT NOIR
Film franco-guinéen (1 h 32)
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
VO : Le République, 11e (48-05-51-33).

FIESTA
Film français (1 h 48)
de Pierre Boutron,
avec Jean-Louis Trintignant, Grégoire Colin, Marc Lavoine, Laurent Terzieff, Dayle Haddon.
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; reservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LA FLEUR DE MON SECRET
Film espagnol (1 h 42)
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Latina, dolby, 4e (45-49-60-60) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LES FRÈRES MCMULLEN
Film américain (1 h 25)
d'Edward Burns,
avec Jack Mulcahy, Mike McGlone, Edward Burns, Connie Britton, Maxine Bahns, Elisabeth P. McKay.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

LE GARÇU
Film français (1 h 45)
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

JOURNAL INTIME
Film italien (1 h 40) de Nanni Moretti, avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni.
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LAND AND FREEDOM
Film britannique (1 h 49)
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; reservation ; 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
Film allemand-belge (3 h 02)
de Ray Müller,
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LISBONNE STORY
Film allemand-portugais (1 h 40)
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato Jose da Silva, Joao Canijo.
VO : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MANNEKEN PIS
Film belge (1 h 30)
de Frank Van Passel.
avec Antje De Boeck, Frank Vercruyssen, Ann Petersen, Wim Opbrouck, Stanny Crets.
VO : Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25).

NELLY ET M. ARNAUD
Film français (1 h 46) de Claude Sautet, avec Emmanuelle Beart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglase, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
UGC Ciné-cite les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS
Film français, noir et blanc (3 h 40)
de Georg-Wilhelm Pabst,
avec Albert Préjean, Margo Lion, Jacques Henry (version française), R. Forster, Lotte Lenya, Reinhold Schünzel (version allemande)..
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE REGARD D'ULYSSE
Film grec (2 h 56)
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SHANGHAI TRIAD
Film chinois (1 h 49) de Zhang Yimou, avec Gong Li, Li Baotian, Li Xuejian, Sun Chun, Wang Xiaoxiao.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27).

SUR LA ROUTE DE MADISON
Film américain (2 h 15)
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

THE DOOM GENERATION (**)
Film franco-americain (1 h 25)
de Gregg Araki,
avec James Duval, Rose McGowan, Cress Williams, Johnathan Schaech.
VO : UGC Cine-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

TROIS JOURS
Film lituanien (1 h 20)
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

UN BRUIT QUI REND FOU
Film franco-belgo-suisse (1 h 40)
d'Alain Robbe-Grillet,
Dimitri De Clercq,
avec Fred Ward, Arielle Dombasle, Charles Tordjman, Sandrine Le Berre, Dimitri Poulikakos, Christian Maillet.
Studio des Ursulines, dolby, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

UNDERGROUND
Film européen (2 h 47)
d'Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysees, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; reservation : 40-30-20-10).

LE VOYAGE DE BABA
Film français (1 h 25)
de Christine Eymeric,
avec Momar Diawara, Jacky Khalil Paye, Bernard Mendy.
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

WATERWORLD
Film américain (2 h 15)
de Kevin Reynolds,
avec Kevin Costner, Dennis Hopper, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Michael Jeter.
VO : UGC Ciné-cite les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56).

REPRISES

CHRIST INTERDIT
Film italien (1 h 45) de Curzio Malaparte (1950, noir et blanc, copie neuve),
avec Raf Vallone, Elena Varzi, Alain Cuny, Anna-Maria Ferrero, Rina Morelli, Gino Cervi.
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

THE NAKED KISS
Film américain (1 h 29) de Samuel Fuller (1964, noir et blanc),
avec Constance Towers, Anthony Eisley, Michael Dante, Virginia Grey, Patsy Kelly, Betty Bronson.
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Les auteurs dramatiques réorganisent leur association pour affronter le numérique

MARCEL BLUWAL est surtout connu pour ses nombreuses réalisations télévisées (*Vidocq, Mozart, Don Juan*...). Mais il souhaite aujourd'hui associer son nom au renouveau de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), dont il est aussi le président. Cette association qui perçoit et répartit 700 millions de francs par an de droits d'auteur – une manne qui provient pour les deux tiers de la télévision et pour le tiers restant du théâtre – ne se porte pas mal au sens strict du terme. Mais elle a tout d'une belle... endormie sur ses lauriers.

Aujourd'hui, alors que la télévision s'internationalise, que de nouveaux modes de diffusion des œuvres vont mettre en place avec le paiement à la séance ou la vidéo à la demande, la SACD craint de voir le monde audiovisuel se réorganiser sans elle. Déjà dépendante de la Sacem (la puissante Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) pour bon nombre d'aspects techniques de la gestion des droits de ses auteurs, la SACD craint secrètement que la magnifique cartellisation des sociétés d'auteur (Sacem pour la musique, SACD pour le théâtre et la télévision...) ne survive pas à la révolution numérique.

En président conscient de ses responsabilités, Marcel Bluwal a, le 15 novembre, choisi un nouveau délégué général, en la personne d'Olivier Carmet, avocat et fils de l'acteur disparu Jean Carmet. Olivier Carmet qui était déjà conseil de la SACD, remplace Jean-Jacques Plantin qui devient délégué général adjoint. Ses pouvoirs seront même renforcés : il deviendra le gérant unique de la société.

La SACD, qui est une société où les auteurs avaient vraiment le pas sur les gestionnaires – le président est toujours un auteur, il gère avec une commission d'auteurs –, avait mis en place un pouvoir dual (président et délégué général) qui était souvent source de paralysie. En renforçant les pouvoirs du délégué général, ce sont les gestionnaires, et dans les faits les juristes, qui prennent le pouvoir mais *« pour le plus grand bien des auteurs »*, estime Marcel Bluwal.

Olivier Carmet garde pour l'instant le silence sur ses projets. La ligne stratégique est cependant claire : éviter que par leur toute-puissance économique les Américains n'imposent de fait à la France le droit américain du copyright au détriment du droit romain très protecteur vis-à-vis des auteurs.

Un rapprochement avec les producteurs audiovisuels français serait d'ailleurs à l'étude. Le principe en est le suivant : mieux vaut définir des règles avec les producteurs nationaux – eux aussi menacés par l'impérialisme de Hollywood – que devenir un satellite de la Sacem qui tire force et richesse de la gestion des droits des artistes américains en France et pourrait être tentée de faire le lit du droit anglo-saxon sur le Vieux Continent.

Yves Mamou

« Elle » demeure la bonne affaire d'Hachette

Pour ses cinquante ans, le magazine créé par Hélène Lazareff développe ses éditions internationales dans vingt-cinq pays et s'installe sur Internet

A CINQUANTE ANS, *Elle* s'appelle toujours mademoiselle et se permet deux fois par an de faire magazine commun avec *Il*. *Elle* a vingt-cinq enfants de toutes les couleurs, dans le monde entier, des Etats-Unis au Japon et bientôt en Afrique du Sud. *Elle* sait gérer ses affaires et rapporte beaucoup d'argent à la grande famille d'Hachette. *Elle* est désormais sur Internet et emprunte les autoroutes de l'information.

A l'origine de ce succès, il y a un couple de légende, auquel toute une partie de la presse – et notamment Hachette – doit beaucoup : Hélène et Pierre Lazareff. L'aventure commence, bizarrement, chez la principale concurrente de *Elle*, *Marie-Claire*. C'est en effet lorsque Pierre Lazareff travaille à *Paris-Soir* que Jean Prouvost lance *Marie-Claire*, en 1937. C'est le premier magazine féminin illustré français, inspiré par les journaux américains. Hélène y collabore. Pendant la guerre, Pierre et Hélène émigrent aux Etats-Unis. Elle entre au célèbre *Harpers's Bazaar* et rêve, face à ces magazines et devant ces grands magasins, temples de la société de consommation, d'un équivalent français.

De retour à Paris, Lazareff prend les commandes de *France-Soir* et Hélène met au monde *Elle*, le 21 novembre 1945. Françoise Giroud prendra très vite la rédaction en chef, et l'hebdomadaire s'envolera vers le million d'exemplaires dans les années 60.

Après la légende – superbement racontée dans un album qui paraît pour l'occasion –, les affaires. D'abord, *Elle* connaîtra des périodes moins florissantes. Sa diffusion va s'effriter sous le poids de la concurrence. Les journaux féminins vont se multiplier pour arbitrer le duel entre *Elle* et *Marie-Claire*. Aujourd'hui, sa diffusion moyenne est de 327 800 exemplaires. Après une reprise en 1992 (336 400 exemplaires), l'hebdomadaire a décliné insensiblement en 1993 et 1994. Deux fois par an, un supplément, *Il*, vient rejoindre *Elle*, parce que, explique le rédacteur en chef, Jean-Dominique Bauby, *« 22 % des lecteurs de* Elle *sont des hommes »*.

UNE CHARTE PRÉCISE

Malgré cette érosion française, *Elle* reste l'un des principaux éléments de la stratégie internationale d'Hachette. Et une très bonne affaire, qui représente un chiffre d'affaires 1994 de 1,6 milliard de francs. 30 % sont réalisés en France et 20 % aux Etats-Unis. Les principales éditions sont publiées aux Etats-Unis (905 000 exemplaires), en Allemagne, au Royaume-Uni et au Japon (230 000). Au total, les 25 éditions (qui ont choisi le rythme mensuel) diffusent à 4,8 millions d'exemplaires, pour une pagination publicitaire de 23 000 pages en 1993. Hachette prévoit près de 30 000 pages en 1995.

Au printemps, *Elle* va lancer une édition en Afrique du Sud. Le groupe compte développer son implantation en Asie, et surtout en Europe de l'Est – notamment en Russie –, et en Amérique latine. Depuis la création des éditions américaine et britannique en 1985, Hachette a mis au point une véritable stratégie industrielle pour développer ses titres. Chaque édition a une équipe spécifique, qui doit respecter une charte éditoriale et graphique précise. 50 % de la pagination est consacrée à la mode et à la beauté, 25 % aux événements et aux femmes, 25 % aux styles de vie. Chaque équipe adapte cette charte aux besoins et aux marchés locaux. Une coordination éditoriale basée à Paris permet de regrouper et de mettre à la disposition des titres tous les articles exportables.

Sur le plan publicitaire, un argumentaire très précis est mis au point par la régie d'Hachette, Interdeco, destiné aux annonceurs qu'on retrouve dans tous les pays où *Elle* est présent. Chacun des bureaux installés dans les principales capitales souscrit des ordres destinés à un marché national, régional ou international. Ce réseau industriel et international s'applique et s'adapte à l'ensemble des titres du groupe qui possèdent une « marque » qui peut être reprise d'un pays à l'autre.

La marque « Elle » est désormais accessible sur les autoroutes de l'information. L'édition américaine est disponible depuis le début de l'année sur America on line (AOL) et la française depuis le lundi 21 novembre sur Internet. Enfin, *Elle* devrait se retrouver aussi à la télévision, grâce à la chaîne thématique féminine élaborée par Hachette et M 6.

Alain Salles

■ **TÉLÉVISION : le GIE La Cinquième-La SEPT Arte** a annoncé mardi 21 novembre la mise en service le 29 novembre d'un nouvel émetteur dans les départements de la Haute-Marne, de la Côte-d'Or et de la Saône. Il permettra à près de 90 000 habitants de recevoir le cinquième réseau hertzien. Le GIE a lancé un programme d'extension de son réseau avec pour objectif de permettre, d'ici deux ans, la réception du cinquième réseau par 92 % de la population française contre 82 % actuellement.

■ **CABLE : l'Association des villes câblées (AVICA)** a recensé 1 250 941 abonnés au service de base du câble (au moins quinze chaînes) au 30 septembre. En ajoutant les abonnements collectifs, l'association dénombre 1 779 431 foyers raccordés, soit une hausse de 0,89 %. Le taux de pénétration du câble – rapport entre le chiffre des abonnés et le nombre des foyers équipés d'un téléviseur – atteint désormais 28,83 %. Selon l'Association française des câblo-opérateurs (AFCO), le taux de fidélisation des abonnés est *« en moyenne de 95 % »*.

■ **SERVEURS EN LIGNE : Bertelsmann et Axel-Springer se sont associés à Deutsche Telekom** pour signer, mardi 21 novembre, un accord de partenariat dans les serveurs en-ligne interactifs. Deutsche Telekom, actuellement leader sur ce marché avec son serveur T-Online, envisage de prendre une participation dans le serveur commun fondé par Bertelsmann et l'américain America on Line (AOL). De la même manière, l'ensemble Bertelsmann-AOL prendrait une participation équivalente dans T-Online. Quant à Springer, son entrée au capital des deux sociétés, T-Online et Bertelsmann-AOL, est plus que probable.

MERCREDI 22 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : MacGyver.
15.30 Club Dorothée. La Vie de famille ; Parker Lewis ; La Croisière foll'amour ; Jeux.
17.20 Série : Les Années fac.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique.

20.20 Sport : Football. En direct. 5e journée de la Ligue des champions : FC Porto-FC Nantes à Porto ; 21.15, Mi-temps et Météo ; 21.30, 2e période ; 22.25, Extraits, analyses et résultats des sept autres matches. *Match décisif pour la qualification des quarts de finale de la Ligue des champions. En cas de match nul en terre portugaise, les champions de France pourraient préparer en toute sérénité leur match de la dernière journée contre Panathinaïkos.*

0.10 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Dénominateur commun, de Frédéric Potier ; Le Pays des escaliers, de Philippe Lallet ; Clark Gable 1943 ; Antarctic Challenge.
1.15 Journal, Météo.
1.25 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 3.40, 5.05) ; 2.20, TF 1 nuit (et 3.30, 4.10) ; 2.30, Le Vignoble des maudits ; 4.20, L'Aventure des plantes ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.20).
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : C'est quoi, ce petit boulot ? [3/4] Les Fleurs de Marie.
15.20 Couleur Maureen (et 16.15, 16.45).
15.25 Série : Mission casse-cou.
16.20 Série : Seconde B.
17.20 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.20).
19.15 Bonne Nuit les petits. Attention mes lascars, voilà Oscar !
19.20 Studio Gabriel (et 1.50).
19.55 Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Téléfilm : Julie, bientôt 12 ans et demi. D'Olivier Langlois, avec Evelyne Bouix, Jean-Marie Winling.

22.30 Magazine : Bas les masques. Ma vie privée sur la place publique.
23.45 Les Films Lumière.
23.50 Journal, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. En collaboration avec le journal *Les Inrockuptibles*.
1.20 Programmes de nuit. Histoires courtes : 75 centilitres de prières, de Jacques Maillot ; 2.20, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.50, 24 heures d'infos ; 4.00, Jeu . Pyramide ; 4.50, Urti ; 5.05, Outremers (rediff.) ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Série : Brigade criminelle.
14.10 Série : Magnum.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Série : Woof.
16.35 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Oncle Gilbert*, de Benoît , *Le Voyage de grand-père*, d'Allen Say.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Jugement des criminels : moi, juré, en mon âme et conscience. Invités : Jacques Toubon, ministre de la justice ; Michel Sapin, ancien garde des Sceaux ; Yves Corneloup, président de la cour d'assises de Paris.
22.40 Météo, Journal.

23.10 Un siècle d'écrivains. Présenté par Bernard Rapp. Victor Segalen, un poète aventurier dans l'empire du ciel, d'Olivier Horn.
0.00 Documentaire : Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Afrique sauvage. [11/12] Le Fils de Jumbé (rediff.).
0.55 Feuilleton : Dynastie.
1.40 Musique Graffiti. Variétés : *la Gallineta, Applau*, par Luis Llach et ses musiciens (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 ▶ Magazine : M 6 Kid. Vétérinaire ; Kidistoire ; Pasteur ; 13.30, Crypte Show ; 14.00, Mr. Renart ; 14.30, Gadget Boy ; 15.00, Draculito ; 15.30, Creepy Crawlers ; 16.00, 20 000 lieues dans l'espace.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Fanzine (et 0.50).
17.30 Dessin animé : Tintin. [1/2] Tintin au pays de l'or noir.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 ▶ Magazine : Ecolo 6.

20.40 Téléfilm : Une femme dans la nuit. D'Eric Wareth, avec Natacha Lindinger, Frédéric Pierrot. *Une jeune femme se fait violer dans le parking désert d'une station du RER. Les jours passent et le traumatisme ne s'estompe pas. A la demande de l'inspecteur qui mène l'enquête, elle accepte de servir d'appât.*

22.40 Téléfilm : Dans l'engrenage du crime. De John Llewellyn, avec Susan Lucci, Michael Nader.
0.20 Secrets de femmes.
1.15 Boulevard des clips (et 5.15).
2.30 Rediffusions. Fréquenstar (Marc Lavoine) ; 3.25, E = M 6 ; 3.50, Starnews ; 4.05, Black Ballad ; 4.50, Culture pub.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.45
12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Documentaire : Les Corbeaux cambrioleurs. De Tim Shepherd.
15.05 Dessin animé : Les Simpson. Homer le clown.
15.30 Téléfilm : Royce. De Rod Holcomb, avec James Belushi, Michael J. Shannon.
17.05 Sport : Football américain.
18.00 ▶ Dessin animé : Les Multoches. La Gomme.
18.05 Le Dessin animé. Reboot.
EN CLAIR JUSQU'À 21.00
18.30 Cyberflash.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations (et 22.35).
19.40 Le J.T. de Jules-Edouard Moustic.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00 Cinéma : L'Ange noir. ■ Film français de Jean-Claude Brisseau (1994).

22.40 Cinéma : Trois couleurs : Rouge. ■ Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski (1993).
0.15 Cinéma : Romeo is Bleeding. ■ Film américain de Peter Medak (1993).
2.00 Documentaire : Zanskar, les écoliers de l'Himalaya. De Peter Getzels et Harriet Gordon.
2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Documentaire : Arctique, l'univers mouvant des glaces.
13.25 Le Journal du temps
13.30 L'Esprit du sport.
14.30 A tous vents.
15.30 Qui vive !
15.45 Allô ! La Terre [5/5]
16.00 La Preuve par cinq [5/5]
16.30 Les Yeux de la découverte.
17.00 ▶ Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Affaires publiques. Le Conseil d'Etat.
18.15 L'Œuf de Colomb.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible [8/25] Justice aveugle, de Pennington Richards.
19.30 Documentaire : Les Coulisses de la vie sauvage. [2/6] De Joan et Allan Root.
20.20 Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Espagne [1/2]
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. La Pologne après la victoire (1989-1995), de Marcel Lozinski. *Un retour sur les principaux événements qui ont marqué l'histoire polonaise depuis la chute du régime communiste.*

21.45 Documentaire : Séduction dangereuse. De Karl-Heinz Käfer.
22.45 Documentaire : Steve Reich, City Life. De Manfred Waffender.
23.45 Danse : Torso. Ballet de Jiri Kylian, musique de Toru Takemitsu, avec le Nederlands Dans Theater.
0.05 Cinéma : Les Innocents. ■ ■ Film français d'André Téchiné (1987, rediff.)

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Au nom de la loi. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Les Grands Explorateurs (et 0.55). 22.40 Jours de guerre. [7/7]. 23.35 Savoir plus. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Banlieues nord-sud. De Dominique Bidaubayle. 20.35 Shaolin. De Raymond Adam. 21.25 Le Skieur du vide. D'Alain Tixier. 21.50 Les Montreurs d'images. De Florence Lloret. 22.45 De Gaulle, vu d'ailleurs. [2/3] Le Prix du pouvoir. De Tom Weidlinger. 23.40 Zoo : état des lieux. [1/4] Derrière les barreaux. De Laurence Simanowitz. 0.30 Squaws : Gardiennes d'une nation. De Christine Welsh (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Premières loges (et 0.35). 19.35 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Aux arts et caetera. 22.25 Théâtre : L'Ecole des femmes. Pièce en cinq actes de Molière. Mise en scène de Marcel Maréchal. (130 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, La Super Finale de rébus ; 18.15, Dodo, le retour ; 18.20, T'es pas cap ; 18.25, La Leçon de cinéma ; 18.30, Sport ; 18.35, Coup de cœur livre ; 18.40, Le Mordu ; 18.45, La Cuisine ; 18.50, Les Mission du Capt'ain J ; 19.00, Cajou l'invité : Pef, auteur et illustrateur de livres pour enfants ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.50, Au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. Programmé pour tuer. 20.25 Série : Route 66. Le Nouveau-né. 21.20 Série : Au cœur du temps. Les Kidnappeurs. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. La Grande Salade. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. St John, St patron. 23.30 Série : Liquid Television. 23.55 T'as pas une idée ? 0.55 Série : Dream On. Martin et les dévoyés (30 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.30). Le Dernier des sept. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Le Cow-boy d'autrefois. 20.20 Série : Mon amie Flicka. L'Anniversaire. 20.45 Série : The Thunderbirds (et 0.20). La Duchesse. 21.40 Série : Les Espions. La Vendetta. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. Après vingt ans (55 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 0.00, 1.00). Invité : Art Mengo. 19.15 L'invité de marque (et 0.15). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 20.40 Médiamag. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Cinémascope. 22.45 Clips non-stop. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).

MTV 19.00 Green Day Jaded in Chicago. 20.00 Greatest Hits. 20.30 MTV Europe Music Awards : Best Group (et 0.00). Clips des cinq groupes nommés pour les 2es MTV Europe Music Awards : Blur, Bon Jovi, Green Day, REM et U2. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. (et 1.00) 20.00 Patinage artistique. Lalique Trophée d'or. 21.30 Rallye. En différé Rallye RAC de Grande-Bretagne. 4e étape. 22.00 Boxe. 23.00 Echecs. 0.00 Equitation. (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 Les Vignes du seigneur. ■ Film français de René Hervil (1932, N.) 20.30 One Night With You. ■ Film britannique de Terence Young (1948, N., v.o.). 22.00 Joies matrimoniales. ■ ■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1941, N.). 23.30 Season of Passion. ■ Film australien de Leslie Norman (1959, N., v.o., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.10 Le Bazar de Ciné Cinémas. 19.00 Cohen and Tate ■ Film américain d'Eric Red (1988, v.o.). 20.30 Cinglée. ■ Film américain de Martin Ritt (1987). 22.20 Grand-guignol. ■ Film français de Jean Marbœuf (1986). 23.55 Documentaire

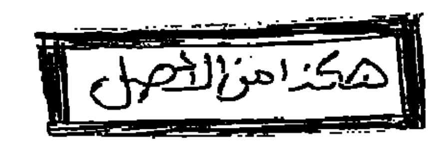
RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. 20.30 Tire ta langue. Brèves de comptoir. 21.28 Poésie sur parole. Les poèmes d'Alfred de Musset (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Illustres ou inconnus. Les animaux d'Anticosti. Une émission de Radio Canada. 22.40 Nuits magnétiques. Femmes d'Algérie : Mots de filles, maux de mères. 2. Deux mères, deux pères, deux sols, deux femmes seules à Paris pour leurs enfants. 0.05 Du jour au lendemain. Marie-Antonietta Macciochi (Eléonora). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 13. Petit prologue ; L'Ours et les Deux Compagnons ; Le Renard et la Cigogne ; Les Femmes et le Secret ; Fantaisie musicale. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 23 septembre à l'abbatiale d'Ambronay, par les solistes de l'Ensemble baroque de Limoges, le Chœur et l'Orchestre de l'Académie baroque européenne d'Ambronay, dir. Christophe Coin : Odes à Sainte Cécile, de Purcell. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Harpsichord control pour clavecin et dispositif électronique, de Kessler, par le dispositif Electronique de l'Ensemble Itinéraire ; Suns Dance pour dix instrumentistes, de Matthews, par les Solistes du London Sinfonietta, dir. Oliver Knussen. 23.05 Ainsi la nuit. Sextuor pour piano et quintette à cordes avec contrebasse, de Glinka, par le Quatuor Chostakovitch ; Pièces caractéristiques pour piano quatre-mains op. 50 : Berceuse ; Scherzo ; Barcarolle, de Rubinstein ; Premier mouvement de quatuor, de Tchaïkovski, par le Quatuor Chostakovitch 0.00 Jazz vivant. Concert donné le 5 octobre, au Studio Charles-Trenet de Radio-France. Le quintette Djoa, avec Jean-Marc Larche, Marc-Michel Le Bevillon, Xavier Desandre-Navarre, François Laizeau et Claude Sommier ; Le trio Cache-Cache, avec Jean Aussanaire, Pierre Leger et Francis Genest, avec Ed Sarath, bugle. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Der Wildschütz (le braconnier), opéra en trois actes, de Lortzing, par le Chœur de la Radio de Berlin et la Staatkapelle de Berlin, dir. Bernhard Klee. 23.15 Les Soirées... (Suite). Bunte Blätter op. 99 nº 1 à 8, de R. Schumann, Sviatoslav Richter, piano ; Des Knaben Wunderhorn : sept Lieder, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein, Christa Ludwig, mezzo-soprano, Walter Berry, baryton 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



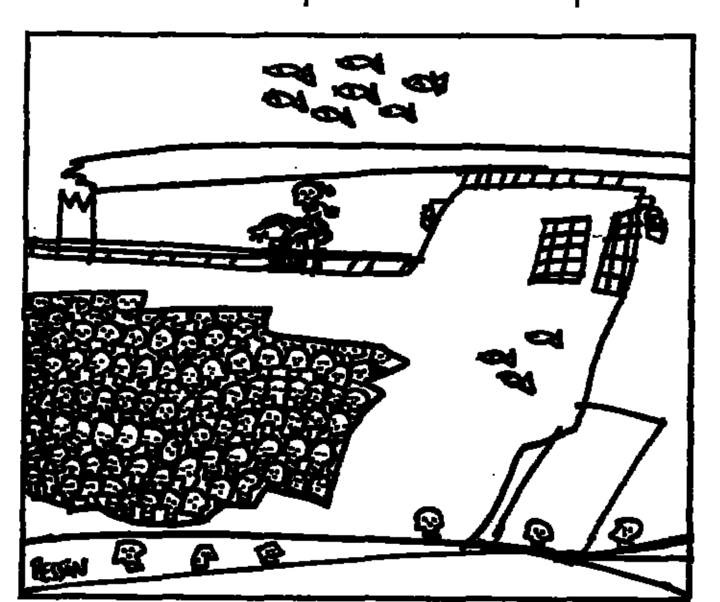
Les Africains face à l'esclavage

Une soirée de l'émission « Les Anneaux de la mémoire » sur TV5 rappelle l'ampleur de la déportation et aborde la question de la coresponsabilité des Noirs

CE FUT *« la plus gigantesque déportation de l'histoire humaine ». Suivie du plus grand silence, du plus grand oubli, « cet oubli qui revient à tuer deux fois »*, dit le président du Bénin, Nicéphore Soglo, citant Elie Wiesel. Il y eut aussi le mensonge, qui voudrait imputer aux seuls négriers blancs la traite des Noirs, leur malheur et leur misère d'aujourd'hui. Commode raccourci, simpliste et faux. La soirée « Anneaux de la mémoire » sur TV5 (un documentaire suivi d'un débat animé par Daniel Leconte) est exceptionnelle à plus d'un titre.

D'abord elle fait justice de l'ampleur du drame, et de son incroyable durée. Pendant quatre siècles, près de 15 millions d'Africains embarquèrent pour ce qui deviendrait *« l'Amérique noire »*, dans des conditions telles qu'elles ôtaient toute humanité aux bourreaux eux-mêmes. *« La séparation était totale, rappelle Joseph Ndiaye, le conservateur du Musée de Gorée, au Sénégal. Le père partait vers la Louisiane ou aux Etats-Unis, la mère au Brésil ou à Cuba, l'enfant à Haïti ou aux Antilles. »* La traversée qui commençait alors était un supplice.

« On les utilisait pour transporter de l'ivoire, des plumes d'autruche, de la cire, des peaux, tout ce qui entrait dans le commerce triangulaire, observe l'historien sénégalais Mbaye Gueye. *Marchandises eux-mêmes, ils étaient également transporteurs de marchandises. »* Mais comme le souligne le professeur rochelais Jean-Michel Deveau, auteur de *La France au temps des négriers* (Ed. France-Empire), pour 15 millions d'esclaves *« embarqués »*, près de cent millions furent au total *« razziés »*. S'ils ne virent pas tous les côtes d'Amérique, c'est que la mort les frappa avant.



VISIONS SIMPLISTES

Exceptionnelle, cette soirée l'est aussi pour l'évocation courageuse, proposée par Nicéphore Soglo en personne, de la coresponsabilité des Noirs dans l'infâme commerce. *« Il reste nécessaire* (...) *de remettre l'histoire sur ses pieds. Nos complicités dans la traite sont bien établies, nos errements collectifs, les fautes de gestion et de gouvernement, voire les comportements prédateurs de certains responsables, sont évidents »*, déclarait-il dès 1993, à Nantes, lors de l'exposition « Les Anneaux de la mémoire », dont cette émission est à la fois l'écho et le prolongement.

Les historiens africains confirment : au Bénin, les rois d'Abomey organisaient les captures dans les régions reculées de l'arrière-pays. Un long chemin de croix attendait les prisonniers, des marches à coups de trique pour terminer sur la place des enchères publiques de Ouidah. Là, leurs frères de couleur – mais négriers – enduisaient les corps d'huile de palme pour en tirer le meilleur parti auprès des Européens. Le gardien de musée béninois Joseph N'Tcha cite les noms qui firent trembler : le peuple Barba du Nigeria, le peuple Gourmantche du Burkina, le peuple Tchokossi du Togo. *« Ils venaient avec des lances et des chevaux ; ils venaient attraper les Soumas* [originaires de l'ex-Dahomey] *pour les rendre esclaves. »*

L'information vaut au regard de l'histoire. Elle vaut aussi pour l'avenir. Le sous-développement africain, le retard technologique du continent, les visions simplistes d'un monde blanc dominateur face à un monde noir vaincu car soumis, et soumis car inférieur, toutes ces visions tombent au contact de la vérité. Celle-ci est sans doute moins acceptable par l'Afrique, mais elle est moins traumatisante. La complicité écarte l'accablement de la fatalité. Dès lors la parole de l'historien Yves Benot prend une lourde signification. *« Si l'on se reporte à ce qu'était le monde au quinzième siècle et au début de la Renaissance*, dit-il, *il n'existait pas de déséquilibre comparable à celui d'aujourd'hui entre les pays développés et ceux qu'on appelle sous-développés. En 1550, une telle distinction n'avait aucun sens. »*

Les Africains ont, pour partie, été les artisans de leur mise à l'écart du monde. Autrement dit, ils seront les seuls responsables de leur retour comme civilisation *« au banquet de l'universel »*. De quoi méditer. De quoi surtout espérer.

Eric Fottorino

★ « Les Anneaux de la mémoire ». TV5, jeudi 23 novembre à 22 h 40.

Papotages *par Luc Rosenzweig*

LA MODE, ça change tous les six mois : quand les jupes sont longues elles raccourcissent, quand elles sont courtes elles rallongent. Non, vraiment, on ne perd pas son temps à regarder le « Cercle de minuit » de Laure Adler, qui nous a fourni mardi soir ce bouquet de sentences et quelques autres au cours d'une émission consacrée à la beauté.

Ce cercle de minuit devrait d'ailleurs changer de nom et être rebaptisé « Les papotages de 2 heures du mat' » tant sa diffusion est repoussée tard dans une nuit télévisuelle, au bord du néant audimatique. Dommage, car l'art du papotage est porté à son summum par l'animatrice de l'émission, étant bien entendu que le papotage est à la conversation savante, genre France Culture, ce que l'opérette est à l'opéra. Disons donc que Laure Adler est le Jacques Offenbach du papotage. Que son féminisme intransigeant n'en prenne pas ombrage : au Panthéon des compositeurs d'opérettes, les femmes sont aussi rares que dans une équipe ministérielle du royaume d'Arabie saoudite.

Pour réussir un bon papotage, il convient de réunir papoteurs et papoteuses d'origines diverses, à l'esprit vif et délié, suffisamment cultivés pour nous éblouir de leur savoir, mais aussi assez conviviaux pour ne pas craindre de débattre de futilités. Le plateau de mardi soir était un modèle du genre. On y rencontrait la belle Carla Bruni, qui passe pour la top model le plus « intello » de la place de Paris, qui expliqua simplement qu'être belle, c'est aussi une technique. Noelle Chatelet, philosophe, dans la beauté épanouie de l'âge mûr parla avec émotion et simplicité de la souffrance intolérable causée par des blessures narcissiques d'un physique que l'on refuse. On apprit de la bouche de Vladimir Mitz, une vedette de la chirurgie esthétique, pardon, réparatrice, une nouvelle stupéfiante : l'invention du jean a fait avancer la science ; la mode des jeans serrés a en effet été décisive pour la mise au point de la liposuccion, qui fait disparaître la fameuse « culotte de cheval ». Un cercle de papotage n'est pas complet sans un psychanalyste qui vous balance au bon moment l'interprétation lumineuse. Le rôle ne pouvait pas échapper à Gérard Miller, missionnaire lacanien dans l'inconscient papoteur des médias.

Il y avait aussi, et c'est plus sérieux, l'état-major de la rédaction de *Elle*, qui fêtait ce jour-là son cinquantième anniversaire. Un homme, Jean-Dominique Bauby, fait partie de la direction de ce prestigieux hebdomadaire. Il avoua n'avoir pas compris, au début de son activité à *Elle*, tout un pan du vocabulaire local, dont la sybilline formule « épilation-maillot ». Cet aveu provoqua une franche hilarité parmi les papoteuses, mais personne n'eut l'idée d'expliquer aux béotiens que nous sommes le sens de cette expression.

JEUDI 23 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Julie Lescaut.
Bizutage, d'Alain Bonnot.
Dans une grande école où l'on pratique le bizutage, un étudiant est retrouvé mort dans un dortoir. Julie et ses inspecteurs vont découvrir que d'autres sévices sont perpétués dans l'établissement...

22.30 Magazine : Tout est possible.
Présenté par Jean-Marc Morandini.
23.50 Magazine : Ex libris.
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. A l'école de la vie. Invités : Guy Delage *(Atlantiques)* ; François Léotard *(Ma liberté)* ; Monique Pelletier *(La Ligne brisée)* ; Nicolas Vanier *(L'Enfant des neiges)* ; J.-M.G. Le Clézio *(La Quarantaine)* ; Isabelle Juppé *(De mémoire de grand-mère, le XXe siècle raconte par celles qui l'on fait)*.
1.00 Journal, Météo.
1.10 Série : Mésaventures
1.50 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 3.25, 5.10) ; 2.50, Côté cœur ; 4.05, L'Aventure des plantes ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.40).
12.50 Météo (et 13.35).
12.55 Loto, Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.45 Série : Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé. En direct de Vincennes.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.35).
19.15 Bonne Nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.55).
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Jacques Delors.
20.45 Météo, Point route.

20.55 Magazine : Envoyé spécial.
Dutronc : et moi, émoi, de Marie-Pierre Farkas et Kristian Autain ; Le Passage, de Michel Mompontet et Jean-Louis Normandin ; Universités en crise, d'Anne Gintzburger et Jean-Marie Lequertier.
22.45 Expression directe. UDF.

22.50 Cinéma : Tueurs de dames. ■
Film britannique d'Alexandre Mackendrick (1955).
0.20 Les Films Lumière.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit.
En collaboration avec le journal *Courrier international*.
2.25 Programmes de nuit.
Bas les masques (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'infos ; 4.15, Jeu : Pyramide ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Si vous parliez.
15.00 Questions au gouvernement.
En direct du Sénat.
16.05 Série : Brigade criminelle.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Rouge décanté, de Jeroen Brouwers.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Keno.

20.50 Cinéma : Les Chariots de feu. ■
Film britannique de Hugh Hudson (1981).
22.45 Météo, Journal.

23.15 Magazine : Ah ! Quels titres !
Présenté par Philippe Tesson. Comment réinventer la société quand tout se déglingue ? Invités : Pierre Larrouturou (*Du temps pour vivre : semaine des quatre jours à la carte*) ; Alain Corbin (*L'Avènement des loisirs*) ; Jean-Baptiste de Foucauld (*Une société en quête de sens*) ; Jean Boissonnat (*Le Travail dans vingt ans*).
0.15 Magazine : Espace francophone.
0.45 Documentaire : Un bel di...
De Gérald Caillat.
1.40 Série : Dynastie.
2.30 Musique Graffiti.

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Une mort à petites doses.
De Sondra Locke.
Un homme est accusé du meurtre de sa femme qu'il aurait empoisonnée à petites doses avec de l'arsenic dans le but de toucher l'importante prime d'assurance-vie.
15.05 Boulevard des clips
(et 1.35, 5.25).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin.
[2/2] Tintin au pays de l'or noir.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
Présenté par Olivier Carreras.
20.35 Magazine : Passé simple.
Présenté par Marielle Fournier. 1945 : Tito à la tête de la Yougoslavie.

20.45 Cinéma : Mister Frost. ■
Film franco-britannico-américain de Philippe Setbon (1989). Avec Jeff Goldblum, Alan Bates, Kathy Baker.

22.50 Cinéma : La Malédiction. ■
Film américain de Richard Donner (1976). Avec Gregory Peck, Lee Remick, David Warner.
0.40 Fréquenstar.
Marc Lavoine.
2.30 Rediffusions.
Culture pub ; 2.55, Frank Sinatra ; 3.45, Fanzine ; 4.10, Saga de la chanson française (Edith Piaf) ; 5.00, Starnews

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Amateur. ■
Film américain de Hal Hartley (1994). Avec Isabelle Huppert.
15.25 Documentaire : L'Histoire d'une orang-outan orpheline.
De Dave Dickie.
16.15 Cinéma : Trois couleurs : Rouge. ■
Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski (1993).
17.50 Pas si vite !
18.00 ▶ Dessin animé : Les Multoches. Le Rallye.
18.05 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.40).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Le Fugitif. ■
Film américain d'Andrew Davis (1992). Avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Sela Ward.
22.45 Surprises.

22.50 Cinéma : La Fille de d'Artagnan. □
Film français de Bertrand Tavernier (1994). Avec Sophie Marceau.
0.55 Téléfilm : Pour une vie ou deux.
De Marc Angelo, avec Lambert Wilson, Judith Godrèche.
2.30 Court métrage : Le Franc.
De Diop Mambety (35 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Débat : Image et science.
13.25 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Les Grands Maîtres du cinéma. Elia Kazan.
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Qui vive ! Mémoire et aphasie.
15.45 Allô ! la Terre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq [4/5].
16.30 Magazine : Fête des bébés !
17.00 ▶ Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Ma souris bien-aimée.
18.15 Alphabets de l'image.
Jean-Louis Courtinat, «Les Damnés de Nanterre».
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible
[9/25] Crise cardiaque.
19.35 ▶ Documentaire : Les Moissons de l'utopie.
De Jean-Marie Barbe et Yves Billon.
20.30 8 1/2 Journal.
Elections en Algérie.

20.40 Soirée thématique : L'Histoire face à la justice, le procès de Nuremberg.
Proposée par Kurt von Daak.
20.41 Documentaire : Nuremberg, un procès hors du commun.
De Michael Kloft (v.o.).
Le procès de Nuremberg : une étape sans précédent dans l'histoire du droit de l'humanité. Archives d'époque et témoignages.

22.25 Débat (et 23.30).
Animé par Gabriele von Arnim, avec Jutta Limbach, Annette Wieviorka, Joe F. Heydecker, Jörg Friedrich.
22.50 Documentaire : Nuremberg hier et aujourd'hui, histoire d'une ville allemande.
De Jörg Warneck (v.o.).
23.55 Documentaire : Des témoins se souviennent.
De Nicola Bude (v.o.).
0.15 Documentaire : Ray d'Addario, photos du procès.
De Rainer Holzemer.
1.10 Documentaire : Séduction dangereuse.
De Karl-Heinz Käfer (rediff., 58 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 L'Indic. ■ Film français de Serge Leroy (1982). 21.35 Trente millions d'amis. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.20 Correspondances. 22.35 Les Grands Explorateurs (et 0.55). 22.40 Emission spéciale Bénin. 0.35 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.25 BD : Au pays des Helvètes. De Christophe Heili. 19.55 A qui appartient ma vie ? De Sharon Bartlett. 20.35 L'Affaire Van Gogh. De Hervé Dresen et Charles Gazelle. 21.30 Banlieues nord-sud. De Dominique Bidaubayle. 22.20 Shaolin. De Raymond Adam. 23.15 Le Skieur du vide. D'Alain Tixier. 23.40 Les Montreurs d'images. De Florence Lloret. 0.30 De Gaulle, vu d'ailleurs. [2/3] Le Prix du pouvoir. De Tom Weidlinger (60 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Aux arts et caetera. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. Invité : Jean-Claude Carrière. 21.00 La Chatte sur un toit brûlant. ■■ Film américain de Richard Brooks (1958, v.o.). 22.45 Totalement cinéma. 23.15 Concert : Les Chœurs de l'Armée rouge. Enregistré au Tchaïkovski Hall de Moscou, en 1992. 0.10 Musiques en scènes. 0.40 Concert : Sonny Rollins. Enregistré au festival international de Jazz de Montréal, en 1982 (65 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est vous qui le faites ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse ; 19.20, Codes secrets ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, La Mode et au revoir.
CANAL JIMMY 20.00 La Motocyclette. ■ Film britannique de Jack Cardiff (1968). 21.30 Série : Liquid Television. 22.00 Road Test. 22.20 Chronique du front. 22.25 Drugstore Cowboy. ■■ Film américain de Gus Van Sant (1989, v.o.). 0.05 Souvenir. Top à Serge Gainsbourg et Jane Birkin. Diffusé le 4 mai 1974 (60 min).
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.30). Une Petite Gare désaffectée. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Annie fait du théâtre. 20.20 Série : Mon amie Flicka. La Rivière perdue. 20.45 Série : Les Evasions célèbres (et 0.20). Benvenuto Cellini. 21.45 Série : Les Espions. Une chambre au château. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. Disparition (55 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 20.20). 19.15 Passengers. 20.15 Mangazone. 21.00 ▶ One + One. ■ Film britannique de Jean-Luc Godard (1968). 22.30 Concert : Night of the Proms. Enregistré au Zénith de Lille (240 min).
MTV 19.00 MTV Europe Music Awards : Happy Hour (et 22.30). 20.00 MTV Europe Music Awards 1995 (et 23.30) En direct du Zénith, à Paris (150 min).
EUROSPORT 19.00 Patinage artistique. En direct. Coupe des Nations. A Gelsenkirchen. 22.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : matches aller des huitièmes de finale. 0.00 Golf. (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.55 Joies matrimoniales. ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1941, N., v.o.). Avec Carole Lombard. 20.30 L'Etrange Désir de Monsieur Bard. ■ Film français de Geza von Radvanyi (1953, N.). Avec Michel Simon. 22.20 Le Rideau de fer. ■■ Film américain de William Wellman (1948, N., v.o.). Avec Gene Tierney. 23.45 Le Club. Invitée : Nicole Garcia (80 min).
CINÉ CINÉMAS 18.55 Hurlements. ■■ Film américain de Joe Dante (1981). Avec Dee Wallace. 20.30 La Joyeuse Parade. ■ Film américain de Walter Lang (1954, v.o.). Avec Ethel Merman. 22.25 Hécate, maîtresse de la nuit. ■■ Film franco-suisse de Daniel Schmid (1982). Avec Bernard Giraudeau. 0.10 Une femme à sa fenêtre. ■ Film franco-italien de Pierre Granier-Deferre (1976, 105 min). Avec Romy Schneider.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Variations sur l'âme slave. 4. Entre Orient et Occident. 20.30 Lieux de mémoire. Le Tour de la France par deux enfants (2). 21.28 Poésie sur parole. Les poèmes d'Alfred de Musset (4). 21.32 Fiction : Premier roman, première dramatique. Adrienne ou la liberté, de Robert Détry. 22.40 Nuits magnétiques. Femmes d'Algérie : Mots de filles, maux de mères. 3. Ne plus se taire avant d'être enterrées. 0.05 Du jour au lendemain. Jean Rolin (Zones). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 14. Petit prologue ; La Chatte métamorphosée en femme ; Le Lion et le Rat ; La Colombe et la Fourmi ; La Vieille et les Deux Servantes ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 17 octobre au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Serge Baudo, José van Dam, basse : Œuvres de Berlioz : Benvenuto Cellini, ouverture ; Nuits d'été ; Masques et bergamasques, de Fauré ; Lakmé (stances de Nilakantha), de Delibes ; Thaïs (Voici donc la terrible cité), de Massenet ; Parsifal, Prélude et Plainte d'Amfortas, de Wagner. 22.00 Soliste. Samson François, piano : Œuvres de Debussy. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Concert donné le 20 mars au centre Georges-Pompidou, par l'Ensemble 2E2M, dir. Paul Méfano : Sincronie II pour violoncelle solo, piano et sept instruments (1re audition en France), de Donatoni ; Eros pour violoncelle solo, piano et six instrumentistes (1re audition en France), de De Pablo. 23.05 Ainsi la nuit. Quatuor pour piano et cordes, de Scharwenka ; Nocturne et Tarentelle op. 28, de Szymanowski. 0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Zorn, Frith. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Muzio Clementi. Œuvres de Clementi : Ouverture, par l'Orchestre philharmonia, dir. Francesco d'Avalos ; Sonate op. 33 nº 3, Vladimir Horowitz, piano ; Quatuor nº 5, de JC Bach, Michel Piguet, hautbois, Jaap Schröder, violon, Wiel Peeters, alto, Wouter Möller, violoncelle ; Sonates, de Scarlatti, Gustav Leonhardt, clavecin ; Symphonie nº 2, de Clementi, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Claudio Scimone ; Quatuor K 493, de Mozart, Christian Zacharias, piano, Frank-Peter Zimmermann, violon, Tabea Zimmermann, alto, Tilmann Wick, violoncelle. 22.30 Les Soirées. (Suite). Symphonie nº 102, de Haydn, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein ; Nocturne nº 11, de Field, John O'Connor, piano ; Concerto, de Viotti, par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone, Ofra Harnoy, violoncelle ; Ouverture caractéristique et brillante pour piano à quatre mains op. 54, de Czerny, le Duo Tal-Groethuysen, piano ; Quatuor nº 3, de Beethoven, par le Quatuor de Budapest. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
JEUDI 23 NOVEMBRE 1995

En douce

par Pierre Georges

SOUS LES PAVÉS, Mururoa. Sous la paix, la bombe. Ah ! c'est qu'ils sont ficelle, nos atomistes galonnés, et qu'ils en ont sous le képi ! Chef, si on s'en faisait une petite, en douce, tant qu'ils regardent ailleurs...

Banco ! Au quatrième top, il fut exactement l'heure du quatrième essai. 40 kilotonnes, une misère, un pet atomique dans le grand concert des nouvelles : Bosnie, étudiants, grèves. Aucun risque que cela produise plus de bruit que nécessaire.

On imagine bien la nature du raisonnement presque stratégique qui a présidé à cette inadvertance programmée, au choix de ce créneau de tir. D'abord l'étude de l'adversaire principal, les médias. Que sont les médias, soldat ? Les médias, chef, à l'instar des pieds, sont l'objet de soins attentifs. Mais encore, soldat ? Les médias sont solubles dans l'atmosphère, volages et inconséquents. Toujours au plus pressé, au plus présent. Une bombe leur est une affaire. Deux bombes leur font un dossier. La troisième les installe dans la routine. Et la quatrième les abandonne dans cet ennui profond et quasi ferroviaire des trains qui partent comme prévu et des bombes qui explosent comme programmé. Ah ! vivement le sixième essai qu'on se couche !

Très forte, la Grande Muette, à prendre ainsi la Grande Sourde à son propre piège de l'actualité ! Ce pet atomique avait ainsi toute chance de passer inaperçu dans une lame de fond de nouvelles mondiales. La preuve, *Le Figaro*, une paix en Bosnie, un prix interallié pour son directeur de la rédaction, la manchette était faite. La preuve, *Le Parisien*, qui n'y va pas avec le dos de la mémoire, titrant, sur les grèves et manifs passées, présentes et à venir, un « Ce n'est qu'un début » de combat. Voilà qui n'est pas sans rappeler vaguement quelque chose. Mais quoi ? Ah ! oui, les étudiants, nos chers étudiants, nos enfants pour tout dire. Mais c'est qu'ils manifesteraient, les bougres ! En rangs serrés, qui plus est. Plus nombreux que prévu. Plus bruyants qu'attendu. Plus déterminés qu'il n'était envisagé. *« Bayrou, des sous ! Bayrou, des sous ! »*, voilà ce que la presse retient d'abord.

Outre que le ministre de l'éducation ne saurait offrir, sinon promettre, que ce qu'il a, cette façon de limiter ce mouvement étudiant à une simple revendication catégorielle semble risquée. C'est un vieux travers générationnel que de juger ainsi le comportement des autres à sa propre nostalgie.

Increvable rengaine. Que sont devenus les étudiants d'antan ? Ils sont devenus vieux, fait biologique. Et les étudiants d'aujourd'hui vivent leur vie dans le monde d'aujourd'hui. Ils manifestent, pour ceux qui manifestent, à leur manière. Est-elle plus pragmatique, plus réaliste, plus convenue ? Veulent-ils des professeurs quand nous n'en voulions plus ? Une éducation de consommation quand nous la dénoncions ? Des locaux décents quand nous rêvions du grand large ? Le possible quand nous guignions ou affections de guigner l'impossible ?

Toute comparaison serait illusoire. Absurde même. Ce mouvement étudiant qui, depuis des semaines, cherche sa route à la façon obstinée d'un ruisseau dans les sables connaîtra le sort que les étudiants eux-mêmes lui réserveront. Il s'y perdra, dans ces sables. Ou il en sortira plus fort, plus massif, plus déterminé. Avec des jeunes, moins décidés que nos essayistes en atoll à se faire oublier !

Le procureur de Paris classe le dossier concernant le pavillon de la rue du Bac de M. Chirac

M. Bestard considère que l'infraction de prise illégale d'intérêt n'est pas constituée

LE PROCUREUR de Paris, Gabriel Bestard, a décidé, mercredi 22 novembre, de classer sans suite le dossier concernant les conditions de location par Jacques Chirac de son pavillon de la rue du Bac. Le parquet estime que l'infraction de prise illégale d'intérêts dénoncée par un contribuable parisien, Evelyn Ferreira, n'est pas caractérisée. Cette décision devrait être notifiée dans la journée à Mᵉ Pierre-François Divier, avocat de M. Ferreira.

Depuis 1977, les époux Chirac louent, dans le 7ᵉ arrondissement de Paris, le rez-de-chaussée d'un pavillon de 189 mètres carrés doté de caves, de plusieurs chambres de bonne et d'un jardin privatif de 525 mètres carrés. Le loyer de ce logement situé dans l'un des quartiers les plus prestigieux de la capitale est très inférieur au prix du marché : il s'élève à environ 12 000 francs par mois.

En 1988, le propriétaire souhaitait vendre son bien, ce qui aurait pu conduire à une réévaluation du loyer, voire à une expulsion. Une opération immobilière avait alors permis aux époux Chirac de rester dans les lieux et de conserver leur loyer : le pavillon avait été racheté en 1990 par une société civile immobilière, la SCI Parc Vaneau. Chargée de *« l'acquisition et l'administration de tous biens immobiliers, et plus spécialement d'un appartement formant le rez-de-chaussée avec jardin d'une immeuble sis à Paris (7ᵉ), 110, rue du Bac »*, cette SCI était en réalité l'émanation de la Société de gérance d'immeubles municipaux (SGIM), filiale d'une société d'économie mixte locale dont la Ville de Paris est l'actionnaire statutairement privilégié.

Défendu par l'avocat Pierre-François Divier, un contribuable de la Ville de Paris, Evelyn Ferreira, avait saisi le tribunal administratif afin d'obtenir l'autorisation de porter plainte avec constitution de partie civile à la place de la ville. Présidé par Roland Vandermeeren – *Le Canard Enchaîné* révèlera plus tard que ce magistrat est lui-même logé par la Ville de Paris –, le tribunal administratif avait refusé le 30 octobre de délivrer cette autorisation. Reconnaissant que la SGIM était *« placée sous le contrôle direct de la Ville de Paris »*, il estimait que *« l'ancien maire de Paris ne saurait être regardé comme ayant été chargé en sa qualité d'autorité communale d'assurer la surveillance ou l'administration de la SCI Parc Vaneau, société de statut entièrement privé, ni comme étant intervenu dans l'acquisition litigieuse en exerçant les prérogatives de sa fonction »*. Il notait en outre que les intérêts de la commune n'avaient pas été lésés.

C'est à la suite de ce jugement que Mᵉ Divier s'était tourné vers le parquet de Paris.

Anne Chemin

Le plan des 10 000 logements d'urgence sera réalisé d'ici fin décembre

SUR LES 10 000 logements d'urgence prévus dans le plan gouvernemental en faveur des plus démunis, 8 951 seront achevés d'ici au 31 décembre, a indiqué, mardi 21 novembre, Pierre-André Périssol, ministre délégué au logement. Ce bilan provisoire, arrêté au 31 octobre, a été établi par le comité de pilotage national.

Sur ces 8 951 logements, 870 sont constitués par des places d'hébergement collectif – en fait, des lits – et 8 081 se partagent pour moitié entre logements d'urgence (dans des hôtels sociaux, des résidences sociales, des « petits collectifs », des pavillons et des appartements individuels) et logements d'insertion (dans le parc privé réhabilité par l'ANAH – Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat – et dans le parc social public). Ils sont fournis à 40-45 % par des organismes HLM, à 25-30 % par des associations, à 15-20 % par des collectivités territoriales et à 10 % par des propriétaires privés.

RÉPARTIS DANS 1 247 COMMUNES

Ces logements, généralement meublés, ne devant être habités que quelques semaines ou quelques mois par chaque occupant, une offre de logement durable sera faite aux bénéficiaires *« dans tous les cas »*, a précisé M. Périssol.

Ces 8 951 logements sont répartis en 2 570 adresses localisées dans 1 247 communes : pour le ministre, c'est la preuve que des « ghettos » de pauvreté ne se constitueront pas et que *« des personnalités de tous horizons et de toutes convictions politiques se sont engagées »* dans la réalisation de ce plan. Les maîtres d'ouvrage sont, pour 50 %, des organismes HLM, pour 30 % des associations, et, pour 20 %, des communes. Dans ces 8 951 logements (2 990 en Ile-de-France, dont 961 à Paris), sont inclus les quelque 400 ordres de réquisitions signés – sur les 500 annoncés en août –, dont les bénéficiaires sont déjà désignés. M. Périssol a annoncé qu'il sera procédé à une nouvelle série de réquisitions de locaux vacants, appartenant à des institutions financières, selon le vœu récemment émis par le président de la République.

Ce total de 8 951 ne comprend pas, en revanche, les 2 000 logements que l'Union nationale des HLM a décidé de mettre à la disposition des plus démunis, ni ceux que la filiale HLM de la SNCF et la société HLM du ministère de la défense leur ont réservés (200 chacune) dans leur parc existant. M. Périssol a d'autre part souligné que 3 000 logements déjà financés seront livrés *« dans les quatre mois à venir »* et 12 500 autres sont en cours de montage financier pour être prêts *« avant la fin de 1996 »*.

Une mission du PS critique l'extrême droite « gestionnaire » en action dans les municipalités d'Orange et de Toulon

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Les objurgations de Jean-Marie Le Pen, reprochant aux maires de Toulon, Orange et Marignane leur timidité à appliquer le programme du Front national, ont manifestement produit leur effet. C'est ce qu'a constaté une mission du PS et de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), composée de Roger Tropéano, délégué national à la culture du PS, Didier Leroy, adjoint au maire de La Rochelle, et Yannick Guin, adjoint au maire de Nantes, qui s'est rendue dans les trois villes.

Jacques Bompard, le maire d'Orange, avait été le premier, dès juillet, à passer à l'offensive : évincé de la présidence des Chorégies, il avait décidé de supprimer la subvention municipale au prestigieux festival d'art lyrique, qualifié de manifestation *« ruineuse et élitiste »*. En septembre, il avait dénoncé les conventions liant la ville au centre culturel Mosaïques, géré par une association *« malodorante »*.

« TOILE D'ARAIGNÉE »

Ces mesures spectaculaires, auxquelles s'est récemment ajouté le refus de prêter une salle à deux associations locales, ne sont pas les seules. *« La toile d'araignée s'est mise en place »*, ont expliqué des habitants, qui accusent le maire d'Orange de vouloir « épurer » politiquement les associations. *« Aujourd'hui,* a témoigné un animateur socioculturel, *l'alternative est claire : ou l'on fait allégeance, ou l'on disparaît. »*

Telle animatrice sociale, de gauche et d'origine maghrébine, a été empêchée de travailler (on a refusé de lui donner les clefs d'un local accueillant des jeunes). Le fonctionnement de la mission locale (privée, elle aussi, de subventions) et celui du centre médico-sportif de la ville est entravé.

La mairie d'Orange, qui affiche des communiqués « musclés » sur ses murs, a libéré les pulsions de ses partisans. Ainsi nombre de commerçants locaux refusent-ils, désormais, d'accueillir des stagiaires de la formation professionnelle *« qui ont un nom ou un prénon arabes »*. Un « cahier de doléances », mis à la disposition de la population, a pour effet d'encourager une certaine forme de délation.

Toulon n'en est pas là, mais la municipalité dirigée par Jean-Marie Le Chevallier a aussi durci ses positions. Lors de la dernière séance du conseil municipal, le 17 novembre, la majorité lepéniste a commencé à attribuer les subventions de manière sélective. Rien pour l'association AIDES-Provence. Rien, non plus, pour la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), ni pour le Secours populaire français. Pas davantage pour les syndicats de gauche, mais la CFTC, qui n'avait pas déposé de dossier, a reçu 15 000 francs...

Au cours de cette séance, les conseillers d'extrême droite *« ont montré un visage de haine,* déclare Christian Goux, le chef de file du PS aux dernières élections municipales, *avec des dérapages verbaux incroyables. »* Devant la mission PS-FNESR, des militants socialistes ont également évoqué les menaces qu'ils reçoivent de plus en plus fréquemment.

A Marignane, le maire, Daniel Simonpieri, est le seul à ne pas avoir ouvertement changé de registre. Il continue à cultiver son capital de sympathie. Cependant, à la sortie du lycée Maurice-Genevoix, un tract raciste a récemment été distribué par le Front national de la jeunesse (FNJ). La mairie a, par ailleurs, opposé un double refus de location de salle à une association locale, Alarme-Citoyens.

« Ce n'est pas, dans ce cas, contre le Front national qu'il faut se battre, observe Gérard Perrier (Carrefour laïque) *mais pour l'Etat de droit. »*

Comment combattre cette offensive de l'extrême droite « gestionnaire » ? Les interlocuteurs de la mission n'ont pas dissimulé leur embarras. Car les maires du Front national prennent aussi des mesures populaires comme, à Orange, les petits travaux de voirie, une gestion plus « morale » du parc d'autos de la commune, le parking gratuit en centre ville, l'embauche de jeunes par le biais des CES.

Faut-il solliciter des subventions municipales, au risque d'être « récupéré » politiquement ? A Toulon, Gérard Paquet, directeur du Théâtre national de la danse et de l'image de Chateauvallon, ou André Neyton, directeur du Théâtre de la Méditerranée, se sont refusés à *« tendre la sébille »*. Est-il judicieux de boycotter les manifestations culturelles organisées par les mairies d'extrême droite ? L'unanimité s'est faite sur un point : *« Le combat doit être, avant tout, politique, sur le terrain qui a été abandonné à l'extrême droite comme dans le débat d'idées. »*

Guy Porte

L'ancien SS Erich Priebke incarcéré à Rome

ROME. L'ancien officier SS Erich Priebke, accusé d'avoir organisé le massacre de 335 personnes en Italie, le 24 mars 1944, aux Fosses Ardéatines, a été extradé d'Argentine, mardi 21 novembre, en direction de Rome. L'ancien capitaine SS, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-deux ans, a été incarcéré après un premier interrogatoire. Erich Priebke, réfugié en Argentine depuis 1948, avait été arrêté en mars 1994 après avoir confessé à la télévision son implication dans le massacre des Fosses Ardéatines, des grottes situées dans la banlieue sud de Rome. Il avait avoué avoir tué lui-même deux des otages. – *(Reuter.)*

■ **INFLATION : les prix à la consommation ont progressé de 0,1 %** en octobre, selon l'indice définitif publié, mercredi 22 novembre, par l'INSEE. Cette hausse s'explique notamment par la poursuite des effets de l'augmentation de deux points de la TVA (à 20,6 %) intervenue le 1ᵉʳ août. Sur un an, l'inflation s'établit à 1,8 % (2,4 % hors alimentation).

■ **ÉDITION : le prix Interallié a été attribué à Franz-Olivier Giesbert** pour *La Souille* (Grasset). Le directeur de la rédaction du *Figaro* l'a emporté au premier tour, par huit voix contre une à Guy Lagorce pour *Peinture fraîche* (Jean-Claude Lattès), une à Gilles Lapouge pour *L'Incendie de Copenhague* (Albin Michel) et une à Gilles Martin-Chauffier pour *Une affaire embarrassante* (Grasset).

■ **PROCHE-ORIENT : un tremblement de terre a secoué, mercredi 22 novembre, l'Egypte, Israël**, la bande de Gaza, la Jordanie et le Liban, faisant au moins deux morts en Israël et en Egypte. Les dégâts matériels seraient mineurs. L'épicentre des secousses a été situé au large de la localité égyptienne de Dahab, dans le golfe d'Akaba. – *(AFP.)*

■ **MUSIQUE : la nomination de Stéphane Lissner** à la direction du Festival d'Aix-en-Provence devait être annoncée, mercredi 22 novembre, par Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, et Jean-François Picheral, maire d'Aix-en-Provence. Actuellement directeur général de l'Orchestre de Paris et du Théâtre du Châtelet, M. Lissner prendrait ses fonctions en 1998. Il remplacerait Louis Erlo, en poste depuis 1982.

BOURSE

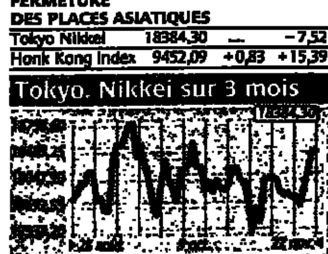
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 22 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18384,30	—	−7,52
Honk Kong index	9452,09	+0,83	+15,39

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 21/11	Var. en % 20/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1872,93	−0,45	−0,44
Londres FT 100	3602,10	−0,74	+17,50
Zurich	1456,71	—	+17,44
Milan MIB 30	957	+4,93	−6,63
Francfort Dax 30	2202,75	−0,70	+4,56
Bruxelles	1471,40	−0,12	+5,88
Suisse SBS	1412,34	—	+36,04
Madrid Ibex 35	303,60	+0,48	+6,52
Amsterdam CBS	304,80	−0,26	+9,64

DEMAIN dans « Le Monde »

LAGOS LA RÉPROUVÉE : la capitale économique du « Géant de l'Afrique » est, vue de l'étranger, « la ville la plus dangereuse du monde ». Entre deux quartiers en lambeaux, cette marmite sous pression recèle pourtant des havres de convivialité.

Tirage du *Monde* daté mercredi 22 novembre : 496 932 exemplaires 1